Mémoire blessée et patrimoine local : Le cas de la Basse-Ville d'Ottawa

Caroline Ramirez

Thèse soumise à la
Faculté des études supérieures et postdoctorales
dans le cadre des exigences du programme de
Doctorat en géographie

Département de géographie
Faculté des Arts
Université d'Ottawa

© Caroline Ramirez, Ottawa, Canada, 2016.

Résumé

La géographie du patrimoine a eu tendance à distinguer assez radicalement l'étude des mécanismes locaux de la désignation patrimoniale de celle très symbolique des revendications commémoratives en lien avec des épisodes traumatiques, délaissant de fait la recherche, dans les conflits patrimoniaux locaux, sur l'une des sources essentielles de l'attachement territorial : la mémoire locale. Alors que la flambée des mémoires blessées et minoritaires ainsi que les processus de la construction de la mémoire nationale concentraient les chercheurs, l'échelle locale du phénomène était en effet largement délaissée.

Proposant une exploration de cette piste, cette thèse s'intéresse à la mémoire entretenue et mobilisée par certains membres d'une communauté minoritaire autour de son quartier, considérablement transformé par une opération de redéveloppement et dont les dernières traces sont menacées par la densification urbaine.

Selon une méthode inductive et grâce à l'analyse de différents discours portant sur le territoire, nous nous intéressons dans un premier temps à la résistance des citoyens contre la rénovation urbaine de la Basse-Ville d'Ottawa dans les années 1960 et 1970 et, dans un second temps, à la réactivation dans le cadre de conflits patrimoniaux contemporains de la mémoire de ce quartier et de sa rénovation urbaine. Le manque de reconnaissance dont fait l'objet le patrimoine du quartier est vécue aujourd'hui par certains acteurs locaux comme un double traumatisme : au souvenir réactivé de la rénovation urbaine vient s'ajouter celui de la destruction des derniers bâtiments porteurs de leur mémoire du lieu, dans un contexte de densification urbaine.

Notre thèse, en apportant un nouvel éclairage sur les espaces d'expression de la mémoire du lieu en géographie du patrimoine urbain, permet d'accéder à un autre niveau de compréhension des revendications patrimoniales et d'illustrer, à l'échelle locale, la lutte pour la reconnaissance du lieu de vie fragilisé d'une communauté minoritaire. Réclamant la désignation de ses édifices porteurs de mémoire, cette lutte s'inscrit dans les grands changements observés aux échelles nationales et internationales pour une politique patrimoniale et commémorative plus inclusive de la diversité des populations : une demande de justice patrimoniale.

Mots-clés

Géographie du patrimoine ; mémoire ; patrimoine ; justice patrimoniale ; minorité ; rénovation urbaine ; densification ; presse écrite.

Abstract

The geography of heritage has had the tendency to distinguish quite radically the study of local mechanisms of heritage designation and the highly symbolic commemorative claims related to traumatic episodes, leaving fallow research in the local heritage conflicts about one of the essential sources of territorial attachment: local memory. While the surge of wounded and minority memories and the processes of national memory construction focused researchers, the local scale of the phenomenon was largely ignored.

Offering an exploration of this track, this thesis deals with the expression of local wounded memories of place and attempts to show that the inclusion of these memorial discourses allows us to access to another level of understanding of heritage claims, guarantor of spatial justice. To do so, we focus on the memory mobilized by some members of a minority community around a place significantly transformed by urban redevelopment and whose last traces are threatened by urban intensification.

Through an inductive method and the analysis of different discourses about place, we document firstly the citizens resistance against the urban renewal of Lower Town in Ottawa in the 1960s and 1970s and, secondly, the reactivation within contemporary heritage conflicts of the memory of this neighborhood and its urban renewal. The lack of recognition for the neighborhood buildings heritage value is experienced by some local actors as a double trauma: that of the reactivation of the urban renewal episode and that of the destruction of buildings carrying their memory of Lowertown, in a context of urban intensification.

Our thesis, bringing new light on the spaces of expression of the memory of the place in urban heritage geography, access to another level of understanding of heritage claims and illustrate, locally, different positions for the recognition of a fragile minority heritage, recognition which would be part of the broader changes observed at the national and international scales for an heritage and a commemorative policy more inclusive of the diversity of peoples: a call for heritage justice.

Key words

Heritage geography; memory; heritage ; minority; urban renewal; intensification; written press; heritage justice.

Remerciements

L'idée de cette thèse s'est tissée peu à peu, au fil de ma découverte de l'espace urbain d'Ottawa, de ses habitants, et des échanges avec les professeurs qui m'ont épaulée quand j'ai quitté la France pour venir étudier au Canada.

Par ordre d'apparition, je veux d'abord remercier Pr Luisa Veronis qui m'a invitée, dans ses cours passionnants puis par ses remarques et conseils avisés au fil des ans, à m'intéresser aux questions de justice spatiale, à prendre conscience des enjeux de la gouvernance urbaine, du rôle des institutions et des acteurs locaux dans la formation de l'identité urbaine.

Pr Kenza Benali a joué un rôle fondamental dans mon intérêt pour l'histoire de l'aménagement de la ville et ses conséquences actuelles sur les représentations. Notre travail sur le plan de 1950 de l'architecte Jacques Gréber pour Ottawa, puis sur le débat médiatique ayant pris place dans *The Ottawa Citizen* ces dernières années autour des déficiences et des atouts de la capitale canadienne, a considérablement influencé mon intérêt pour les conflits urbains. Au cours de nos recherches communes, Kenza est aussi devenue une précieuse amie. Son soutien, ses encouragements, nos discussions toujours passionnées, ont joué un rôle considérable dans ma persévérance.

Je dois également énormément à Pr Anne Gilbert : ma participation au « Chantier Ottawa » qu'elle a dirigé pendant trois ans m'a permis de découvrir le travail d'équipe, la coordination de recherche et d'assistants, l'organisation de rencontres entre chercheurs, spécialistes, et citoyens. Nos échanges éclairants ont été cruciaux dans l'ouverture de nouvelles avenues, quand je pensais être dans l'impasse. Sans son dynamisme, son esprit pointu, ses méthodes de travail, sa présence chaleureuse et, surtout, sa précieuse amitié, je n'aurais pas pu mener cette thèse à terme.

Je dois à Pr Brian Ray la découverte de textes fondateurs en géographie et une sensibilité accrue aux questions touchant les minorités. Toujours encourageant lors de nos rencontres, généreux en conseils et en références, il a été un guide aussi exigeant que bienveillant lors de mes examens de synthèse puis de ma proposition de thèse.

Ma compréhension des enjeux spécifiques à la Basse-Ville, mon terrain d'étude, a été considérablement affinée par l'apport de Pr Caroline Andrew, habitante et spécialiste du quartier. Nos échanges ont été à chaque fois l'occasion pour moi de découvertes et d'une compréhension enrichie des processus à l'œuvre dans ce quartier à l'histoire si particulière.

Je tiens également à remercier les habitants de la Basse-Ville qui m'ont accueillie les bras ouverts lors de leurs différents rassemblements et ont fait preuve d'une grande patience à mon égard, avec une pensée particulière pour Liz MacKenzie, Nancy Miller Chenier, Ted Lawrence, Michel Rossignol et Marc Aubin.

J'ai eu l'honneur de bénéficier de plusieurs bourses au cours de mon doctorat : les Bourses d'admission et d'excellence de l'Université d'Ottawa, la Bourse de recherche sur les francophonies canadiennes et nord-américaines, offerte par le CRCCF, le CIRCEM et le Collège des Chaires sur la francophonie canadienne de l'Université d'Ottawa, et, enfin, la très généreuse Bourse Vanier du Canada. Je remercie les différents comités pour leur appui et la confiance qu'ils m'ont accordées.

Si soutiens scientifique et financier sont essentiels pour mener à terme un travail de cette envergure, le soutien moral est tout aussi crucial. Ma reconnaissance va d'abord à ma famille, Murielle, Robert, Patrick et Gabrielle, qui ont été présents du début à la fin de cette aventure, véritables phares dans la tempête. Merci à Antoine pour sa patience, sa compréhension, son amour. Enfin, je remercie mes amis, au Canada ou en France, passés ou présents, perdus ou retrouvés, toujours proches ou seulement de passage – Adeline, Ange, Anne-Laure, Ariane, Carla, Élodie, Fabien, Gaëlle, Hugo, Isabelle, Kayla, Lucie, Michèle, Myriam, Pascale et Sylvain : à un moment ou à un autre, au détour d'un repas, de quelques mots, d'un conseil pas si anodin, d'un dessin à quatre mains ou d'un rire partagé ,vous m'avez aidée à aller jusqu'au bout de cette aventure.

Table des matières

RESUME ..... **II**

ABSTRACT ..... **III**

REMERCIEMENTS ..... **IV**

TABLE DES ILLUSTRATIONS ..... **VIII**

FIGURES VIII

TABLEAUX IX

PROLOGUE **1**

INTRODUCTION **4**

1. PROBLEMATIQUE 4

2. LE TERRAIN ETUDIE : AU CŒUR DE LA CAPITALE NATIONALE DU CANADA 8

2.1 La Basse-Ville d'Ottawa avant 1970 ..... *11*

2.2 La Basse-Ville aujourd'hui *20*

3. DEUX CLES DE LECTURE 29

3.1 La mémoire du lieu *29*

3.2 Le patrimoine : entre normes et conflits *32*

4. OBJECTIFS ET QUESTIONNEMENTS 37

4.1 Une étude monographique s'inscrivant au sein d'enjeux globaux *37*

4.2 Ouvrir la géographie du patrimoine à l'étude de la mémoire locale *38*

4.3 La mémoire minoritaire du lieu *38*

4.4 Patrimoine et justice spatiale *40*

5. ORGANISATION DE LA THESE 41

5.1 Structure *41*

5.2 L'ordre de rédaction des articles *43*

6. METHODOLOGIE GENERALE 45

6.1 Une approche qualitative *45*

6.2 L'analyse de discours *46*

6.3 Le matériel de la thèse *49*

6.3.1 Ceux qui planifient la ville : la Ville d'Ottawa *49*

6.3.2 Ceux qui interprètent la ville : la presse écrite locale *51*

6.3.3 Ceux qui vivent la ville : habitants et associations de la Basse-Ville *53*

6.4 Positionnement *56*

ARTICLE 1 – CHRONOLOGIE DE LA RESISTANCE CITOYENNE FACE A LA RENOVATION URBAINE DE LA BASSE-VILLE EST : CONSTRUCTION D'UNE MEMOIRE BLESSEE **61**

PRESENTATION DE L'ARTICLE 1 61

INTRODUCTION 64

1. MISE EN CONTEXTE : L'ERE DES RENOVATIONS URBAINES 68

1.1 La rénovation urbaine au Canada *68*

1.2 La rénovation urbaine à Ottawa *70*

1.3 La Basse-Ville, village francophone au cœur de la capitale canadienne *72*

2. LES GERMES DE LA RESISTANCE (1965-1968) 74

2.1 Réactions initiales des leaders communautaires *74*

2.2 Premières revendications infructueuses du comité de citoyens *76*

2.3 Départs des habitants, dégradation du bâti et plan définitif pour la Basse-Ville Est *77*

3. La resistance s'organise, mais reste defensive (1969-1970) 81
3.1 Création d'un nouveau comité de citoyens 81
3.2 Des revendications plus fortes face à une municipalité peu conciliante 84
4. Une resistance proactive (1970-1973) 87
4.1 La création de la coopérative d'habitation du Parc Beausoleil 87
4.2 Mobilisation pour la défense des institutions et des services communautaires 90
4.3 La question du relogement : l'ultimatum des citoyens 92
5. L'entente apres la tempete (1974-1975) 95
5.1 Le plan des citoyens : la résistance spatiale en action 95
5.2 Habitants et décideurs municipaux sur un pied d'égalité 97
6. La fin de la renovation urbaine : l'heure du bilan (1976-1978) 100
Conclusion 102

ARTICLE 2 – LE PATRIMOINE DE LA BASSE-VILLE D'OTTAWA A L'HEURE DE LA DENSIFICATION URBAINE 107
Presentation de l'article 2 107
Introduction 109
1. Densification, preservation patrimoniale et conflit urbain 110
1.1 Concilier préservation patrimoniale et densification 110
1.2 Les conflits urbains 112
1.3 Les différents discours étudiés 113
2. Entre patrimoine et densification, le discours de la municipalite d'Ottawa balance 115
2.1 Politique de densification urbaine 117
2.2 Politique de préservation du patrimoine bâti 120
3. Conflit dans la Basse-Ville Est : le patrimoine face a la densification 123
3.1 Plaidoyer en faveur d'un patrimoine vernaculaire fragilisé par la rénovation urbaine 126
3.2 L'approbation finale du projet par la municipalité 131
3.3 Appel au compromis et à une reconnaissance patrimoniale de la Basse-Ville Est 132
4. Quel bilan ? 136
Conclusion 139

ARTICLE 3 – PRESSE ECRITE ET MEMOIRE DU LIEU : JOURNALISTES ANGLOPHONES ET FRANCOPHONES FACE AU PATRIMOINE MENACE DE LA BASSE-VILLE 142
Presentation de l'article 3 142
Introduction 145
1. Mise en contexte 146
1.1 La Basse-Ville d'Ottawa 146
1.2 Journalismes anglophone et francophone 147
2. Methodologie 148
2.1 Analyse comparative 148
2.2 Les journaux étudiés 149
2.3 Mode opératoire 150
3. Les articles couvrant l'evenement 151
3.1 Répartition des articles 151
3.2 Les étapes de la couverture de l'événement 152
4. Journalistes francophones et anglophones : des memoires differentes du quartier ... 156
4.1 Du côté des journalistes anglophones 156
4.2 Du côté des journalistes francophones 159
5. Comparaison 160
Conclusion 161

ARTICLE 4 – MEMOIRE DU LIEU ET EFFACEMENT PATRIMONIAL : LE CAS DE LA BASSE-VILLE D'OTTAWA 164
PRESENTATION DE L'ARTICLE 4 164
INTRODUCTION 166
1. MISE EN CONTEXTE 167
1.1 Une dépossession territoriale initiale 167
1.2 L'entretien de la mémoire 170
1.3 Les cas étudiés 171
1.4 Méthodologie 174
2. L'APPEL A LA MEMOIRE FACE AUX DEMOLITIONS 176
2.1 Les détenteurs 176
2.2 Les receveurs 178
2.3 Les transmetteurs 179
2.4 Une mémoire créatrice de patrimoine 180
3. L'« EXPERTISE » PATRIMONIALE MUNICIPALE 182
3.1 Des experts sourds aux voix de la mémoire 182
3.2 Absence de valeur contextuelle 183
3.3 Discordance architecturale 184
3.4 Dégradation irréversible 186
4. LA DEMOLITION COMME INVISIBILISATION DE LA MEMOIRE DU LIEU 187
4.1 Les règles truquées du jeu patrimonial 187
4.2 Une mémoire du lieu qui résiste 189
CONCLUSION 191

CONCLUSION GENERALE 193
1. RESULTATS DE LA RECHERCHE 195
1.1 La rénovation urbaine de la Basse-Ville 195
1.2 Mobilisation d'une mémoire blessée 196
1.3 Différentes mémoires, un même territoire 197
1.4 Des espaces d'expression de la mémoire du lieu 198
2. CONTRIBUTIONS DE LA THESE 199
2.2 Une nouvelle valeur sociale du patrimoine 199
2.2 La justice patrimoniale 200
3. LIMITES DE LA THESE 203
3.1 D'autres discours 203
3.2 D'autres lieux d'entretien de la mémoire 205
4. PISTES A EXPLORER 206
4.1 À Ottawa 206
4.2 Et ailleurs 208
ÉPILOGUE – L'ENTRETIEN DE LA MEMOIRE DE LA RENOVATION URBAINE 209
1. In Lower Town, de Norman Levine 210
2. Farewell, my bluebell: a vignette of Lowertown, de Doris Lee-Momy 212
3. King Edward, de Michel Ouellette 213
4. Une mémoire du lieu définitivement vécue au présent 215

BIBLIOGRAPHIE GENERALE 218

ANNEXE 1 – LISTE DES PUBLICATIONS, COMMUNICATIONS SCIENTIFIQUES ET AUTRES ACTIVITES DE RAYONNEMENT SOUS-JACENTES A LA THESE DE DOCTORAT 234

ANNEXE 2 – GUIDE D'ENTRETIEN AUX HABITANTS DE LA BASSE-VILLE DES ANNEES 1960 ET 1970 236

ANNEXE 3 – LA RENOVATION URBAINE DE LA BASSE-VILLE D'OTTAWA : LE REVEIL DES CITOYENS 238

ANNEXE 4 – LE DROIT ET LA RENOVATION DE LA BASSE-VILLE D'OTTAWA : LES BALBUTIEMENTS D'UN JOURNALISME ENGAGE DANS LE DOSSIER DE L'AMENAGEMENT 250

Table des illustrations

Figures

Figure 1 : Localisation de la Basse-Ville Est au sein d'Ottawa en 1966 11
Figure 2 : Localisation de la Basse-Ville et des quartiers adjacents 12
Figure 3 : La Basse-Ville en 1968 13
Figure 4 : L'avenue King Edward au niveau de la rue Guigues, circa 1950 et en 2013 18
Figure 5 : L'avenue King Edward au niveau de la rue Rideau, circa 1950 et en 2013 18
Figure 6 : Comparaison coupes transversales originelle et actuelle de l'avenue King Edward 18
Figure 7 : La Basse-Ville en 1951. Au centre, plantée d'arbres, l'avenue King Edward 19
Figure 8 : La Basse-Ville en 1966, à la veille de la rénovation urbaine 19
Figure 9 : Carte de la Basse-Ville en 2010 – en rouge, les lots expropriés dans le cadre de la rénovation urbaine, dessinant l'ancien tracé des rues 20
Figure 10 : Photographie aérienne de la Basse-Ville en 2012 20
Figure 11 : Les districts de conservation du patrimoine du centre-ville d'Ottawa 22
Figure 12 : Carte des logements sociaux, coopératives d'habitation et hébergements de sans-abris dans la Basse-Ville Est 23
Figure 13 : Carte des quatre secteurs de recensements composant la majeure partie de la Basse-Ville 25
Figure 14 : Les deux périodes abordées dans la thèse 42
Figure 15 : Une partie des personnes rassemblées au Patro le 24 novembre 2013 pour le lancement du livre *Ste-Anne d'Ottawa, une belle aventure humaine* 55
Figure 16 : Quartiers d'Ottawa ciblés par des projets de rénovation urbaine 72
Figure 17 : Plan d'utilisation future des sols de la Basse-Ville Est 79
Figure 18 : Carte du CRBVE organisant la distribution aux habitants des recommandations rédigées par le Père Robineault 83
Figure 19 : Maisons en rangée et tour d'habitations réalisés en 1971 par la SHO 88
Figure 20 : Les mêmes bâtiments aujourd'hui 88
Figure 21 : Plan réalisé conjointement par le CRBV, la Ville d'Ottawa et Murray & Murray, portant sur une portion congrue de la Basse-Ville Est 99
Figure 22 : Graphique du nombre d'actes d'expropriation émis au cours de la rénovation urbaine – un acte d'expropriation peut correspondre à plusieurs terrains 103

Figure 23 : Zone du centre-ville d'Ottawa ciblés par l'exemption de 1994, étendue en 2002 117
Figure 24 : Les districts patrimoniaux d'Ottawa 121
Figure 25 : Photographie aérienne des cinq maisons ciblées par le projet de densification et vue aérienne d'artiste du projet de Claridge Homes 123
Figure 26 : Les cinq édifices menacés, rue Bruyère et rue St Andrew 125
Figure 27 : Vues d'artiste de l'immeuble de huit étages proposé dans le premier projet et de celui de cinq étages proposé dans le deuxième projet de Claridge Homes. 125
Figure 28 : En rouge, les édifices ciblés en 1966 par la rénovation urbaine de la Basse-Ville - en bleu clair, la zone ciblée par le projet actuel 127
Figure 29 : La « maison Gauvreau », aux 324-334 rue Bruyère 128
Figure 30 : Proposition de réplication et d'extension de la façade de la « maison Gauvreau » .. 135
Figure 31 : La localisation du projet Waterstreet, d'après une brochure publicitaire 137
Figure 32 : Répartition de 16 des articles traitant du projet d'aménagement de Claridge Homes sur les rues Bruyère et St. Andrew, entre le 12 juin et le 26 août 2011 152
Figure 33 : Vue aérienne de la Basse-Ville Est avant la rénovation urbaine et aujourd'hui 169
Figure 34 : Répartition du nombre d'unités de logements en condominiums construites entre 2001 et 2006 à Ottawa 170
Figure 35 : Localisation des quatre projets de démolition documentés 172
Figure 36 : L'édifice de l'entreprise Dworkin Furs, circa 1880 et en 2014, juste avant sa démolition 173
Figure 37 : Situé dans le quartier patrimonial du Marché By, l'Union du Canada, au centre – à l'arrière-plan, les tours résidentielles et de bureaux de la rue Rideau 174
Figure 38 : Le bâtiment de l'ancienne école Our Lady et l'édifice adjacent, tous deux situés dans le quartier patrimonial de la Basse-Ville Ouest 175
Figure 39 : Les propriétés du groupe Claude Lauzon sur l'avenue King Edward, aujourd'hui démolis 188
Figure 40 : La justice patrimoniale, une remise en question du discours patrimonial autorisé ... 203

Tableaux

Tableau 1 : Portrait de la population de la Basse-Ville Est et Ouest en 2006 26
Tableau 2 : Les langues dans la Basse-Ville Est et Ouest en 2006 27
Tableau 3 : Mobilité dans la Basse-Ville Est et Ouest en 2006 27
Tableau 4 : Les caractéristiques des logements de la Basse-Ville Est et Ouest en 2006 28
Tableau 5 : Exemple de classification des discours selon les valeurs symboliques mobilisées 49
Tableau 5 : Quelques-uns des principaux intervenants au cours de la rénovation urbaine de la Basse-Ville Est 74
Tableau 6 : Carte de 1968 des propriétés de la Basse-Ville Est à acquérir par la Ville d'Ottawa . 80
Tableau 7 : Les 19 articles rassemblés selon leur provenance et leur type 151

Prologue

Le 18 août 2010, Marc Aubin, habitant de la Basse-Ville d'Ottawa et militant dans plusieurs des associations du quartier, adressait une lettre à Anne Gilbert, directrice du Centre de recherche en civilisation canadienne-française (CRCCF) de l'Université d'Ottawa :

> *As you might know, urban renewal was a popular term used in the 1950s, 60s and 70s. In Canada, it was a response to a social concern about adequate housing for Canadians. The original intention, as I understand, was to replace severely sub-standard housing in urban areas often referred to as blighted housing.*
> *Unfortunately, the policy of urban renewal was often taken to an extreme. Many long established communities were demolished without much regard for the wishes of those who lived there. Many homes, which did not constitute the definition of truly "substandard" buildings, were expropriated and demolished. People were forced from their homes, in some cases through legal action.*
> *You might also be aware of the story of Africville in Nova Scotia. This community was a predominantly black community. Its residents were expropriated, and their community demolished. Recently, the City of Halifax formally apologized for this act given the racial sensitivities surrounding it.*
> *A similar story exists here in Ottawa in the formerly French-Canadian community of Lowertown. My family has lived in this community for six generations. Up until my generation, we were Francophone. One of the greatest scars left on this community is that of urban renewal in east Lowertown.*
> *While I was not alive at the time, the common belief that has been passed down to me over the years is that an injustice took place. A well-established French community in a city that was still predominantly controlled by Anglophones was subjected to urban renewal.*
> *[…] The current city councillor of my ward, Georges Bédard, was part of one of the 1,400 families that were kicked out of east Lowertown. I have approached him about the idea of establishing a monument to the community that once existed in east Lowertown and he was supportive. However, I am concerned about the judgement that we might pass on history and believe that an academic exercise is warranted.*
> *The people who once lived in east Lowertown are slowly passing away into history, and I think it would be a great loss if we were not to hear their stories. Do you think that such an academic investigation could be undertaken by the CRCCF?* (Courriel de Marc Aubin, 18 août 2010)

Cette lettre marquait le début d'une longue collaboration entre milieux scientifique et associatif, dans le cadre du Chantier Ottawa : « Construction d'une mémoire française à Ottawa : savoirs communautaires et réseaux sociaux[1] ».

J'ai eu la chance de participer à ce projet et de pouvoir m'intéresser à la naissance du sentiment d'injustice dont parle Marc Aubin, sentiment entretenu et accentué ces dernières années par une suite de démolitions d'édifices qui avaient été épargnés par la rénovation urbaine. Ces démolitions ont

[1] Porté par le CRCCF, le Centre interdisciplinaire de recherche sur la citoyenneté et les minorités (CIRCEM) et le collège des Chaires de recherche sur la francophonie canadienne de l'Université d'Ottawa, ce projet a été financé de 2011 à 2014 par une subvention de développement de partenariat du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH).

suscité des mobilisations citoyennes pour la défense du patrimoine de la Basse-Ville et ont incité l'Association communautaire de la Basse-Ville à se doter en 2011 d'un comité permanent dédié aux questions patrimoniales. Au cours de l'une de nos discussions en février 2012, Aubin, alors président de l'Association, voyait dans ce réveil d'une conscience patrimoniale, des décennies après la rénovation urbaine et la lutte des habitants de l'époque pour la défense de leur lieu de vie, la conséquence d'un ensemble de facteurs :

> Ceux de la génération de mes parents ont presque tous quittés le quartier. Ceux qui avaient l'éducation et l'argent sont allés s'installer en banlieue dans les années 1960, 1970 et 1980.
> Aujourd'hui, l'intérêt pour le quartier est le produit de plusieurs choses. Certaines de ces familles retournent dans la Basse-Ville, la génération de mes parents prend sa retraite et réfléchit sur son passé. La nouvelle génération veut d'une vie urbaine, se marie moins et fait moins d'enfants. Elle choisit de s'installer au centre-ville.
> Cet intérêt pour le quartier va grandissant et le patrimoine est cerné de tout bord. Les habitants respectent et apprécient le patrimoine, mais les développeurs et la Ville n'y sont pas nécessairement aussi sensibles. Il y a tellement d'objectifs différents de développement urbain qu'on en a presque oublié la place et le rôle du patrimoine. Les règlements sont vraisemblablement en décalage avec nos aspirations et doivent évoluer.
> Maintenant qu'on commence à perdre le peu qu'il nous reste, il y a un sens d'urgence partagé par les anciens résidents et les nouveaux venus autour de la question du patrimoine (Entretien en français avec Marc Aubin, février 2012).

Deux enjeux semblent préoccuper Aubin, d'après ces deux longues citations : d'abord, le manque de connaissance et de reconnaissance des injustices subies par les habitants de son quartier lors de la rénovation urbaine, tel qu'exprimé dans sa lettre adressée au CRCCF ; ensuite, la difficulté, aujourd'hui, à assurer la protection du « peu qu'il […] reste », alors que le « patrimoine est cerné de tout bord ».

En septembre 2013, j'ai pu constater de première main la nature du « décalage » évoqué par Aubin entre les aspirations des habitants et celle des développeurs et des décideurs municipaux, à l'occasion d'une audience de deux jours devant la Cour des affaires municipales de l'Ontario (CAMO), auprès de laquelle un groupe de citoyens avait fait appel de la décision de la municipalité de démolir le bâtiment de l'Union du Canada, situé dans la Basse-Ville. Appelé comme témoin dans ce dossier par les habitants, en ma qualité de doctorante en géographie sur la question de la conciliation entre densification urbaine et préservation patrimoniale, j'ai pu assister à la mobilisation des forces bénévoles d'une communauté dans la défense d'un dossier patrimonial complexe face à deux avocats, embauchés respectivement par la Ville d'Ottawa et le développeur Claridge Homes pour débouter l'appel.

Ce dossier m'a aussi révélé l'existence d'un contraste fondamental dans la nature des discussions selon qu'elles avaient lieu entre habitants lors de rencontres informelles en préparation de

l'audience ou bien face aux experts municipaux et aux avocats. Les habitants semblaient en effet évoluer dans deux mondes hermétiques l'un à l'autre : celui où l'émotion, l'attachement, et la mémoire du lieu pouvaient s'exprimer, et celui où seules des considérations techniques, « objectives » aux yeux des décideurs, pouvaient être mises de l'avant et où toute (rare) tentative d'étendre le débat à des questions mémorielles ou de justice intergénérationnelle était rapidement évacuée. Je venais de prendre conscience de l'existence, au niveau local, d'un « discours patrimonial autorisé », impliquant que les « *forms of heritage that challenge or do not conform to universalizing heritage narratives are ignored or dismissed, and defined as the special pleadings of minority interests* » (Smith, 2012).

Liz Mackenzie, coprésidente du comité chargé des enjeux patrimoniaux au sein de l'Association communautaire de la Basse-Ville, résumait ainsi son expérience quelques jours après l'audience :

> *We learned a lot this past week. Some of it scary: that there is scarcely a shred of compassion or understanding about our community or francophone patrimony among decision makers. Some of it enlightening: that now the Ontario Municipal Board process is no longer a great mystery. Some of it heart-warming: that there are many in the community that will work to protect the francophone patrimony cause* (Courriel de Liz Mackenzie, 15 septembre 2013).

Questionner les logiques dans lesquelles est enveloppé cet apparent manque de « compassion et de compréhension » et révéler le contraste entre la vision des décideurs locaux et de ceux qui entretiennent une certaine mémoire du quartier – un certain avenir aussi – sont parmi les objectifs qui ont porté la rédaction de cette thèse et des quatre articles qui la composent.

Introduction

> *We are born and have our being in a place of memory. We chart our lives by everything we remember from the mundane moment to the majestic. […] I pay tribute to the past as a resource that can serve as a foundation for us to revision and renew our commitment to the present, to making a world where all people can live fully and well, where everyone can belong* (hooks, 2009:5).
>
> Lorsque quelqu'un n'a pas de points de repère extérieurs à quoi se référer, le tracé même de sa propre vie perd de sa netteté (Orwell, 1950:51).

1. Problématique

Depuis la fin du 20ème siècle, les travaux de géographes s'intéressant au patrimoine comme source de conflits et à la patrimonialisation comme pratique socioculturelle et politique se sont multipliés, accusant toutefois un certain retard par rapport aux autres sciences humaines et sociales (Veschambre, 2007). Les conséquences problématiques des désignations patrimoniales sur le profil social des quartiers, les conflits d'usage, la difficile reconnaissance des héritages industriels et ouvriers, les contradictions entre les échelles décisionnelles, sont autant de questions que la géographie a explorées, dépassant l'idée jusque-là admise que le patrimoine relevait d'« un accord social implicite (souvent territorialisé et institutionnalisé) sur des valeurs collectivement admises ; témoignage tacite d'une indéniable identité partagée » (Di Méo, 2007).

Ce repositionnement critique de la discipline correspondait parallèlement à l'émergence d'un nouveau type de commémorations, soucieuses de reconnaître les inégalités de traitement de la mémoire nationale et la violence dont sont porteuses les sociétés. Les représentations spatialisées de la mémoire collective ont alors été questionnées et étudiées comme l'expression de relations de pouvoir hégémoniques, permettant de légitimer l'autorité en place en insistant sur une continuité ou une distinction avec le passé (Azaryahu et Foote, 2008), notamment par la désignation patrimoniale ou la destruction de bâtiments historiques qui, en tant que discours sociaux matérialisés dans le paysage (Schein, 1997), s'apparentent à des « *political constructions recalling and representing histories selectively, drawing popular attention to specific events and people and obliterating or obscuring others* » (Frances et Scates, 1989:72).

Cette remise en cause de la mémoire et du patrimoine officiels a vu s'ajouter à la commémoration des traditionnels héros, martyrs et événements glorieux, celle des victimes de

massacres, de génocides, et d'épisodes historiques honteux, ainsi que la reconnaissance des injustices subies par certaines catégories de la population jusqu'ici exclues de la mémoire officielle, entre autres les femmes et les minorités visibles (Azaryahu et Foote, 2008). La complexité de l'inscription dans l'espace d'une reconnaissance des traumatismes collectifs, véritables patrimoines immatériels, et les enjeux dont ils sont porteurs en termes de négociations des identités et des mémoires ont alors été étudiés, depuis la réalisation de mémoriaux, tels ceux de l'Holocauste (Cooke, 2000), jusqu'à la violence symbolique que constitue l'effacement de ces lieux commémoratifs, tout particulièrement dans un contexte de guerre (Ashworth et Bart, 2002 ; Veschambre, 2008).

Toutefois, la géographie du patrimoine a eu tendance à distinguer assez radicalement l'étude des mécanismes locaux de la désignation patrimoniale de celle très symbolique des revendications commémoratives en lien avec des épisodes traumatiques, délaissant de fait la recherche, dans les conflits patrimoniaux locaux, sur l'une des sources essentielles de l'attachement territorial : la mémoire locale du lieu. Alors que la flambée des mémoires blessées et minoritaires ainsi que les processus de la construction de la mémoire nationale concentraient les chercheurs, l'échelle locale du phénomène était en effet largement délaissée.

Près de 20 ans après le tournant culturel et malgré la diffusion des travaux précurseurs d'Halbwachs en 1950 ayant contribué, au cours des années 1970-1980, à l'entrée de la mémoire collective dans le champ d'étude des sciences sociales, certains affirment ainsi que « les géographes sont très peu présents sur la thématique de la mémoire, [lui préférant] l'approche classique de la préservation du bâti » (Ginet et Wieszort, 2013:5). Nicolas Verdier constate par exemple, après avoir procédé au dépouillement exhaustif de deux revues en géographie[2], la pauvreté voire l'absence de problématiques associées à la mémoire, malgré l'importante diffusion de l'usage du terme (Verdier, 2009). Selon lui, les réflexions des géographes en lien avec la mémoire relèvent essentiellement de considérations historiques et se concentrent sur les modalités de sédimentation du temps dans l'espace, tels les jeux d'acteurs et de pouvoir assurant la préservation, ou non, des lieux.

Un exemple parmi d'autres de l'apparent manque d'expertise des géographes dans le domaine est la définition proposée pour la notion de « mémoire sociale » dans le *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* de Jacques Lévy et Michel Lussault (Lévy et Lussault, 2003) : l'entrée est en effet rédigée par un historien, Patrick Garcia, qui y « évoque exclusivement les approches historiennes et invite en fin d'article les autres sciences sociales à apporter leur contribution » (Sgard, 2007:105). Pour Pierre Ginet et Laurène Wiesztort, les géographes se seraient

[2] *Cybergéo*, fondée en 1996, et *L'espace géographique*, fondée en 1972.

notamment « très peu investis dans des recherches portant sur l'instrumentalisation politique de la mémoire dans le processus permanent de recomposition urbaine et territoriale » (Ginet et Wiesztort, 2013:5). En effet, seuls quelques travaux émergent en géographie sur l'utilisation par le pouvoir urbain local de la mémoire dans les projets d'aménagement – par exemple l'appel à la mémoire d'événements prestigieux tels que les jeux olympiques et les expositions universelles dans la quête de légitimité de la municipalité barcelonaise dans ses choix de planification urbaine (Ballester, 2014), ou encore l'instrumentalisation d'une certaine mémoire des quartiers d'immigration dans les politiques publiques marseillaises (Baby-Collin et Mourlane, 2011).

En s'intéressant à l'expression de la mémoire du quartier de la Basse-Ville d'Ottawa et de sa rénovation urbaine traumatisante dans le cadre de conflits patrimoniaux contemporains, notre thèse apporte un nouvel éclairage sur la mémoire locale en géographie urbaine. Cette mémoire est utilisée comme ressource politique et outil de revendication par les habitants auprès de la Ville d'Ottawa mais elle vient se fondre, faute de reconnaissance de son éventuelle légitimité inhérente, au sein d'enjeux de préservation patrimoniale plus classiques. Notre cas d'étude nous permet de nous intéresser à l'expression et à la mobilisation de la mémoire à une échelle locale et de mieux comprendre comment s'y joue la négociation pour la reconnaissance d'un patrimoine minoritaire, reconnaissance qui s'inscrirait dans les grands changements observées aux échelles nationales et internationales pour une politique patrimoniale et commémorative plus inclusive de la diversité des populations et des événements. Quelle place la mémoire du lieu occupe-t-elle dans de telles revendications locales, relevant du « processus permanent de recomposition urbaine et territoriale » (Ginet et Wiesztort, 2013:5) ? Comment est-elle produite, entretenue et mobilisée ? Et comment est-elle reçue par la municipalité et ses experts ?

Le terrain de la Basse-Ville est particulièrement propice à une étude du rôle de la mémoire du lieu dans les luttes patrimoniales. Espace urbain central mais déclassé, le quartier a en effet été le théâtre d'un bouleversement territorial majeur : le 21 mars 1966, la Ville d'Ottawa approuvait le projet de rénovation urbaine de la Basse-Ville Est, et le quartier subissait une désintégration du tissu urbain sans précédent et un important recul démographique, renforcée par les démolitions, les retards dans les reconstructions, et le départ des familles en direction d'autres quartiers et des banlieues pavillonnaires. L'expropriation systématique des édifices se trouvant sur le chemin de la future autoroute King-Edward qui devait traverser le quartier – et qui ne sera jamais réalisée –, l'élargissement de la rue St-Patrick, centrale dans la sociabilité du quartier, et la fermeture des voies de communication autour du parc communautaire du Carré Anglesea, isolant les institutions culturelles et religieuses – notamment les écoles, le Patro et l'église Ste-Anne –, sont autant de

facteurs ayant contribué à la création d'une cicatrice dans le paysage urbain et dans les mémoires.

Nous constatons actuellement que la mémoire de cette rénovation urbaine, mais aussi d'autres épisodes destructeurs, si elle s'exprime avec force, est pourtant presque systématiquement invisibilisée dans les débats opposant habitants et experts municipaux au sujet des derniers édifices de la Basse-Ville datant de l'avant-rénovation urbaine. Cette marginalisation est vécue par certains acteurs locaux comme un double traumatisme : à celui de la rénovation urbaine vient s'ajouter celui de la délégitimation de la mémoire de cet événement dans les luttes actuelles pour le patrimoine, dans un contexte de densification du quartier.

Ce traumatisme est d'autant plus fortement ressenti qu'il a touché en particulier la population francophone d'Ottawa qui, minoritaire à l'échelle de la ville, était historiquement majoritaire à l'échelle de la Basse-Ville où elle représentait environ 75 % des habitants avant les années 1970. Au-delà du fait qu'elle est toujours occupée par une importante minorité de langue officielle – les francophones représentent environ 30 % des habitants soit deux fois plus que la moyenne d'Ottawa –, la Basse-Ville est surtout devenue un référentiel hautement symbolique pour les francophones l'ayant occupé avant la rénovation urbaine et leurs descendants, aujourd'hui éparpillés sur le territoire.

Enfin, le quartier constitue l'une des échelles par excellence de l'espace vécu et de l'expression de la mémoire de lieu. Pour Henri Lefebvre (1974), cette échelle spatiale se vit à travers des images et des symboles, les habitants et les usagers utilisant symboliquement l'espace physique dominant, conçu par des planificateurs, des urbanistes, des savants, des technocrates, pour mieux se l'approprier et le modifier. Le quartier est un « lieu singulier », « une aire d'interaction sociale intense, voire un véritable "village dans la ville" capable de manifester une appréciable autonomie sociale » (Di Méo, 1994a:256). Il suggère une dimension affective qui se joue sur différents plans, en faisant un espace de la « territorialité vécue » : « un plan de sentiment d'appartenance à un espace et à ses habitants, un plan d'interaction sociale atteint par la répétition des relations humaines dans des lieux-clés (dimension rituelle), enfin, un sentiment d'appropriation des espaces publics par sa population, c'est-à-dire des rues, des places et des parcs – s'ils existent » (Lévy, 2002:177). Nous ajouterons : ou s'ils ont existé, puisqu'« il n'est pas nécessaire que le lieu dépositaire de la mémoire du groupe, et par la suite de son existence, soit physiquement présent ; il suffit que son existence soit connue et attestée » (Mauz, 1997:23).

2. Le terrain étudié : au cœur de la capitale nationale du Canada

Avant de nous intéresser plus précisément au quartier de la Basse-Ville, il nous a semblé essentiel de revenir sur les étapes ayant conduit à la désignation d'Ottawa comme capitale du Canada : ces étapes nous semble en effet refléter des enjeux linguistiques et culturels essentiels à la compréhension du contexte dans lequel prennent place les revendications des habitants d'un quartier majoritairement francophone au sein d'une ville, Ottawa, majoritairement anglophone.

Le Canada a pendant longtemps été incapable de se doter d'une capitale définitive. En 1791, les deux colonies nées du partage du Canada avaient chacune sa propre capitale : pour le Bas-Canada francophone, il s'agissait de la ville de Québec, au sein de la province qui allait porter le même nom, et, pour le Haut-Canada anglophone, futur Ontario, de la ville de York devenue Toronto en 1834. Six ans plus tard, en 1840, eut lieu l'Union du Haut et du Bas-Canada et il parut opportun de choisir, pour le nouvel État ainsi formé, une seule et unique capitale (Prévost, 2007).

Le gouverneur général[3], Lord Sydenham, choisit dans un premier temps Kingston, située à mi-chemin entre Montréal et Toronto, afin, notamment, de tenir la parole faite au Haut-Canada, au moment de l'Union, de désigner une capitale située dans son territoire. Cependant, lors de la première session parlementaire succédant l'Acte d'Union de 1840, « une adresse [fut] soumise à Sa Majesté [la Reine d'Angleterre], demandant que Toronto et Québec soient dédommagés pour les pertes encourues ou qu'on instaure une formule de capitale par alternance » (Knight, 2007:9). Si la Reine refusa tacitement la proposition d'une capitale mobile, elle esquissa toutefois la possibilité d'un changement de capitale. En novembre 1843, avec l'accord de la Reine, une résolution prévoyant le transfert de la capitale à Montréal fut donc votée, et les fonctions parlementaires déménagèrent en 1844. Ce choix scandalisa une partie des anglophones, en témoignent cet extrait d'un journal de Toronto :

> La population britannique est trahie, honteusement trahie ! Que dorénavant elle ne mette pas sa confiance dans les princes ; mais qu'elle se fie à la Providence et tienne sa poudre bien sèche. […] Ce n'est point ici une question entre Kingston et Montréal, mais une question de suprématie française ou anglaise ; et souffrir que le siège du gouvernement soit transféré hors des limites du Haut-Canada serait pour nous un plus grand mal que l'annexion aux Etats-Unis (Gérin-Lajoie, 1888:185).

Pour Lionel Groulx, historien québécois, prêtre catholique et nationaliste, « on parle, on écrit et l'on agit, en cette année 1843, comme si du choix à faire devait résulter, d'une province à l'autre, la dépendance d'un état vassal à un état suzerain, ou vice versa » (Groulx, 1952:522).

[3] Le gouverneur général est le représentant du Roi ou de la Reine d'Angleterre au Canada.

Montréal fut capitale durant cinq ans mais les émeutes et l'incendie du Parlement montréalais, suite à l'adoption du Rebellion Losses Bill[4] en 1849, contraignirent le gouverneur général d'alors, Lord Elgin, à appliquer sa prérogative royale et à instaurer le système de capitale nomade qui avait été proposé par l'Assemblée Législative et qui semblait alors le plus acceptable afin de ne pas exacerber les tensions (Deschênes, 1999).

Pendant une dizaine d'années, un système de capitale mobile fut donc adopté, à l'image de celui mis en place avant 1848 par le secrétariat de la Confédération Helvétique qui se déplaçait de deux ans en deux ans entre Zurich, Berne et Lucerne : le gouvernement canadien se fixa, quant à lui, alternativement à Toronto (de mai 1850 à 1852 puis de 1855 à 1859) et à Québec (de 1852 à 1855). En 1856, l'Assemblée Législative vota pour l'établissement définitif de la capitale à Québec à partir de 1859, décision qui fut bloquée par l'intervention du Conseil Législatif, siégeant alors à Toronto, qui refusa de voter la mise à disposition des fonds nécessaires à la construction des bâtiments parlementaires (Woods, 1980). Tandis que les débats s'éternisaient, on constatait les difficultés matérielles causées par les déplacements de la capitale :

> Pour les fonctionnaires de Toronto transportés à Québec et, plus encore peut-être, pour ceux de Québec transportés à Toronto, c'est, pendant quatre longues années, la vie loin des siens, en milieu étranger : une sorte d'exil. Il y a aussi le transport des archives, de la paperasse officielle, de la bibliothèque du parlement […] (Groulx, 1952:527).

Ce nomadisme, contraint par les jalousies qu'entretenaient citoyens canadiens anglophones et francophones, s'avérait coûteux et l'on craignait, à chaque changement, la perte de documents gouvernementaux. « J'ai toujours été opposé au système alternatif qui entraîne une foule d'inconvénients de tous genres et d'énormes dépenses […] C'est l'intérêt mesquin des deux extrémités du pays qui a enfanté le système alternatif et en a assuré la continuation », affirmera le ministre George-Étienne Cartier lors de la session parlementaire de 1857 (Tassé, 1893:114-115).

En 1857, incapable de trancher en faveur de l'une ou de l'autre de ses capitales temporaires, le Parlement adressa finalement une requête – votée par la Chambre avec une majorité relativement faible de 61 contre 50 – à la Reine d'Angleterre pour qu'elle désigne un emplacement permanent. Dans l'attente de sa décision, la capitale se fixa à Québec entre 1859 et 1865. La Reine Victoria consulta l'avis de nombreux conseillers, mais c'est sans doute le mémoire confidentiel que le gouverneur général Edmund Head lui adressa qui fixa son choix sur Ottawa :

[4] Cette loi se proposait d'indemniser les habitants du Bas-Canada suite aux dommages qu'avaient subi leurs propriétés au cours des rébellions de 1837-1838, provoquées par le refus des autorités britanniques d'accorder aux Assemblées législatives les réformes politiques permettant, entre autres, la création d'un gouvernement responsable. La sanction du projet de loi par Lord Elgin, le 25 avril 1849, provoqua la colère des anglophones, qui y voyait la preuve d'une domination française.

> Ottawa est le seul endroit que la majorité du Bas et du Haut-Canada accepterait comme un compromis équitable. Sauf Ottawa, toutes les autres villes qu'on propose se jalousent entre elles. De fait, Ottawa n'est située ni dans le Haut-Canada ni dans le Bas-Canada. À proprement parler, elle se trouve dans cette première province ; mais seulement un pont la sépare du Bas-Canada. Ce choix serait donc conforme à tout engagement prix ou sensément prix envers le Haut-Canada lors de l'Union. En ce moment, la population est en partie d'origine française, anglaise et irlandaise. La population de l'établissement de la vallée de la rivière Ottawa augmente rapidement, et en faire la capitale du pays serait un stimulant immédiat (Lacoursière, 2008:85).

En plus de présenter un avantage non négligeable sur le plan militaire puisqu'y établir la capitale limitait les possibilités d'une attaque au niveau de la frontière américaine et assurait son indépendance en temps de paix, Ottawa se distinguait donc, d'après ce paragraphe du mémoire d'Edmund Head, par son intéressante localisation à la frontière des deux anciennes parties du Canada et par sa population constituée à la fois de francophones et d'anglophones, représentative des langues majoritairement parlées dans le pays.

La petite cité de Bytown, qui allait devenir Ottawa le 1er janvier 1855 en accédant au statut de ville, n'était par ailleurs pas étrangère au lobbying qui se mit en place autour d'elle : de 1836 à 1842, 25 articles avaient été publiés dans la Bytown Gazette pour faire valoir les titres de la ville. Puis, suite à l'incendie accidentel du palais législatif de Québec, le conseil municipal de Bytown avait voté en février 1854 une résolution demandant le choix d'une capitale permanente où seraient construits de nouveaux édifices parlementaires à l'épreuve du feu et, dans la même veine, avait insisté sur la pertinence du choix de Bytown, dont la population était à la fois française et anglaise (Dewar, 1989).

Le choix de la Reine fut confirmé par 64 voix contre 59 et ratifié le 10 février 1859, suite au décisif plaidoyer du leader canadien-français Georges-Etienne Cartier. Ottawa fut déclarée capitale par le British North America Act de 1867, avant même la formation de la Confédération, au contraire de Washington, Berne et Canberra, où le siège des autorités fédérales ne fut choisi qu'après l'adoption de la Constitution fédérale (Lefort, 2001:233). Mais la nomination comme capitale de la ville d'Ottawa fut à l'époque vivement critiquée dans la presse nationale en raison de son caractère rural et forestier, puisqu'elle était alors une ville de 10 000 habitants, dont toute l'économie reposait sur l'industrie du bois.

2.1 La Basse-Ville d'Ottawa avant 1970

2.1.1 Un village canadien-français

Figure 1 : Localisation de la Basse-Ville Est au sein d'Ottawa en 1966

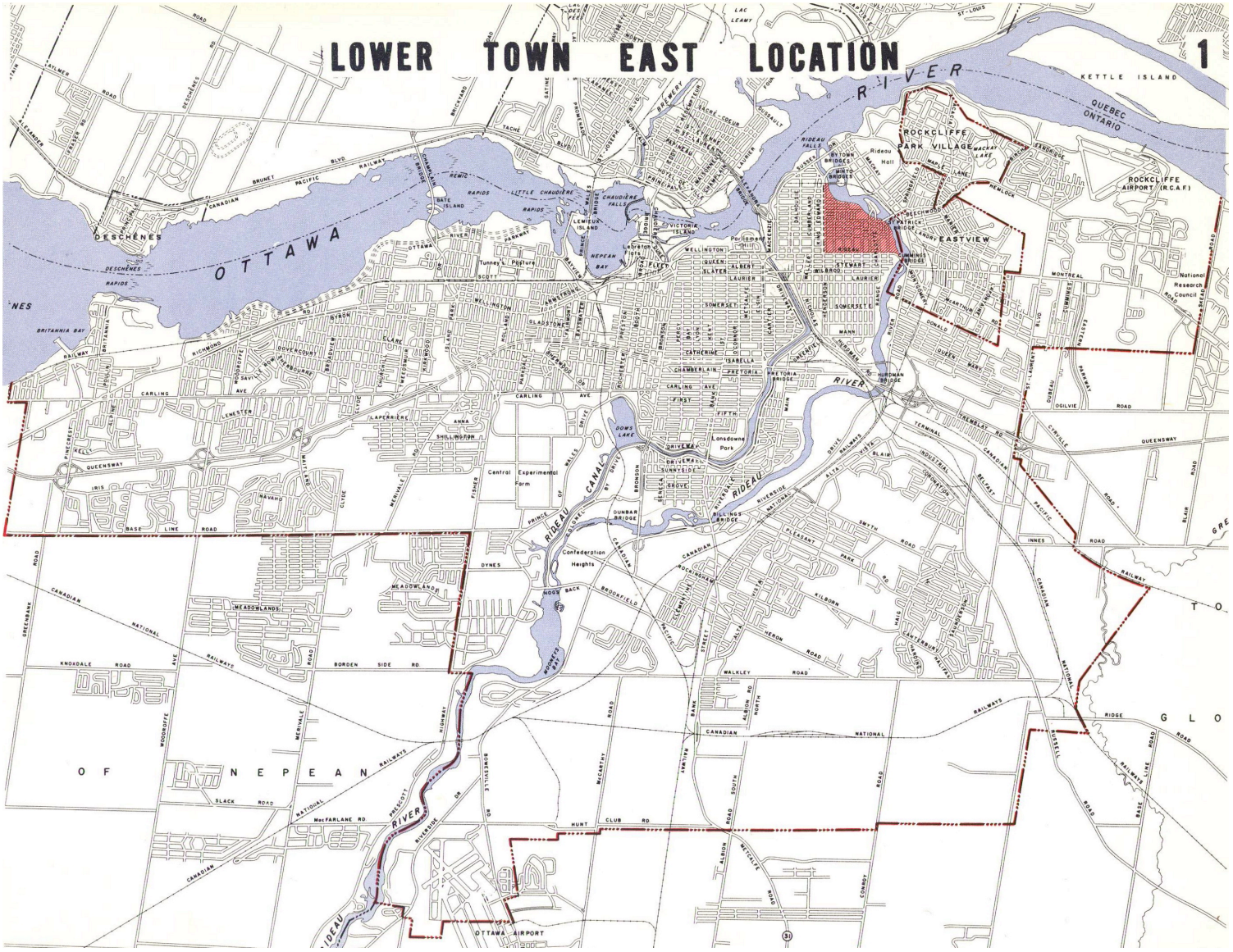

Source : Ville d'Ottawa. 1966. *The Renewal of Lower Town East*, Ville d'Ottawa : 1.

Figure 2 : Localisation de la Basse-Ville et des quartiers adjacents (photographie aérienne de 1966)

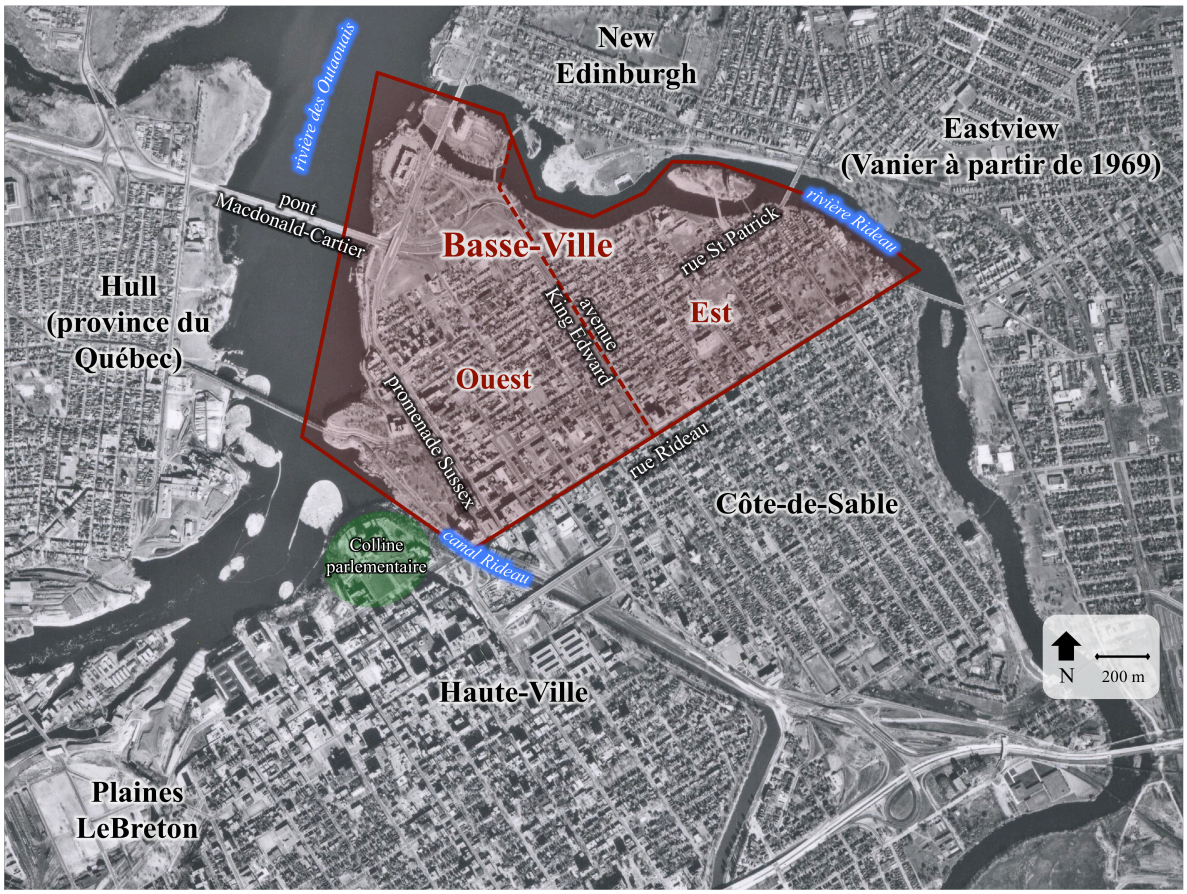

Source : Photographie aérienne A19810-38, Centre d'information géographique, statistique et gouvernementale de l'Université d'Ottawa.

Situé au cœur de cette capitale nationale du Canada, le quartier de la Basse-Ville est un des plus vieux d'Ottawa. D'abord peuplé par les ouvriers d'origine canadienne française et irlandaise œuvrant à la construction du Canal Rideau, encadrée par le Colonel By et achevée en 1832, le quartier a également accueilli des immigrants juifs au tournant du XXème siècle. La Basse-Ville a progressivement gagné en superficie, s'étendant de l'ouest, depuis le canal Rideau, vers l'est, jusqu'à la rivière Rideau. Composée de deux paroisses – celle de l'église Ste-Anne à l'est, fondée en 1873, et celle de la cathédrale Notre-Dame (depuis devenue basilique) à l'ouest, construite entre 1841 et 1865 –, la Basse-Ville constitue jusque dans les années 1970 un quartier très largement francophone dans une ville majoritairement anglophone. D'après le recensement de 1961, 93 % des 19 753 habitants de la Basse-Ville sont nés au Canada, 88 % sont catholiques, et 75 % se déclarent Canadiens français (Frenette et Gareau, à paraître). Environ 65 % des habitants sont bilingues (francophones et

anglophones), 20 % unilingues anglophones et 16 % unilingues francophones. Le quartier est assez pauvre, le salaire moyen par famille étant de moins de 5 000 $ tandis que la moyenne à Ottawa se situe alors autour de 6 230 $. De plus, 75 % des familles sont locataires.

Figure 3 : La Basse-Ville en 1968

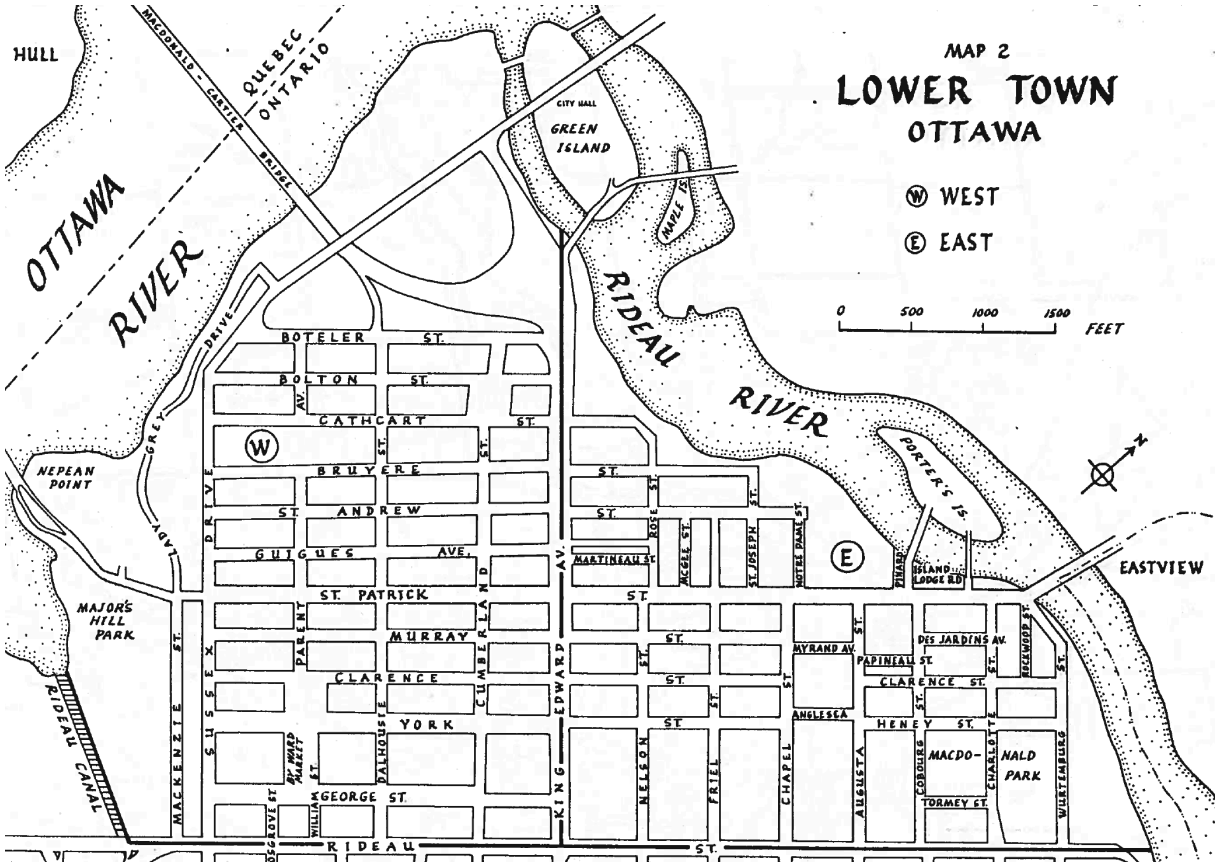

Source : Gélineau, Pierre (éd.) 1968. *L'étude de la Basse-Ville*, Centre canadien de recherches en anthropologie, Université Saint-Paul : 146.

Si l'on considère seulement l'ouest de la Basse-Ville, correspondant à la paroisse Notre-Dame, presque 86 % des 8 500 habitants sont de langue maternelle française en 1961 (Thibeault, 2015). Le Mile historique de la promenade Sussex, à l'ouest du quartier, qui relie la Colline parlementaire à la résidence du Gouverneur général, est bordé de bâtiments massifs aux fonctions prestigieuses : entre autres celui de la Monnaie royale canadienne, de l'édifice Connaught, du premier hôpital général d'Ottawa et de la cathédrale Notre-Dame (en 1988 est venu s'ajouter le Musée des Beaux-Arts du Canada et, en 1999, l'ambassade des Etats-Unis). Le prestige de cette artère est entretenu par la Commission de la capitale nationale (CCN), société d'État du gouvernement canadien créée en 1959 pour appliquer le plan de l'architecte Jacques Gréber qui souhaitait embellir les abords du Parlement et se débarrasser des usines, des entrepôts et des voies ferrées en centre-ville (Benali et Ramirez,

2012). La CCN acquiert ainsi dans les années 1960 plusieurs propriétés le long de la promenade Sussex et dans les rues adjacentes, en vue de consolider le caractère historique du Marché By, situé dans la partie sud de la Basse-Ville Ouest (Thibeault, 2015). À l'est du quartier, au sein de la paroisse Ste-Anne, la proportion de francophones est légèrement plus faible du fait de la présence notable d'habitants d'origine irlandaise et d'origine juive : 73 % des résidents sont de langue maternelle française et 87 % se déclarent catholiques d'après le recensement de 1961 (nous reviendrons plus en détails sur les spécificités de la Basse-Ville Est à la veille de la rénovation urbaine dans notre premier article).

Ce microcosme à forte majorité francophone évolue dans une atmosphère de village au sein d'une capitale nationale anglophone : en 1961, sur les 262 206 habitants que compte Ottawa, 70 % sont unilingues anglophones, environ 25 % sont bilingues (anglais et français), et 3 % unilingues francophones. La Basse-Ville est à l'époque considérée comme le cœur francophone de la capitale. Le quartier fournit, en particulier la Basse-Ville Est, des logements à bas prix à toute une catégorie sociale de la population qui n'a pas les moyens de déménager en banlieue ou dans des quartiers centraux plus riches. Car cette période est aussi celle de l'émergence d'une nouvelle aspiration pour les citadins : la vie en banlieue. Cette suburbanisation, en plus de se nourrir de la réalisation massive d'autoroutes et d'infrastructures, implique « une transformation radicale des modes de vie, imposant un type d'existence jusqu'alors inconnu dans lequel les nouveaux produits – du pavillon de banlieue au réfrigérateur et à la climatisation, sans oublier les deux voitures par ménage et l'augmentation considérable de la consommation de pétrole » (Harvey, 2012:37).

2.1.2 L'ère des rénovations urbaines

Dans l'après-guerre, parallèlement à ce phénomène de suburbanisation, véritable mythologie contemporaine soutenue par un système usurier (Mercier, 2006) et répondant à un objectif d'absorption des surplus du capital tout en créant un nouvel idéal résidentiel, la concentration de la pauvreté urbaine dans certains quartiers du centre-ville s'amplifie. Cette concentration s'explique initialement par des processus rapides d'urbanisation[5] et d'industrialisation, associés à l'arrivée d'immigrants occupant des emplois manufacturiers et logés près des centres industriels, au cœur des villes (Hajnal, 1995). Mais, touchés par la fermeture ou le déplacement en banlieue des industries où ils travaillaient, certains ouvriers se replient au lendemain de la guerre sur des postes dans le tertiaire.

[5] Entre 1951 et 1971, le taux de croissance moyen annuel de la population urbaine canadienne était le plus élevé des pays de l'Organisation de coopération et de développement économique et, au cours de cette période, le nombre de métropolitains a presque doublé (Ray, 1976).

Les classes moyennes ayant migré vers les banlieues, ce sont les catégories les plus pauvres qui se concentrent désormais autour du centre-ville.

Suivant le modèle étatsunien, le gouvernement fédéral canadien décide de remédier au problème de la pénurie des logements modiques (Choco *et al.*, 1986) et à la concentration des logements dégradés et insalubres en finançant la rénovation urbaine de certains quartiers. Dans un contexte économique difficile, l'assurance d'une participation importante du gouvernement aux opérations de rénovation urbaine est un argument de taille pour les villes (Robert, 1972) et, jusqu'au milieu des années 1970, certaines équipes municipales font le choix de relayer cette initiative fédérale.

Entourés d'équipes d'urbanistes, les maires de Toronto, de Montréal, d'Ottawa, ou encore de Vancouver, parmi d'autres, imposent ainsi la démolition d'une partie du centre-ville considérée comme insalubre, entraînant l'éviction massive de familles à faibles revenus. Les termes de « *slum* » et de « taudis » sont alors régulièrement employés dans les documents officiels pour qualifier ces quartiers, vocabulaire dépréciatif constituant selon Martin Drouin une véritable construction sociale influençant les manières d'intervenir sur la ville (Drouin, 2012). Sur ces terrains libérés sont ensuite généralement érigés des logements en série reposant sur l'utilisation de matériaux normalisés et de processus rationalisés, assurant des économies d'échelle considérables et, de fait, la limitation de la part des coûts qui seront répercutés sur les propriétaires et locataires.

> Tout au long des années quarante et cinquante, l'initiative en matière de logement est bien dans le camp de l'État fédéral, qui voit là un des lieux importants de développement d'un nouveau marché propre à la relance économique, après y avoir décelé un élément essentiel du coût et des conditions de vie des travailleurs. Le provincial, pour une très faible part, et le municipal réagissent selon les intérêts et les pressions du moment, sans vision d'ensemble ni à moyen, ni à long terme, et avec des revirements éventuels (Choco *et al.*, 1986:135).

Au Canada, les premières opérations de rénovation urbaine donnent naissance aux quartiers de logements publics de Regent Park à Toronto, à la fin des années 1940, et des Habitations Jeanne-Mance à Montréal, à la fin des années 1950. Le projet de Regent Park, après avoir nécessité la destruction d'une partie du quartier de Cabbagetown, sert de modèle à une suite d'opérations de rénovation urbaine au Canada, avant d'être considéré comme un véritable fiasco car concentrant les populations fragilisées, les problèmes sociaux, la criminalité et le trafic de drogues, en lien notamment avec l'architecture des bâtiments, tournée vers l'intérieur et renforçant l'isolement du quartier (Veronis, 1999:14). À la fin des années 1960, la communauté noire d'Africville à Halifax et une partie de la population chinoise de Vancouver sont également expropriées dans le cadre de

rénovations urbaines et leurs maisons détruites pour favoriser le développement industriel et commercial (Bacher, 1993). Le Québec n'est pas en reste :

> *By 1965, 1,779 families in the province of Quebec had been displaced by clearance but only 796 units of subsidized housing had been completed. […] The building of Expo '67 helped reduce Griffintown from a community of four thousand persons to a few hundred. By 1968, a total of two thousand homes a year were being demolished by urban renewal in Montreal. The 305 former families of Victoriatown had their shelter costs increased by 36 % as a result of relocation. Another 109 families displaced by the Cote des Neiges district faced a 62 % increase.* (*ibid.*:219)

Ottawa applique tardivement les principes de la rénovation urbaine. Dans un premier temps, la capitale encourage le déplacement des populations les plus pauvres par l'application de normes de construction sur les maisons existantes, ce qui lui vaudra d'être érigée en véritable exemple par la Société canadienne d'hypothèque et de logements (SCHL), agent majeur du gouvernement fédéral créé par la Couronne canadienne après la Seconde Guerre mondiale pour aider financièrement le redéveloppement des municipalités canadiennes. L'un des règlements appliqué par la Ville interdisait notamment le surpeuplement excédant une personne par 100 ft² (environ 9,3 m²) (Thibeault, 2015). Entre 1952 et 1963, 1 383 logements en violation des normes de construction furent ainsi démolis à Ottawa (Bacher, 1993:223). À partir de 1959, le programme de rénovation urbaine prend progressivement le pas sur ces interventions ponctuelles et s'attaque en 1962 à une portion de la rue Preston, avant de se tourner vers d'autres quartiers de la capitale, parmi lesquels la Basse-Ville Est. Le programme est alors dirigé par Peter G. Burns, responsable à Ottawa de l'application des normes et des projets de redéveloppement (autre nom de la rénovation urbaine), alors qu'il est en congé de son poste à la SCHL.

Le patrimoine, encore pris dans son « corset conceptuel » (Drouin, 2012:23), ne fait pas partie à l'époque des arguments invoqués pour défendre les quartiers touchés par la rénovation. La notion n'est alors associée qu'aux bâtiments historiques dont les caractéristiques sont considérées comme exceptionnelles, dotés d'une histoire et d'une architecture remarquables. Exclus de l'accès au statut patrimonial, car « trop jeunes pour être qualifiés d'historiques, mais ayant dépassé un cycle de vie capable d'en permettre une mise aux normes » (*ibid.*:23), les « taudis » sont donc passés au crible des aménageurs et des statisticiens municipaux : il s'agit d'évaluer leur vétusté, de les raser, et de reconstruire à neuf afin de remédier aux problèmes associés aux conditions de vie des catégories populaires par la réalisation de logements sociaux de qualité et d'adapter le centre-ville à la voiture par l'élargissement des rues et la distinction des fonctions industrielles, commerciales et résidentielles.

Alors qu'aux États-Unis les méthodes de l'urbaniste Robert Moses, admirateur d'Haussmann, sont largement remises en cause dès le début des années 1960, notamment grâce au succès des travaux de Jane Jacobs, au Canada ce n'est qu'à la fin des années 1960 qu'une série de rapports, et en particulier celui du ministre Paul Hellyer en 1969, marque la première véritable remise en cause de l'efficacité des rénovations urbaines et l'esquisse d'un changement d'approche, malgré les mises en garde étatsuniennes. Même si le phénomène de paupérisation et de ghettoïsation des centres-villes canadiens est sans commune mesure avec celui qui affecte certaines villes des États-Unis, les décideurs n'en ont pas moins calqué leurs politiques sur leur voisin, avec des conséquences désastreuses : à la fin des années 1960, on constate ainsi que les programmes de rénovation urbaine contribuent globalement à aggraver la pauvreté urbaine par des offres de logement inadaptées, la construction d'autoroutes tranchant le cœur des quartiers, la perturbation des réseaux d'entraide sociale et le déplacement de populations parmi les plus fragiles (Hajnal, 1995).

À la veille de la rénovation urbaine de sa partie est, la Basse-Ville a déjà connu des bouleversements majeurs, depuis les démolitions liées à l'application des normes de salubrité jusqu'à la construction du pont interprovincial Macdonald-Cartier, inaugurée en 1965. En plus d'avoir entrainé la disparition de rues entières au nord du quartier – quatre rues de la Basse-Ville Ouest (McTaggart, Redpath, Baird et Earnscliffe) avaient été détruites au début des années 1960 pour permettre de réaliser les approches du nouveau pont interprovincial – l'accès au pont depuis l'Ontario a également nécessité la transformation dans les années 1960 de l'artère King Edward, au centre du quartier : d'une avenue comprenant un large terre-plein central planté d'arbres, espace de sociabilité majeur pour les deux Basse-Ville, King Edward est transformée en un boulevard à six voies, enracinant un peu plus le clivage socioéconomique existant entre les deux paroisses[6].

[6] En 1986 était d'ailleurs créé le groupe King Edward Avenue Task Force, une organisation communautaire qui exigeait et exige encore aujourd'hui la réduction du nombre de voies, du trafic, du bruit et de la pollution, ainsi que l'interdiction du passage des camions en plein centre-ville d'Ottawa afin d'améliorer la qualité de vie des résidents.

Figure 4 : L'avenue King Edward au niveau de la rue Guigues, circa 1950 et en 2013

Source : http://www.pastottawa.com/fr/tag/avenue-king-edward/693/page/2/, consulté le 20 janvier 2016.

Figure 5 : L'avenue King Edward au niveau de la rue Rideau, circa 1950 et en 2013

Source : http://www.pastottawa.com/fr/tag/avenue-king-edward/693/page/2/, consulté le 20 janvier 2016.

Figure 6 : Comparaison entre la coupe transversale originelle et actuelle de l'avenue King Edward

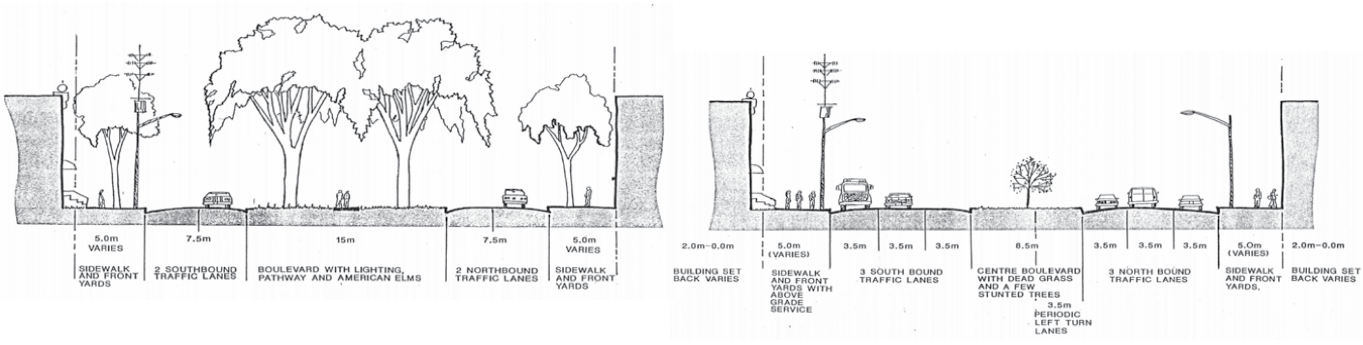

Source : Ecology Ottawa. 2007. Prospectus « *How the City of Ottawa failed King Edward Avenue* », août : 6.

Figure 7 : La Basse-Ville en 1951. Au centre, plantée d'arbres, l'avenue King Edward

Source : Photographie aérienne A13142-362, Centre d'information géographique, statistique et gouvernementale de l'Université d'Ottawa.

Figure 8 : La Basse-Ville en 1966, à la veille de la rénovation urbaine

Source : Photographie aérienne A19810-38, Centre d'information géographique, statistique et gouvernementale de l'Université d'Ottawa.

2.2 La Basse-Ville aujourd'hui

Figure 9 : Carte de la Basse-Ville en 2010 – en rouge, les lots expropriés dans le cadre de la rénovation urbaine, dessinant l'ancien tracé des rues

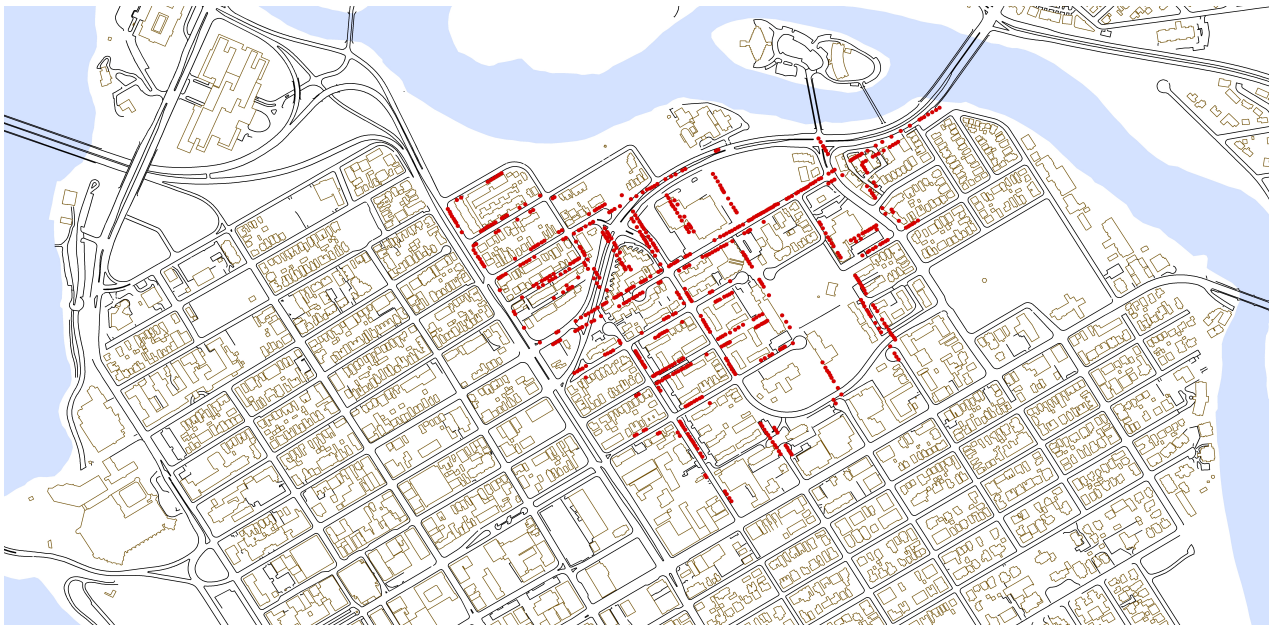

Source : ArcGIS et « *Expropriation deeds* », Ottawa, 1967-1979, Archives de la Ville d'Ottawa.

Figure 10 : Photographie aérienne de la Basse-Ville en 2012

Source : Auteure.

2.2.1 Un développement inégal à l'est et à l'ouest du quartier

> *When Ottawa became the national capital, Lower Town continued to develop in its own way, almost independently of the government town. Civil servants chose to live in Centretown [Haute-Ville] or Sandy Hill [Côte-de-Sable], and the working people remained here. The civil servants' avoidance of the area lasted until the present decade, when the new Lester B. Pearson Building brought members of the Foreign Service into the area. Recent years have also seen many other changes. The improvement of Sussex Drive and the building of the MacDonald-Cartier Bridge eradicated the northern edge of Lower Town, and the new Lower Town East redevelopment project did much the same to the area east of King Edward Avenue. The heart of Lower Town has remained physically intact, but has seen a massive 'gentrification' as professionals and civil servants found the historic area attractive and moved into the neighbourhood they once shunned. The new face of Lower Town is particularly visible in the By Ward Market area, where the preponderance of kitchenware shops, chic restaurants, and wine bars tell the story. The 'natives' of Lower Town, great-grandchildren of the nineteenth century pioneers, mostly lower income and French-speaking, still form the majority, but one can only wonder for how long* (Kalman et Roaf, 1983:26-27).

Ce portrait de la Basse-Ville dans les années 1980 se concentre principalement sur la partie ouest du quartier et en particulier sur le Marché By, au sud de la zone. Le travail de maîtrise de Rosalie Thibeault, portant sur la communauté francophone actuelle de la Basse-Ville Ouest, fournit une étude détaillée des différents recensements et de plusieurs ouvrages, confirmant la gentrification du quartier.

Cette gentrification de la Basse-Ville Ouest est en partie la conséquence de politiques valorisant les qualités esthétiques et historiques du quartier. Tirant les leçons de l'échec de la rénovation urbaine de la Basse-Ville Est, la Ville d'Ottawa fait en effet de la Basse-Ville Ouest le premier quartier de la ville à bénéficier du Programme fédéral d'amélioration de quartier (PAQ) de 1975 à 1976. Le Programme d'aide à la remise en état des logements (PAREL) prend le relais jusqu'en 1985 (Thibeault, 2015:13). Ces initiatives, en encourageant les habitants à s'investir dans les stratégies de planification de leur quartier et en facilitant l'accès aux prêts pour les propriétaires souhaitant restaurer et améliorer leur logement, assurent l'entretien des vieux bâtiments. En février 1976, cet ensemble de mesures est complété par l'application d'un zonage « résidentiel patrimonial », le tout premier d'Ottawa, limitant la hauteur des nouveaux bâtiments et incitant les habitants à améliorer leurs habitations. Par la comparaison des études municipales concernant l'état des logements, Thibeault (*ibid.*) constate ainsi qu'entre 1974 et 1981 les logements « en bon état » sont passés de 43 % à près de 97 % dans cette partie de la Basse-Ville.

Figure 11 : Les districts de conservation du patrimoine du centre-ville d'Ottawa

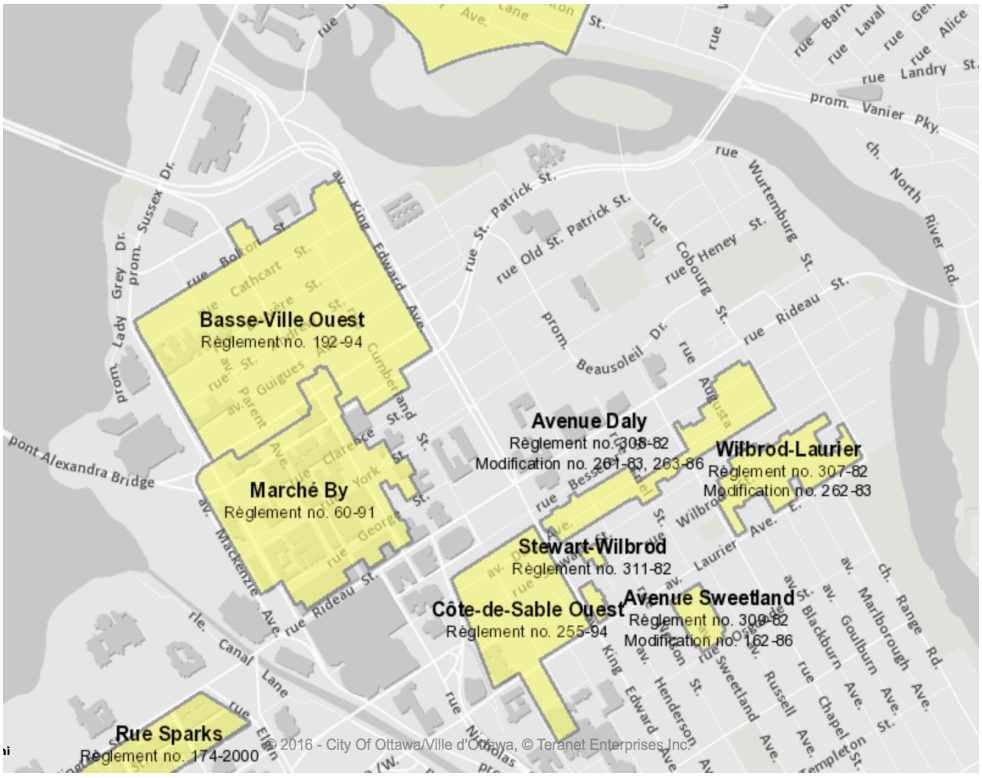

Source : Ville d'Ottawa, http://maps.ottawa.ca/geoottawa/, consulté le 10 février 2016.

En 1991, la partie sud du quartier, qui entoure le Marché By, devient un district de conservation du patrimoine et est protégé en conséquence par la Loi sur le patrimoine de l'Ontario. Caractérisé par ses bâtiments de faible hauteur, ce secteur du « Marché », comme on l'appelle couramment, est très prisé des touristes : s'y concentrent boutiques, restaurants, bars et galeries privés d'art. Au nord du Marché By, la zone restreinte désormais appelée la Basse-Ville Ouest par les plans de développement municipaux est désignée à son tour en 1994 comme district de conservation du patrimoine.

Cette valorisation du stock immobilier et le nouvel attrait pour la vie en centre-ville ont amené dans le quartier une population bien différente de celle des années 1960. On note en particulier une considérable diminution du nombre d'habitants de langue maternelle française, qui ne représentent plus que 21 % de la population du quartier en 2011, contre 86 % en 1961 (Thibeault, 2015). En 1961, seuls 3 % de la population de la Basse-Ville Ouest de 15 ans et plus avait une scolarité postsecondaire, un pourcentage semblable à celui de l'ensemble de la ville. En 2011, ce pourcentage est désormais de 72 % dans la Basse-Ville Ouest contre près de 64 % à Ottawa. Le revenu moyen des habitants du quartier n'a toutefois pas rattrapé celui à l'échelle de la ville, même si l'écart s'est résorbé, passant de 29 % à 17 % (le revenu moyen dans la Basse-Ville Ouest est passé de 8 820 $ en

1961 à 80 321 $ en 2011 tandis qu'il passait de 12 412 $ à 96 815 $ pour Ottawa). Thibeault explique cet écart persistant par la présence d'étudiants et de jeunes professionnels, qui trouvent encore dans le quartier des logements à la taille et au loyer raisonnables.

La Basse-Ville Est n'a pas connu le même développement. Sur la carte des districts de conservation du patrimoine, on constate d'ailleurs que le quartier, entouré par les zones protégées par la Loi sur le patrimoine de l'Ontario, en est exclu. Comme à l'ouest, le quartier a considérablement changé : la Basse-Ville Est compte aujourd'hui plusieurs logements pour personnes âgées : entre autres, un centre de soins de longue durée, le Foyer Garry J. Armstrong, accueillent 180 personnes, et un immeuble de logements individuels pour personnes âgées, sur la rue Charlotte, accueille 216 personnes. S'y concentrent aussi près de 1 300 unités de logements sociaux, représentant environ 5 % du parc total de logements sociaux d'Ottawa – on trouve les coopératives d'habitations Beausoleil, Brébeuf et De LaSalle, et les logements sociaux gérés par le Logement communautaire Ottawa (LCO), notamment sur les rues Murray, Friel et Wurtemburg. Plusieurs centres d'hébergement temporaires ou supervisés pour sans-abris sont par ailleurs installés sur la marge ouest du quartier.

Figure 12 : Carte des logements sociaux, coopératives d'habitation et hébergements de sans-abris dans la Basse-Ville Est

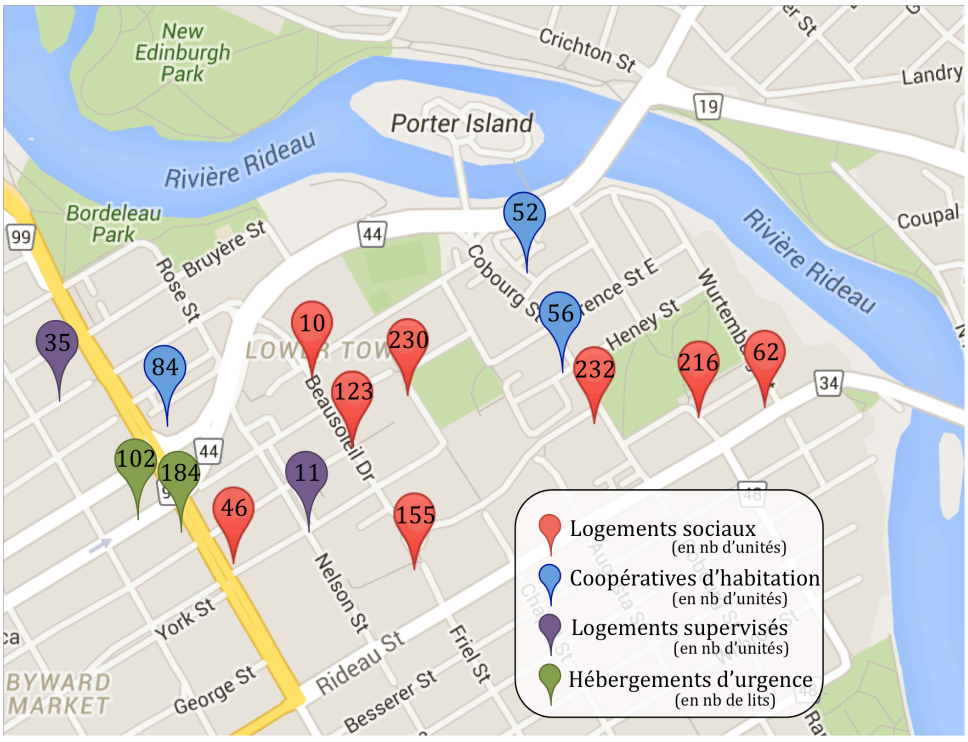

Sources : http://shepherdsofgoodhope.com/about-us/history/ et http://www.chfcanada.coop/fra/pages2007/about_3a.asp?Prov=ON&Region=ON1, consultés le 10 janvier 2016.

Luisa Veronis et Philippe Couton relèvent les conséquences de la présence importante de logements subventionnés dans le quartier : à partir des années 1980, de nombreux nouveaux arrivants s'installent dans la Basse-Ville, notamment des familles de réfugiés Somaliens (Monette 1998 ; Gaudet et Bouchard 2004). Les décennies suivantes voient cette population immigrante se diversifier avec des personnes majoritairement francophones et appartenant aux minorités visibles, originaires notamment d'Afrique de l'Est, du Moyen-Orient, du Maroc et de l'Afghanistan –, dont une majorité de minorités visibles et de francophones (Veronis et Couton, à paraître).

S'installent ainsi dans le quartier des immigrants très éduqués, en famille ou seuls, mais disposant de revenus relativement inférieurs à la moyenne car rencontrant des difficultés dans leur insertion sur le marché du travail. Certains occupent des logements subventionnés, d'autres sont itinérants. On constate donc une forte diversification ethnoculturelle et socioéconomique, à laquelle s'est modulée l'offre de ressources communautaires. Le quartier dispose en effet de deux centres communautaires dont les services se sont adaptés progressivement à une population plus diversifiée – le Patro, fondé en 1957 afin de proposer des activités aux jeunes et aux familles francophones, et le Centre de ressources communautaires de la Basse-Ville, créé en 1970 en lien avec la rénovation urbaine pour accompagner la communauté francophone touchée par le projet –, des commerces multiethniques et une banque alimentaire. Dans le quartier, on note ainsi une concentration de groupes marginalisées comme les itinérants et les sans-abris et celle d'immigrants francophones qui, quoique généralement plus diplômés que les francophones de la Basse-Ville, sont moins bien intégrés et considérés (*ibid.*).

2.2.2 Portrait démographique de la Basse-Ville

Pour mieux saisir la nature et l'ampleur des différences entre la Basse-Ville Ouest et la Basse-Ville Est, nous avons comparé les données de quatre secteurs de recensements qui couvrent approximativement la zone. Sur la carte ci-dessous, les secteurs de recensement n°1 (5050055 pour Statistiques Canada) et n°3 (5050054) correspondent à la Basse-Ville Ouest. Les secteurs de recensement n°2 (5050056) et n°4 (5050053) correspondent à la Basse-Ville Est. Nous avons choisi d'utiliser le recensement de 2006, plus complet que celui de 2011.

Figure 13 : Carte des quatre secteurs de recensements composant la majeure partie de la Basse-Ville

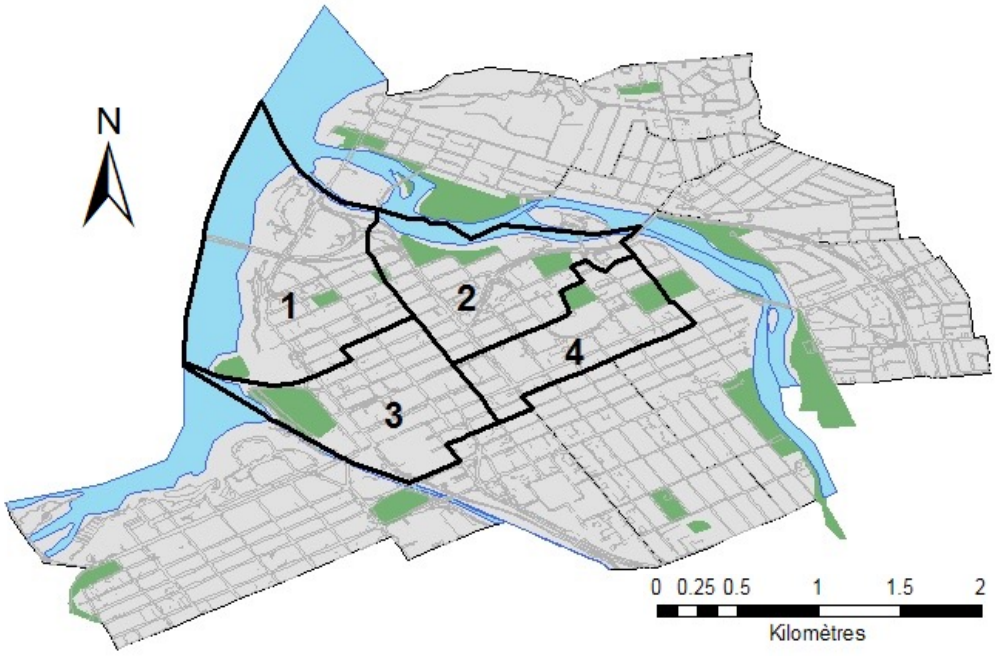

Source : ArcGIS, 2010.

Entre 2001 et 2006, la population de la Basse-Ville Est diminue, tandis que celle de la Basse-Ville Ouest augmente presque trois fois plus vite que la population d'Ottawa, en lien avec la réalisation de plusieurs tours de logements multifamiliaux haut de gamme au nord et au sud du quartier (Thibeault, 2015). Le taux de chômage, le pourcentage de faible revenu après impôt, d'individus sans aucun diplôme, et celui de familles monoparentales sont particulièrement inquiétants dans la Basse-Ville Est, bien que le nombre de diplômés de niveau universitaire soit plus important qu'à l'échelle de la ville. Immigrants et minorités visibles se concentrent à l'est : on relève notamment la présence importante de populations noires. À l'ouest, on trouve environ moitié moins de population des minorités visibles qu'à l'échelle de la ville.

Tableau 1 : Portrait de la population de la Basse-Ville Est et Ouest en 2006

Caractéristiques de la population		**Basse-Ville E.** (secteurs 2 et 4)	**Basse-Ville O.** (secteurs 1 et 3)	**Basse-Ville** (tous les secteurs)	**Ottawa**
Nb. d'hab. en 2006		6 920	4 457	11 377	812 129
Variation de la pop. entre 2001 et 2006 (en %)		-2,4	12,8	5,2	4,9
Densité (en hab./km2)		7 612	3 888	5 750	292
Âge médian de la pop.		34,6	43,3	39	38,4
Taux de chômage		7,85	2,15	5	5,9
Aucun certificat, diplôme ou grade (en % de la pop. totale de 15 ans et plus)		19,8	7,6	13,7	15,4
Certificat, diplôme ou grade universitaire (en % de la pop. totale de 15 ans et plus)		35	49,4	42,35	32,4
Revenu médian après impôt en 2005 (en CAD, pour la pop. de 15 ans et plus		19 877	28 868	24 373	28 945
Faible revenu après impôt (en % de toutes les personnes dans les ménages privés)		34,9	21,5	28,2	12,3
Familles monoparentales (en % du nb. total de familles de recensement)		28,2	5,6	16,9	16
Immigrants (en % de la pop. tot.)		25	16,6	20,8	22,3
avant 1991	(en % du nb. total d'immigrants)	33,5	58,4	45,9	53,9
1991-2000		38,9	19,2	29,1	29,5
2001-2006		27,9	21,6	24,8	16,6
Pop. des minorités visibles (en % de la pop. tot.)		28,5	12,2	20,4	20,1
Noir	(en % du nb. total des minorités visibles)	50,4	25	37,7	24,2
Asiatique		36,8	50	43,4	52,3
Latino-Américain		7,6	5,4	6,5	5
Arabe		2,9	9,8	6,4	15

Pour revenir à la question de la langue, environ 32 % des habitants de la Basse-Ville sont de langue maternelle française en 2006, soit plus du double de la moyenne ottavienne. Toutefois, on note des variations entre la Basse-Ville Est et la Basse-Ville Ouest, la première étant légèrement plus francophone que la seconde. Parmi d'autres chiffres témoignant de cette différence, près de 27 % des habitants de la Basse-Ville Est parlent le plus souvent le français à la maison, contre 24 % dans la Basse-Ville Ouest. À l'est, la présence des langues non officielles est également bien plus notable qu'à l'ouest, avec respectivement 13,5 % et 4,5 % des habitants dont la langue le plus souvent parlée à la maison est une langue non officielle, combinée ou non à l'anglais ou au français.

Tableau 2 : Les langues dans la Basse-Ville Est et Ouest en 2006

Langues, en % de la pop. totale		**Basse-Ville E.** (secteurs 2 et 4)	**Basse-Ville O.** (secteurs 1 et 3)	**Basse-Ville** (tous les secteurs)	**Ottawa**
Langue maternelle	Anglais seulement	41,5	54,6	48,1	62,7
	Français seulement	33,6	29,6	31,6	15
	Anglais et français	1,7	1,3	1,5	0,9
	Autre(s) langue(s)	23	14,6	18,8	21,6
Langue(s) le plus souvent parlée(s) à la maison	Anglais	55,7	69,4	62,6	75,7
	Français	28,6	24,1	26,4	10,6
	Langue non officielle	10,5	4	7,3	11,1
	Anglais et français	1,8	1,9	1,9	0,8
	A. et langue non officielle	2,6	0,5	1,6	1,5
	F. et langue non officielle	0,4	0	0,2	0,1
Connaissance des langues officielles	Anglais seulement	41,8	39	40,4	60
	Français seulement	7,8	5,3	6,6	1,6
	Anglais et français	49,5	55,6	52,6	37,2
	Ni anglais ni français	0,7	0	0,4	1,3

On note également une mobilité plus importante des résidents du quartier dans son ensemble par rapport à la moyenne à l'échelle de la ville, puisque seuls 39 % des répondants habitaient à la même adresse cinq ans auparavant, contre près de 57 % pour Ottawa.

Tableau 3 : Mobilité dans la Basse-Ville Est et Ouest en 2006

Habitait à la même adresse		**Basse-Ville E.** (secteurs 2 et 4)	**Basse-Ville O.** (secteurs 1 et 3)	**Basse-Ville** (tous les secteurs)	**Ottawa**
1 an auparavant	(en % de la pop. totale de 5 ans et plus)	77,2	70,3	73,8	85,7
5 ans auparavant	(en % de la pop. totale de 1 an et plus)	42,7	35,3	39	56,8

Enfin, près de 48 % des logements privés occupés dans la Basse-Ville Est sont des immeubles de cinq étages, qui ne représentent que 19 % du stock de logement à Ottawa. Par ailleurs, 78 % des logements du quartier sont habités par des locataires, contre 69 % pour la Basse-Ville Ouest. Des pourcentages élevés comparativement à la moyenne de la ville, qui se situe sous la barre des 35 %. Une proportion non négligeable (13 %) des logements de la Basse-Ville ont également besoin de réparations majeures d'après le recensement, soit deux fois plus qu'à l'échelle d'Ottawa.

Le parc immobilier de la Basse-Ville Est est par ailleurs plus vieux que celui de la Basse-Ville Ouest, puisque près de 80 % des logements ont été construits avant 1986, contre 67 % pour la Basse-

Ville Ouest, ce qui est en partie expliqué par le nombre de démolitions et de constructions ayant eu lieu au cours de la rénovation urbaine, majoritairement de grandes barres d'immeubles et de maisons en rangée – 19,5 % des logements de la Basse-Ville Est font d'ailleurs partie de cette dernière catégorie.

Tableau 4 : Les caractéristiques des logements de la Basse-Ville Est et Ouest en 2006

Logements privés occupés		**Basse-Ville E.** (secteurs 2 et 4)	**Basse-Ville O.** (secteurs 1 et 3)	**Basse-Ville** (tous les secteurs)	**Ottawa**
	Nombre total de logements	3 715	2 235	5 950	321 100
(en % du nombre total de logements privés occupés)	Immeuble de 5 étages ou plus	48,3	39,1	43,7	19
	Immeuble de moins de 5 étages	24	40,6	32,3	10,6
	Duplex	2,3	4,4	3,4	2
	Maison en rangée	19,5	4,4	12	19,2
	Maison jumelée	3,8	7,9	5,9	5,6
	Maison individuelle	1,5	3	2,3	43,3
	Loués	78	69	73,5	34
	Possédés	22	31	26,5	66
	Construits avant 1986	79,1	67,3	73,2	67,4
	Construits entre 1986 et 2006	20,7	32,7	26,7	32,6
	Besoin de réparations majeures	13,4	12,2	12,8	6,3
	Plus d'une personne/pièce	2	0,7	1,4	1,3

C'est dans ce contexte très particulier, associant un parc immobilier fragilisé à des transformations sociales majeures, que l'Association communautaire de la Basse-Ville, créée dans les années 1970, s'est dotée en 2011 d'un comité chargé des questions patrimoniales, immédiatement après avoir vu rejetée sa demande de désignation patrimoniale pour cinq maisons au nord de la Basse-Ville Est, depuis démolies pour laisser place à un immeuble de condominiums de luxe[7]. Désireux de préserver leur cadre de vie et la mémoire dont il est porteur, les membres du comité ont depuis multiplié les revendications, portant même l'un des cas devant la Cour des affaires municipales de l'Ontario (CAMO). Ce sont à la fois ces différentes revendications patrimoniales, notamment la toute première lutte de ce qui deviendra le comité chargé du patrimoine de l'Association communautaire de la Basse-Ville, ainsi que la mémoire du lieu, tantôt sous-jacente tantôt utilisée explicitement dans ces revendications, qui constituent les clés de lecture et l'objet de notre thèse.

[7] Nos articles n° 2 et n° 3 portent sur différents aspects de ce conflit en particulier.

3. Deux clés de lecture

3.1 La mémoire du lieu

La mémoire crée un lien subjectif entre le présent et le passé d'un individu par la mise en scène de souvenirs et leur mobilisation dans une situation actuelle (Hartog, 2003). Contrairement à l'histoire qui est « une délimitation du passé vécu » (Nora, 1984:xviii), la mémoire participe de l'identité narrative des individus et des groupes humains, elle est « un lien vécu au présent éternel » (Ricœur, 2000:524). Ce lien existe à l'échelle de l'individu et des groupes. Pour Maurice Halbwachs, « l'individu se souvient en se plaçant au point de vue du groupe, et […] la mémoire du groupe se réalise et se manifeste dans les mémoires individuelles » (Halbwachs, 1950:7). Toute mémoire individuelle est donc reliée à un ensemble d'images et de textes communs, à une mémoire collective qui « s'inscrit en nous » (Bourdin, 1984:38). L'une des conditions de la formation de la mémoire collective est la communication entre individus : la mémoire est donc une création éminemment sociale (Middleton et Edwards, 1990).

Le travail de remémoration est souvent aidé par un ensemble de supports capables de nous « rafraîchir la mémoire », l'accès à un souvenir étant déclenché dans le présent : quelqu'un qui nous interroge sur notre passé, une rue où l'on a joué enfant que l'on parcourt, un livre de photographies ou un journal intime que l'on feuillette, une chanson, un récit… ou une simple madeleine. Plus nous avons « d'aide-mémoires » à notre disposition, plus il est facile de se souvenir et parfois de voir ressurgir ce que l'on croyait avoir oublié.

L'espace où se déroulent nos vies est l'un de ces outils. Chaque rue, chaque édifice, chaque paysage s'érige à l'occasion en lieu de mémoire. Cette réactualisation de souvenirs peut être volontaire ou non, selon que l'on cherche à ranimer intentionnellement le passé dans un effort de remémoration ou qu'une situation extérieure provoque une réminiscence inattendue (Ricœur, 2000).

> Ces lieux de mémoire fonctionnent principalement à la façon des *reminders*, des indices de rappel, offrant tour à tour un appui à la mémoire défaillante, une lutte dans la lutte contre l'oubli, voire une suppléance muette de la mémoire morte. Les lieux « demeurent » comme des inscriptions, des monuments, potentiellement des documents, alors que les souvenirs transmis par la seule voix orale volent comme le font les paroles (*ibid.*:49).

Les lieux permettent ainsi de se souvenir et fournissent des indices dans le présent à notre mémoire du passé. Mais ils sont aussi des éléments centraux du passé dont nous nous souvenons et « ce n'est pas par mégarde que nous disons que ce qui est advenu a eu lieu » (*ibid.*:49), car nos souvenirs s'ancrent dans des lieux du passé, ils y « prennent place » en recréant le contexte spatial de

l'événement remémoré. Ainsi, lieux de mémoire et mémoire des lieux s'alimentent mutuellement. Pour Maurice Halbwachs :

> Il n'est point de mémoire collective qui ne se déroule dans un cadre spatial. Or, l'espace est une réalité qui dure : nos impressions se chassent l'une l'autre, rien ne demeure dans notre esprit, et l'on ne comprendrait pas que nous puissions ressaisir le passé s'il ne se conservait pas en effet par le milieu matériel qui nous entoure (Halbwachs, 1950:93).

Jean-Luc Piveteau affirme même que l'existence de liens entre mémoire et lieu constitue une condition nécessaire à leur stabilisation et à leur maintien. Selon lui, l'espace a besoin, pour devenir territoire, de la mémoire d'un individu ou d'un groupe et, réciproquement, la mémoire doit prendre corps dans un espace si elle veut se maintenir (Piveteau, 1995:114). Vincent Veschambre abonde dans ce sens et considère qu'« une mise en mémoire réussie suppose un ancrage dans l'espace et la production d'un lieu de mémoire. En d'autres termes, « un ancrage dans l'espace semble être la condition d'un ancrage dans le temps » (Veschambre, 2008:285).

L'importance conjointe du territoire dans le processus mémoriel et de la mémoire dans l'édification du territoire est justifiée par leur capacité à renforcer tous deux un sentiment de stabilité et de permanence, nécessaire à la formation et à l'entretien des identités. Si la mémoire s'appuie sur la matérialité de notre existence, c'est que celle-ci semble en effet « ralentir » le temps (Claval, 1978). L'espace constitue un référent rassurant qui permet à la fois de nous souvenir du passé, de nous ancrer dans le présent, et de nous projeter dans le futur : si tel lieu était là avant moi, je peux espérer qu'il le soit après. Pour Halbwachs, c'est d'ailleurs « l'image seule de l'espace qui, en raison de sa stabilité, nous donne l'illusion de ne point changer à travers le temps et de retrouver le passé dans le présent » (Halbwachs, 1950:104-105). L'attachement à un territoire est ainsi entretenu par cette illusion d'immobile pérennité, la mémoire ayant entre autres « pour fonction d'inscrire les moments de l'existence dans une continuité. Continuité de l'espace, continuité du temps, continuité du regard qui rassemble et homogénéise les contenus sensibles et incorpore les événements qui s'y retrouvent » (Sabourin, 1997:139). Dit autrement, la mémoire du territoire et inscrite dans le territoire assure le maintien de soi à travers le temps (Ricœur, 2000) et est donc l'un des supports essentiels et irréductibles de notre identité.

En effet, « mémoire et identité se compénètrent. Indissociables, elles se renforcent mutuellement. Depuis le moment de leur émergence jusqu'à leur inéluctable dissolution. Il n'y a pas de quête identitaire sans mémoire et, inversement, la quête mémorielle est toujours accompagnée d'un sentiment d'identité, au moins individuelle » (Deng, 2014). Individus et groupes vont ainsi puiser dans les lieux d'ancrage de leur mémoire des éléments permettant de renforcer un sentiment d'appartenance à un territoire et de légitimer leurs revendications (Tizon, 1996). Or, nous l'avons vu,

le territoire n'existerait pas s'il n'était pas soutenu par la mémoire, pas plus que n'existeraient les notions d'identité et de communauté car, sans mémoire, « *there can be no self, no identity […], groups could not distinguish themselves one from another […] nor would they know whether or how to negotiate, fight, or cooperate with each other* » (Climo et Clatell, 2002:1). La mémoire inscrite dans un lieu nourrit les représentations collectives des groupes et, en cela, leur identité territoriale :

> Les représentations collectives comportent une assise spatiale dans la mesure où le groupe culturel projette sur les lieux des valeurs affectives et identitaires, leur assignant par le fait même une symbolique qui ancre l'identité du groupe dans le territoire. Ces lieux investis de valeurs deviennent des référents identitaires, des hauts lieux, puisqu'en eux se concentre une charge émotive qui transcende le lieu et qui interpelle et nourrit l'identité territoriale (Rioux-Hébert, 2005).

Cette mémoire collective constitue également un support privilégié à la mobilisation des groupes pour leur territoire. Ces mobilisations autour du lieu sont en effet portées par un attachement territorial entretenu par la mémoire et celle-ci justifie la résistance des communautés au changement de leur cadre spatial – ayant établi des rapports de durée plus ou moins longue avec leur contexte matériel, elles résistent à la destruction de leurs maisons, de leurs rues, de leurs villes et, ce faisant, défendent toute une organisation sociale dont la matérialité assure la stabilité :

> Si, entre les maisons, les rues, et les groupes de leurs habitants, il n'y avait qu'une relation tout accidentelle et de courte durée, les hommes pourraient détruire leurs maisons, leur quartier, leur ville, en reconstruire, sur le même emplacement, une autre, suivant un plan différent ; mais si les pierres se laissent transporter, il n'est pas aussi facile de modifier les rapports qui se sont établis entre les pierres et les hommes. […] Les pierres et les matériaux ne vous résisteront pas. Mais les groupes résisteront, et, en eux, c'est à la résistance même sinon des pierres, du moins de leurs arrangements anciens que vous vous heurterez (Halbwachs, 1950:87-88).

Depuis la fin du XIXe siècle, ces actions de résistances locales de communautés organisées autour de leur territoire se sont multipliées. Certains voient dans ces luttes l'expression d'« une quête majeure des solidarités primaires nécessaires à la vie en société », considérant que ce sont « les fondements mêmes de l'"être-ensemble" qui se trouvent en question » dans nos sociétés modernes axées sur l'individu (Beaudry et Dionne, 1996:553).

À leur tour, les mobilisations territoriales vont s'inscrire dans la mémoire des communautés, permettant le développement ou le redéveloppement d'un attachement territorial (Castells, 1997:80) : en effet, ce ne sont pas seulement les acquis directs de ces luttes qui permettent de renforcer l'identification du groupe au territoire, mais également le souvenir de cette lutte. L'existence de la mobilisation « a produit du sens, pas seulement pour ses participants mais pour la communauté dans son ensemble, et pas seulement pendant sa durée de vie (généralement brève) mais aussi dans la mémoire collective locale » (*ibid.*:80). Ainsi, les communautés locales, « édifiées par l'action

collective et préservées par la mémoire collective, constituent […] assurément des sources spécifiques d'identité » (*ibid.*:85).

Quand ces résistances locales territoriales, portées par la mémoire du lieu, n'aboutissent pas, les communautés touchées voient leur capacité d'ancrage mises en danger. La destruction d'une partie du territoire et, avec lui, d'une mémoire vivante, inscrite avec une certaine stabilité dans le lieu, endommage la capacité du groupe à entretenir son identité et à se mobiliser à nouveau. Pour se protéger de l'immobilisme auquel l'absence de mémoire ancrée dans un référent stable condamnerait les groupes, ceux-ci entreprennent alors de documenter le traumatisme qu'ils viennent de subir, afin d'inscrire dans des traces « indépendantes » leurs souvenirs du lieu et, ce faisant, leur identité territoriale. Pierre Nora a ainsi constaté que la collecte de traces du passé succédait souvent à des moments de rupture dans l'histoire des groupes (Nora, 1984), les épisodes de stress ou de fracture social suscitant le besoin de rassembler des souvenirs pouvant être entretenus et partagés (O'Keeffe, 2007). Les traumatismes territoriaux, à l'origine de véritables « blessures de la mémoire », pour emprunter l'expression de Ricoeur (2000:95), impliquent la volonté de conserver les dernières traces matérielles de l'existence des groupes : c'est là l'un des enjeux centraux du patrimoine.

3.2 Le patrimoine : entre normes et conflits

Étymologiquement, le patrimoine désigne les biens d'une famille transmis par héritage à des descendants et inclut « non seulement les avoirs mais aussi les dettes et les créances » (Mercier, 2011:43). Car, nous le rappelle Paul Ricœur, « l'idée de dette est inséparable de celle d'héritage. Nous sommes redevables à ceux qui nous ont précédés d'une part de ce que nous sommes » (Ricœur, 2000:108). Par extension, le patrimoine désigne également les biens d'entités dépassant l'échelle familiale : communautés, sociétés, nations possèdent et transmettent des patrimoines. Le patrimoine est ainsi intimement associé à la notion de durée : pour qu'il soit transmis, il faut qu'il dure, qu'il résiste au temps. Les héritiers de ces biens ont donc la responsabilité, s'ils souhaitent en jouir et les transmettre à leur tour, de les entretenir – l'État et les institutions locales font ainsi partie des garants de l'intégrité du patrimoine qu'ils doivent conserver au nom de l'intérêt général.

Le patrimoine relie les individus à une identité collective, qui se maintient grâce à cette transmission de biens d'une génération à l'autre : « comme le patrimoine est destiné à lier les générations et que celles-ci sont jugées selon qu'elles le font fructifier, le conservent ou le perdent, cela signifie que le patrimoine est autant un bien qui passe d'une génération à l'autre que le passage même d'un bien d'une génération à l'autre » (Mercier, 2011:44). D'ailleurs, la transmission elle-

même du bien peut justifier son érection comme patrimoine : lorsqu'un objet, même banal, nous est transmis par une personne d'importance, accompagné d'un récit mémoriel justifiant cette transmission, ce sont au fond moins les qualités de l'objet en soi que la valeur subjective que lui concède les particularités de sa transmission qui nous incite à le conserver. À l'échelle collective, le patrimoine joue ainsi le rôle de transmetteur de sens, contribuant au développement culturel des groupes, et d'espace d'échanges et de rencontres capable de renforcer le lien social (Neyret, 2004).

Mais la désignation patrimoniale ne va pas de soi : elle est le fruit d'une volonté délibérée de conserver dans le présent certains biens hérités du passé plutôt que d'autres. Le patrimoine est ainsi « *that part of the past which we select in the present for contemporary purpose, be they economic, cultural, political or social. The worth attributed to these artefacts rests less in their intrinsic merit than in a complex array of contemporary values, demands and even moralities* » (Graham *et al.*, 2000:17). Le patrimoine est ainsi ce qui, parmi ce qui nous a été transmis des générations précédentes, est considéré comme méritant d'être transmis à son tour aux générations futures (Veschambre, 2008).

Mais qui opère cette sélection ? Qui décide de ce qui mérite d'être transmis ? La désignation et la transmission d'un patrimoine constituent des enjeux presque systématiquement conflictuels et on peut affirmer, avec Laurajane Smith, qu'il n'existe « *no such thing as heritage* » (Smith, 2006:11) dans la mesure où les valeurs et les critères encadrant la désignation d'un élément patrimonial n'ont rien d'objectif et sont les reflets d'un contexte social, culturel, économique et politique : il n'existe pas de patrimoine *a priori* (Leniaud, 1992) et tout est donc susceptible de devenir patrimoine. Fruit d'une construction discursive par lequel le passé est mis en scène et sa conservation justifiée (Harvey, 2008), le patrimoine est donc avant tout le témoin d'une prise de position dans le présent, dont les conséquences matérielles sont indéniables. Au-delà de toute considération d'authenticité ou de pertinence historique, ce sont les décisions d'individus et de groupes qui, dans le présent, déterminent ce qui est ou non patrimoine.

Mais le patrimoine, en tant que marquage symbolique du pouvoir sur un territoire, est en soi porteur de dissonances (Graham et *al.*, 2000). Les géographes se sont intéressés tardivement aux enjeux conflictuels portés par le patrimoine, préférant, jusqu'à la fin des années 1990, mettre l'accent sur sa capacité fédératrice, son rôle de support identitaire, rapprochant le rôle culturel du patrimoine et du territoire dans une « parenté conceptuelle » (Di Méo, 1994b). Ainsi, pour Veschambre :

> Que l'on ait pu pendant longtemps raisonner en terme de patrimoine national était le résultat d'une construction idéologique. Cette unité et cette homogénéité patrimoniales exprimaient le rôle d'une élite, qui était en position hégémonique pour définir le patrimoine censément commun à tous. Avec l'élévation du niveau de formation et l'élargissement des classes

> moyennes sont apparus de fait de nouveaux acteurs du patrimoine et de nouvelles revendications patrimoniales, qui ont fait évoluer cette notion. Et c'est par là même l'illusion d'un corps social unifié derrière « le patrimoine » qui a volé en éclats (Veschambre, 2008:38).

Le post-nationalisme a donc contribué à la remise en question d'un discours hégémonique valorisant une identité nationale unifiée, incitant à une relecture du patrimoine comme terrain conflictuel, outil de renégociation identitaire et de lutte de pouvoir à de multiples échelles.

Patrice Melé (2005) distingue trois types de conflits lié au patrimoine : les conflits portant sur son appropriation, sur sa patrimonialisation, et ceux qui s'inscrivent au sein des espaces patrimoniaux. Les conflits d'appropriation mettent l'accent sur les divergences dans les représentations et l'appréciation des valeurs patrimoniales parmi différents groupes sociaux, plus ou moins capables de se doter d'un patrimoine. Ils permettent de se demander qui sont les bénéficiaires du patrimoine, qui s'en sert de support identitaire voire idéologique. La notion de « gentrification du patrimoine », soulignant l'appropriation par les classes supérieures du patrimoine des classes populaires, est l'un des processus à l'origine de conflits d'appropriation.

Les conflits de patrimonialisation portent, cette fois, sur le processus lui-même de désignation et d'entretien du patrimoine. Melé note la multiplication d'associations se mobilisant pour sauver des monuments abandonnés, assurer la protection de « petits patrimoines », ou dénoncer la réalisation d'une nouvelle construction dans un secteur patrimonial. Ces conflits de patrimonialisation naissent bien souvent de l'écart entre, d'une part, l'investissement identitaire et l'attachement d'ordre affectif, fondés sur une valeur d'usage de l'espace pour les citoyens, et, d'autre part, l'investissement capitaliste, fondé sur une valeur d'échange pour les développeurs (Logan et Molotch, 1987). La confrontation entre ces acteurs de la société et les gouvernements qui cherchent à faire appliquer, par des mesures contraignantes, leur politique patrimoniale, est également à l'origine de nombreuses confrontations, tout comme les positions divergentes retrouvées à différentes échelles décisionnelles : un exemple particulièrement parlant de ce type de conflit de patrimonialisation est celui du Vieux-Lyon, en France, premier quartier désigné secteur sauvegardé en 1964 grâce à la Loi Malraux, et qui était pourtant qualifié par son maire, Edouard Herriot, de « ramassis de taudis tout juste digne de l'équarisseur » puis par son successeur, Louis Pradel, de « vieilles bâtisses ». Les maires désiraient chacun, pendant leur mandat, élargir les rues et détruire plusieurs des immeubles depuis désignés comme patrimoniaux (Neyret, 2004).

Enfin, les conflits prenant place dans des espaces patrimoniaux sont des conflits d'usage – touristique, commercial, résidentiel – et de vision : Melé illustre ce dernier conflit en citant l'exemple de la mobilisation d'une partie des habitants du centre historique de Tours qui cherchaient à y limiter

les activités festives par un contrôle organisé de l'évolution du quartier patrimonial et l'établissement de règlements en accord avec la municipalité. Alain Bourdin, dans son ouvrage *Le Patrimoine réinventé* (1984), proposait pour sa part une typologie des différentes utilisations du patrimoine, qui ne sont pas nécessairement exclusives mais potentiellement conflictuelles. Il présentait entre autres l'utilisation culturelle du patrimoine comme consistant à y trouver le support d'une identité, tandis que l'utilisation ostentatoire reviendrait à user du patrimoine comme d'une mise en scène entourant généralement une activité de consommation ou de socialisation. L'utilisation communautaire relève quant à elle d'une logique plus classique d'usage du quartier comme lieu de vie et de création de liens sociaux, de réseaux de solidarité. Ces différentes utilisations correspondent à différents types de mise en valeur du patrimoine, accentuant plus ou moins sa marchandisation ou sa fonction résidentielle, valorisant plus ou moins un patrimoine architectural ou un patrimoine social.

Veschambre (2008) nous rappelle que l'issue des conflits prenant place autour de la valorisation et de l'utilisation du patrimoine se fait plus souvent qu'autrement en faveur des groupes dominants sur les groupes dominés. Une position d'inspiration marxiste selon laquelle le patrimoine ne serait rien d'autre que l'expression d'une domination des classes dominantes et un outil de pouvoir est en revanche dépassée : la pensée postmoderniste incite à ne plus considérer les dominés dans une position passive, contraints à des attitudes limitées à la réaction ou à la conciliation, mais comme des acteurs capables de négocier le sens du territoire. Les conflits patrimoniaux constituent l'une des occasions d'étudier la mise en pratique de cette capacité de négociation entre différents groupes, mais encore faut-il prendre conscience des limites du champ dans lequel prend place cette négociation, qui est restreinte par un système normatif qu'il s'agira de déconstruire.

Par une mainmise sur le patrimoine et plus largement sur le paysage urbain, certaines élites sont parvenues en effet à déterminer quels événements avaient droit de cité, quelles valeurs devaient être retenues, quelles autres avaient vocation à disparaître (Gross, 2000). Le patrimoine assure ainsi la même fonction que le langage, en cela qu'il produit et reproduit des valeurs portées par certains groupes en les traduisant dans des signes (Graham et *al.*, 2000). L'une des stratégies employées pour faciliter la désignation de patrimoines perpétuant des valeurs dominantes consiste à produire et à entretenir un « discours patrimonial autorisé » (Smith, 2006, 2012) qui, en tant que discours dominant sur le patrimoine, restreint les significations du passé et le rôle que ces significations peuvent ou non jouer aujourd'hui dans l'issue des conflits patrimoniaux.

Ce discours consiste en « *the promotion of a consensus version of history by state-sanctioned cultural institutions and elites to regulate cultural and social tensions in the present* » (Smith, 2006:4) et exclut ainsi systématiquement certains héritages bâtis de l'accession au statut officiel de

patrimoine. Il implique la « *continual affirmation not only of certain universalising or nationalising traditions, but also of certain forms of dominant identity. This includes not only national identity and the received identities of certain cultural and social communities, but also the disciplinary identity of expert communities themselves* » (Smith, 2012). Se nourrissant exclusivement de la parole de ceux désignés comme les « experts » du patrimoine, ce discours dominant a pour conséquence d'exclure un ensemble de représentations autour du patrimoine : « *non-elite, sub-national, non-Western, non-archaeological or other forms of heritage that challenge or do not conform to universalizing heritage narratives are ignored or dismissed, and defined as the special pleadings of minority interests* » (Smith, 2006:4). Ainsi, et malgré l'ouverture récente et encore timide du champ patrimonial à des édifices auparavant délaissés par les désignations, tels le patrimoine ouvrier et industriel (Veschambre, 2008), s'impose un cadre normatif qui régule les discours sur le passé, évaluant leur légitimité, et empêchant à certains groupes l'accès au conservatoire de l'espace (Verret, 1995:147). Ainsi, « les lieux de mémoires des collectivités minoritaires, face à la mémoire dominante […] sont souvent voués à l'étouffement ou alors s'intègrent dans la première » (Margue, 2009:13).

4. Objectifs et questionnements

4.1 Une étude monographique s'inscrivant au sein d'enjeux globaux

Notre thèse est guidée par la conviction que les recherches sur le patrimoine doivent aujourd'hui s'intéresser au déploiement de la mémoire à l'échelle locale. Pour la doctorante en sociologie Margot Delon, s'étant intéressée à la mémoire de deux bidonvilles français :

> Détachée de l'analyse de ses cadres, de ses scènes de dicibilité, la mémoire peut très bien n'être qu'un concept flou et flottant, détaché des structures sociales et des rapports de pouvoir entre groupes. L'approche localisée permet d'éviter cet écueil en réinscrivant le phénomène dans la multi-dimensionnalité des faits sociaux et dans la problématique du fonctionnement des groupes (Delon, 2016).

Cette étude localisée permet de plus d'observer au plus près des processus qui prennent place à une échelle globale. Les villes sont en effet depuis près de trois décennies au cœur d'un processus de néolibéralisation promouvant l'entrepreneuriat urbain dans un objectif d'attractivité des villes et de compétition internationale. Décrite dès les années 1970 et 1980 (Molotch, 1976 ; Logan et Moloth, 1987), l'urbanisation du néolibéralisme – et l'alliance entre élites capitalistes et gouvernements locaux urbains qu'elle nécessite – est observée à une échelle locale, dans ses manifestations tangibles (Morange et Fol, 2014).

Si cette thèse documente, pour la première fois, la lutte d'une partie de la communauté du quartier de la Basse-Ville d'Ottawa pour son milieu de vie et son patrimoine, à l'époque de la rénovation urbaine et aujourd'hui, elle révèle aussi comment prennent corps, à l'échelle d'un quartier, les grands enjeux touchant l'aménagement des villes occidentales depuis le 20ème siècle en s'intéressant en particulier aux politiques urbaines de la municipalité ottavienne et à sa position face aux revendications de la société civile[8].

- Que savons-nous du déroulement de la rénovation urbaine de la Basse-Ville et de la position des habitants et de la municipalité ottavienne à l'époque ? Comment ces positions ont-t-elles évolué au fil de la rénovation ?

- Dans quel contexte actuel intervient la réactivation des souvenirs de la rénovation urbaine ? En particulier, en quoi consiste la politique urbaine menée par la Ville et quel est son impact sur la valorisation du patrimoine du quartier ? Comment la municipalité d'Ottawa répond-elle aux

[8] Nos questions de recherche ont par ailleurs été élargies à d'autres quartiers francophones de la capitale dans le cadre d'une collaboration avec Kenza Benali. Notre travail commun a donné lieu à la production d'un article comparant à Ottawa le traitement de la question mémorielle dans les luttes patrimoniales des quartiers des Plaines LeBreton, de Vanier et de la Basse-Ville Est (Benali et Ramirez, à paraître).

revendications patrimoniales des habitants ?

- Que peut-on apprendre sur le regard que portent différents acteurs locaux sur les édifices de la Basse-Ville datant de l'avant-rénovation urbaine ?

4.2 Ouvrir la géographie du patrimoine à l'étude de la mémoire locale

Au-delà de la monographie, un deuxième objectif de notre thèse consiste à démontrer l'intérêt pour la géographie du patrimoine d'étudier la mémoire locale telle qu'exprimée par les acteurs. Nous adhérons en effet à l'affirmation de Piveteau, selon laquelle comprendre la dynamique mémorielle permet d'accéder à un « supplément de sens » (Piveteau, 1995:122) dans l'étude des territoires et des conflits entre représentations territoriales, et nous voulons l'appliquer à l'échelle du quartier.

« Toute définition des espaces urbains […] repose sur une obligation : connaître non seulement l'objet (à savoir l'espace urbain) mais surtout la perception, la représentation de l'environnement » (Paulet, 2009:10), et cette thèse se veut donc une invitation à une véritable prise en compte en géographie, et plus particulièrement en géographie du patrimoine, des enjeux mémoriels exprimés par les acteurs locaux notamment lors d'opérations d'aménagement, dans l'objectif d'une compréhension plus fine de leurs prises de position et des enjeux qui les sous-tendent.

- Quelles mémoires de la rénovation urbaine et du quartier sont entretenues par ceux s'opposant à la démolition d'édifices de la Basse-Ville et demandant leur patrimonialisation ? Quels sont les espaces d'expression de ces mémoires ? Quelles différences pouvons-nous relever entre certaines de ces mémoires d'un même lieu ?

- Que peut nous apprendre la mobilisation de ces mémoires sur le rôle que joue le patrimoine dans les représentations locales ? Et sur les aspirations des différents acteurs à l'égard du territoire ?

4.3 La mémoire minoritaire du lieu

Cette thèse constitue également une contribution à la géographie des minorités. Nous entendons par minorité tout groupe composé de membres entretenant et/ou étant maintenus dans leur différence par les groupes majoritaires, disposant généralement d'outils politiques et économiques supérieurs à ceux de la minorité, qui, « comme détenteurs de pouvoir, sont […] ceux qui mettent en place les systèmes de valeurs à partir desquels les groupes minoritaires doivent se caractériser, ne serait-ce que pour s'y opposer » (Vermette et Basque, 2013). Un groupe minoritaire peut se distinguer de la majorité entre autres par sa classe sociale, sa culture, sa langue, sa religion, ses traditions, son origine,

son âge, sa couleur de peau, son sexe, son genre, son orientation sexuelle, ses convictions politiques, ou encore sa capacité physique.

D'après ces considérations, la mémoire et le patrimoine que nous étudions sont dits minoritaires car ils sont le produit de groupes minoritaires aux niveaux social, culturel et/ou linguistique et se définissent par rapport au système de valeurs majoritaire – la « modernité » avec la rénovation urbaine, la « durabilité » avec la densification urbaine, la question des « valeurs objectives » avec la patrimonialisation, toutes associés à des « discours autorisés » limitant les termes du débat. Retracer l'histoire douloureuse d'une communauté minoritaire et nous intéresser aux revendications patrimoniales fondées sur sa mémoire du lieu pourrait permettre selon nous d'approfondir l'étude de la complexité des représentations et des expériences vécues de la ville par les communautés minoritaires (Hoernig et Zhuang, 2010). De plus, l'étude des mémoires minoritaires pourrait aider à penser des lieux qui valoriseraient – ou marginaliseraient moins – l'expérience des minorités en les rendant plus inclusifs et plus respecteux des différentes manières de vivre la ville.

Les systèmes de valeurs mis en place par les groupes majoritaires sont toutefois à penser comme des constructions sociales se reproduisant et se transformant au sein de rapports de domination (Juteau, 1999), et les minorités ont un rôle à y jouer dans la mesure où elles peuvent négocier et contester ces rapports en utilisant de manière stratégique l'expression de leur identité – l'essentialisme comme outil efficace de mobilisation et de revendication pour certaines communautés (Veronis, 2007) et plus largement l'identification à une minorité comme pouvant, dans une certaine mesure, être choisie en partie par les acteurs eux-mêmes, capables de négocier leur appartenance à différents groupes ou s'identifiant à différentes expériences de domination en fonction du contexte social, spatial et historique (Scott, 1998 ; Eribon, 1999), sont des exemples parlants.

- Dans quelle mesure les normes patrimoniales marginalisent, au niveau local, l'expression de revendications fondées sur l'appel à la mémoire de l'ancienne population de la Basse-Ville, en particulier de la communauté francophone, et de ceux qui embrassent aujourd'hui sa cause ?

- Quelles minorités sont mises de l'avant par l'intermédiaire de ces revendications patrimoniales ? Lesquelles sont invisibilisées ?

- Comment la municipalité justifie-t-elle l'absence de patrimonialisation des édifices considérés ? Quelles formes prend le « discours patrimonial autorisé » à l'échelle de la Basse-Ville d'Ottawa ?

4.4 Patrimoine et justice spatiale

Enfin, notre thèse tente de définir les conditions d'une plus grande justice spatiale en matière de patrimoine, s'inscrivant à la suite des recherches en géographie critique qui affichent leur volonté de participer à la transformation de l'espace qu'elles décrivent en s'engageant dans la contestation et l'amélioration des relations spatiales existantes (Bret, 2009 ; Berg, 2010). Selon Henri Lefebvre, le chercheur doit ainsi chercher à dépasser l'apparent consensus qui entoure l'organisation de l'espace et questionner « les idéologies de la spatialité, les découpages et les représentations de l'espace » (Lefebvre, 1974:32). Les moments critiques, durant lesquels différentes forces s'affrontent, sont alors l'occasion de faire émerger des positions contradictoires capables de questionner les normes dominantes qui se « donnent abusivement comme savoir » (*ibid.*:32). Ces conflits relèvent toujours selon lui d'une lutte des classes et c'est cette lutte seule qui « empêche l'espace abstrait de s'étendre à la planète en gommant littéralement les différences ; seule elle a une capacité différentiante, celle de produire des différences qui ne soient pas internes à la croissance économique considérée comme stratégie, logique et système » (*ibid.*:68).

S'intéresser à la mémoire qu'investissent les communautés locales dans les lieux, chercher à comprendre la valeur qu'elles attribuent au patrimoine, c'est donc remettre en cause, dans les pas de Lefebvre, le processus urbain de reconstruction permanente de la ville sur la ville et les destructions qu'elles nécessitent au nom de la rénovation urbaine ou de la densification, opérations porteuses d'une violence souvent dirigées vers les mêmes catégories sociales. En effet, pour David Harvey, cette reconstruction « présente presque toujours une dimension de classe, car ce sont généralement les pauvres, les défavorisés et ceux qui sont exclus du pouvoir politique qui en souffrent les premiers et le plus cruellement » (Harvey, 2012:48). La violence à laquelle nous nous intéressons dans notre thèse est par ailleurs double et redoublée : double car la première consiste en la dépossession territoriale initiale de la minorité, la seconde en la dépossession de ce que nous pourrions appeler un droit de mémoire de cet évènement traumatique, ancré dans un lieu ; et redoublée à chaque nouvel échec de reconnaissance par le pouvoir municipal de ce patrimoine minoritaire, ou au moins de la légitimité de la mémoire blessée qui l'entoure.

Dans un objectif de justice spatiale et au nom du droit à la ville défini par Lefebvre et repris par Harvey, il s'agit dès lors de « réclamer un plus grand contrôle démocratique de la production et de l'utilisation des surplus » (*ibid.*:59) qui sont réinvestis dans l'urbanisation, et notamment de s'opposer à la « destruction créatrice » capitaliste impliquant le déplacement des populations les plus pauvres et marginalisées, en s'intéressant tout particulièrement à ces moments du réinvestissement capitaliste

dans la ville – la rénovation, la densification, la gentrification en font partie – où « l'économie d'accumulation de richesse vient s'ajouter brutalement à l'économie de la dépossession » (*ibid.*:62). Harvey définit ainsi le droit à la ville comme « une forme de pouvoir de façonnement fondamental et radical sur les processus d'urbanisation, sur la manière dont nos villes sont créées et recréées » (*ibid.*:30).

- Quelles populations et quels espaces sont ciblés par la rénovation urbaine et la densification ? Qui tirent avantage de ces différents processus ?

- En quoi la mémoire exprimée par ces populations peut-elle nous alerter sur la perpétuation d'injustices sociales et spatiales ?

- Quelles seraient les conditions d'une justice patrimoniale ?

5. Organisation de la thèse

5.1 Structure

Nous avons choisi le format de la thèse par articles car il nous a permis de travailler directement en vue de la publication de chacun des chapitres de la thèse. Chaque article constituant un tout, il permet d'aborder le sujet sous un angle précis, traité en profondeur, et montre ainsi une progression et des nuances dans la réflexion, qui se présente en plusieurs tableaux indépendants mais que l'on peut facilement rapprocher pour y trouver des points communs, tout comme des évolutions dans la pensée : ces articles sont liés par leur thématique, par une intention commune, mais peuvent être aussi bien lus indépendamment, comme autant de projets aboutis.

Parce qu'il s'agit d'un référentiel persistant des revendications patrimoniales actuelles et que l'histoire des configurations territoriales éclaire l'organisation des territoires actuels (Bret, 2009:32), nous avons d'abord documenté la rénovation urbaine de la Basse-Ville et ses conséquences sur le quartier et sa population par un conséquent travail de collecte et d'analyse d'archives. Nous avions déjà travaillé sur les caractéristiques de l'aménagement de la ville d'Ottawa dans le cadre de notre thèse de maîtrise, en nous intéressant au plan de Jacques Gréber, architecte français recruté par Mackenzie King au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale pour faire d'Ottawa une véritable capitale, et dont les choix d'aménagement étaient marqués par un profond mépris pour les quartiers ouvriers et industriels (Benali et Ramirez, 2012). Au cours de notre thèse de doctorat, nous avons également contribué à la rédaction de deux articles (reproduits en annexes 3 et 4) portant sur l'évolution des positions du journal local francophone *Le Droit* et du comité de citoyens à l'égard de

la rénovation urbaine, approfondissant notre compréhension des étapes de la rénovation urbaine et de la réception des acteurs.

Figure 14 : Les deux périodes abordées dans la thèse

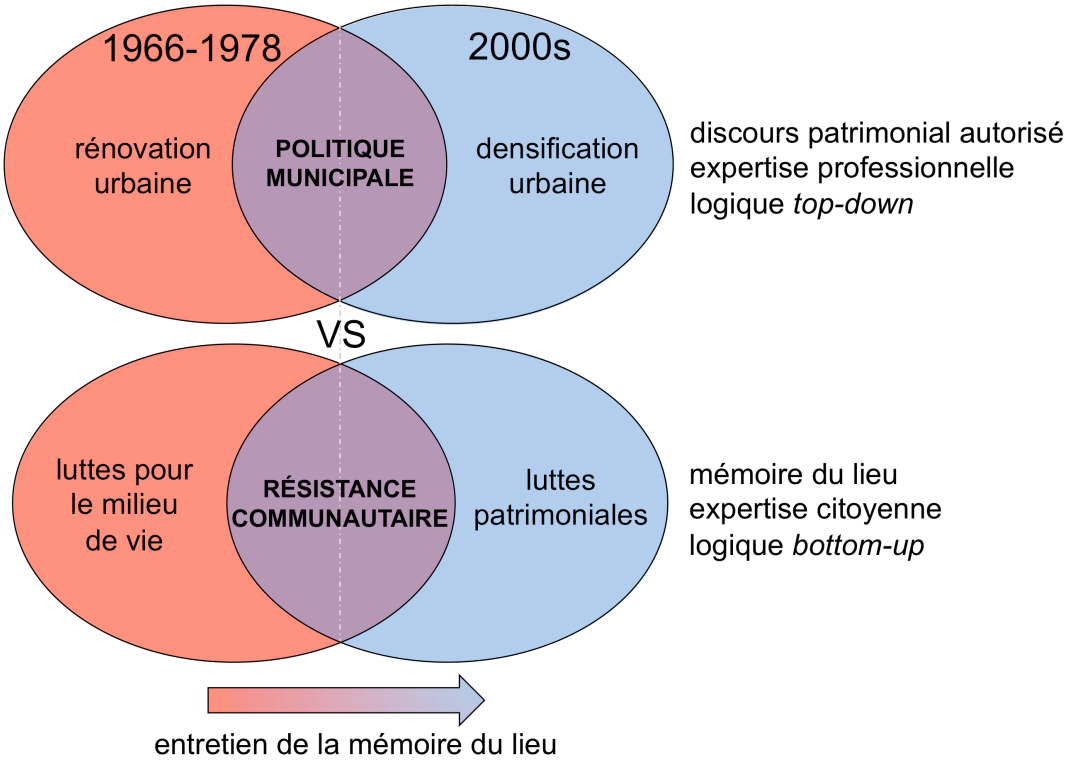

Nos trois articles suivants se sont concentrés sur l'expression de la mémoire autour du quartier et de sa rénovation urbaine : une mémoire à multiples facettes, qui se fait revendicatrice lorsqu'elle est entretenue et utilisée par une nouvelle génération d'habitants dans un contexte de densification urbaine du quartier de la Basse-Ville. Cette densification, répondant à une demande croissante pour la vie en centre-ville et à des objectifs de développement durable, met à mal la volonté de certains habitants de préserver les derniers bâtiments témoins de l'avant-rénovation urbaine, érigés en vestiges par les discours de leurs défenseurs. Notre regard s'est ainsi porté, dans le deuxième article de notre thèse, sur les choix actuels de développement urbain de la Ville d'Ottawa, conjuguant densification urbaine – et les démolitions qu'elle peut impliquer – et préservation patrimoniale. Nous nous y concentrons sur l'étude des discours autour de l'annonce de la destruction de cinq maisons de la Basse-Ville et mettons à jour les spécificités des positions de la municipalité, des promoteurs, des associations et des journalistes. Se dessine alors un nouveau type de patrimoine, dont la valeur repose sur des critères de rareté et sur sa capacité à suggérer le quartier disparu.

Notre troisième article pousse plus loin cette étude de cas en comparant en détails la couverture dont il a bénéficié dans les journaux locaux anglophones d'une part et francophones d'autre part. Nous y révélons un écart fondamental, au sein d'un même conflit patrimonial, dans les histoires et les mémoires qui sont rapportées et appropriées par les différents journalistes, témoignant de la difficulté de faire circuler et de transmettre la mémoire territoriale d'un groupe à l'autre.

Notre quatrième et dernier article s'intéresse plus précisément aux espaces d'expression – relativement récents – de la mémoire des habitants que sont les réseaux sociaux ainsi qu'aux différentes stratégies de mise au ban de leur patrimoine par la municipalité. Cette confrontation de deux regards sur le patrimoine du quartier nous amène à conclure par un appel à une intégration poussée des enjeux mémoriaux dans les débats patrimoniaux et, avec elle, à la quête d'une plus grande justice patrimoniale.

5.2 L'ordre de rédaction des articles

Les quatre articles composant notre thèse ne sont pas présentés dans l'ordre initial de leur rédaction. Le deuxième, s'intéressant aux discours de la Ville, des promoteurs immobiliers et des associations et des journalistes dans un dossier de densification urbaine nécessitant la démolition de cinq maisons de la Basse-Ville et à l'émergence de revendications patrimoniales fondées sur des critères de rareté et d'investissement mémoriel, a ainsi été rédigé en premier. En effet, au cours de l'été 2011, alors que nous cherchions à rencontrer des individus susceptibles de se rappeler la rénovation urbaine du quartier, nous avons été invitée par Marc Aubin à assister à un rassemblement célébrant les 25 ans du groupe King Edward Avenue Task Force. Au cours de cet événement, nous avons été informée qu'un conflit patrimonial venait de prendre place dans la Basse-Ville Est, dont l'issue réveillait chez certains les échos des destructions liées à la rénovation urbaine. L'année suivante a ainsi été consacrée à la recherche de tous les textes, officiels ou non, documentant ce dossier, puis à l'étape du « *sifting and sorting* » (Cloke et *al.*, 2004:216), où cours de laquelle nous avons notamment relevé les multiples références à l'épisode de la rénovation urbaine, confirmant pour nous l'importance d'entreprendre un travail d'archives approfondi sur cette période.

Nous avions en effet le sentiment de ne pas pleinement savoir de quoi les habitants et les journalistes parlaient lorsqu'ils évoquaient la rénovation urbaine – quelques-uns ne le savaient d'ailleurs pas vraiment eux-mêmes et confondaient par exemple la rénovation urbaine avec la construction du pont interprovincial Macdonald-Cartier, tout deux épisodes perturbateurs de l'organisation communautaire. L'imprécision de notre connaissance d'un processus ayant tant influencé les discours actuels sur le territoire était pour nous inenvisageable : nous devions pouvoir

saisir l'enjeu véritable des désignations patrimoniales réclamées par une partie de la population, et comprendre ce que cette dernière cherchait à faire reconnaître au-delà des bâtiments eux-mêmes : l'existence d'une injustice fondatrice. Jusque-là, la rénovation urbaine était nimbée d'un certain flou, et se présentait comme un référentiel aussi essentiel qu'imprécis.

Nous avons alors entrepris la rédaction de la chronologie de la rénovation urbaine à la lumière de la géographie de la résistance, qui a exigé environ deux ans de travail. Documenter avec précision les étapes et les conséquences de cette politique urbaine sur la Basse-Ville a contribué à un changement de perspective à l'égard des revendications citoyennes. Sans avoir vécu ces événements, nous étions désormais à même de faire émerger, d'une part, les logiques de pouvoir en jeu lors d'une telle transformation territoriale et leur persistance dans le temps et, d'autre part, l'importance de la dimension mémorielle des débats actuels. Nous avions finalement suivi partiellement, même si l'organisation de nos articles ne le reflète pas, la méthode régressive-progressive prônée par Lefebvre dans sa *Production de l'espace* (1974) et qu'il affirme devoir lui-même à Marx : cette méthode consiste à partir du constat de processus actuels, à y déceler des références, des points de repère, pour ensuite remonter dans le temps, en s'intéressant à la genèse de ces processus afin d'y déceler « des aspects et moments méconnus. Le passé s'éclaire d'une manière différente ; et, par conséquent, le processus qui va de ce passé à l'actuel s'expose aussi différemment » (*ibid.*:13). Cette connaissance nouvellement acquise sur le passé permet ainsi, à son tour, de mieux comprendre la situation actuelle et ultimement de dessiner des futurs qui auraient semblé inenvisageables sans ce travail de révélation du déploiement des processus dans le temps et dans l'espace, qui ne sont donc pas figés et donnés une fois pour toutes.

Entretemps et parallèlement à ces recherches dans les archives, nous avons cherché à approfondir l'étude des prises de position de la presse dans le dossier d'aménagement que nous venions de documenter. Nous avions eu l'impression diffuse, lors de la rédaction de notre premier article – le deuxième de cette thèse –, que les journalistes, s'ils étaient tous favorables au patrimoine du quartier, n'exprimaient pas exactement les mêmes positions selon qu'ils étaient anglophones ou francophones. Cette différence de position était flagrante dans le cas des citoyens, des promoteurs et de la municipalité, mais moins évidente au sein de la presse. Cette intuition s'est confirmée par une analyse plus systématique des discours des deux groupes, présentée dans notre troisième article, qui nous a permis de dépasser l'apparent consensus patrimonial pour dégager d'importantes variations, témoignant d'un entretien et d'une circulation différente de la mémoire du lieu selon les journaux considérés. Au-delà, ces positions permettaient d'exposer plus en détails les failles de la désignation patrimoniale officielle, telles que perçues par une partie des acteurs urbains.

Notre dernier article, rédigé au cours de la dernière année de notre thèse, est le résultat d'une volonté de confrontation entre un savoir local non légitimité – la mémoire de la Basse-Ville et de sa rénovation –, et le discours porté par les autorités municipales, disqualifiant toute velléité d'accès du patrimoine minoritaire au conservatoire de l'espace. Cet article tente de révéler les incohérences de l'idéologie patrimoniale locale et de traduire toute la portée des arguments mémoriels des citoyens.

6. Méthodologie générale

6.1 Une approche qualitative

À l'échelle de la Basse-Ville d'Ottawa, notre thèse a ainsi pour ambition d'éclairer un aspect de l'espace vécu, la mémoire du lieu, mobilisée par des acteurs face à des décisions relevant de l'espace conçu par les experts de l'aménagement (Lefebvre, 1974) : s'opposent ainsi dans notre cas d'étude valeurs d'échange et valeurs d'usage. Puisque c'est le sens et la valeur attribués au lieu qui nous intéresse – sa « qualité » – nous avons adopté une méthode qualitative, en nous attachant à l'analyse de certains discours produits sur le quartier et ses édifices, à la fois au moment de la rénovation urbaine et aujourd'hui, dans un contexte de densification urbaine et de gentrification du centre-ville ottavien.

La démarche qualitative de notre recherche privilégie le raisonnement subjectiviste, dans la mesure où nous nous intéressons aux représentations et aux significations que les acteurs attribuent à l'espace (Comeau, 1994), partant du principe que la réalité sociospatiale est vue, perçue et conçue de différentes façons selon les groupes et les individus (Silverman, 1993). S'il s'agit d'adopter la perspective des acteurs, de décrire en détails une réalité d'après leur perspective, nous cherchons également à inscrire les discours qu'ils produisent et leurs significations dans un contexte social, spatial et historique. Nous adoptons donc une position interprétative qui remet entre les mains du chercheur la responsabilité de naviguer entre le sens plus ou moins littéral des discours produits et celui que le chercheur peut leur donner grâce à son expérience de recherche, aux outils empiriques et conceptuels dont il dispose, et à sa connaissance des cadres influençant les discours (Mason, 1996). Notre approche est par ailleurs inductive-analytique (Robinson, 1998:425) : après la présentation d'une théorie générale au sein de laquelle une question et des besoins en données ont été identifiés, nous avons valorisé un modèle de recherche ouvert où la formulation de concepts et de théories ont lieu au fil de la collecte des données et de la familiarisation avec le matériel.

En trame de fond de notre analyse de discours, et dans un souci de compréhension de la réalité des habitants et associations de la Basse-Ville, nous avons par ailleurs effectué un travail d'immersion, nous inspirant de l'ethnographie et de la géographie féministe, invitant à des études à l'échelle très locale et intensives, où l'observation participante a une place centrale ainsi que la capacité d'écoute et d'empathie du chercheur, contribuant à l'établissement de relations non-hiérarchiques avec le sujet par le partage mutuel d'expériences (McDowell, 1992 ; Bondi, 1998). Un dialogue régulier, facilité par notre investissement au sein de la communauté, s'est ainsi instauré avec plusieurs habitants du quartier à l'occasion de notre participation aux réunions des différents comités et du partage de l'avancée de nos recherches lors de conférences locales. L'objectif n'était pas de rassembler du matériel, ce qui aurait nécessité une véritable méthodologie ethnographique, mais de nous donner des clés d'interprétation éthique des documents – exclusivement écrits – rassemblés au fil de notre recherche. Dans les pas de Loretta Lees (2003), nous étions en effet circonspecte quant au pouvoir présumé de l'interprétation académique et inquiète du manque de place que pourrait laisser notre analyse à la parole initiale des acteurs ou, pire, à la possibilité d'un contre-sens. Ce travail d'observation participante et nos discussions d'égal à égal avec certains habitants et représentants associatifs ont ainsi permis, autant que possible, de confirmer ou d'infirmer nos interprétations et d'affiner notre compréhension du sens que nous attribuons aux textes écrits étudiés.

6.2 L'analyse de discours

Le patrimoine, et plus largement le bâti, auraient pu être étudiés dans leur dimension matérielle. Nous avons cependant choisi de concentrer notre étude sur les représentations se déployant autour de ce cadre physique urbain, reflétées dans les discours. L'analyse de discours est selon nous la méthode la plus pertinente pour analyser la question patrimoniale sous l'angle des enjeux mémoriels qui y sont investis. Elle est un outil privilégié pour rendre compte et comprendre les représentations et les pratiques spatiales de différents acteurs : elle peut nous informer sur leurs raisonnements, leurs argumentaires, sur la façon dont ils se situent à la fois par rapport au territoire et aux autres acteurs, dont ils perçoivent leur rôle dans les processus spatiaux, et sur la signification qu'ils donnent à l'espace et à leurs interventions dans et pour cet espace (Lawson, 2000 ; Bertrand et *al.*, 2007).

L'analyse de discours consiste en l'examen critique de textes, au sens large du terme, pouvant prendre une multitude de formes, depuis les articles de presse, les publications et les déclarations officielles, les débats, les entretiens, en passant par les journaux intimes, les dessins, les plans, les cartes, les films, ou encore les photographies, dans l'objectif de révéler, notamment :

> *their hidden assumptions, their silences, and the particular classed, raced, gendered, or whatever viewpoint they represent. Whether they set out to or not, texts define certain practices, institutions, and identities as normal, even natural, while others seem to be unusual and abnormal. Through the implicit rules that govern their structure, discourses determine what questions can be asked and the legitimate range of problems investigated* (Cox, 2014:161).

Comment analyser le discours d'habitants sur leur quartier ? Quelle valeur accorder à ce témoignage, à cette « représentation » ? Cette parole doit-elle être remise en question, par une confrontation systématique avec une réalité considérée comme « objective » – celle du cadre bâti, par exemple ?

Nous aurions tendance à associer la présentation à la réalité et la représentation à l'imaginaire. Restons toutefois prudents : le mot « imaginaire » n'implique aucunement, ou en tout cas pas systématiquement, l'idée d'une mystification de la réalité ou de sa déformation totalement gratuite. L'imaginaire est ici compris comme la capacité de mobiliser les différentes présentations de la réalité pour construire ou reconstruire une compréhension de cette réalité. L'imaginaire permet de penser la réalité, cherche à l'expliquer, à générer du sens. Il permet une mise à distance de la réalité par le sujet pensant, qui peut ainsi mieux se l'approprier et la comprendre. La représentation est ainsi toujours une interprétation du réel, jamais son double parfait.

L'imaginaire géographique d'une communauté ou d'une société – ses représentations – est par ailleurs une forme d'action, influençant la réalité, « une manière de faire 'comme si' en mobilisant les ressources et les images géographiques (le paysage, les représentations du territoire, etc.) pour faire advenir les territoires et les territorialités imaginés » (Lévy et Lussault, 2003:491).

> L'imaginaire constitue la connexion obligatoire par l'intermédiaire de laquelle se déploient les représentations humaines, y compris la pensée, nous pouvons remarquer que cette connexion se fait nécessairement avec l'espace, source inépuisable de signes et de symboles pour l'imaginaire social. […] Il existe alors une relation qui ne peut être laissée de côté entre la géographicité de l'expérience humaine et l'élaboration d'un discours qui n'est pas neutre, mais au contraire qui qualifie l'espace et ses objets, les rendant signifiants, porteurs de signifiés dans les représentations sociales. Par conséquent, ce discours exprime des valeurs symboliques qui président à la structuration fonctionnelle de l'espace, avec des conséquences importantes sur son organisation par la société en fonction des signifiés qui leurs sont attribués (Berdoulay *et al.*, 2001:422 et 423).

Nous nous intéresserons donc moins à la distance entre, d'une part, la présentation du projet de rénovation urbaine ou de densification de la Basse-Ville Est par les autorités municipales et, d'autre part, ses représentations par la communauté des habitants du quartier, qu'au contenu des représentations en tant que telles. Nous aborderons les discours témoignant des mémoires et des perceptions du quartier comme un moyen de « faire espace » et de « faire communauté » autour de cet espace. Notre étude associe ainsi étroitement discours, représentations et production de l'espace.

Par une étude pouvant s'attacher autant au contexte d'énonciation des discours qu'à leur contenu (Lees, 2002 ; Fairclough, 1992), nous pouvons mettre à jour le projet et les représentations sociales des acteurs, dévoilant quels sont les points de vue les plus souvent inclus ou exclus, et quels groupes y sont valorisés ou non. L'analyse de discours, notamment de discours officiels, se rapproche ainsi sur certains aspects des objectifs de la déconstruction, méthode postsructuraliste qui part du principe que, « *behind the history of objects are discursive practices separating, excluding, and defining other objects as somehow lacking* » (Cox, 2014:161), et qui questionne à la fois les « polarités irréelles » (Elias, 1997) que créent les oppositions binaires, classiques dans la pensée occidentale et dénoncées en particulier par la géographie féministe (Valentine, 1993 ; Bondi, 1998) – par exemple entre masculin et féminin, public et privé, moderne et traditionnel, centre et périphérie, global et local, urbain et rural, colonisateur et colonisé –, et les récits qui sont « *told to justify the distinctions and supported through material practice in a self-fulfilling sort of way* » (*ibid.*:161). Ces objectifs sont plus largement ceux de la géographie sociale qui vise « la production d'une connaissance critique épistémologiquement fondée : le passage de l'implicite à l'explicite » (Aldhuy, 2006:45). L'objet de cette géographie est notamment « l'ensemble des relations implicites car naturalisées, souvent de domination, qui sont propres à toute vie collective en société. Son projet est alors de traduire ces implicites afin que les individus qui composent la société puissent s'en saisir et exercer leur liberté » (*ibid.*:45).

Par ailleurs, parce que ces « discours exprime[nt] des valeurs symboliques qui président à la structuration fonctionnelle de l'espace, avec des conséquences importantes sur son organisation par la société en fonction des signifiés qui leur sont attribués » (Berdoulay et *al.*, 2001:423), il s'agit aussi de révéler le rôle qu'ils jouent dans la production et la reproduction sociale de l'espace. En ce sens, notre analyse s'inspire des travaux de Chivallon (1999) et de Lussault (2007), intégrant dans leurs analyses l'idée que la manière de dire l'espace contribue à sa construction (Bulot et Veschambres, 2006) – ce lien entre discours et production de l'espace avait par exemple été brillamment illustré en 1993 par Robert Beauregard dans *Voices of Decline*, où il s'était livré à une étude systématique des discours de la presse qui avaient contribué à la construction du discours et des conditions idéologiques du déclin des centres-villes américains (Beauregard, 1993).

Dans notre analyse de discours, nous nous sommes ainsi efforcé de déterminer selon quels arguments précis les différents acteurs justifiaient leur position à l'égard de la préservation du bâti. Nous avons ainsi mis à jour les valeurs symboliques parfois implicites guidant leurs prises de position.

Tableau 5 : Exemple de classification des discours selon les valeurs symboliques mobilisées

Arguments en faveur de la	
Démolition du bâti	Préservation du bâti
Densification	Mémoriels :
Développement durable	Démolitions précédentes
Absence de valeur patrimoniale	Ancienne communauté
Amélioration du bâti	Expérience individuelle
Dynamisation du quartier	Historiques
Dégradation irréversible	Environnementaux
Absence de valeur contextuelle	Culturels
Discordance architecturale	Architecturaux

6.3 Le matériel de la thèse

Les discours qui nous ont intéressés illustrent les représentations sociospatiales des trois types d'acteurs composant la société urbaine, tels que définis par Lucie Morisset (1999) : ceux qui planifient la ville (experts de l'aménagement, urbanistes, architectes, élus), ceux qui interprètent la ville (journalistes, artistes, écrivains, historiens), et ceux qui vivent la ville (résidents, associations, groupes communautaires). Ces différents discours sur le territoire peuvent également être classés selon qu'ils sont formulés par des agents internes ou externes au territoire étudié : l'un des rôles du chercheur peut ainsi consister à confronter les « interprétations externes et "savantes" aux interprétations internes d'acteurs concernés et non moins "compétentes" s'exprimant par ailleurs dans un langage commun » (Racine dans Caprani, 2008:21). Notre thèse repose sur l'analyse des discours formulés par ces différents acteurs au cours de projets de développement urbain : ces discours nous informent sur le sens qui est donné à l'espace, et en particulier à son bouleversement, par les acteurs eux-mêmes.

6.3.1 Ceux qui planifient la ville : la Ville d'Ottawa

La Ville d'Ottawa a produit de nombreux documents à l'époque de la rénovation urbaine et aujourd'hui dans le cadre de son processus bureaucratique interne. Elle s'est également intéressée à sa population et à ses quartiers, documentant leurs caractéristiques par des tableaux de données, des cartes, des plans. Elle a enfin diffusé des textes qui cherchaient à convaincre, à informer, ou encore à imposer une décision à ses citoyens (Cloke et *al.*, 2004). Lorsque nous naviguions entre ces données souvent officielles, nous avions en tête cette citation :

> *The process of government both requires and produces information. At the same time, the ways in which information is constructed and presented help to shape the « policy landscape » in particular ways; some policy approaches are made possible and legitimated, others are blocked off and discredited. In this sense no information is « neutral »* (*ibid.*:54).

Nous avons ainsi été particulièrement attentif à ne pas supposer l'objectivité des affirmations de la municipalité et des autres niveaux gouvernementaux, tachant de nous interroger sur l'origine et les objectifs de leurs discours et de questionner le cadre qu'ils créent et imposent autour des façons admises de voir et de faire la ville. Comme tout autre discours, ceux issus du gouvernement ont leurs contradictions, leurs approximations et leurs silences.

Aux archives de la Ville d'Ottawa, nous avons consulté l'ensemble des archives du Bureau des Commissaires (*Board of Control* en anglais) qui portait sur la rénovation de la Basse-Ville. Créé en 1908 et aboli en 1978, le Bureau des Commissaires était composé du maire et de quatre conseillers élus par l'ensemble de la population. Cette instance validait les décisions des différents comités de la Ville avant de les soumettre au vote final du conseil municipal et il était chargé en particulier des décisions relatives à la rénovation urbaine. Ces archives comprenaient un mélange très riche et divers de données : des documents officiels produits par les gouvernements fédéral et ontarien sur la rénovation urbaine, des comptes rendus d'audiences devant la Commission des affaires municipales de l'Ontario (CAMO) en lien avec la contestation des expropriations, des comptes-rendus de discussions tenues entre le personnel chargé de la rénovation et des experts externes, des courriers de l'association de citoyens de la Basse-Ville, des communications internes, etc. L'ensemble de ces informations nous plongeait à la fois dans les dessous de la politique urbaine et nous apportaient un premier éclairage sur les positions citoyennes, que nous documentions par ailleurs grâce à un travail de collecte de données dans les archives de l'association de citoyens créée au début de la rénovation du quartier.

Toutefois, la période entre la date de production des documents municipaux et l'accès des archives au public étant de 40 ans, nous n'avons pas pu consulter tous les documents portant sur la rénovation. Les différents dossiers auxquels nous avons eu accès portaient ainsi sur la période allant de l'année 1958, alors que la mairesse Charlotte Whitton venait de lancer une étude à l'échelle de la ville en vue de sélectionner les quartiers qui seraient rénovés, jusqu'à l'année 1974, à la veille de l'élection du maire Lorry Greenberg qui marque l'ouverture aux revendications des habitants du quartier et un changement radical de perspective avec la mise en place, notamment, de politiques d'embellissement et de conservation.

À partir de 1975, les décisions municipales sont donc principalement documentées grâce aux archives du Comité du réveil de la Basse-Ville d'Ottawa, sur lesquelles nous reviendrons plus loin.

Mais, pour nous assurer qu'aucune décision majeure à l'égard de la Basse-Ville ne nous avait échappée, nous avons également consulté les procès-verbaux du conseil municipal d'Ottawa et la correspondance des maires de 1955 à 1979, avec la précieuse collaboration de Laurence Côté-Roy recrutée dans le cadre du Programme d'initiation à la recherche au premier cycle (PIRPC) de l'Université d'Ottawa.

Lorsqu'il a fallu nous intéresser à la politique urbaine actuelle de la Ville d'Ottawa, nous avons cette fois eu recours aux documents officiels informatisés, accessibles en ligne : pour les différents projets de démolition étudiés, nous avons consulté au cas par cas les procès-verbaux du conseil municipal et du sous-comité consultatif du patrimoine bâti d'Ottawa (anciennement appelé comité consultatif sur la conservation de l'architecture locale), composé de quatre conseillers municipaux et de trois membres citoyens désignés par le conseil municipal et chargé de faire des suggestions au conseil municipal lorsqu'il se prononce sur des questions patrimoniales. D'autres documents nous ont permis de définir les caractéristiques de la politique de la Ville en vigueur à l'égard du patrimoine et de la densification urbaine, et plus largement le contexte idéologique entourant ces choix de développement – nous avons notamment consulté différents plans adoptés par la Ville en lien avec ses objectifs de densification et la Loi sur le patrimoine de l'Ontario. Lorsqu'elles n'étaient pas disponibles en lignes, nous avons parfois dû demander certaines évaluations patrimoniales directement aux employés de la Ville.

6.3.2 Ceux qui interprètent la ville : la presse écrite locale

La presse écrite locale a constitué l'une des sources privilégiées de notre thèse : elle est utilisée comme la source principale dans l'un de nos articles et comme une source parmi d'autres au sein des trois autres. Les biais de cette source de données sont bien connus[9] : sélection subjective de l'information, sensationnalisme, construction sociale de la réalité, légitimation du pouvoir en place, etc., tout particulièrement lorsqu'il s'agit de documenter des cas conflictuels (Mander, 1999). Les médias sont en effet un lieu complexe de représentations, à la fois reflet mais aussi instrument de formation de l'opinion, trace et moteur de la dynamique imaginaire (Rieffel, 2001). Même interprétatif, le discours médiatique n'en constitue pas moins un savoir précieux sur la ville, qui « ne se contente pas de la décrire » mais « donne du sens aux évolutions que l'on peut y percevoir et aux dynamiques que l'on peut analyser » (Lamizet, 2002:23). En effet,

[9] Nous y revenons plus en détails dans notre troisième article, dont la presse écrite locale est la source principale.

> Les médias seraient devenus le lieu de délibération par excellence sur les grands enjeux de société. C'est par leur intermédiaire que la plupart des problèmes se retrouvent sur la place publique, qu'ils sont discutés, débattus. En assurant la rencontre et la confrontation d'un éventail de points de vue sur tout un ensemble de questions pratiques et politiques et leur discussion rationnelle, les médias permettent la formation d'une opinion éclairée, fondement de la participation à la vie politique. Ce faisant, non seulement les médias contribuent-ils l'exercice de la démocratie, mais ils en constituent un passage obligé (Gilbert et Brosseau, 2002:521-522).

Le choix de la presse est ainsi justifié par le fait qu'elle joue un rôle essentiel dans la visibilité des conflits et, à certaines occasions, dans la légitimation des causes défendues par les habitants et les associations, ainsi que dans la production d'une rhétorique identitaire (Robineau, 2006), tout particulièrement dans le cas de la presse desservant une communauté minoritaire.

L'étude de la presse nous a tout d'abord permis de compléter notre article sur le déroulement de la rénovation urbaine. Les prises de position des leaders communautaires ainsi que les oppositions particulièrement marquantes des citoyens face à la Ville ont en effet été dégagées en partie grâce à la collection constituée par les assistants du Chantier Ottawa[10] de 420 articles du journal local francophone *Le Droit*[11]. Certaines coupures de presse, tirées du *Ottawa Journal*, du *Ottawa Citizen* et du *Droit*, ont également été trouvées dans les archives du Comité du Réveil de la Basse-Ville, vraisemblablement rassemblées au fil des événements par ses membres.

Pour accéder aux articles de presse traitant des revendications patrimoniales actuelles, nous avons utilisé différentes bases de données en ligne, via le site de l'Université d'Ottawa. Les archives du *Ottawa Citizen* sont disponibles grâce au logiciel de recherche Factiva. Celles du journal *Le Droit* sont accessibles depuis la base de données Eureka.cc. Pour les journaux *Ottawa Sun* et *L'Express Ottawa*, nous avons utilisé l'outil de recherche fourni sur leur site internet respectif. Nous avons complété ces données en utilisant directement le moteur de recherche Google, certains journalistes tenant des blogues non référencés sur les bases de données informatisées de la presse.

---

[10] Une lecture systématique des microfilms du *Droit* a été menée pour la période de 1960 à 1967. Les articles de 1967 à 1979 ont été tirés des compilations d'articles de presse réalisées par le Comité du réveil de la Basse-Ville et conservées dans les archives du Centre de recherche en civilisation canadienne-française (CRCCF). Nous remercions Dany Boutin, Kayla Cloutier, Laurence Côté-Roy, Kathleen Goulet, Louis-Philippe Morin et Jacob Sammon pour leur appui dans le travail de collecte et de classification d'archives, ainsi que le Programme d'initiation à la recherche au premier cycle (PIRPC) de l'Université d'Ottawa. Pour une analyse exhaustive de la couverture de la rénovation de la Basse-Ville Est par *Le Droit*, voir en annexe 4 de la thèse l'article d'Anne Gilbert, Kenza Benali et Caroline Ramirez. 2013. « *Le Droit* et la rénovation de la Basse-Ville d'Ottawa : les balbutiements d'un journalisme engagé dans le dossier de l'aménagement », dans Dominique Laporte (dir.), *Francophonies d'Amérique*, « Les journaux des communautés francophones minoritaires en Amérique du Nord », n° 35 (printemps 2013) : 117-139.

[11] Un article portant spécifiquement sur le traitement de la rénovation urbaine par le journal *Le Droit* a par ailleurs été coécrit avec Anne Gilbert et Kenza Benali : il a été reproduit en annexe 4 de cette thèse.

6.3.3 Ceux qui vivent la ville : habitants et associations de la Basse-Ville

Les discours des habitants et des associations de la Basse-Ville à l'époque de la rénovation urbaine ont été documentés grâce à différents articles de presse et à un travail de recherche de données dans les archives du Comité du réveil de la Basse-Ville, disponibles au Centre de recherche en Civilisation canadienne-française (CRCCF) de l'Université d'Ottawa. Les différents comptes-rendus des réunions du Comité, depuis sa première rencontre jusqu'à la dernière, ont été consultés, ainsi que les dossiers consacrés, entre autres, à la création de la coopérative d'habitations Beausoleil, à l'enquête réalisée par des étudiants sur le désir des déplacés de revenir s'installer dans le quartier, ou encore aux courriers échangés avec la municipalité. Par ailleurs, grâce au travail d'annotation réalisé par Kayla Cloutier de l'ensemble des entretiens réalisés en 1977 par l'équipe de Pr. Caroline Andrew auprès d'habitants de la Basse-Ville, dans le cadre du « Projet Histoire de la Basse-Ville Ouest » et accessibles au format audio dans les archives du CRCCF, nous avons également pu documenter le ressenti de certains des habitants au lendemain des expropriations.

Nous avons voulu compléter ces témoignages pris sur le vif, dans les dernières années de la rénovation urbaine, par des entretiens enregistrés auprès d'anciens habitants du quartier ayant vécu cet épisode (voir, en annexe 2, le guide d'entretien utilisé dans le cadre du projet de recherche du Chantier Ottawa dont la démarche avait été entériné par le comité d'éthique de l'Université d'Ottawa). Même si cette source de données à été abandonnée, nous tenons à faire part ici de l'expérience méthodologique que nous en avons tirée.

L'accès à l'échantillon de départ était limité du fait de l'âge avancé des participants potentiels, de la nécessité de se déplacer jusqu'à eux, et de leur éparpillement sur le territoire. Toutefois, nos démarches ont été considérablement facilitées par Marc Aubin, alors Président de l'Association communautaire de la Basse-Ville, que nous avions rencontré à l'occasion d'un rassemblement célébrant les 25 ans du groupe King Edward Avenue Task Force, événement que nous avons mentionné plus haut et qui a constitué la première occasion pour nous d'échanger avec ceux qui défendaient aujourd'hui le patrimoine du quartier. Aubin s'est révélé être un informateur clé : ils connaissaient de nombreux anciens habitants de la Basse-Ville et a gracieusement accepté de servir d'intermédiaire pour organiser des entretiens.

Grâce à lui et au chaleureux accueil des individus ou des familles qui nous ont reçus, nous avons pu réaliser une dizaine d'entretiens[12] d'une durée moyenne de deux heures chacun. Nous avons

[12] Nous tenons à remercier l'ensemble des personnes ayant accepté, avec beaucoup de patience, de nous recevoir et de répondre à nos questions.

rapidement réalisé que les souvenirs de cette période, au-delà de ceux relevant de l'autobiographie pure, se recoupaient : l'attachement au quartier, à ses habitants, les relations de bon voisinage, les lieux de sociabilité, le sport, les célébrations qui rythmaient la vie du quartier étaient à chaque fois évoqués. Ainsi, quand il s'agissait de parler de la vie familiale, des relations avec la communauté ou des activités quotidiennes, les interrogés devenaient précis et volubiles. En revanche, les souvenirs portant spécifiquement sur la rénovation urbaine étaient très vagues, d'autant plus que certains avaient quitté le quartier dans les toutes premières années après le début de la rénovation.

La rénovation urbaine transparaissait certes dans le récit du changement de domicile : on nous indiquait que la famille avait dû déménager à cause de la rénovation du quartier, avant de nous décrire le nouveau logement. Quand nous demandions des précisions sur les causes de cette rénovation, on évoquait parfois l'état de délabrement avancé de certaines maisons, la construction du pont interprovincial, ou encore le mépris contre les Canadiens français – la mairesse Charlotte Whitton étant la figure honnie par excellence. À quelques reprises, les personnes interrogées indiquaient n'avoir jamais vraiment compris pourquoi la rénovation urbaine avait eu lieu : la Basse-Ville était alors décrite comme un quartier de personnes unies, où on trouvait de belles et solides maisons, démolies comme les autres lors de la rénovation – un gâchis incompréhensible d'après eux, auquel il avait toutefois fallu se résigner. Bien que ces longs échanges n'aient pas apportés de réelles précisions sur le déroulement de la rénovation urbaine et n'aient finalement pas été retenus dans notre analyse, ils nous ont permis de nous immerger dans notre sujet, de rechercher des hypothèses de travail, d'assister au déroulement du fil de la mémoire et, d'autre part, de comprendre le rôle de certains individus, bien plus jeunes, dans la création et l'entretien d'un lien entre les générations, « assur[ant] la transition entre l'histoire apprise et la mémoire vivante » (Halbwachs, 1950, repris par Ricoeur, 2000:514).

Toutefois, à l'occasion d'un rassemblement des anciens habitants du quartier en 2013, nous avons compris que l'absence de détails dans la remémoration de la rénovation urbaine lors de ces entretiens ne pouvait pas être interprétée comme illustrant son absence d'importance. Le 24 novembre 2013, une grande rencontre avait en effet été organisée au Patro par les auteurs du livre *Ste-Anne d'Ottawa, une belle aventure humaine* (Séguin et *al.*, 2013), un ouvrage rassemblant les récits d'une quarantaine de personnes sur le quartier, principalement tel qu'il était avant la rénovation. La salle était remplie par une foule dense et joyeuse, les groupes se formaient, les gens parlaient, partageaient leurs souvenirs.

Figure 15 : Une partie des personnes rassemblées au Patro le 24 novembre 2013 pour le lancement du livre *Ste-Anne d'Ottawa, une belle aventure humaine*

Source : Auteure, 2013.

Mais cette ambiance a soudainement changé lorsque, au cours de son discours, Madeleine Meilleur, députée provinciale d'Ottawa-Vanier, a soudainement lancé que la rénovation urbaine avait été un « génocide culturel[13] » : un grand murmure d'assentiment a alors couru dans la salle, quelques exclamations et de ponctuels applaudissements se sont faits entendre. Au-delà de l'énormité de l'usage d'un tel terme et de l'éventuelle récupération politique qu'elle dissimule, c'est son existence et sa capacité à provoquer une réaction aussi vive, puis à stimuler le partage entre les personnes présentes de souvenirs sur cet épisode vécu comme une injustice qui a retenu notre attention. Ainsi, si le souvenir de la rénovation ne s'encombrait pas de détails, il constituait pourtant une référence centrale, presque un mythe fondateur, vécu comme une blessure fondamentale et une violente brisure de la continuité de la vie communautaire.

Pour documenter et comprendre le resurgissement de cette mémoire dans le cadre des revendications patrimoniales actuelles, nous avons choisi des procédés indirects de collecte de données, permettant la mise à jour de discours pris dans leur contexte « naturel » d'énonciation (Robinson, 1998:413). Tout d'abord, pour nous familiariser avec les positions de certains des habitants et des associations du quartier, nous avons assisté à des événements publics, tels que le

[13] Discours de Madeleine Meilleur lors du lancement du livre *Ste-Anne d'Ottawa, une belle aventure humaine*, le 24 novembre 2013, au Patro.

lancement du livre susmentionné, une exposition de photos du quartier, et plusieurs réunions de l'Association communautaire de la Basse-Ville et de son comité chargé du patrimoine. Nous avons également pris connaissance des documents produits par l'Association et le groupe King Edward Avenue Task Force sur le patrimoine du quartier, accessibles sur leur site internet respectif, et relevé, dans la presse écrite locale portant sur les édifices menacés de démolition, les citations des habitants et des représentants associatifs. Certaines des positions des journalistes francophones ont par ailleurs été traitées comme l'expression d'une vision « de l'intérieur », assimilée à celles des habitants, dans la mesure où ils s'identifiaient à l'ancienne communauté de la Basse-Ville ayant souffert de la rénovation et urbaine et s'associaient ouvertement à la lutte des habitants actuels.

Nous avons enfin documenté cet appel à la mémoire grâce à une recherche par mots-clés de toutes les réactions liées à l'annonce de la démolition de différents bâtiments de la Basse-Ville sur le groupe de discussion Facebook *Grew Up in Lowertown*, créé en 2007 et comptant plus de 1600 membres. Nous avons relevé systématiquement, dans ces oppositions à la démolition de plusieurs édifices, l'appel à la mémoire du quartier, et en particulier les références à la rénovation urbaine, mais également à d'autres épisodes de bouleversements territoriaux, tels l'expropriation des Plaines Lebreton.

6.4 Positionnement

Dans le reste de ma thèse, j'ai choisi d'utiliser le « nous », considérant que l'effacement énonciatif qu'il induit facilitait la mise en avant des données et de la recherche plutôt que celle de l'auteur, et suggérait ce faisant un cheminement commun du lecteur et de l'auteur vers les résultats. Mais, fondée sur un travail inductif, générateur d'hypothèses, la recherche qualitative implique aussi un travail de réflexivité permanent, nécessitant que le chercheur interroge sa position par rapport au sujet de sa recherche afin de s'assurer qu'il travaille en pleine conscience de ses limites, de sa subjectivité, et de sa position sociale (Robinson, 1998:409).

Aussi, en utilisant le « je » dans cette section, je m'interroge sur ma position au sein de cette recherche et j'essaye de mettre à jour les biais dont je suis porteuse. Ma recherche étant interprétative, mon analyse est en partie influencée par mes expériences, mes appartenances, et mon statut dans la société – la mienne et celle que j'étudie. En effet, « le phénomène observé ou connu, la personne qui l'observe ou le connaît, la façon dont elle se le représente et le fait connaître, ainsi que la culture, le cadre conceptuel, épistémique ou paradigmatique dans lequel elle se situe pour ses observations,

construire ses représentations et en rendre compte font tous partie d'un même système indissociable » (Ravault, 1992:39).

Le fait que je sois une jeune femme française est sans doute ce qui a le plus influencé mes échanges avec les différents acteurs du quartier, rencontrés au cours des réunions de l'équipe du Chantier Ottawa, lors de réunions de l'Association communautaire de la Basse-Ville, ou lorsque je présentais les résultats de mes travaux devant un public local. L'un des intervenants, lors des échanges avec des « Grands Témoins » organisés par et pour l'équipe de recherche, a ainsi fait preuve d'une véritable inquiétude à mon égard. Notre différence d'âge – plus de 50 ans – et mon accent français et, peut-être, le fait que je sois une femme alors que son parcours académique avait eu lieu dans un monde principalement d'hommes, l'ont incité à me poser de nombreuses questions : d'où est-ce que je venais exactement ? pourquoi étais-je venue à Ottawa ? et, surtout, pourquoi cet intérêt pour la Basse-Ville ? L'une de ces questions a été précédée par cette affirmation quelque peu déstabilisante, mais particulièrement révélatrice : « Vous comprenez, j'attache de l'importance à l'ancienneté de l'ancrage territorial ». C'est un peu malgré moi que je suis parvenue à gagner la confiance de mon interlocuteur, que l'évocation de mes diplômes et des groupes de recherche pour lesquels j'avais travaillé n'avait pas convaincu : au cours de nos discussions, j'ai parlé de la maison que j'avais occupée pendant un an dans la Basse-Ville, qui s'est trouvée être voisine de celle où il avait grandi. Cette coïncidence nous a permis d'échanger sur nos souvenirs respectifs de l'endroit et d'établir un véritable dialogue. J'avais vraisemblablement réussi, bien malgré moi, mon « rite de passage » (Geertz, 1973).

Si le fait que je sois française a pu susciter la méfiance, elle a aussi eu l'effet inverse : si une étrangère, qui plus est une universitaire, s'intéressait à la Basse-Ville, c'est que le quartier valait sans doute la peine qu'on s'y intéresse et qu'on le défende, notamment face à la municipalité. Malgré moi, je devenais donc l'alliée d'une lutte dont je n'avais pas encore conscience : celle, historique, opposant les Canadiens français à la Ville d'Ottawa. Pierre Allard, ancien éditorialiste du journal *Le Droit*, après avoir assisté à l'une de mes conférences, écrivait ainsi sur son blogue :

> Deux conférences qui m'ont rappelé, parfois avec un détachement intellectuel excessif, que le présent de la francophonie québécoise et canadienne reste marqué - de façon indélébile - par les défaites du passé et la précarité perçue de l'avenir. […]
> La première, tenue sur l'heure du lunch sous les auspices du Centre de recherche en civilisation canadienne-française (CRCCF) de l'Université d'Ottawa, avait pour titre : « La rénovation urbaine de la Basse-Ville Est d'Ottawa ; chronique de la résistance d'un bastion francophone face au bulldozer municipal ». La conférencière, Caroline Ramirez, une Française originaire de Lyon, prépare sa thèse de doctorat sur cet ethnocide des Franco-Ontariens de la Basse-Ville de la capitale. À ceux qui pourraient trouver curieux qu'une étudiante de France se prenne d'affection pour les francophones d'un quartier ouvrier d'Ottawa, soyez informés ce n'est pas

> la première fois.
> Au début des années 1960, deux ans après son arrivée à Ottawa, un immigrant français, Joseph Costisella, avait publié un livre intitulé « Le scandale des écoles séparées en Ontario ». Il y dénonçait le « racisme qui frappe aveuglément les Canadiens français » et en particulier les Franco-Ontariens de la capitale. Le livre avait eu un effet choc en 1962. Et il y parlait de la Basse-Ville, le cœur de la francophonie dans la capitale, qu'il appelait « le Harlem d'Ottawa », ajoutant, bien avant Pierre Vallières, que les Canadiens français étaient « les nègres du Canada ». […]
> Ce qui m'a déçu dans la conférence, c'est que les questions identitaires ont été abordées à peu près seulement du point de vue des citoyens francophones de la Basse-Ville, qui se sont ouvertement inquiétés – avec raison – de l'anglicisation éventuelle de leur territoire. On n'a pas poussé l'investigation du racisme antifrancophone chez les dirigeants de la municipalité, racisme dénoncé dans le livre de Costisella quelques années plus tôt et dont tout Franco-Ontarien ayant eu à traiter avec la municipalité (ou, pire, ayant travaillé à la municipalité) à cette époque pourrait attester.
> La plaie est encore trop vive pour ceux et celles qui ont été Ottaviens francophones, comme moi. À cet égard, le détachement intellectuel des universitaires, sans doute un peu nécessaire, est parfois difficile à supporter… (Allard, 2014)

L'utilisation du terme d'« ethnocide » n'est pas de mon fait mais témoigne de l'enjeu dont est porteur ma recherche pour certains anciens habitants de la Basse-Ville, en particulier ceux ayant vécu la rénovation urbaine, directement ou bien indirectement grâce aux récits de leur famille. La déception qu'Allard évoque au début et à la fin de son commentaire quant au positionnement excessivement détaché de l'intellectuel m'a appris deux choses : d'une part, ma recherche suscite des attentes auxquelles je ne peux pas répondre, puisque mes interprétations, si elles sont en partie liées à mes expériences et à ma capacité d'empathie, reposent avant tout sur les données qui sont à ma disposition. Je peux prendre position, mais je ne peux le faire que sur la base d'une recherche approfondie. D'autre part, parce que je ne suis pas une francophone d'Ottawa, que je n'ai pas vécu toute ma vie dans un contexte minoritaire, il y a des expériences vraisemblablement traumatisantes qui me sont inaccessibles : je peux les reconnaître, les comprendre dans une certaine mesure, mais je ne peux pas en faire l'expérience directe, et c'est sans doute pourquoi Allard, et beaucoup d'autres, peuvent ressentir de la frustration à l'égard de ce détachement universitaire qui traduit parfois si mal le sentiment d'injustice qu'ils portent en eux.

Malgré mon fort investissement dans cette recherche, il a donc fallu que je sois prudente et très explicite dans ma manière d'en parler, d'autant plus que le milieu universitaire, et en particulier mes professeurs, ont pu parfois regarder avec circonspection le fait que je sois passionnée par ma recherche. Cet enthousiasme ne devait pas me faire oublier mon rôle de chercheure. Certes, j'étais particulièrement sensible à l'expérience d'une communauté avec laquelle je partageais la même langue, d'autant plus qu'elle me le rendait bien. À plusieurs occasions, j'ai ainsi bénéficié du soutien

de différentes institutions francophones d'Ottawa. D'abord, le milieu universitaire m'a considérablement aidée, par des contrats et des bourses, à me familiariser avec le monde de la recherche en français, à Ottawa et ailleurs. J'ai notamment travaillé et échangé avec les équipes du CRCCF, de l'Alliance de Recherche Universités-Communautés (ARUC) *Les savoirs de la gouvernance communautaire*, et du projet GTRC « Le français à la mesure d'un continent ». En 2012, un voyage en Louisiane dans le cadre de l'université d'été financée par le laboratoire Polyphonies dirigé par la Pr. France Martineau m'a ouvert à d'autres réalités de la minorité francophone nord-américaine, redoublant mon intérêt. En 2014, sous la direction du Pr. Linda Cardinal, j'ai eu la chance d'être chargée de l'entretien de professeurs experts de la francophonie, issus du monde de l'éducation, de l'histoire, de la géographie. Le milieu médiatique francophone m'a lui aussi accueillie les bras ouverts : j'ai travaillé comme journaliste au sein de *La Rotonde*, journal universitaire indépendant et francophone de l'Université d'Ottawa, et publié quelques chroniques sur le webzine franco-ontarien TaGueule.ca, où je relatais mes tentatives pour me faire servir en français à Ottawa et en particulier sur le campus de l'Université. Mes recherches m'ont valu d'être invitée sur le plateau de l'émission *Coups Francs* en 2012 puis à *Entre Nous* sur TV Rogers en 2014. Enfin, le milieu communautaire était intéressé par mes recherches : on m'a demandé de témoigner en ma qualité de chercheure lors d'une audience devant la CAMO en 2013 et j'ai été invitée à présenter mes résultats au Muséoparc Vanier, en 2014, ou encore au cours de quelques réunions du comité du patrimoine de l'Association communautaire de la Basse-Ville, dans un anglais hésitant mais entourée de personnes tolérantes et accueillantes.

Renforcée par ces expériences, j'ai fini par ressentir cette empathie, que j'avais initialement réservé aux francophones, à l'égard de l'ensemble de ceux qui, sans nécessairement partager ma langue, entretenaient la mémoire du quartier et tentaient de défendre son patrimoine déclassé. Après avoir fait la découverte du monde francophone nord-américain, étape selon moi essentielle à une meilleure compréhension du milieu étudié, j'ai commencé à questionner, dans une position en partie militante, les pratiques conventionnelles et les discours dominants sur le patrimoine local, à m'intéresser à la fabrication, à la perception et à la contestation de ces pratiques et de ces discours. Cette position s'est traduite, dans mes recherches, par la volonté de comprendre et de questionner ce que John Comaroff appelle « la réalisation des réalités sociales, l'objectivation des objets, la matérialisation des matérialités et l'essentialisation des essences » (Comaroff, 2010:530) : je voulais apporter ma pierre à l'étude de « l'ensemble des relations implicites car naturalisées, souvent de domination, qui sont propres à toute vie collective en société » (Aldhuy, 2006:45).

Faire des va-et-vient entre mon terrain et l'analyse, entre l'action et l'introspection, m'a permis de ne pas perdre de vue l'ensemble de mes objectifs. S'il peut paraître difficile de concilier la « valeur de l'émotion » et « la nécessité de la théorie » (Bellier, 2002:47), la construction d'un projet de recherche, ni totalement arbitraire ni totalement rationnel, tient pourtant en partie « au sensible, à l'intuition et à la mobilisation de ressources personnelles » (*ibid.*:53). Ces éléments guident une partie de la réflexion théorique et des choix conceptuels du chercheur qualitatif. Irène Bellier, pour faciliter la réconciliation de ces différents aspects de la recherche, développe une notion particulièrement intéressante, applicable en particulier à la recherche ethnographique, celle de « distance géographique comme coupure et solution de continuité » (*ibid.*:51). Je ne peux m'empêcher de voir mes retours réguliers en France, lorsque je rendais visite à ma famille et à mes amis, mes déplacements réguliers à Montréal puis mon déménagement dans cette ville lors de la dernière année de ma thèse et, enfin, mon retour à Lyon dans les derniers mois de cette thèse, comme ayant considérablement contribué à ma prise de distance critique à l'égard de mon sujet – la « coupure » –, en même temps qu'à la possibilité de trouver à chaque fois un nouveau souffle – la « solution de continuité » – pour mener à bien cette recherche.

Article 1 – Chronologie de la résistance citoyenne face à la rénovation urbaine de la Basse-Ville Est : construction d'une mémoire blessée

Caroline Ramirez

Présentation de l'article 1

Cet article constitue l'un des chapitres du livre à paraître *Ottawa, lieu de vie français*, aux presses de l'Université d'Ottawa sous la direction d'Anne Gilbert, de Michel Bock, de Linda Cardinal, de Lucie Hotte et de François Charbonneau. Il a été écrit dans le cadre du Chantier Ottawa : « Construction d'une mémoire française à Ottawa : savoirs communautaires et réseaux sociaux[14] » et a été révisé à deux reprises : en octobre 2014, la première version a bénéficié des commentaires de la quinzaine de chercheurs participant au projet de recherche puis, en avril 2015, une version révisée a été soumise aux cinq directeurs du projet qui l'ont commentée afin que nous la finalisions.

Nous nous y intéressons au déroulement de la rénovation urbaine de la Basse-Ville Est dans les années 1960-1970 en retraçant les différentes étapes de la résistance des citoyens à la transformation de leur milieu de vie. Nous documentons le contexte idéologique, *top-down* et moderniste, ayant entouré l'application de la rénovation urbaine au Canada : derrière des arguments apparemment objectifs d'identification des « ghettos », c'est un contenu social qui est visé (Veschambre, 2008), en témoigne l'accent mis « sur la logique d'éradication physique plutôt que sur les composantes du renouvellement après démolition » (Bonneville, 2004:10) propre à ces rénovations urbaines. De 1966 à 1978, nous retraçons douze ans d'expropriations, de démolitions, de départs, d'oppositions, de négociations et, aussi, de construction mémorielle autour de ce qui sera vécu comme une perte territoriale. Cette étude nous donne l'occasion de comprendre quelles ont été les étapes de la prise de conscience de l'importance du territoire pour le maintien de la communauté, nécessitant un questionnement sur ses conditions minimales d'existence alors que l'urbain est un dossier encore neuf pour la francophonie.[15]

---

[14] Ce projet, porté par le CRCCF, le Centre interdisciplinaire de recherche sur la citoyenneté et les minorités (CIRCEM) et le collège des Chaires de recherche sur la francophonie canadienne de l'Université d'Ottawa, a été financé de 2011 à 2014 par une subvention de développement de partenariat du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH).

[15] En effet, « le Comité du Réveil de la Basse-Ville d'Ottawa, créé au cours des années 60 pour donner une voix à la population majoritairement francophone de la Basse-Ville, confrontée à la démolition de son quartier dans le contexte d'un projet de rénovation urbaine, offre un des premiers exemples de mobilisation communautaire ponctuelle. [...] Tout en exerçant des pressions auprès des gouvernements pour réclamer des équipements et des services collectifs pour la population de leur quartier, ces comités de citoyens francophones s'élargissent à de nouveaux champs d'intervention, qui marquent une rupture avec les pratiques traditionnelles, en se situant hors de la seule logique de l'Église catholique et des écoles » (Coderre et Dubois, 2000:63).

La résistance que nous documentons dans ce premier article s'inscrit dans la multiplication des mouvements sociaux urbains au tournant des années 1960, définis et étudiés par Manuel Castells (1973). Ces mouvements, apparus dans les sociétés occidentales postindustrielles, défendent les intérêts des habitants de quartiers populaires par des actions appelant à la prise en compte, par les décideurs, des réalités et des choix résidentiels locaux et à la mise en place de procédures démocratiques de prises de décisions. À Montréal par exemple, les quartiers de Saint-Henri, de la Petite-Bourgogne, de Centre-Sud ou encore d'Hochelaga-Maisonneuve ont vu la création de comités de citoyens dans les années 1960 face à des actions de rénovation urbaine entreprises par la municipalité dans ces zones marquées par l'exode des ménages de la classe moyenne vers la périphérie et la concentration de groupes sociaux plus dépendants de l'intervention publique (Cloutier et Sacco, 2012). À Halifax, sur les recommandations de l'urbaniste britannique Gordon Stephenson, la rénovation urbaine est également appliquée dans certains quartiers, notamment celui d'Africville.

Inspirées de l'urbanisme états-unien, ces rénovations urbaines avaient pour objectif de remédier à l'insalubrité des logements et à l'inadaptation des services et équipements publics, tout en cherchant le renouvellement des habitants des quartiers visés. Les groupes de citoyens qui se constituent en réponse à cette transformation des quartiers contestent l'imposition de décisions municipales unilatérales et réclament leur droit à la ville (Lefebvre, 1974). Ces mouvements contribuent à la transformation des modes d'intervention de l'État à partir des années 1970, valorisant désormais la consultation et la participation des membres de la société civile dans un objectif de démocratisation de la prise de décisions d'aménagement urbain.

La résistance des habitants de la Basse-Ville Est d'Ottawa à la rénovation urbaine de leur quartier s'inscrit, à différents niveaux, dans les trois grands types d'objectifs des mouvements sociaux urbains identifiés par Castells, soit « les revendications sur les conditions de vie et la consommation collective en milieu urbain ; l'affirmation de l'identité culturelle locale ; et la conquête de l'autonomie politique locale et de la participation citoyenne » (Castells, 1997:80). Documenter cette résistance nous informe sur le contexte de création d'un référentiel commun qui viendra alimenter le répertoire des luttes patrimoniales à venir : il s'agit ici de comprendre la genèse d'une mémoire douloureuse en retraçant l'histoire de l'oblitération territoriale partielle qu'a constituée la rénovation urbaine. Nous plongeons dans la fabrique d'une mémoire du lieu, dans le cadre d'un épisode urbain ayant opposé les résidents qui vivent la ville à la municipalité qui planifie la ville, pour reprendre la classification de Morisset (1999). Nous voulons ainsi rendre compte de l'expérience traversée par une

génération d'habitants – que nous pourrions appeler la génération victime – qui, après avoir vécu un véritable déracinement, ont entretenu la mémoire de leur milieu de vie.

Nous avons par ailleurs choisi de mettre à jour les positions générales de la municipalité d'Ottawa, afin de dégager des tendances dans les choix politiques opérés autour de l'aménagement de la Basse-Ville d'Ottawa. Nous n'avons pas insisté sur les dissensions internes ou les prises de position individuelles des fonctionnaires et des élus.

Nous n'avons pas non plus insisté dans ce chapitre sur la diversité interne de la communauté, pour nous concentrer sur le regard et les positions des organismes de défense du quartier. Nous rappelons toutefois ici l'intérêt que pourrait constituer l'étude de cette diversité, à la fois culturelle, ethnique et sociale, pour une compréhension fine des dynamiques sociales et des choix résidentiels. Les enjeux que représente la rénovation urbaine pour les habitants sont par exemple très différents selon qu'ils sont propriétaires ou locataires et l'attrait pour les banlieues a joué un rôle non négligeable dans le choix d'une partie des propriétaires de vendre leur bien et de quitter le quartier dès les premières années de la rénovation urbaine.

Une partie de la collecte de données de cet article – articles de presse, correspondance des maires, procès-verbaux du conseil municipal, enquête auprès des habitants en 1977, et certains dossiers du comité de citoyens – a été effectuée par des assistants du Chantier Ottawa ou des étudiants participant au Programme d'initiation à la recherche au premier cycle (PIRPC) de l'Université d'Ottawa, collecte encadrée et complétée par nos soins. Nous remercions, au fil du texte, tous ceux ayant participé à cette collecte. Nous avons pour notre part effectué celle des données des archives du Bureau des gouverneurs et des différents comités chargés de la rénovation à la Ville d'Ottawa, ainsi que celle issues des archives du comité de citoyens. Les réflexions théoriques, l'analyse du matériel rassemblé, l'organisation de la présentation des données et la reconstruction du fil conducteur de la résistance citoyenne face à la rénovation urbaine est entièrement de notre fait.

Chronologie de la résistance citoyenne face à la rénovation urbaine de la Basse-Ville : construction d'une mémoire blessée

Caroline Ramirez

Sigles utilisés

CAMO : Commission des affaires municipales de l'Ontario
CCN : Commission de la capitale nationale
CDF : Commission du district fédéral
CPS : Conseil de planification sociale d'Ottawa
CRBV : Comité du réveil de la Basse-Ville
CRBVE : Comité du réveil de la Basse-Ville Est
MADO : Ministère de l'Aménagement et du développement de l'Ontario
OHA : *Ontario Housing Authority*
SCHL : Société canadienne d'hypothèques et de logement

Introduction

Les rénovations urbaines ayant pris place dans le monde occidental dans la seconde moitié du XX^e^ siècle ont systématiquement ciblé des quartiers populaires, qualifiés de « taudis » par les décideurs. Ces interventions, justifiées par la volonté hygiéniste d'améliorer la qualité de vie des résidents, étaient doublées dans le cas d'Ottawa d'une préoccupation liée à son statut de capitale nationale : l'apparence des quartiers centraux se devait d'être à la hauteur de cette fonction, tout particulièrement à la veille des célébrations de l'année 1967 marquant le 100^ème^ anniversaire de la Confédération canadienne. À Ottawa, le quartier de la Basse-Ville Est fut ainsi, entre 1966 et 1978, l'objet d'une rénovation aussi laborieuse que contestée.

Le cas de la Basse-Ville Est pose en effet un défi particulier à la Ville d'Ottawa : environ 75 % de ses habitants, en plus d'appartenir en majorité à une classe sociale populaire aux revenus modestes et ayant un niveau d'instruction inférieur à la moyenne de la ville, situation classique des quartiers touchés par une rénovation, sont des Canadiens-français[16]. Le quartier est un haut lieu de la vie française dans la capitale et regroupe plusieurs institutions francophones – église, écoles, centres communautaires comme le Patro St-Vincent et la salle Ste-Anne. La municipalité fait cependant le choix de redévelopper le quartier sans tenir particulièrement compte de ses spécificités culturelles : au-delà du constat que la zone concentre « *between 9000 and 10 000 people basically French speaking Canadians*[17] » et qu'il s'agit de maintenir en place certains de ses lieux de sociabilité

[16] Murray & Murray Architects and Planning Consultants, « *Draft Lowertown East Planning Report* », Ottawa, novembre 1974, Archives de la Ville d'Ottawa, Correspondance de Lorry Greenberg, A2010-0394/77.
[17] Armour L. McRae, « Rapport de l'*Ontario Municipal Board* », Ottawa, 26 septembre 1969, Archives de la Ville

communautaire, aucune mesure particulière n'est prise pour préserver l'identité du quartier, permettre le relogement prioritaire des locataires et propriétaires déplacés, et assurer leur véritable participation au processus de la rénovation urbaine. Les habitants, d'abord passifs face à la réalisation d'un projet qui leur est imposé, se positionnent progressivement pour la préservation de l'identité physique et culturelle de leur quartier.

Ce faisant, ils s'inscrivent dans la mouvance des mouvements citoyens qui voient le jour durant les années 1960 et 1970 en Europe et en Amérique du Nord. Ces mouvements, réclamant la participation de la population locale aux processus de planification, se sont opposés aux interventions urbanistiques radicales de l'après-guerre, initiées par un pouvoir centralisé (Bacqué et Gauthier, 2011). Des auteurs comme Sherry R. Arnstein, à l'origine d'une typologie du pouvoir accordé aux citoyens, avaient révélé à l'époque le peu d'efficacité des dispositifs participatifs mis en place en amont des opérations d'aménagement urbain, les dénonçant comme de simples rituels symboliques et mascarades décisionnelles sous la forme de sondages et de rencontres publiques (Arnstein, 1969). Les luttes urbaines des années 1960 intègrent ainsi, parmi leurs revendications, la reconnaissance des savoirs des citoyens et la demande de leur participation à toutes les étapes décisionnelles de l'aménagement de la ville (Busquet, 2013). Ces revendications concernent « notamment les modes de vie, la qualité de vie, l'émancipation politique et sociale, les revendications des "minorités", et bien entendu, la préservation ou la transformation du fameux "cadre de vie" » (*ibid.*:118).

Dans le cas de la Basse-Ville Est, la défense du « cadre de vie » de la population et la résistance au projet de rénovation urbaine ont pris la forme d'un ensemble d'actes, de discours, de lettres, de pétitions, de prises de position, souvent ponctuels, parfois élaborés, et pendant longtemps assez inefficaces si l'on considère que leur objectif était d'influencer radicalement le processus de la rénovation. Ce sont pourtant ces gestes banals de résistance, ces « *commonplace struggles* » (Pile et Keith, 1997:i), dont il faudra faire émerger la cohérence et qui nous intéressent, tout particulièrement dans leur spatialité. Pour Michel de Certeau, ces actes sont autant de « façons de jouer/déjouer le jeu de l'autre, c'est-à-dire l'espace institué par d'autres, [et ils] caractérisent l'activité, subtile, tenace, résistance, de groupes qui, faute d'avoir un [espace] propre, doivent se débrouiller dans un réseau de forces et de représentations établies » (De Certeau. 1990:35).

La géographie de la résistance nous aidera à étudier l'opposition des francophones de la Basse-Ville Est à la rénovation urbaine et à comprendre le déroulement de cette contestation. Cette géographie s'intéresse plus particulièrement à l'existence de spatialités parallèles voire transgressives

d'Ottawa, Fonds Bureau des commissaires, A2010-1180/210-5.

qui traduisent la capacité des individus dominés, opprimés, ou exploités, à contourner ou à transcender les règles qui sont imposées sur l'espace par le pouvoir dominant (*ibid.*). Elle se consacre à l'étude du rôle de l'espace à la fois comme support, outil, et objet des résistances individuelles et collectives. Dès lors, il ne s'agit pas de déterminer l'effectivité de l'action citoyenne en regard de sa capacité à déstabiliser l'autorité en place et à modifier les règles du pouvoir ; pas plus que de jauger la qualité d'une force d'opposition à l'aune de son intelligence à définir ses intérêts en termes de classe (Harvey, 1993), ou encore en fonction de son articulation autour d'un seul axe de domination (Castells, 1983). Ces nouveaux mouvements, s'intéressant à d'autres injustices que celles de classe, sont à considérer en soi, en tant que « *responsive and vital articulation of people's experiences and demands of multiple, interacting fields of power* » (Pile et Keith, 1997:8). Ils posent d'autres questions, investissent d'autres territoires de lutte, se déportent de l'opposition binaire et des cadres imposés par l'ordre établi (Javeau, 2003) et, en conséquence, leurs victoires n'ont pas toujours lieu sur le terrain évident des luttes de pouvoir.

Dans ce chapitre, nous réaliserons une chronologie détaillée de l'évolution de la résistance territoriale des citoyens de la Basse-Ville Est pour la préservation de leur quartier au cours des douze années de rénovation urbaine. Dans une situation où le contrôle de la municipalité sur la prise de décisions est presque total, nous montrerons comment des acteurs communautaires, apriori dominés, parviennent à faire valoir une identité qui s'affirme dans les discours de résistance à la transformation de leur milieu de vie. Nous verrons que les habitants contestent la domination décisionnelle de la municipalité en même temps qu'ils prennent conscience des spécificités socioculturelles de leur espace. Peu à peu, ils gagnent le droit de faire valoir ces caractéristiques identitaires dans des plans conçus en collaboration avec la Ville.

L'intérêt de cette chronologie est double. D'abord, aucune autre recherche au Canada ne s'est penchée jusqu'à présent sur la réponse d'une communauté francophone en milieu minoritaire à une opération de rénovation urbaine. Cette étude nous donne également l'occasion de comprendre quelles ont été les conditions de la prise de conscience de l'importance du territoire pour le maintien de la communauté, alors que l'urbain est un dossier encore neuf pour la francophonie d'Ottawa. Cette recherche permet d'éclairer le cheminement d'une communauté déchirée entre les intérêts individuels qui poussent à l'exil en quête d'une vie meilleure – en banlieue ou dans d'autres quartiers urbains – et le désir de maintenir et de faire vivre une collectivité, nécessitant un questionnement sur ses conditions minimales d'existence.

Nous avons combiné plusieurs sources afin de mettre à jour la chronologie de la résistance des habitants. Les données documentant les positions municipales étaient conservées aux archives de la

Ville d'Ottawa – les procès-verbaux de 1955 à 1979 ont été dépouillés ainsi que les archives du Bureau des commissaires[18]. Ces documents sont une source utile pour documenter partiellement les positions des habitants, notamment parce qu'on y trouve les comptes rendus d'audiences des citoyens devant la Commission des affaires municipales de l'Ontario (CAMO). La correspondance des maires a constitué un bon moyen de rendre compte du ton des échanges entre citoyens et municipalité et de la position de chaque maire à l'égard de la rénovation urbaine de la Basse-Ville Est[19].

Nous avons pu documenter en large partie les revendications des citoyens grâce aux archives du comité de citoyens de la Basse-Ville Est, disponibles dans le fonds C57 du Centre de recherche en civilisation canadienne-français (CRCCF). Les entretiens réalisés en 1977 par l'équipe de Caroline Andrew auprès d'habitants de la Basse-Ville, dans le cadre du « Projet Histoire de la Basse-Ville Ouest » accessible dans le fonds C22 du CRCCF, ont permis de témoigner des conditions de départ et du ressenti de certains des habitants face à la rénovation. Les prises de position des leaders communautaires ainsi que les oppositions particulièrement marquantes des citoyens face à la Ville ont été dégagées, notamment grâce à 420 articles du journal local francophone *Le Droit* sur la rénovation urbaine du quartier, collection constituée par les assistants du Chantier Ottawa[20].

Faire émerger des tendances de l'ensemble de ces sources a nécessité de nombreux allers-retours entre les différents textes, tantôt issus de la municipalité, tantôt des citoyens et de leurs leaders : les voix se parlent, se complètent, se contredisent, se chevauchent, et permettent de recréer un dialogue entre ces multiples échos du passé. Ensemble, elles forment un témoignage qui nous permet de comprendre comment une communauté qui vivait jusque-là dans ce qui s'apparentait à un village canadien français, relativement isolé au cœur de la capitale nationale, a pu prendre conscience de ses caractéristiques identitaires urbaines et les défendre dans un contexte de transformation spatiale radicale.

---

[18] Le Bureau des commissaires de la Ville d'Ottawa, créé en 1908 et aboli en 1978, était composé du maire et de quatre conseillers élus par l'ensemble de la population et qui validait les décisions des différents comités avant de les soumettre au vote du conseil municipal.

[19] Nous remercions Laurence Côté-Roy pour son excellent travail de collecte d'archives, de synthèse, et d'analyse de la correspondance des maires dans le cadre du Programme d'initiation à la recherche au premier cycle (PIRPC) de l'Université d'Ottawa.

[20] Une lecture systématique des microfilms du *Droit* a été menée pour la période de 1960 à 1967. Les articles de 1967 à 1979 ont été tirés des compilations d'articles de presse réalisées par le Comité du réveil de la Basse-Ville et conservées dans les archives du Centre de recherche en civilisation canadienne-française (CRCCF). Nous remercions Dany Boutin, Kayla Cloutier, Laurence Côté-Roy, Kathleen Goulet, Louis-Philippe Morin et Jacob Sammon pour leur appui dans le travail de collecte et de classification d'archives, ainsi que le Programme d'initiation à la recherche au premier cycle (PIRPC) de l'Université d'Ottawa. Pour une analyse exhaustive de la couverture de la rénovation de la Basse-Ville Est par *Le Droit*, voir en annexe 4 de la thèse l'article d'Anne Gilbert, Kenza Benali et Caroline Ramirez. 2013. « *Le Droit* et la rénovation de la Basse-Ville d'Ottawa : les balbutiements d'un journalisme engagé dans le dossier de l'aménagement », dans Dominique Laporte (dir.), *Francophonies d'Amérique*, « Les journaux des communautés francophones minoritaires en Amérique du Nord », n^{o} 35 (printemps 2013) : 117-139.

1. Mise en contexte : l'ère des rénovations urbaines

1.1 La rénovation urbaine au Canada

La rénovation urbaine de la Basse-Ville est en grande partie le fruit du mouvement moderne. En vogue au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, il succède, en Amérique du Nord, aux premiers efforts de planification des villes par le mouvement *City beautiful* qui répondait à la fois à des enjeux sanitaires et d'embellissement (Bacqué et Gauthier, 2011). À partir de 1950, les penseurs modernes, s'appuyant sur des objectifs de fonctionnalité et d'utilisation rationnelle de l'espace, cherchent à régler les problèmes sociaux urbains par leur traitement scientifique et des interventions radicales sur la ville (Fishman, 2011 ; Klemek, 2011).

Les vieux quartiers centraux d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord, en déclin du fait du ralentissement des activités économiques, de l'urbanisation des espaces périphériques et du vieillissement et de la paupérisation de la population (Morin, 1988), sont alors la cible des pouvoirs publics pour la mise en œuvre d'opérations de rénovation urbaine. Au Canada, la construction de routes et d'autoroutes performantes, la réalisation de nouveaux bâtiments résidentiels qui permettront de loger les plus pauvres et les classes moyennes, l'amélioration du confort des foyers et plus largement le contrôle de l'utilisation de l'espace par la distinction des fonctions résidentielles, industrielles et commerciales sont assurés à coup de généreux programmes de financement du gouvernement fédéral et de décrets facilitateurs (Gregory et Grant, 2014). Au sortir de la guerre, l'assurance de cette participation importante du gouvernement canadien aux opérations de rénovation urbaine pousse les municipalités à entreprendre le redéveloppement de leurs vieux quartiers, dans un contexte économique difficile :

> Les contraintes institutionnelles de caractère économico-politique, dans lesquelles sont placées les municipalités, trouvent leur solution partielle dans l'implication de celles-ci dans la rénovation urbaine […]. Pour sortir de leur déséquilibre fiscal en augmentant leurs revenus autonomes autrement qu'en surtaxant davantage, les villes doivent « rénover » (Robert, 1972:68).

Au Canada, les amendements de 1949 à la *Loi nationale sur l'habitation* assurent ainsi la participation fédérale aux projets de rénovation urbaine. Le gouvernement fédéral cherche explicitement à régler la question des « taudis » et à construire des logements publics sur les terrains dégagés. Les projets des Habitations Jeanne-Mance à Montréal et de Regent Park à Toronto sont les premiers réalisés dans ce cadre (Rose, 1968). En 1964, de nouveaux amendements permettent cette fois à la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) de financer les études de rénovation urbaine à hauteur de 50 %. Le ministre du travail, John Robert Nicholson, lors du discours

introduisant ces amendements devant la Chambre des communes, insiste sur l'urgence à stopper « *the spread of structural and environmental decay* » (Lowden, 1970:1) par des programmes municipaux qui « *could generate the physical, economic and, more important, the social renewal of declining areas or areas about to decline* » (*ibid.*:5). Les rénovations urbaines se multiplient et les îlots de logements considérés insalubres sont détruits en grande quantité dans l'espoir d'améliorer l'environnement urbain.

Mais les premiers projets de rénovation urbaine se révèlent très vite un échec. D'abord parce qu'ils sont inspirés par la croyance que les villes canadiennes font face à des problèmes de même ampleur que les villes étatsuniennes, donnant lieu à des politiques mal adaptées au contexte urbain canadien (Goldberg et Mercer, 2011), et surtout parce que ces opérations ne font que déplacer le problème de la pauvreté urbaine, ne traitant au mieux que le besoin en certains logements (Kirby, 1979) :

> La rénovation urbaine a dispersé les collectivités existantes, ce qui était contraire aux objectifs du développement communautaire. Les avantages de la rénovation sont allés à la minorité des personnes déplacées qui ont eu la possibilité de revenir dans les logements publics et qui ont choisi de le faire. Pour ceux qui ont continué de louer un logement dans le secteur privé, la rénovation urbaine a souvent mené à une augmentation du loyer, en plus de déranger leur vie. (Patterson, 1994: 365)

Les réseaux d'entraide et de solidarité ayant disparu en même temps que l'ancien bâti, les services sociaux ne suffisent pas à la nouvelle population, souvent peu ancrée dans le quartier et en situation transitoire : des enclaves de pauvreté se créent ou se renforcent (Dansereau, 1988).

Le 29 janvier 1969, la Commission fédérale d'étude sur le logement et l'aménagement urbain, avec à sa tête le ministre libéral des Transports Paul Hellyer, publie d'ailleurs un rapport sur les conséquences négatives de la rénovation urbaine sur la vitalité des communautés locales et sur le rôle du logement public dans le mal-être social et psychologique de ses occupants. Le ministre Hellyer, après s'être rendu sur le site d'une quarantaine de projets de rénovation urbaine à travers le Canada – il visite la Basse-Ville Est le 7 janvier 1969 –, décide de geler les fonds fédéraux pour tous les projets encore en cours d'évaluation. Sont en cause le manque de prise en compte des spécificités locales dans l'application des projets, l'absence de concertation avec les habitants, la bureaucratisation du programme, des administrations plus soucieuses de la rapidité du processus que de la qualité du produit de la rénovation, une mauvaise gestion du temps et des compétences, et la difficulté à stimuler les investissements et les développements privés dans les secteurs rénovés (Lowden, 1970). Ce moratoire sur la validation de nouveaux projets entre en vigueur après que plus de 160 études de

rénovation urbaine ont déjà eu lieu et 84 autres projets ont été approuvés au Canada[21] (Patterson, 1994).

1.2 La rénovation urbaine à Ottawa

Tentée par les largesses des gouvernements provinciaux et fédéraux en même temps que pressée par la Commission du district fédéral (CDF) qui avait entrepris d'améliorer l'apparence de la capitale canadienne en appliquant le plan de l'architecte Jacques Gréber (Benali et Ramirez, 2012), la Ville d'Ottawa entreprend d'identifier ses quartiers résidentiels les plus dégradés dès 1957. Sous le mandat de la mairesse Charlotte Whitton, la municipalité décide en effet de hâter la réalisation de son nouveau plan officiel afin de soumettre par la même occasion une demande de financement pour une étude de rénovation urbaine. Cette étude commence l'année suivante. Les premières archives du Bureau des commissaires d'Ottawa documentant ce processus sont classées sous le titre « *Urban Renewal (Slum Clearance)* » : la rénovation urbaine est donc étroitement associée, dès le début, à la démolition des taudis.

Pour s'assurer que les municipalités ont entre leurs mains les outils nécessaires à la mise en place efficace de ces projets de rénovation, tout un arsenal de cours, de formations, et d'interventions de spécialistes est déployé tantôt par le gouvernement fédéral, par l'intermédiaire de la SCHL, tantôt par le ministère de l'Aménagement et du développement de l'Ontario (MADO). Le 7 janvier 1958, la SCHL écrit ainsi à la Ville d'Ottawa pour annoncer qu'elle organise des cours sur la rénovation urbaine d'une durée de quatre semaines[22]. Ces formations sont complétées par la publication, en février 1958, des *Urban Renewal Notes* du MADO, utilisées comme un document de référence par la Ville d'Ottawa. La rénovation urbaine y est définie comme « *an attempt to correct some of the errors of the past* » et consiste à « *renewing our urban communities for better living*[23] ».

Le 28 juillet 1958, la Ville soumet sa proposition de réalisation d'une étude qui, en 18 mois, devra définir quels sont les quartiers qui pourraient bénéficier d'une rénovation urbaine. Deux des consultants retenus sont Gordon Stephenson de l'École d'architecture de l'Université de Toronto, à l'origine du plan de rénovation urbaine du quartier d'Africville à Halifax, et John Issalys, qui avait

[21] Environ la moitié du total des financements fédéraux pour des projets de rénovation urbaine est allée aux villes d'Halifax, de Saint John, de Montréal, d'Ottawa, de Toronto et d'Hamilton seules.
[22] Central Mortgage Housing Corporation, « *Urban Renewal (Slum Clearance)* », Ottawa, 7 janvier 1958, Archives de la Ville d'Ottawa, Fonds Bureau des commissaires, A2010-1125.
[23] « *Urban Renewal Notes* », Ottawa, février 1958, Archives de la Ville d'Ottawa, Fonds Bureau des commissaires, A2010-1125/1.

participé avec Gréber à la préparation du plan pour la capitale nationale de 1950[24]. Le 2 octobre 1958, la SCHL accepte de financer à hauteur de 75 % l'étude de rénovation urbaine de la Ville d'Ottawa, qui permettra de déterminer quelles zones résidentielles parmi celles retenues précédemment pourront bénéficier de mesures de conservation et de réhabilitation ou être l'objet d'une intervention beaucoup plus radicale.

Un comité est créé pour superviser la réalisation de l'étude : il comprend des représentants de la Ville, de la SCHL, de la CDF et du MADO. Très vite, les études préliminaires sont entamées. Après l'identification de zones prioritaires grâce à un premier rapport réalisé entre février et mars 1958[25] portant sur l'état et le manque de logements locatifs à Ottawa, une lettre est envoyée un an plus tard, en juin 1959, aux habitants dont le logement sera évalué plus avant[26]. On y explique que cette enquête sera « *a basis for the development of long-range plans for improving housing throughout the city* » et on demande aux résidents de se montrer coopératifs, assurant que leur participation aidera à faire d'Ottawa « *a better and happier place to live* ».

Le 21 septembre 1959, la quatrième rencontre du comité conjoint est l'occasion de faire le point sur l'avancée des enquêtes. Un total de 16 aires d'étude est sélectionné en fonction de leur concentration en logements dégradés et, au moment de la rencontre du comité conjoint, 5 405 logements ont déjà été inspectés. Les questionnaires s'intéressaient, entre autres, à l'état du bâtiment, au surpeuplement, à l'accès à une salle de bains et à la présence d'une cuisine distincte des autres pièces. Pour justifier ces enquêtes, la Ville reprend le discours hygiéniste des penseurs modernes :

> *Bad housing conditions, particularly where a whole area is affected, become a serious social problem with indirect costs that must be paid by the tax-payer. The social results are seen in the health, morality, employability and general attitude of the occupants of these houses. The physical conditions of the dwellings, overcrowding, lack of fresh air and sunlight, inadequate water and sanitary conveniences, improper facilities for food storage, dampness, vermin and filth, result in a high rate of tuberculosis, infant mortality and illness from infectious diseases. In combination with a bad residential environment, such conditions conduce to juvenile delinquency, vice, crime and demoralization of family life*[27].

Après la négociation d'une entente de financement supplémentaire avec la SCHL, la Ville réalise en 1962 une seconde étude de rénovation urbaine mettant à jour et approfondissant celle de

[24] « Lettre de F. E. Ayers », Ottawa, 11 août 1958, Archives de la Ville d'Ottawa, Fonds Bureau des commissaires, A2010-1125.
[25] « Rental Housing Survey », Ottawa, 16 décembre 1957, Archives de la Ville d'Ottawa, Procès-verbaux du conseil municipal, p. 1463.
[26] « *Urban Renewal Study – detailed House-to-House Survey* », Ottawa, 1er juin 1959, Archives de la Ville d'Ottawa, Procès-verbaux du conseil municipal, p. 954.
[27] « Rapport annuel de la *Housing Standards Board*, extrait de la *Royal Commission on Dominion-Provincial Relations* », Ottawa, 11 mars 1963, Archives de la Ville d'Ottawa, Procès-verbaux du conseil municipal.

1959. En décembre 1962, après avoir éliminé de la liste de ses priorités une partie des secteurs qu'elle avait auparavant identifiés, la Ville décide de se concentrer sur sept quartiers.

Figure 16 : Quartiers d'Ottawa ciblés par des projets de rénovation urbaine

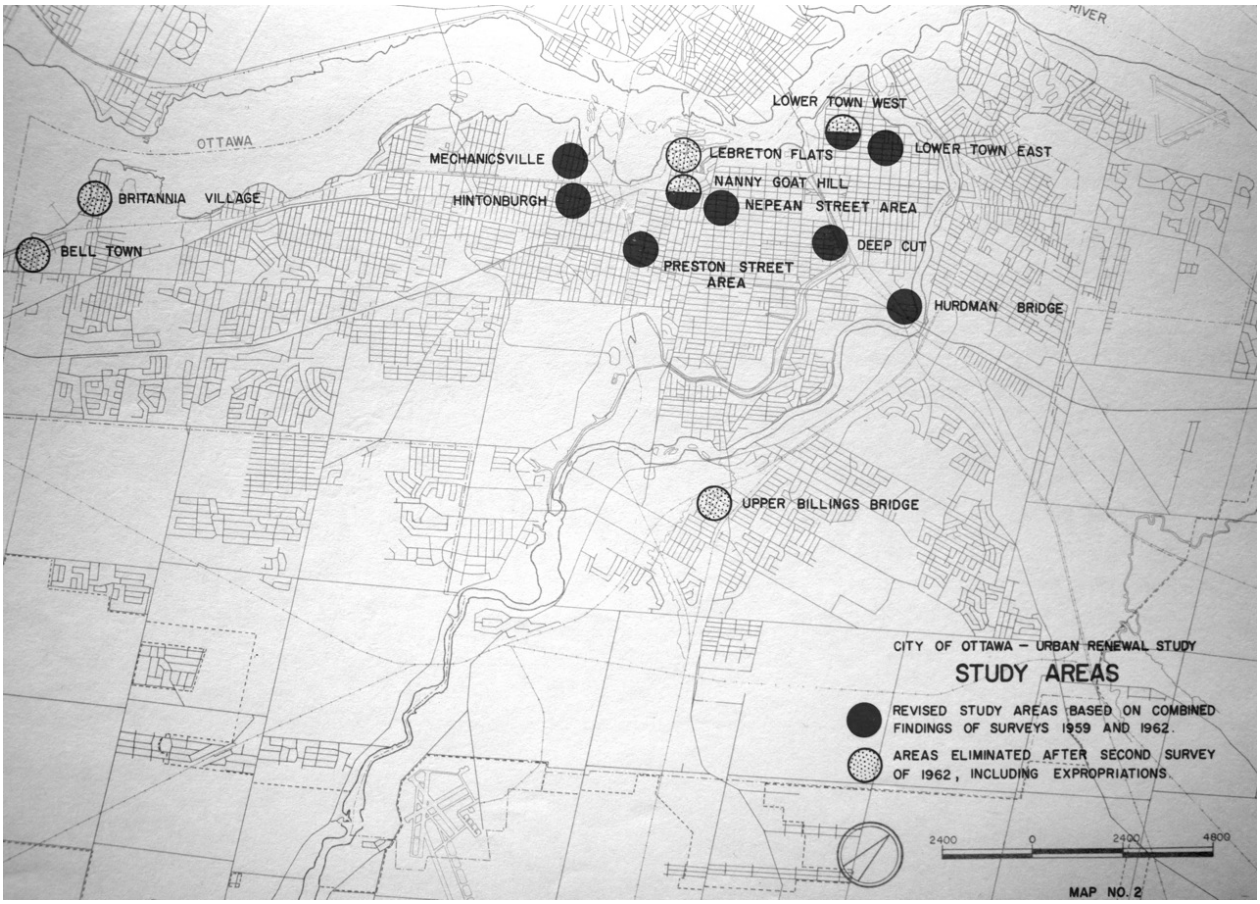

Source : Ville d'Ottawa. 1962. *Analysis of Urban Renewal Surveys 1959/62*, Ottawa, The Branch : 28.

1.3 La Basse-Ville, village francophone au cœur de la capitale canadienne

La Basse-Ville Est n'est alors qu'en cinquième position dans l'ordre de priorité des rénovations, derrière le secteur de la rue Preston dans la Petite Italie et les quartiers de Nanny Goat Hill, de Mechanicsville, et du Pont Hurdman. Le sort de sa voisine, la Basse-Ville Ouest, est laissé en suspens. Ensemble, Basse-Ville Est et Ouest forment alors le quartier de la Basse-Ville : établi sur un ancien marais asséché en 1826 sur les ordres du Colonel By, il est parmi les premiers d'Ottawa à avoir été tracés et peuplés. Principalement occupé par des commerçants juifs et des ouvriers d'origine française et irlandaise œuvrant à la construction du canal Rideau achevée en 1832, le quartier a progressivement gagné en superficie – s'étendant de l'ouest, depuis le canal Rideau, vers l'est, jusqu'à la rivière Rideau. Composé de deux paroisses catholiques, centrales dans l'organisation de la

communauté – celle de la cathédrale Notre-Dame construite entre 1841 et 1865 pour l'Ouest, et celle de l'église Ste-Anne fondée en 1873 pour l'Est –, le quartier bénéficie également de plusieurs institutions éducatives, économiques, familiales et récréatives, qui en font l'un des cœurs de la vie francophone de la capitale[28].

En 1965, la Basse-Ville Est, qui compte environ 9 400 habitants, est décrite par les services municipaux comme « *overwhelmingly a tightly knit, Roman Catholic, French speaking, high density residential community, whose residents have relatively low incomes and generally lower levels of formal education* » (Ville d'Ottawa, 1966). Si le quartier est majoritairement occupé par des locataires, leur stabilité résidentielle est très forte : la proximité des emplois et des services, les loyers bas, la disponibilité des logements, la présence de parents et d'amis dans le voisinage, et les caractéristiques ethniques et sociales du quartier sont autant de critères qui expliquent cette stabilité – Josée Fabien-Robineault, dans son étude sur les caractéristiques de l'organisation sociale de la Basse-Ville Est, relève notamment les arguments suivants pour expliquer le choix résidentiel des 561 personnes interrogées : « c'est près de tout », « c'est canadien-français ici, on se sent chez-nous » et « j'ai mes amis dans la Basse-Ville » (Fabien-Robineault, 1972:40). Mais cette atmosphère de « village » est sur le point d'être bouleversée.

En 1966, alors que le maire Donald Bartlett Reid déclare la « *war on ugliness*[29] » et cherche à « se débarrasser autant que possible de la "grosse besogne" avant les fêtes du centenaire » de la Confédération canadienne (Rocque, 1966:1), la Basse-Ville Est devient en effet une priorité pour les aménageurs. Les années précédentes ont été consacrées à la construction du pont MacDonald-Cartier, inauguré le 15 octobre 1965 et reliant désormais Québec et Ontario en passant par le quartier sur une avenue King Edward élargie, et à la réalisation d'études municipales plus poussées dans les quartiers sélectionnés pour la rénovation urbaine.

Après la rénovation par la Ville du secteur de la rue Preston en 1963 et les expropriations massives des Plaines Lebreton par la Commission de la capitale nationale (CCN[30]) sur les conseils de l'architecte Gréber qui voulait y développer un complexe de bâtiments fédéraux conforme à sa vision d'Ottawa comme Washington du Nord (Benali et Ramirez, 2012), la Basse-Ville Est se voit ramenée

[28] Le quartier accueille les Frères des Écoles Chrétiennes, les Sœurs Grises de la Croix, plusieurs écoles séparées, ainsi que la Caisse Populaire, établie en 1912 (voir Fabien-Robineault, 1972). La salle Ste-Anne – véritable « centre de l'action française à Ottawa » (Tremblay, 1925:191) ou encore « foyer par excellence des francophones » (*Le Droit*, 1970:1) – offre des espaces de rencontre et des activités récréatives aux paroissiens, tout comme le centre communautaire du Patro Saint-Vincent.

[29] « *Lower Town East Urban Renewal Project Community Planning Review* », Ottawa, été 1966, Archives de la Ville d'Ottawa, Correspondance de Donald B. Reid, A2010-0373/56.

[30] La CCN a remplacé la CDF en 1959 suite à l'entrée en vigueur de la Loi sur la capitale nationale.

progressivement en tête de liste. Ce changement intervient sous la pression conjointe du comité municipal de la circulation d'une part qui, grâce au nouveau pont MacDonald-Cartier, entend relier le réseau autoroutier québécois à la fois au Queensway au sud d'Ottawa et à Vanier via la rue St-Patrick qui traverse la Basse-Ville (Le Droit, 1965), de la *Collegiate Institute Board* d'autre part qui souhaite construire une école dans le quartier (Le Droit, 1964) et, enfin, du besoin croissant de la Ville en logements modiques au centre-ville[31].

Tableau 6 : Quelques-uns des principaux intervenants au cours de la rénovation urbaine de la Basse-Ville Est

<table>
<tr><th></th><th>Maire d'Ottawa</th><th>Échevin du quartier</th><th>Président du comité de citoyens</th><th>Animateur social</th></tr>
<tr><td>1966</td><td rowspan="3">Donald B. Reid</td><td rowspan="7">Jules Morin</td><td rowspan="2">Pierre Mercier</td><td>X</td></tr>
<tr><td>1967</td><td rowspan="3">Père Gilles Robineault</td></tr>
<tr><td>1968</td><td>X</td></tr>
<tr><td>1969</td><td rowspan="2">Kenneth H. Fogarty</td><td>Robert Lachaîne</td></tr>
<tr><td>1970</td><td>André Gratton</td><td>Jean-Frédéric Bongo</td></tr>
<tr><td>1971</td><td>Fogarty puis Benoit</td><td>Pierre Ouellette</td><td>Bongo puis Forget</td></tr>
<tr><td>1972</td><td rowspan="2">Pierre Benoit</td><td>René Campeau</td><td rowspan="2">Serge Forget</td></tr>
<tr><td>1973</td><td>Maurice Pagé</td></tr>
<tr><td>1974</td><td rowspan="4">Lorry Greenberg</td><td rowspan="4">Georges Bédard</td><td>Père Henri Paquet</td><td rowspan="4">Carmen Paquette</td></tr>
<tr><td>1975</td><td rowspan="2">Conrad Bédard</td></tr>
<tr><td>1976</td></tr>
<tr><td>1977</td><td>Guy Jolin</td></tr>
<tr><td>1978</td></tr>
</table>

Source : Archives de la Ville d'Ottawa.

2. Les germes de la résistance (1965-1968)

2.1 Réactions initiales des leaders communautaires

Dès l'annonce de la possibilité que le quartier soit touché par une rénovation, des représentants et des notables locaux, notamment le curé de la paroisse Ste-Anne, M^{gr} Charles-Auguste Demers, et l'échevin du quartier, Jules Morin, s'expriment sur le projet. Un article du quotidien *Le Droit*, publié en novembre 1965 et consacré à la rénovation éventuelle de la Basse-Ville, révèle ainsi que l'échevin s'inquiète de la « disparition » possible du quartier, craignant une intervention qui puisse « déplacer

[31] « *Lower Town East Urban Renewal Project* », Ottawa, 15 mars 1966, Archives de la Ville d'Ottawa, Procès-verbaux du conseil municipal, p. 1076.

la population contre son gré » (Rocque, 1965:1). Pour lui, le relogement des habitants sur place est une nécessité si on veut mener à bien une rénovation urbaine, avis que partage son homologue religieux. Quelques mois avant l'annonce officielle de la rénovation urbaine dans le quartier, l'inquiétude gagne aussi la population, comme en témoigne cette lettre d'un citoyen adressée au maire Reid, le 18 décembre 1965 :

> *I have heard from French friends that the occupants of Lower Town are in a state of panic over the redevelopment and that one* curé [M^gr^ Charles-Auguste Demers] *felt obliged to ask them, from the pulpit last Sunday, to keep calm until the details were known. Ernie Jones' suggestion, that they return across the river*[32]*, can hardly have helped in this situation*[33].

Dans ce climat déjà tendu, la municipalité mandate un petit groupe de citoyens pour valider le plan avant qu'une demande de financement ne soit déposée aux niveaux provincial et fédéral. Ce groupe est essentiellement composé de notables et de propriétaires, pour certains non-résidents de la Basse-Ville, quoique concernés par la préservation de la communauté car y entretenant des intérêts d'affaire et de commerce. Pierre Mercier, à la tête de l'Association des contribuables de la Basse-Ville Est, préside le comité. Y siègent également le curé de la paroisse, les deux échevins de la Basse-Ville – Est et Ouest –, ainsi que le président de la Caisse populaire Ste-Anne.

Le changement dans l'ordre de priorité des quartiers à rénover, marqué par la mise en avant de la Basse-Ville Est, est définitivement entériné par le conseil municipal le 21 mars 1966 dans le *Special Report no.7B*. On y présente en détails les caractéristiques du quartier de la Basse-Ville Est et les étapes de la réalisation du plan de rénovation urbaine[34]. Le document affirme par ailleurs que le projet a été présenté au comité de citoyens qui lui a donné son aval, y voyant l'occasion de « *strenghten family life and improve the residential characteristics of this closely knight neighbourhood*[35] ». Après l'approbation officielle du plan par le conseil municipal, l'échevin de la Basse-Ville Est change d'ailleurs de ton : « J'ai confiance au projet [*sic*], il respecte le caractère ethnique de mon quartier. […] Je me suis vite aperçu que l'on ne tentait pas d'[en] détruire le caractère particulier » (Rocque, 1966a:1). Dans l'attente de l'évaluation de ce plan par les instances provinciales et fédérales, la Ville crée un bureau d'information dans la Basse-Ville et embauche

[32] Il s'agit de la rivière des Outaouais, séparant Ottawa des villes de Hull et de Gatineau, situées au Québec. Ernie Jones, dont la lettre fait mention, est l'un des échevins siégeant au Bureau des commissaires – il continuera d'y siéger au cours des six années à venir. En invitant la population du quartier à retourner en terre québécoise, l'élu insinue très clairement que la place des francophones n'est pas en Ontario. Cette remarque est loin d'être anodine : elle révèle que l'existence d'un quartier à large majorité francophone au cœur de la capitale n'est pas acquise et peut susciter de la part des représentants municipaux des propos teintés de mépris.

[33] « Lettre de Richard J. Joy à l'échevin James McAuley », Ottawa, 18 décembre 1965, Archives de la Ville d'Ottawa, Correspondance de Donald B. Reid, A2010-0373/56.

[34] « *Special Report No. 7B – Board of Control* », Ottawa, 21 mars 1966, Archives de la Ville d'Ottawa, Procès-verbaux du conseil municipal, p. 1075.

[35] *ibid.*

plusieurs travailleurs, pour certains bilingues, chargés d'expliquer le plan et le processus d'achat de propriétés et d'anticiper la recherche d'options de relogement pour les habitants.

2.2 Premières revendications infructueuses du comité de citoyens

Mais ce climat d'entente est écorné dès le mois de juin 1966 lors de la première prise de position massive des habitants du quartier : le comité de citoyens présente en effet à la municipalité une pétition signée par 500 personnes (Bernier, 1966) dénonçant l'absence de terrains réservés à la construction de maisons unifamiliales et en duplex dans le nouveau plan du quartier, ce qui contribuerait à « l'exode de plusieurs familles canadiennes-françaises en dehors de la paroisse Ste-Anne » (Rocque, 1966b:1). Une deuxième inquiétude porte sur l'école qui apparaît sur les plans du nouveau quartier : sera-t-elle de langue anglaise, ce qui « contribuerait vraisemblablement à changer le caractère français et catholique du secteur » (Rocque, 1966c:1). Pierre Mercier, le président du comité de citoyens, dénonce le silence de la municipalité sur ces points, préoccupée qu'elle est à « convaincre les autorités supérieures […] que l'unanimité existe et que tout va rondement dans le meilleur des mondes » (Rocque, 1966b:1). Cette première friction significative entre la population et les décideurs est révélatrice de la prise de conscience diffuse des caractéristiques élémentaires du quartier qui assureraient le maintien de la population canadienne-française : celle-ci veut avoir accès à des logements qui lui correspondent et critique l'éventuelle entrée de l'élément anglais, sous la forme d'une école, qui perturberait l'équilibre de ce quartier francophone.

Au lendemain de cet accrochage, la Ville embauche, le 4 juillet 1966, la firme d'urbanistes Murray & Murray qui sera chargée de proposer un nouveau projet, plus abouti – la SCHL a en effet jugé très insatisfaisant le premier plan d'utilisation des sols pour le futur quartier, réalisé par des employés municipaux manquant d'expérience. Pour compenser cet important contretemps, le MADO accepte toutefois le 13 juillet 1966 que la Ville commence l'acquisition des propriétés à démolir. La municipalité lance aussitôt l'achat de terrains, avant même la validation du plan et, lorsque les propriétaires s'opposent à la vente, elle a recours aux expropriations.

Alors qu'environ 150 achats de propriétés à l'amiable et plus d'une vingtaine d'expropriations ont déjà eu lieu, le président du comité de citoyens revient à la charge le 22 septembre 1967 dans une lettre directement adressée au maire. Mercier y dénonce le fait qu'aucune démarche n'a été entreprise par la Ville pour partager ses plans avec les associations locales et en conclut que la municipalité n'a aucune intention de consulter les citoyens dans le cadre de l'élaboration et de l'application du projet. Il écrit ensuite :

> *At a recent meeting of our association, it was evident that many people had reached a stage of near panic not knowing what was going to happen to their property nor where they could go if they were expropriated, for many of them wish to remain within the limits of the parish. Others do not even know whether they will be expropriated and they [can not] decide whether they should effect certain necessary repairs to their properties or let them deteriorate*[36].

Cette absence de communication, motivée en partie par le flou dans lequel la Ville est plongée dans l'attente d'un plan définitif mais également par la position défendue à l'époque par les urbanistes Murray & Murray, pour qui la « *direct democracy has to be avoided in implementing urban renewal schemes* » (Tanner, 1999:7), ne surprend guère. Elle est d'autant plus décriée par le comité qu'elle entrave, selon lui, la capacité des citoyens à préparer leur futur résidentiel et communautaire.

2.3 Départs des habitants, dégradation du bâti et plan définitif pour la Basse-Ville Est

Quatre mois plus tard, fin janvier 1968, et après l'acquisition par expropriation d'une soixantaine de propriétés supplémentaires par la Ville ayant entraîné le départ de plusieurs familles incapables de se reloger dans le quartier, le curé de la paroisse monte aux barricades : M^gr^ Demers affirme que le processus d'expropriation « risque d'amener l'élimination de ce bastion canadien-français qu'est le secteur de la Basse-Ville » (Béland, 1968:14). Il reproche aux urbanistes municipaux de n'avoir « pas assez réfléchi au côté humain » du projet et constate que la qualité des logements dans le quartier s'est dégradée depuis l'annonce de la rénovation urbaine, du fait de la « négligence de la part de nombreux propriétaires » qui croyaient « à une expropriation rapide » (*ibid.*).

L'état d'incertitude dans lequel sont plongés les habitants contribue ainsi au laisser-aller dans l'entretien des habitations : anticipant leur expropriation, ils prennent progressivement leurs distances avec leur milieu de vie. Si les leaders locaux cherchent à empêcher la fragmentation du quartier qu'annonce cette lente dégradation des logements, signe d'un certain détachement identitaire, ce désintéressement est dans certains cas expliqué par l'espoir d'une ascension résidentielle dans un autre quartier : une partie des habitants parvient ainsi à charger positivement les raisons de son déplacement, comme en témoignent les entretiens réalisés en 1977 par l'équipe de la Pr. Caroline Andrew auprès d'habitants de la Basse-Ville[37]. Non plus seulement contraint par la municipalité, le départ peut être envisagé comme une véritable opportunité, une tentative de réappropriation du choix de mobilité dans une situation de flou entretenu par la Ville.

---

[36] « *Requests - Community Renewal* (1967) », Ottawa, 22 septembre 1967, Archives de la Ville d'Ottawa, Correspondance de Donald B. Reid, A2010-0383/66.
[37] Fonds C22 « Projet Histoire de la Basse-Ville Ouest » du CRCCF.

En février 1968, la firme Murray & Murray publie le nouveau plan d'utilisation des sols, *Lower Town East Urban Renewal Scheme Application*. La zone touchée par la rénovation ayant été élargie, en lien avec la dégradation du bâti dénoncée par les leaders locaux, le budget des travaux est revu à la hausse. Le rapport indique que « *the benefits derived by eliminating and controlling blight in the neighbourhood as a whole makes the investment and effort well worthwhile* » (Ville d'Ottawa, 1968:3). On apprend également que, parmi les 1 400 familles qui seront déplacées, 75 % désirent rester dans le quartier (*ibid.*:13). Le projet est officiellement accepté par la SCHL : il s'agit de la deuxième plus grande opération de rénovation urbaine jamais entreprise au Canada, derrière celle de la Petite-Bourgogne à Montréal (CMHC, 1968).

En mai 1968, les urbanistes Murray & Murray se voient cette fois confié le soin de préparer les plans de redéveloppement et les concepts de design urbain pour le projet. Ces plans sont publiés un mois plus tard, dès juin 1968, dans le *Lower Town East Urban Renewal Project*, très partiellement bilingue – seules deux parties du plan sur douze sont proposées dans les deux langues. Les urbanistes entendent entre autres renforcer la fonction communautaire centrale du parc Anglesea en l'entourant d'un centre commercial, d'un centre paroissial et d'une aréna. Le plan intègre également le tracé d'une autoroute urbaine « en dépression » à l'est du quartier, au niveau de la rue Nelson, qui reliera le pont Macdonald-Cartier au Queensway (Murray & Murray, 1968:12). La Ville distribue la même année aux habitants un livret bilingue portant sur les étapes de la rénovation urbaine.

Figure 17 : Plan d'utilisation future des sols de la Basse-Ville Est

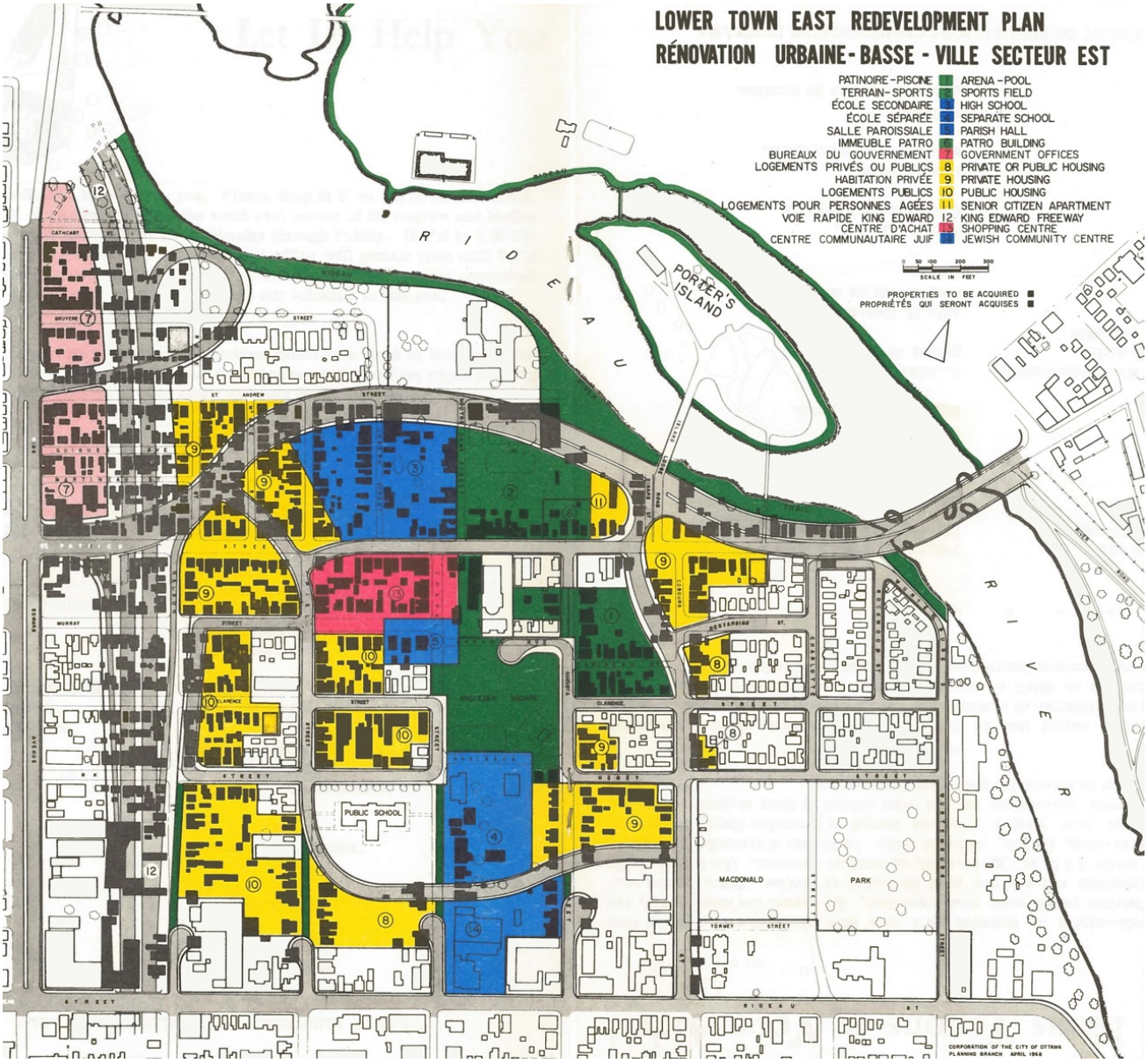

Source : « Projet de rénovation de l'est de la Basse-Ville – Renseignements destinés aux locataires et propriétaires ». 1968. Ottawa, CRCCF, Fonds CRBVO, C57/22/50.

Tableau 7 : Carte de 1968 des propriétés de la Basse-Ville Est à acquérir par la Ville d'Ottawa

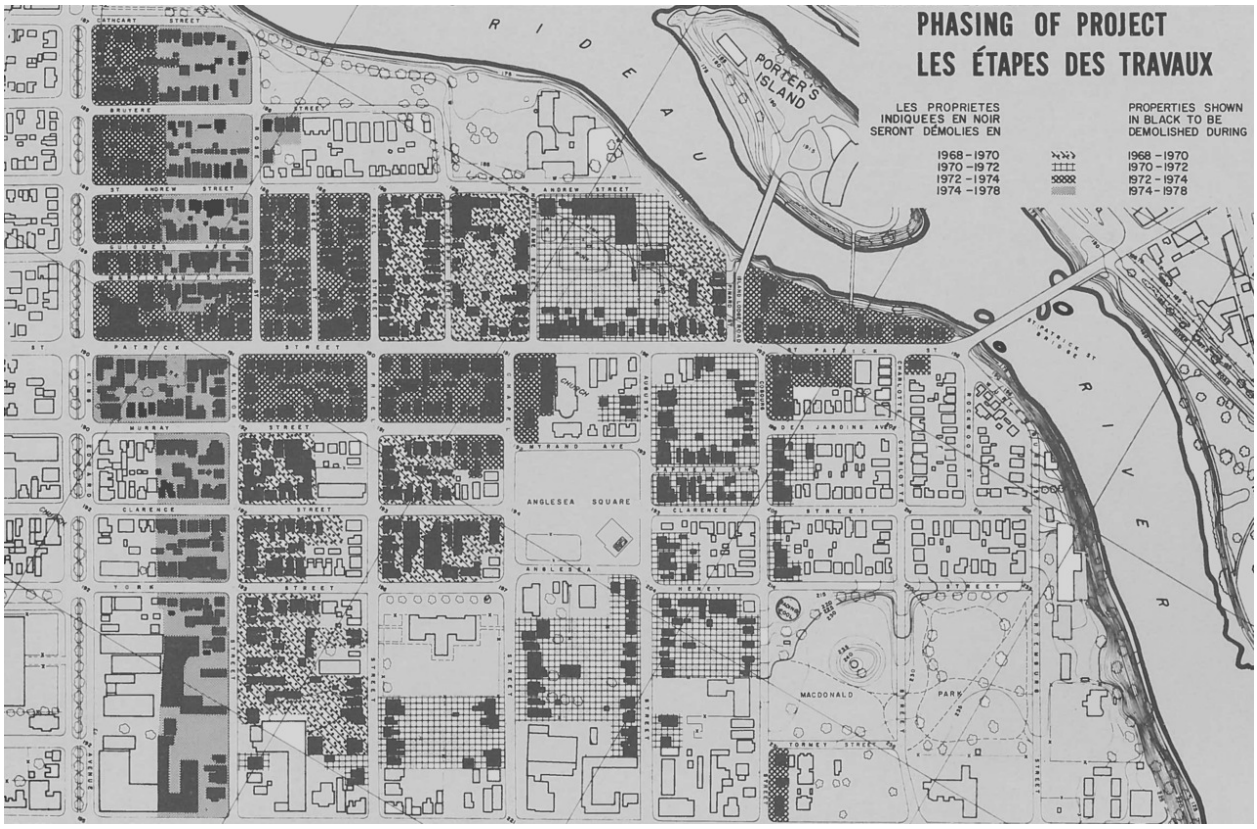

Source : « Projet de rénovation de l'est de la Basse-Ville – Renseignements destinés aux locataires et propriétaires ». 1968. Ottawa, CRCCF, Fonds CRBVO, C57/22/50.

Le 13 septembre 1968, Mercier écrit une dernière fois au maire Reid avant la dissolution du comité de citoyens, à bout de souffle et d'énergie devant le manque d'écoute de la part des décideurs. Dans sa lettre, il durcit considérablement le ton :

> *I must say that I for one, and many others as well, have been shocked at the total disregard for the interests of the residents of Lower Town East over the past months as evidenced by deliberate falsehoods, broken promises and breach of verbal agreements on the part of certain administrative officers of the City of Ottawa with only one apparent thought in mind, namely, getting rid of these residents as soon and as cheaply as possible with no concern whatever about where, how or when they will relocate*[38].

[38] « *Lower Town - Urban Renewal* », Ottawa, 13 septembre 1968, Archives de la Ville d'Ottawa, Correspondance de Donald B. Reid, A2010-0375/58.

3. La résistance s'organise, mais reste défensive (1969-1970)

3.1 Création d'un nouveau comité de citoyens[39]

Sous la pression d'une nouvelle directive du MADO – « *a municipality must show to the satisfaction of the province that a program of citizen participation exists*[40] » – la Ville d'Ottawa décide au début de l'année 1969 de retenir les services d'un animateur social à temps plein afin de susciter la participation des habitants. Cette initiative est entérinée le 27 août 1969 par l'embauche auprès du Conseil de planification sociale d'Ottawa (CPS) du Père Gilles Robineault.

Après plusieurs rencontres de citoyens organisées par Robineault pour discuter des problèmes des résidents affectés par la rénovation urbaine, trente personnes réunies le 6 novembre 1968 créent le Comité du réveil de la Basse-Ville Est (CRBVE), un nouveau comité dont l'objectif est de protéger les intérêts des propriétaires et des locataires du quartier[41]. La création de ce comité, qui gagne en indépendance à l'égard de la Ville par rapport au précédent, constitue le début d'une nouvelle étape dans les prises de position de la population et de leurs représentants. La résistance s'organise, se fait plus systématique et revendicatrice. Elle demeure cependant défensive dans la mesure où elle répond aux initiatives de la Ville au lieu de les anticiper et de définir les termes du débat.

Le 13 novembre 1968, le comité tient une réunion publique à laquelle sont conviés tous les citoyens. Une cinquantaine de personnes se présente à la rencontre. Le compte rendu des discussions se désole de l'« apathie » des habitants, que l'on attribue au fait que « le projet traîne déjà depuis trois ans[42] ». Le comité décide lors de la rencontre de désigner onze « responsables de blocs », chacun se voyant attribuer certains des îlots résidentiels de la Basse-Ville Est avec l'objectif de « se faire connaître et [être] reconnus par les résidents de ces blocs comme leurs défenseurs et leurs porte-paroles[43] ». Une deuxième réunion publique est organisée le 28 novembre 1968 en présence des responsables du projet de rénovation urbaine, et ce sont cette fois plus de 200 personnes qui y participent.

---

[39] Une version préliminaire de cet aspect de notre recherche avait été présentée et publiée par HistoireEngagée (Ramirez et Gilbert, 2013). Nous tenons à saluer l'excellent travail de Laurence Côté-Roy, assistance PIRPC pour le projet.

[40] « Lettre de la *Corporation of the City of Ottawa* », Ottawa, 27 août 1969, Archives de la Ville d'Ottawa, Fonds Bureau des commissaires, A2010-1180/210-5.

[41] Comité du réveil de la Basse-Ville d'Ottawa, « Rapport de réunion », Ottawa, 6 novembre 1968, CRCCF, Fonds CRBVO, C57/1/8.

[42] Comité du réveil de la Basse-Ville d'Ottawa, « Rapport de réunion », Ottawa, 13 novembre 1968, CRCCF, Fonds CRBVO, C57/1/8.

[43] *ibid.*

Au cours de ses premières rencontres et échanges avec la municipalité, le comité et les citoyens réclament principalement des précisions sur le plan et le processus d'expropriation, informations fournies au compte-goutte jusqu'à présent. Le CRBVE ne se positionne pas encore comme défenseur de l'identité du quartier : il cherche à informer et à accompagner propriétaires et locataires afin qu'ils retirent le plus d'avantages possibles du processus de la rénovation urbaine, quitte à ce qu'ils s'établissent en dehors du quartier. Les objectifs du comité, très clairement influencés par la vision de l'animateur social Robineault, portent donc essentiellement sur des enjeux de gestion informationnelle et d'ascension résidentielle individuelle.

Quelques références aux questions identitaires font toutefois ponctuellement surface dans les comptes rendus internes du nouveau comité. Le 8 janvier 1969[44], à l'occasion de leur huitième rencontre, les membres du CRBVE saluent le fait que la future école secondaire publique du quartier, dont la construction débuterait en janvier 1970, sera francophone[45]. Pour la première fois au sein du comité, les discussions portent sur la réalisation d'un bâtiment public pouvant desservir l'ensemble de la communauté et non pas sur l'expropriation de logements individuels. Les démolitions nécessaires à la réalisation de l'édifice sont présentées comme un mal nécessaire pour contribuer au bien-être de la communauté : l'école sera une source de fierté pour le quartier, de rayonnement pour la francophonie et, surtout, l'occasion pour les Canadiens français de se former et de s'épanouir. C'est ainsi qu'un nouvel idéal territorial se dessine et, en se plaçant dans une perspective collective, les membres du comité se réapproprient le projet municipal et l'impératif des démolitions pour y voir l'occasion d'une résistance et d'un renforcement de l'identité francophone.

Lors de la réunion du 22 janvier 1969[46], un autre sujet de préoccupation du comité est également révélateur d'une prise en considération nouvelle des intérêts de la communauté et de la nécessité de lutter pour son maintien dans le quartier. De larges lettres rouges, « O-C » pour « *Ottawa City* », fleurissent en effet sur les façades des logements expropriés appartenant désormais à la Ville. Censé faciliter la livraison de combustibles, ce sigle a pour effet collatéral de précipiter les propriétaires du voisinage à vendre eux aussi leur maison et à quitter le quartier, selon les membres du comité : ces inscriptions, qui seront retirées quelques mois plus tard après la plainte des habitants, rendent en effet directement visibles le départ définitif de résidents du quartier. Dans le compte rendu

[44] Comité du réveil de la Basse-Ville d'Ottawa, « Rapport de réunion », Ottawa, 8 janvier 1969, CRCCF, Fonds CRBVO, C57/1/8.
[45] Cette décision de la *Collegiate Institute Board* a notamment été motivée par le lobbying des échevins francophones qui ont pris position au nom des contribuables francophones de la ville d'Ottawa, en particulier l'échevin du quartier St-Georges, Charles St-Germain (Le Droit, 1964).
[46] Comité du réveil de la Basse-Ville d'Ottawa, « Rapport de réunion », 22 janvier 1969, CRCCF, Fonds CRBVO, C57/1/8.

du CRBVE, elles sont tour à tour qualifiées de « démoralisantes », d'« irrespectueuses », de « véritable atteinte à la dignité humaine », et d'« insulte aux Canadiens-français[47] ».

Malgré ces prises de position, l'orientation générale du comité reste focalisée sur l'organisation des expropriations et des départs et il n'est pas question de se positionner comme vecteur de véritable changement social. L'animateur social Robineault rapporte d'ailleurs qu'en 1969 un « groupe de maoïstes a tenté d'infiltrer le Comité dans le but de promouvoir sa propre action subversive » et que « les citoyens ont décidé d'expulser les maoïstes et de retenir les services de l'animateur social » (Tanner, 1999:11) – nous ne trouvons toutefois pas trace de cette confrontation dans les archives du comité de citoyens[48].

Le 5 mars 1969, les membres du Comité préparent la distribution aux habitants d'un petit mémoire, dont les coûts d'impression ont été défrayés par la paroisse et la Caisse populaire Ste-Anne.

Figure 18 : Carte du CRBVE organisant la distribution aux habitants des recommandations rédigées par le Père Robineault

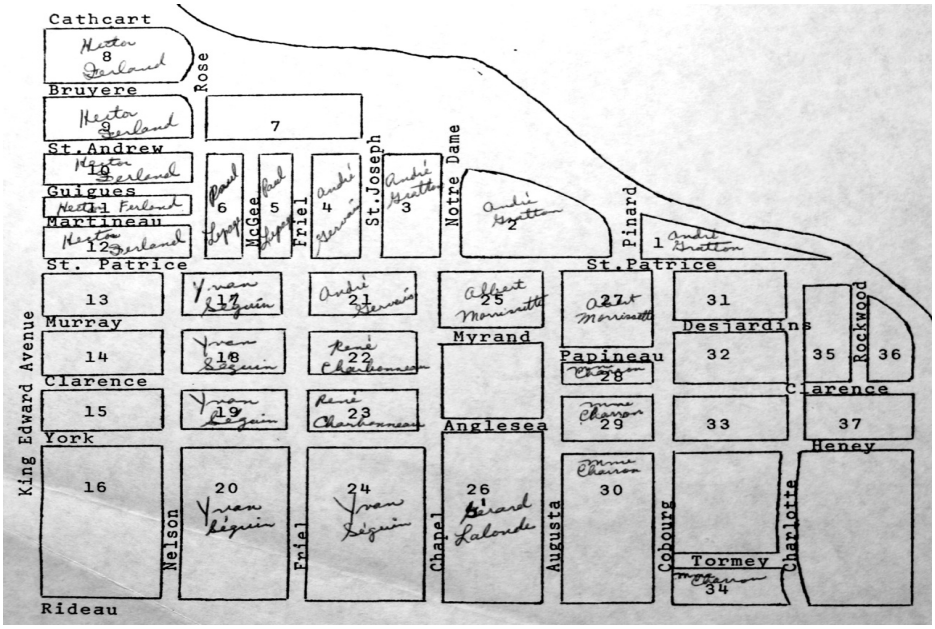

Source : Comité du réveil de la Basse-Ville d'Ottawa, « Rapport de réunion », Ottawa, 5 mars 1969, CRCCF, Fonds CRBVO, C57/1/8.

[47] *ibid.*

[48] Cette absence de réflexion en termes de classe sociale au sein du comité s'explique probablement par le fait que la résistance des citoyens n'a pas été soutenue, comme elle l'a été souvent ailleurs, par des intervenants extérieurs à la communauté locale, très politisés et cherchant à élargir la portée des conflits. La rénovation du quartier du Portage à Hull, ville québécoise faisant face à Ottawa sur la rive nord de la rivière des Outaouais, a par exemple été influencée par les aspirations indépendantistes et les positions marxistes-léninistes portées entre autres par les membres du Parti communiste ouvrier qui avaient noyauté les associations citoyennes s'opposant à la rénovation (Legris-Dumontier, 2014).

Rédigé par le Père Robineault, ce document rassemble les recommandations du Comité aux propriétaires et aux locataires. Notamment, on y conseille l'expropriation plutôt que la vente libre, car la première donne lieu à des dédommagements plus intéressants pour le propriétaire. Reflet d'une certaine inquiétude face au devenir de la communauté, le document invite aussi les citoyens à s'opposer à l'échelle de loyer qui sera utilisée par la Ville pour déterminer le prix de location des futurs logements, qui sera indexé sur le revenu du locataire – avec ce système, qui ne prend pas en compte le nombre d'enfants par famille, les habitants gagnant entre 5 000 $ et 8 000 $ par an n'auront accès à aucune solution de relogement.

Depuis le début de la rénovation urbaine, 256 propriétés ont été acquises par la Ville, soit environ 30 % du total prévu au départ, mais les travaux de reconstruction ne peuvent pas commencer sans que la Commission des affaires municipales de l'Ontario (CAMO) n'ait validé les décisions du conseil municipal et consulté la population (Béland, 1969). Avertie des recommandations du rapport Hellyer, très critique de la logique des rénovations urbaines, la Ville s'inquiète par ailleurs de la possibilité que le gouvernement fédéral ne mette fin au projet. Elle décide en conséquence de ralentir le rythme des démolitions (Le Droit, 1969).

Près de trois ans après l'annonce d'une rénovation urbaine pour le quartier, le projet cumule donc un retard considérable et la municipalité peine toujours à offrir des réponses claires aux habitants. Dans un échange confidentiel du 2 avril 1969, la Ville exige d'ailleurs de son ingénieur en aménagement Doug Borrowman que soient dissimulées dans le compte-rendu certaines rencontres avec les citoyens pointant le manque de coopération de la Ville en termes de partage d'informations et que soit minimisée l'importance des revendications de la population – sans doute afin de ne pas compromettre la validation du nouveau plan par les partenaires provinciaux et fédéraux qui pourraient prendre connaissance des rapports municipaux.

3.2 Des revendications plus fortes face à une municipalité peu conciliante

Alors que les questions du Comité et des habitants se font plus pressantes, la municipalité multiplie les rencontres et tente d'apaiser leurs craintes avant l'évaluation de la CAMO. Un avis est d'ailleurs envoyé à tous les propriétaires touchés, les invitant à exprimer leurs objections avant le 30 juillet 1969[49]. Le 27 août, l'ingénieur Borrowman soumet un compte rendu[50] à ce sujet au conseil

[49] « *Lower Town East Redevelopment Plan – Objections to By-Law no. 77-69* », Ottawa, 2 septembre 1969, Archives de la Ville d'Ottawa, Procès-verbaux du conseil municipal.
[50] « Rapport de R. W. Borrowman », Ottawa, 27 août 1969, Archives de la Ville d'Ottawa, Fonds Bureau des commisaires, A2010-1180/210-5.

municipal, résumant les plaintes écrites de 15 citoyens que la municipalité rejette toutes à l'exception de deux d'entre elles qui portent sur le traitement qui sera réservé à certains espaces communautaires – l'une demandant à ce que la salle communautaire Ste-Anne ne soit pas détruite et l'autre à ce que la taille du terrain dont bénéficiera le Patro reconstruit soit revu à la hausse. Les autres objections portent sur la démolition de propriétés en bon état, l'absence de logements adéquats permettant le relogement des familles expropriées, le trop grand nombre de locations réservées aux personnes à faible revenu, et la lenteur d'exécution du plan.

Dans sa lettre datée du 25 juillet[51], Louise Moffet, habitante du quartier, témoigne ainsi de son incompréhension devant la démolition de trois logements « *well kept* », occupés par « *good people, not rich, but good people* », et construits il y a moins de cinq ans. Elle dénonce également le plan de réalisation de l'autoroute, parallèle à l'avenue King Edward, artère qui a déjà créé une cicatrice dans le quartier. « *The only thing they have in mind is road for cars, no houses for people* », conclut-elle, notant acerbement l'écart entre sa vision du quartier, fortement liée à la qualité des logements, et celle des techniciens, préoccupés d'accessibilité, de connexions, et de percées routières.

Pour sa part, André Gratton, président du CRBVE, reproche à la Ville son absence d'efforts pour préserver la culture canadienne-française du quartier. La municipalité répond à cette question identitaire en renvoyant la balle à la communauté, considérant que le rôle de la Ville consiste seulement à garantir le maintien physique de certaines institutions locales :

> *The physical renewal proposed was based on a recognition of local cultural institutions, and efforts made to provide for their physical retention and/or renewal. Beyond this point, the retention of the French cultural aspects of the area goes beyond the physical into the social aspects of the situation. Accordingly, the trapping of French culture beyond the physical framework attempted by the plan becomes a matter of local neighbourhood human effort and desire. Certainly, the social agencies and workers now operating in the area would attest to the fact that, even in this regard, public effort is being expended to aid in this aspect as well, but the main effort must be from the people themselves*[52].

Cette position, considérant qu'il ne relève pas de la responsabilité de la municipalité d'assurer le maintien de l'identité du quartier et que la communauté en est la seule véritable garante, est reprise dans les conclusions de l'enquête publique de la CAMO qui se tient du 9 au 11 septembre dans la salle Ste-Anne et au cours de laquelle dix habitants interviennent pour contester certains aspects du plan. Dans son rapport daté du 26 septembre 1969, le président de l'enquête, Armour L. McRae, considère en effet que la Ville joue un rôle suffisant dans le maintien des caractéristiques du quartier :

---

[51] *ibid.*

[52] « Rapport de R. W. Borrowman », Ottawa, 27 août 1969, Archives de la Ville d'Ottawa, Fonds Bureau des commissaires, A2010-1180/210-5.

It would be foolish indeed to pretend that this particular area will retain the physical characteristics presently existing. […] *The characteristics of a neighbourhood however, are not shaped by steel and concrete alone, but rather by the people who will utilize the facilities to be provided. I am sure the municipal intention to re-establish upon request as many of the presents residents back into the area* […] *should in the final analysis help to retain the unique character of Lower Town East despite the fact that the setting will be changed*[53].

L'ouverture de l'enquête est par ailleurs marquée par un vif conflit entre l'enquêteur McRae et l'animateur social Robineault. Celui-ci réclame en effet que les discussions se tiennent en français pour assurer une meilleure compréhension des résidents. Après avoir vu sa demande rejetée à deux reprises, il est menacé d'expulsion de la salle et la rencontre est finalement ajournée prématurément (Béland, 1969a:1). La demande de Robineault marque le début d'une volonté d'accéder pleinement à un autre niveau de participation, en français, au-delà de l'accès à l'information : celui de l'échange, du débat, de la contestation.

Mais les responsables ne semblent pas encore prêts à entendre les citoyens, le contenu du rapport du président de l'enquête de la CAMO en témoigne. McRae y résume d'abord les points sur lesquels se sont concentrées les oppositions des habitants – démolition de bonnes maisons dans un contexte de crise du logement ; indemnisations trop basses ; impossibilité pour les propriétaires de faire construire eux-mêmes dans le quartier, au profit des promoteurs ; loyers trop élevés – mais considère que le plan en tant que tel n'a pas été remis en question : « *Those in opposition are not really opposed to redevelopment but to the municipality's decision regarding its implementation*[54] ». Le reste de son rapport est particulièrement représentatif de l'esprit de l'époque, affichant une confiance totale dans les changements positifs qu'amèneront le progrès et la modernité, même s'ils nécessitent quelques sacrifices individuels. Le ton est aussi péremptoire que paternaliste : les habitants vont devoir accepter les « *hard realities of modern living* », la rénovation y est considéré d'intérêt public – « *it is readily apparent that in the public interest sometimes the private interest must yield* » –, et le tracé des routes inévitablement « *geared to modern requirements, whether or not valuable parcels of land had to be utilized* » puisque « *the country moves on wheels today* ». Quant à la démolition de maisons, vieilles ou plus récentes, « *it is a prerequisite if the new is to rise from the ashes of the old*[55] ».

La CAMO donne donc son approbation finale le 7 novembre 1969 pour que commence enfin l'application du plan de rénovation de la Basse-Ville Est. La situation est urgente : la municipalité est

[53] Armour L. McRae, « Rapport de l'*Ontario Municipal Board* », Ottawa, 26 septembre 1969, Archives de la Ville d'Ottawa, Fonds Bureau des commissaires, A2010-1180/210-5.
[54] *ibid.*
[55] *ibid.*

alors « *in the position of landlord for 427 tenants in temporary housing and many more to come as the remainder of the area is cleared*[56] », et envisage d'augmenter dans ses plans la densité des futures constructions pour assurer le relogement rapide de ces locataires.

Les expropriations se poursuivent à un rythme soutenu tandis que les audiences de citoyens se multiplient, tout particulièrement depuis que la province a mis en place de nouvelles procédures d'expropriation : désormais, chaque propriétaire peut contester son expropriation et faire ouvrir une enquête devant la CAMO, ce qui n'était pas le cas auparavant puisque la Ville évaluait elle-même la pertinence des appels. Le 18 décembre 1969, dans un échange interne, l'un des responsables à la Ville s'inquiète d'ailleurs de ces nouvelles mesures, qui pourraient « *very well slow up the Lower Town East urban renewal project*[57] ». Trois audiences ont lieu le 30 janvier 1970, chacune rassemblant plusieurs propriétaires, mais la Ville en sort toujours victorieuse.

4. Une résistance proactive (1970-1973)

4.1 La création de la coopérative d'habitation du Parc Beausoleil

Les échecs consécutifs essuyés par les habitants lors des enquêtes de la Ville puis de la CAMO et au cours des audiences contestant les expropriations poussent le CRBVE à se repositionner. La résistance défensive n'ayant pas fait ses preuves, elle devient proactive. On assiste à une véritable rupture entre deux visions du quartier : celle des habitants associe la préservation du quartier au maintien de la communauté sur place, et celle plus limitative des décideurs se focalise sur les procédés qui permettront de rénover le plus rapidement le quartier, sans s'intéresser à ses caractéristiques socioculturelles.

Cette distanciation claire entre deux manières de penser la Basse-Ville Est incite les citoyens à prendre des initiatives et à négliger pour un temps les situations de confrontation directe. Tandis que la Ville commence la reconstruction – en mai 1970, elle met à disposition de la Société d'Habitation de l'Ontario (SHO) des terrains destinés à accueillir 317 unités de logements, pour la plupart au loyer indexé sur le revenu de l'occupant, sous la forme d'un édifice de 11 étages[58] et d'une série de 87 unités de maisons en rangée (Le Droit, 1970a) et, parallèlement, ratifie une entente avec la *Ottawa Board of Education* pour la vente des terrains où s'établira la future école secondaire francophone De

[56] *ibid.*
[57] « Lettre de Peter G. Burns, directeur du département de rénovation urbaine », Ottawa, 18 décembre 1969, Archives de la Ville d'Ottawa, Fonds Bureau des commissaires, A2010-1180/210-5.
[58] En 1971, si le maire Pierre Benoît qualifie ce projet de « modèle pour tout le pays », les habitants du quartier ne tarderont pas à surnommer la tour d'habitations de « monstre » (Demers, 1972:3).

La Salle – le CRBVE se concentre pour sa part sur un projet de coopérative d'habitation, concept totalement nouveau à Ottawa.

Figure 19 : Maisons en rangée et tour d'habitations réalisés en 1971 par la SHO

Source : Archives de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) [En ligne]. 1973. URL : ftp://ftp.cmhc-schl.gc.ca/chic-ccdh/photos/, consulté le 15 février 2015.

Figure 20 : Les mêmes bâtiments aujourd'hui

Source : Auteure, 2012.

Un sous-comité de citoyens dédié à cette question avait été créé par le CRBVE dès le 5 février 1969 afin de se renseigner sur les moyens d'obtenir des fonds pour réaliser des maisons en rangée dans le quartier. Très vite, le projet prend de l'ampleur et les membres se concentrent presque exclusivement sur la création de la coopérative[59]. Offrir un lieu de résidence permanent aux habitants ne pouvant ou ne voulant pas avoir recours aux logements publics est en effet urgent : quand les familles n'ont pas déjà quitté le quartier, elles sont déplacées d'un logement temporaire à l'autre. Même si le comité vient d'être doté par la Ville de locaux et d'un financement qui sera maintenu jusqu'en 1979 toujours dans le but de satisfaire les exigences de la province[60], il voit le nombre de ses membres diminuer de moitié en un an du fait de ce repositionnement nécessitant un travail technique et de longue haleine et du déménagement de plusieurs propriétaires hors du quartier : au début de l'année 1970, les réunions ne rassemblent plus que 10 personnes, dont 8 locataires. Ce ralentissement des activités du comité est accentué par le départ de l'animateur social Robineault. Il est remplacé par l'animateur du CPS Jean-Frédéric Bongo qui ne parviendra pas à se faire accepter par le comité.

Alors que les expropriations se poursuivent – entre le début de la rénovation et mars 1971, 379 propriétés ont été acquises par la Ville sur les 652 nécessaires et 191 ont déjà été démolies[61] – le CRBVE, avec à sa tête André Gratton, se consacre désormais exclusivement à la mise sur pied de la coopérative, qui prend le nom de Parc Beausoleil[62]. Au début de l'année 1971, la Ville ayant promis de mettre un terrain à disposition de la coopérative, celle-ci lance un appel à projets pour la réalisation de 65 unités de logement et demande une aide financière à la SCHL[63]. Les rapports d'activités du comité portent désormais l'en-tête « Parc Beausoleil ».

En juillet 1971, près de 100 habitants soumettent leur candidature pour accéder à l'un des nouveaux logements, dont la construction n'est pas encore commencée, et les membres du projet du Parc Beausoleil, désormais complètement autonome du comité de citoyens, envisagent aussitôt de créer d'autres coopératives dans le quartier qui souffre de l'absence d'initiatives de la part des promoteurs privés (Wylie, 1971) – en décembre 1976 sera par exemple entreprise la construction de la coopérative Brébeuf, composée d'une soixantaine de maisons en rangée (Le Droit, 1976).

[59] Roch Tassé, « Le comité des citoyens de la Basse-Ville d'Ottawa », Ottawa, 1er décembre 1971, CRCCF, Fonds CRBVO, C57/1/2.
[60] « Rapport n° 11A du conseil municipal », Ottawa, 4 mai 1970, Archives de la Ville d'Ottawa, Fonds Bureau des commissaires, A2010-1180/210-5.
[61] « Programme de rénovation », Ottawa, 1976, CRCCF, Fonds CRBVO, C57/6/22.
[62] Nommé ainsi en hommage à Alexandre Beausoleil, l'un des anciens curés de la paroisse Ste-Anne.
[63] « Rapport d'activités du CRBVE », Ottawa, 11 mars 1971, Archives de la Ville d'Ottawa, Fonds Bureau des commissaires, A2010-1180/210-5.

4.2 Mobilisation pour la défense des institutions et des services communautaires

Après cette période uniquement consacrée à la création de la coopérative d'habitation, le comité se repositionne progressivement au début de l'année 1971 avec l'élection d'un nouveau président, Pierre Ouellette, et la relative stabilisation de la population dans le quartier après la vague d'expropriations : les habitants sont plus nombreux à assister aux réunions, développent un discours plus agressif à l'égard de la Ville, et prennent résolument position pour le maintien des institutions traditionnelles de la Basse-Ville[64]. Le 8 février 1971, lors d'une rencontre rassemblant les acteurs associatifs et institutionnels face aux décideurs municipaux, les habitants exigent ainsi que le terrain qui avait été réservé par la Ville à la construction d'un aréna accueille à la place un centre communautaire et une piscine intérieure, pour remplacer celle du Patro qui sera démolie dès l'été 1971. En mars[65], le comité s'oppose cette fois à la suppression du service de garde pré-maternelle[66]. Celui-ci est maintenu *in extremis*, en juin 1971, en passant sous l'égide du Programme d'aide sociale.

La mobilisation des habitants atteint son sommet en septembre 1971. La Ville vient en effet d'acheter un terrain situé près du Patro sur lequel se trouvaient deux patinoires extérieures, afin de le revendre à la commission scolaire pour qu'y soit créée une piste de course. Le Patro, à lui seul, occupait ces deux patinoires plus de 800 heures par hiver pour ses ligues de hockey et de ballon-balai. Perdant l'accès à ces espaces de rencontres et de jeux pour la communauté, les résidents locaux s'insurgent, soutenus par le Comité, et expriment au passage leur exaspération face aux retards dans les différentes constructions prévues par le projet de rénovation, les qualifiant de véritables nuisances au fonctionnement et au maintien de la vie communautaire, en délitement depuis 1966 (Béland, 1971).

Prenant acte du manque d'efficacité jusque-là des actions comme les pétitions et la poursuite du dialogue avec la municipalité, le comité a pour la première fois recours aux manifestations et aux occupations comme moyen de pression. Aidé des jeunes du Patro et de l'équipe sacerdotale de Mgr Demers de la paroisse Ste-Anne[67], le comité organise la distribution de dépliants dans le quartier, invitant la population à contacter les médias pour faire part de son mécontentement. Très vite, le

[64] Se voulant fédérateur et représentatif de l'ensemble de la population du quartier, le CRBVE abandonnera d'ailleurs la particule « Est » le 27 juillet 1971 au profit d'un nom plus inclusif.
[65] Comité du réveil de la Basse-Ville d'Ottawa, « Rapport de réunion », Ottawa, 24 mars 1971, CRCCF, Fonds CRBVO, C57/1/8.
[66] Le service de garde pour les enfants en pré-maternelle était dispensé depuis décembre 1969 dans les locaux du Patro de la Basse-Ville Est suite à un intense lobbying des mères du quartier qui avaient constaté la détresse des familles francophones et défavorisées. Avec la rénovation, on s'inquiète de l'arrivée d'organismes privés qui prendraient la relève et pourraient supprimer le caractère français et local de ce service.
[67] Comité du réveil de la Basse-Ville d'Ottawa, « Paroisse Ste-Anne d'Ottawa, 1971-1974 », Ottawa, 25 novembre 1971, CRCCF, Fonds CRBVO, C57/22/14.

journal *Le Droit* et l'antenne radiophonique locale CJRC sont congestionnés d'appels. Ce blitz téléphonique est suivi d'une manifestation devant l'Hôtel de Ville et la résidence de Pierre Benoît, un des conseillers siégeant au Bureau des commissaires et chargé du dossier de la rénovation urbaine du quartier. Plus de deux cents jeunes en tenue de hockey viennent protester et réclament la relocalisation des patinoires. Trois semaines plus tard, la Ville accède à leur demande en promettant de créer deux patinoires extérieures dans un parc voisin[68]. Cette victoire ne fait pas oublier aux citoyens que la question des patinoires est rattachée plus largement à celle de la réalisation d'un centre communautaire, qu'il faudra défendre elle aussi.

Une rencontre publique organisée à ce sujet le 30 septembre 1971 laisse espérer le début d'un changement plus profond d'attitude de la municipalité, qui se montre à l'écoute de la centaine de citoyens présents au cours des échanges (Béland, 1971a). En plus des dernières prises de position des habitants, le contenu du mémoire de la Fédération canadienne des maires et des municipalités n'est sans doute pas étranger à la meilleure disposition des décideurs à l'égard des habitants[69]. Ce document, dont le conseil municipal vient de prendre connaissance, affirme que les municipalités ont la responsabilité « de s'assurer que les objectifs du plan [de rénovation urbaine] reflètent les désirs de la population qui habite [le] territoire ». On y propose également des solutions à la crise du logement qui touche les métropoles canadiennes, comme le dégel de crédits supplémentaires qui financeraient « la conservation, l'amélioration et le réaménagement » des quartiers touchés par les rénovations.

Le 28 octobre 1971, le Bureau des commissaires vote le prolongement du contrat des urbanistes Murray & Murray[70] et les charge « *to consult with all the users of the cleared land and with owners in the conservation and rehabilitation areas within the Lower Town East urban renewal project* ». Mais si la réhabilitation prend en effet progressivement le pas sur la rénovation à partir de 1972 grâce à des incitatifs fédéraux[71], les expropriations et les démolitions ne s'arrêtent pas pour autant dans la Basse-Ville Est : en 1971, 35 actes d'expropriation sont délivrés[72] et 140 maisons individuelles détruites[73].

---

[68] Roch Tassé, « Le comité des citoyens de la Basse-Ville d'Ottawa », Ottawa, 1er décembre 1971, CRCCF, Fonds CRBVO, C57/1/2.

[69] « *Urban Problems – Resolution from Canadian Federation of Mayors and Municipalities* », Ottawa, 20 septembre 1971, Archives de la Ville d'Ottawa, Procès-verbaux du conseil municipal, p. 1-12.

[70] « *Application for approval* », Ottawa, 1er octobre 1971, Archives de la Ville d'Ottawa, Fonds Bureau des commissaires, A2010-1180/210-5.

[71] Le « *Neighborhood Improvement Program* » est lancé en juin 1972 et réactualise la pensée du ministre Paul Hellyer qui mettait l'emphase sur la propriété privée des Canadiens ayant des petits revenus plutôt que sur la location de logements publics au sein de larges projets, associé à une « *bulldozer approach* » (Ottawa Citizen, 1972:21).

[72] « *Expropriation deeds* », Ottawa, 1967-1979, Archives de la Ville d'Ottawa. Nous tenons à remercier Julia Robertson qui, dans le cadre d'un PIRPC de l'Université d'Ottawa, a procédé à la compilation de l'ensemble des actes d'expropriations émis par la Ville au cours de la rénovation urbaine.

[73] « Lettre de C. Instance », Ottawa, 15 décembre 1971, Archives de la Ville d'Ottawa, Fonds Bureau des

Entre le début de la rénovation et le mois de février 1972, environ 2 600 personnes ont été contraintes de trouver un autre logement – seules 16 % d'entre elles étaient propriétaires. Plus de 450 autres familles, soit environ 1 800 personnes, ont pris l'initiative de déménager hors du quartier (Demers, 1972).

Témoignant de l'impact de ce bouleversement démographique, la synagogue de la communauté juive Machzikei Hadas, située sur la rue Murray, avait décidé dès novembre 1971 de déménager dans le quartier d'Alta Vista où la majorité de ses membres s'était relogée[74]. L'école York, qui accueillait avant la rénovation urbaine 700 garçons et filles, dont environ 60 % d'origine juive, enregistre en septembre 1971 le taux d'inscription le plus bas de son histoire – 400 élèves, dont une quinzaine seulement d'origine juive, rejoignent ses rangs, avant une remontée des inscriptions au cours de l'année. Les écoles catholiques, Ste-Anne pour les filles et Brébeuf pour les graçons, connaissent la même tendance (Demers, 1972).

À partir de l'été 1972, le CRBV cherche à recentrer son action : le logement, les loisirs et, dépendant des deux autres, la conservation d'un esprit communautaire deviennent ses priorités officielles[75]. Les initiatives du comité s'avèrent victorieuses sur plusieurs plans : en juillet 1972 s'entame enfin la construction des 56 unités résidentielles en rangée de la coopérative du Parc Beausoleil, la Ville renonce à son projet d'un aréna dans le quartier le 14 septembre 1972 après avoir trouvé un terrain de remplacement dans le quartier de la Côte-de-Sable grâce à la CCN (Guibord, 1972), et le choix des citoyens de la Basse-Ville est entériné lors d'une assemblée publique le 17 octobre 1972 rassemblant plus de cent personnes – un centre communautaire, qui accueillera le Patro et les services sociaux, sera construit dans le quartier[76].

4.3 La question du relogement : l'ultimatum des citoyens

Lorsque la Ville annonce le 8 février 1973 que la nouvelle rue St-Patrick déplacera plus de 80 familles et que les logements disponibles dans la Basse-Ville ne peuvent en accueillir que 36, le comité envoie aussitôt une lettre sans réplique au maire dans laquelle il réclame que la réalisation de l'artère soit retardée jusqu'à la construction d'un bloc d'habitations qui permettrait de loger dans le

commissaires, A2010-1203/210-5.

[74] « Lettre du Rabbi Dr. Reuven P. Bulka », Ottawa, 14 novembre 1971, Archives de la Ville d'Ottawa, Fonds Bureau des commissaires, A2010-1180/210-6.

[75] Comité du réveil de la Basse-Ville d'Ottawa, « Rapport de réunion », Ottawa, 17 juillet 1972, CRCCF, Fonds CRBVO, C57/1/3.

[76] Comité du réveil de la Basse-Ville d'Ottawa, « Rapport du président », Ottawa, octobre 1973, CRCCF, Fonds CRBVO, C57/1/3.

quartier toutes les familles[77]. Le maire Benoît rétorque que, si la construction de la nouvelle rue St-Patrick n'a pas lieu dans les plus brefs délais afin de permettre notamment la réalisation d'une maison de retraite et d'un projet d'habitations à prix modique, « le retour des Acadiens sera retardé encore plus longtemps[78] » (Demers, 1972a:5). Comparant le bouleversement des habitants du quartier au « grand dérangement » de la population acadienne, le maire le qualifie toutefois de nécessaire – « il faut changer les meubles de place quand on veut nettoyer le plancher, même s'il ne faut pas comparer les gens à des meubles » – et considère que le programme de rénovation urbaine est « l'un des meilleurs qui ait été réalisé » (Guibord, 1973:3).

Devant le refus du maire de faire la promesse écrite que plus personne ne quittera le quartier, le comité rassemble le 22 mars 1973 les familles qui seront expropriées pour définir une stratégie. Le 29 mars, au cours d'une seconde réunion, ce sont 135 personnes qui « mandatent le comité du Réveil à faire tout en son pouvoir pour régler le problème du logement[79] » et retiennent les services d'un avocat avec l'intention de lancer une poursuite judiciaire contre la Ville.

Devant une telle fermeté, la municipalité accepte le 18 avril 1973 que le plan de rénovation soit gelé et entièrement réévalué, avec l'aide des citoyens. Alors que la rénovation touche à sa fin, les responsables municipaux eux-mêmes prennent conscience de l'inadéquation de la méthode bulldozer pour améliorer le stock de logements, en témoigne une lettre du responsable du Département des services communautaires d'Ottawa au maire, le 13 février 1973, après une discussion à Toronto au sujet de la conservation des quartiers urbains :

> *I think everyone realizes today that while we do need a significant amount of new housing, it is really a false economy to adopt the wholesale destruction of older neighbourhoods to accomodate it. Not only do you lose that, in many cases is good, solid, large family housing through this method, you also displace, to a large degree, the lower income families which depend on this older stock to supply them with reasonably-priced accomodation which they cannot find elsewhere*[80].

Si les travaux déjà en cours se poursuivent, plus aucun logement n'est exproprié dans la Basse-Ville Est tant que n'a pas été approuvée une alternative au plan. À partir du 25 avril, les services de la

[77] *ibid.*
[78] Pierre Benoît fait ici référence aux propos de certains habitants qui, lors de la première vague d'expropriations, « avaient crié "Acadie! Acadie!" […], insinuant que l'urbanisation était une arme pour servir à la dispersion des Canadiens-français de la Basse-Ville » (Demers, 1972a:5).
[79] Comité du Réveil de la Basse-Ville d'Ottawa, « Rapport du président », Ottawa, octobre 1973, CRCCF, Fonds CRBVO, C57/1/4.
[80] « Mémorandum de Douglas Wurtele au maire Pierre Benoît », Ottawa, 13 février 1974, Archives de la Ville d'Ottawa, Fonds Bureau des commissaires, A2010-1203/210-5.

Ville travaillent de concert avec la firme Murray & Murray[81] et consultent ponctuellement le CRBV afin de produire un plan révisé et de déterminer quel usage sera fait des terrains qui avaient été expropriés en vue de la construction de la future autoroute – ce projet vient en effet d'être abandonné par le niveau provincial. La participation du comité à l'élaboration du nouveau plan, quoique limitée, et l'ambition de ses perspectives sociales se heurtent à un constat : la transformation du quartier est déjà bien avancée et la majorité des expropriations ont déjà eu lieu. Dans un des rapports du comité, on note d'ailleurs que « l'identification au quartier est faible[82] » et que la communauté qui aurait pu se mobiliser a été étiolée par les départs. Pourtant, fort de ses dernières réussites, le Comité n'hésite plus à s'opposer frontalement au conseil municipal et à questionner sa politique. Il s'interroge plus particulièrement sur le processus d'attribution des logements à loyer modique, le départ des habitants se poursuivant malgré l'assurance fournie par la Ville que les locataires seraient relogés dans le quartier de manière prioritaire.

Après plusieurs échanges de courriers, les citoyens voient leur persévérance récompensée : ils découvrent que les habitants de la Basse-Ville Est ne bénéficient d'aucun traitement particulier par rapport aux autres familles en attente de logements locatifs et originaires d'autres quartiers, alors qu'« il était entendu, au début de la rénovation urbaine, que les gens de la Basse-Ville auraient priorité sur les logements construits dans la Basse-Ville[83] ». Un manque de communication entre l'administration municipale et l'*Ottawa Housing Authority* (OHA) est en cause.

Un autre enjeu central de la mobilisation citoyenne est celui du maintien du programme d'animation sociale dans le quartier, que la Ville entend supprimer. Dans ce dossier, les citoyens bénéficient d'un allié précieux. Aurèle Allard, l'un des fonctionnaires chargé du programme de rénovation urbaine, en plus de transmettre en primeur des documents municipaux au Comité, cosigne en mars 1974 une lettre s'opposant à l'arrêt du programme d'animation sociale, considérant que celui-ci est nécessaire au « développement d'un esprit communautaire démuni par les activités de la rénovation urbaine ». Le maire Benoît réagit aussitôt : « *Aurèle Allard should not be signing these things at all. [...] His views should be communicated through official departmental channels. This is not the first time this has happened*[84] ». Devant l'avalanche de courriers de responsables

[81] « *Application for Approval from the Dept. of Community Development* », Ottawa, 29 mars 1974, Archives de la Ville d'Ottawa, Fonds Bureau des commissaires, A2010-1203/210-5.
[82] Comité du réveil de la Basse-Ville d'Ottawa, « Rapport de réunion avec G. Robinson », Ottawa, 1973, CRCCF, Fonds CRBVO, C57/1/21.
[83] « Procès verbal de la réunion entre citoyens et municipalité », Ottawa, 31 janvier 1974, Archives de la Ville d'Ottawa, Fonds Bureau des commissaires, A2010-1203/210-5.
[84] « Lettre d'opposition à l'arrêt des services d'animation sociale dans le quartier de la Basse-Ville Est », Ottawa, 29 mars 1974, Archives de la Ville d'Ottawa, Fonds Bureau des commissaires, A2010-1203/210-5. La lettre est

d'associations locales et d'habitants, la Ville accepte toutefois de renouveler jusqu'à la fin de la rénovation le contrat de l'animateur social.

5. L'entente après la tempête (1974-1975)

5.1 Le plan des citoyens : la résistance spatiale en action

La coopération entre la Ville, Murray & Murray et le CRBV se poursuit mais est perturbée par des lenteurs administratives et un manque de communication persistant. Le 13 mai 1974, le comité se plaint au maire de n'avoir pas reçu les documents de travail promis trois mois auparavant, pas plus qu'une réponse écrite concernant l'échéancier des travaux, les priorités dans l'allocation des logements subventionnés, et les solutions que la municipalité compte trouver au double voire triple déménagement des habitants qui essayent de se reloger définitivement dans le quartier[85]. Les négociations avec Murray & Murray reprennent, bon an mal an.

En novembre 1974, la firme d'urbanistes transmet au maire un brouillon du rapport sur la situation actuelle de la Basse-Ville Est ainsi que les ébauches du plan d'aménagement révisé du quartier. Les urbanistes notent que la population a vieilli depuis le début de la rénovation : 14,5 % de la population du quartier a 65 ans ou plus contre 6,4 % pour la ville d'Ottawa, ce chiffre ne tenant pas compte par ailleurs des deux nouvelles maisons de retraite construites dans le quartier et d'une troisième de 210 unités alors en construction[86]. Le rapport note également la diminution de la taille des ménages et l'anglicisation du quartier, accélérée par l'arrivée de nouveaux résidents dans les logements subventionnés.

Le 12 décembre 1974, la firme Murray & Murray propose finalement au comité quatre alternatives au plan, nécessitant la démolition de 188 à 271 logements supplémentaires. Le comité les rejette toutes avant de soumettre une liste de 19 contre-propositions, définissant sa vision complète pour le quartier sous les applaudissements des 150 habitants présents (Gauthier, 1974). Cette prise de position témoigne d'une ambition qui dépasse clairement tout ce qu'avait entrepris le CRBV jusque-là. Préparée au cours de plusieurs rencontres avec les habitants du quartier et la distribution d'un questionnaire lors de l'assemblée générale publique du comité s'étant tenue le 4 décembre 1974 – qui

cosignée entre autres par les directeurs de la Clinique communautaire Ste-Anne, du Coin du Travailleur, de l'École secondaire de La Salle, et des programmes du Patro d'Ottawa.

[85] « Lettre de Bernard McNicoll, président du CRBV au maire Pierre Benoît », Ottawa, 13 mai 1974, Archives de la Ville d'Ottawa, Fonds Bureau des commissaires, A2010-1203/210-5.

[86] Murray & Murray Architects and Planning Consultants, « *Draft Lowertown East Planning Report* », Ottawa, novembre 1974, Archives de la Ville d'Ottawa, Correspondance de Lorry Greenberg, A2010-0394/77.

avait été publicisée dans les médias et par un message dans le bulletin de la paroisse Ste-Anne d'Ottawa, intitulé « Réveillez-vous[87] ! » –, cette liste de recommandations dessine un quartier à l'image des citoyens. Entre autres, ils souhaitent réduire la taille de l'avenue King Edward de six à quatre voies, laisser aux citoyens le contrôle sur l'aspect de leur environnement résidentiel et les critères de démolition ou de préservation des maisons, diminuer le nombre de logements comportant une seule chambre et de logements subventionnés, encourager les jeunes ménages à s'installer et les anciens résidents à revenir, et aménager en priorité les terrains vagues. Les citoyens désirent également préserver le « caractère francophone » de « leur » Basse-Ville[88].

La firme Murray & Murray ne semble pas prête à intégrer les choix des citoyens dans son plan. Alors que les démolitions des logements les plus dégradés se poursuivent et que quelques expropriations ont encore lieu – 25 actes d'expropriation sont délivrés en 1974 et seulement 12 en 1975[89] –, le Comité s'insurge en voyant que, plus d'un mois après la présentation de ses contre-propositions, elles ne figurent toujours pas dans les plans des urbanistes[90] :

> Après nous avoir fait subir le plus gros massacre urbain et des erreurs monumentales, que même les politiciens et la firme Murray et Murray reconnaissent, on tente de nous faire croire que la vraie participation peut exister ! […] Quand les spécialistes reconnaîtront-ils qu'il existe dans la Basse-Ville une sagesse populaire qui fait appel au gros bon sens et non à des traites d'urbanisme ? […] Et nous crierons à qui veut l'entendre que l'assaut bulldozers versus la Basse-Ville a non seulement été un massacre urbain, mais une trahison à la morale des bonnes gens de la Basse-Ville, nous irions jusqu'à dire meurtre social. […] Il est encore temps de finir en beauté, les lots vacants y sont, les maisons ne sont pas toutes démolies et les citoyens sont prêts à rebâtir mais avec des planificateurs qui comprennent et respectent notre culture et qui donnent priorité aux citoyens plutôt qu'à une esthétique sophistiquée.

Pour Georges Bédard, qui a remplacé Jules Morin au poste d'échevin du quartier, ce profond sentiment de frustration des habitants est renforcé par le rôle joué par la firme Murray & Murray dans la vague d'expropriations des années 1960 (Riley, 1975). De plus, la barrière de la langue pose d'énormes problèmes de communication entre la firme et les résidents, qui ne parviennent pas à coopérer – Tim et Patrick Murray sont tous deux unilingues anglophones (Le Droit, 1975). L'atmosphère de rancune étant peu propice à l'avancement du projet, les consultants et les planificateurs municipaux proposent de recruter un urbaniste francophone qui sera chargé de faire le lien entre la firme et les habitants. La Ville estime toutefois trop coûteuse l'embauche d'ingénieurs de

[87] Comité du réveil de la Basse-Ville d'Ottawa, « Bulletin de la Paroisse Ste-Anne d'Ottawa », Ottawa, 1er décembre 1974, CRCCF, Fonds CRBVO, C57/22/14.
[88] Comité du réveil de la Basse-Ville d'Ottawa, « Assemblée générale annuelle », Ottawa, 4 décembre 1974, CRCCF, Fonds CRBVO, C57/1/4.
[89] « *Expropriation deeds* », Ottawa, 1967-1979, Archives de la Ville d'Ottawa.
[90] Comité du réveil de la Basse-Ville d'Ottawa, « Lettre de Mme Gagnon-Ouellette, vice-présidente du CRBV, pour l'exécutif du Comité du Réveil », Ottawa, 24 janvier 1975, CRCCF, Fonds CRBVO, C57/6/17.

la voirie qui parlent français, malgré les requêtes des citoyens contraints de négocier avec les experts de la firme De Leuw Carter, également unilingues anglais.

5.2 Habitants et décideurs municipaux sur un pied d'égalité

Ce n'est qu'avec l'arrivée de Lorry Greenberg au poste de maire en 1975 qu'un climat de confiance s'instaure entre les différents acteurs. Greenberg contribue clairement au changement de ton de la Ville à l'égard du comité : Juif originaire de la Basse-Ville Est et convaincu du bien-fondé des prises de décision au niveau communautaire, Greenberg, contrairement à son prédécesseur Pierre Benoît, se montre publiquement très critique à l'égard de la rénovation urbaine – « *too many pseudo-experts intermingled their opinions with pressurized city officials to create one of the worst fiascos the municipality has ever known* » déclarera-t-il au *Ottawa Citizen* le 15 février 1977 (Aubin et Chenier, 2011:24). En 1968, avant de devenir maire et alors qu'il était conseiller municipal siégeant sur le Bureau des Commissaires, Greenberg avait d'ailleurs déjà pris position pour la réhabilitation plutôt que la rénovation urbaine (Ottawa Journal, 1968).

Également élu en 1975, le nouvel échevin du quartier Georges Bédard invite pour sa part les citoyens à se montrer beaucoup plus critiques à l'égard du processus d'aménagement que leur précédent élu local, le controversé Jules Morin. Bédard qualifie notamment la rénovation urbaine de « folie » et d'« idée idiote[91] » et affirme que « les citoyens ne sont plus prêts à accepter passivement les affronts du passé » (Bédard, 1975:4). Il soutient également les populations de la Basse-Ville Ouest et de la Côte-de-Sable dans leurs revendications, s'appuyant sur l'expérience de la rénovation.

C'est dans ce contexte politique favorable que le 25 avril 1975 est qualifié de « moment historique » par le nouveau président du CRBV, Henri Paquet. Le maire accepte ce jour-là de remettre entre les mains des citoyens le plan de rénovation et d'organiser des discussions régulières entre ingénieurs et habitants « d'égal à égal ». Le 28 juillet 1975 commence également une étude qui permettra de réévaluer la qualité des logements qui devaient être démolis, étude que le comité réclamait depuis plus d'un an. Concernant les maisons situées entre l'avenue King Edward et la rue Nelson, expropriées pour laisser place au projet d'autoroute désormais abandonné, la Ville envisage la possibilité de les revendre à leurs propriétaires (Le Droit, 1975a).

Le président du comité se réjouit dans son rapport présenté lors de l'assemblée générale du comité, le 3 décembre 1975, des rencontres fructueuses entre la municipalité et les habitants :

[91] Comité du réveil de la Basse-Ville d'Ottawa, « Discours mi-terme de l'échevin Georges A. Bédard », Ottawa, 5 janvier 1976, CRCCF, Fonds CRBVO, C57/1/16.

> Les gens ont pris en main leur quartier et maintenant ils peuvent voir sur des cartes les idées et les projets qu'eux-mêmes ont choisis et qui seront réalisés dans une prochaine étape comme nous l'espérons. […] Si le rôle du Comité du Réveil est d'être un agent de changement social, il a accompli réellement une grande tâche en 1975. Il a réussi à faire participer au plan de rénovation des dizaines de citoyens qui ont appris à échanger et à discuter, en un mot à s'impliquer efficacement dans leur milieu[92].

Lors de cette rencontre publique, le comité recueille également auprès des habitants la liste des problèmes qu'ils ont relevés dans le quartier. Ces commentaires sont complétés par ceux de jeunes du quartier de 16 à 18 ans, rassemblés au cours d'une enquête réalisée par le Comité plus tôt dans l'année pour connaître leur avis sur l'aspect physique et social de la Basse-Ville Est – il en ressort une perception très négative des nouveaux logements, qualifiés de monotones et tristes, et le constat que les blocs appartements « empêchent les gens de se connaître et contribuent à la détérioration du groupe uni qu'était la Basse-Ville[93] ».

Presque un an jour pour jour après le rejet des alternatives de la firme Murray & Murray, le nouveau plan réalisé grâce au travail de vingt membres du CRBV est dévoilé au cours d'une rencontre à laquelle assiste une centaine de personnes, le 15 décembre 1975 (Gauthier, 1975). Les nouveaux plans de circulation et d'habitation, qui se concentrent sur l'aménagement de l'ancien tracé de l'autoroute, sont approuvés par le conseil municipal le 2 février 1976. Les textes qui accompagnent ces plans font l'analyse des conséquences néfastes du processus de la rénovation urbaine :

> L'un des problèmes les plus essentiels de la Basse-Ville Est était la diminution radicale de la propriété privée et la perte de la variété de constructions […]. Les logements pour faibles revenus, subventionnés et les logements pour personnes âgées étaient devenus les composantes principales de la Basse-Ville Est, affaiblissant ainsi la constitution sociale et économique du quartier dont elles détruisaient l'équilibre[94].

Ils marquent aussi l'émergence d'une véritable conscience patrimoniale – « il faut maintenant veiller à la préservation de ce qui reste de la structure originale du quartier afin de conserver le patrimoine de cette communauté[95] » –, considérant que le maintien des dernières traces de l'ancien quartier « contribue au sentiment d'appartenir à une communauté[96] ».

---

[92] Comité du réveil de la Basse-Ville d'Ottawa, « Rapport du président Henri Paquet », Ottawa, 3 décembre 1975, CRCCF, Fonds CRBVO, C57/1/5.
[93] Comité du réveil de la Basse-Ville d'Ottawa, « Auto-étude de la Basse-Ville », Ottawa, mars 1975, CRCCF, Fonds CRBVO, C57/6/29.
[94] Comité du réveil de la Basse-Ville d'Ottawa, « Basse-Ville Est – Plan de redéveloppement préliminaire », Ottawa, janvier 1976, CRCCF, Fonds CRBVO, C57/8/11/7.
[95] *ibid.*, C57/8/11/24.
[96] *ibid.*, C57/8/11/61.

Figure 21 : Plan réalisé conjointement par le CRBV, la Ville d'Ottawa et Murray & Murray, portant sur une portion congrue de la Basse-Ville Est

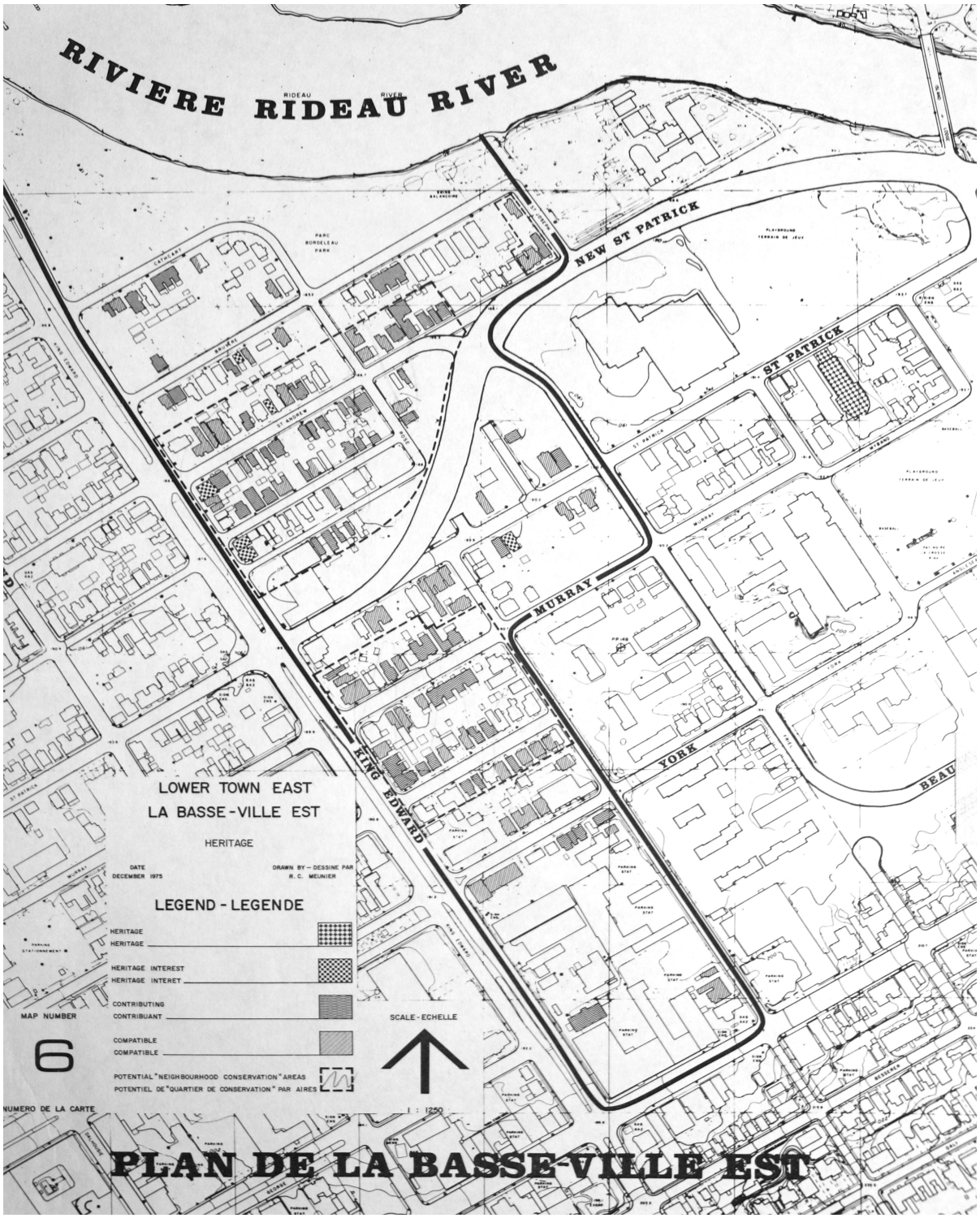

Source : Comité du réveil de la Basse-Ville d'Ottawa. 1976. « Basse-Ville Est – Plan de redéveloppement préliminaire », janvier, CRCCF, Fonds CRBVO, C57/8/11.

6. La fin de la rénovation urbaine : l'heure du bilan (1976-1978)

Le 26 avril 1976, à l'occasion d'une rencontre avec le maire Greenberg, les recommandations du Comité ont des accents de bilan après des années de lutte : elles s'inspirent en effet des leçons tirées au cours de la rénovation urbaine mais marquent en même temps sa fin. On souhaite ainsi que soit assurée la participation des habitants à la mise en œuvre des futurs plans, que des rencontres régulières continuent d'avoir lieu entre les citoyens et les responsables de l'aménagement du quartier, que l'on arrête la construction de maisons de retraite et de logements subventionnés dans le quartier – plus de 1 000 logements de ce type y existent déjà –, et que l'on effectue une deuxième inspection avant de démolir les maisons acquises par la Ville pour des terrains s'étant finalement avérés inutiles au plan. Une seule expropriation a lieu en 1976 et six en 1977[97].

En 1977, la Ville se montrant ouverte au retour des habitants déplacés hors du quartier, le CRBV, aidé par le programme « Jeunesse Canada au travail », prend l'initiative de contacter les résidents pour savoir s'ils souhaitent revenir. Le sondage, appuyé d'un questionnaire, est envoyé aux anciens habitants grâce à la liste électorale de 1968 et des publicités paraissent dans les journaux locaux et dans le bulletin paroissial. Quelque 260 questionnaires sont envoyés et 106 retournés, dûment complétés par les anciens résidents. Moins de 50 % d'entre eux souhaitent revenir habiter dans la Basse-Ville et le rapport note que, pour la plupart, les anciens propriétaires se considèrent bien réinstallés dans d'autres quartiers. Toutefois, l'évocation nostalgique de la Basse-Ville revient dans la plupart des questionnaires.

Certains des habitants déplacés profitent également de la tribune offerte par le questionnaire pour faire part de leur mécontentement à l'égard de la Ville d'Ottawa[98]. Plusieurs insistent sur le manque de suivi après l'expropriation et l'impossibilité d'être relogés dans le quartier, malgré les promesses de la Ville[99]. On lit ainsi : « croyez-moi, c'est la première fois que je suis contact[ée] » ; « ça d'l'air qu'ils font trois offres en dehors de la Basse-Ville juste pour nous enlever de leur liste [de demandeurs de logement subventionné] » ; « certains d'entre nous avons accepté un logis en dehors de la Basse-Ville parce qu'*Ottawa Housing* nous disait que notre nom serait enlevé de leur liste si on refusait » ; « ils nous ont pas dit dans le temps [que l'on pouvait revenir dans le quartier] » ; et un définitif « il est trop tard ». L'expropriation et l'impossibilité du retour donnent lieu également à des descriptions douloureuses de l'expérience vécue. L'un des répondants qualifie ainsi la démolition de

[97] « *Expropriation deeds* », Ottawa, 1967-1979, Archives de la Ville d'Ottawa.
[98] Nous tenons à saluer le travail de Louis-Philippe Morin, assistant PIRPC pour le Chantier Ottawa sur la question du retour des anciens habitants dans le quartier, qui nous a en partie permis de documenter cet épisode.
[99] Comité du réveil de la Basse-Ville d'Ottawa, « Sondage à la population » et « Étude sur la mobilité », Ottawa, 1977, CRCCF, Fonds CRBVO, C57/8/3 et C57/8/4.

son logement de « la plus grande des injustices ». Un autre affirme : « ils m'ont chassé de mon chez-nous ». Un dernier, enfin, reproche au CRBV de rouvrir de vieilles blessures :

> *Why all the fuss now, wanting the peoples to come back and live in Lower Town. After so many years and all the heartbreak and worries they had. Olds and youngs have suffered so much, having to sell their homes and try to adjust to a new live in some other parts of the city. Many of these are still very sick from that change. And now you want to hurt them more by asking them to come back. Their homes have been demolished for modern building which older peoples are not used to have. It used to be very nice to live in Lower Town cause we knew each other. It was like a big family. Now many things have been taken away from you. We even have to live the way they want.*

Au cours de l'été 1977 est aussi réalisée l'étude encadrée par Caroline Andrew, chercheuse et professeure de science politique à l'Université d'Ottawa, visant à recueillir les souvenirs d'habitants de la Basse-Ville pour documenter la vie dans le quartier depuis la fin du XIXe siècle[100]. Les propos tenus par les habitants témoignent de l'ambivalence des sentiments à l'égard de la rénovation urbaine qui, si elle constituait un « changement pour le mieux[101] », a aussi bouleversé le quartier, qui n'est plus qu'un « vieux souvenir[102] ». Le temps utilisé pour parler de la Basse-Ville est celui du passé : la rénovation urbaine est clairement terminée et le quartier n'existe plus – « la Basse-Ville ils l'ont pas mal tuée[103] » ; « c'est plus la Basse-Ville[104] ».

Ces entretiens révèlent la multiplicité des voix, des opinions, des regards sur le processus. La rénovation constitue ainsi pour certains un « *great, terrific improvement* [*which*] *improved this all area*[105] », qui a aidé « à liquider un peu de gens qui étaient mal logés[106] » dans des « vieilles cabanes, des vieilles maisons[107] ». Les habitants s'en sont allés « pour le mieux, pas pour le pire[108] ». Pour

---

[100] Merci à Kayla Cloutier qui s'est chargé de la tâche laborieuse d'écouter et d'annoter l'ensemble des enregistrements – environ 50 heures d'entretiens – disponibles au fonds C22 « Projet Histoire de la Basse-Ville Ouest » du CRCCF.

[101] Lionel Robert, « Vie sociale entre français et anglais », Ottawa, juin 1977, CRCCF, Fonds Projet Histoire de la Basse-Ville Ouest (ci-après Fonds PHBVO), C22/S15/1/5.

[102] J. A. De Gagné, « Activités personnelles d'une famille de la Basse-Ville Ouest d'Ottawa », Ottawa, juillet 1977, CRCCF, Fonds PHBVO, C22/S15/1/27.

[103] *ibid.*

[104] Auguste Charron, « Le Règlement 17. Le Congrès marial. Les cérémonies religieuses », Ottawa, août 1977, CRCCF, Fonds PHBVO, C22/S15/1/36.

[105] Catherine Price, « Description et changements de la Basse-Ville », Ottawa, juin 1977, CRCCF, Fonds PHBVO, C22/S15/1/7.

[106] Aurélienne Bélanger-Lafrance, « Aménagement physique de la Basse-Ville d'Ottawa », Ottawa, juin 1977, CRCCF, Fonds PHBVO, C22/S15/1/7.

[107] Paul Loyer, « Événements et changements survenus dans la Basse-Ville d'Ottawa », Ottawa, juin 1977, CRCCF, Fonds PHBVO, C22/S15/1/21.

[108] Albert Kingsley, « Mode de vie d'autrefois. Relations employés et employeurs dans la Basse-Ville d'Ottawa », Ottawa, juillet 1977, CRCCF, Fonds PHBVO, C22/S15/1/39.

d'autres, la rénovation a été un « démembrement[109] », laissant un quartier à l'« atmosphère brisée[110] ». Dans plusieurs entretiens revient enfin l'idée d'une injustice à l'égard des Canadiens français, qui « n'avaient pas tellement de droit de parole et […] étaient écrasés[111] » lors de la prise de décisions – même s'ils constituaient « la souche, la fondation d'Ottawa[112] » – et « aimeraient avoir un endroit où ils peuvent se sentir chez eux une fois pour toutes[113] ».

Le dernier rapport annuel du comité, daté du 25 janvier 1978[114], liste les différentes initiatives pour assurer l'évaluation des maisons du quartier qui pourraient bénéficier d'un financement pour embellissement et conservation, et annonce l'entreprise d'une étude pour la création d'une coopérative d'habitation supplémentaire. La Ville est alors depuis plusieurs années entrée dans une phase d'aménagement plus respectueuse des vieux quartiers, en lien avec le changement de politique des niveaux provincial et fédéral qui, à partir de 1974, ont opéré une transition définitive vers le financement d'interventions de restauration et de réhabilitation. Aucune expropriation n'a lieu en 1978 dans la Basse-Ville Est et le tout dernier acte d'expropriation en lien avec la rénovation urbaine du quartier est signé le 2 janvier 1979[115].

Conclusion

Les habitants de la Basse-Ville Est, au fil des étapes de leur résistance territoriale à la rénovation urbaine, sont parvenus à créer une spatialité communautaire indépendante des décisions de la Ville d'Ottawa et des représentations que celle-ci cherchait à imprimer sur le quartier. Au cours de cet épisode extrême de destruction et de production de l'espace, les revendications des citoyens se sont souvent heurtées aux choix des décideurs, d'autant plus violemment que nous avions affaire à une population doublement minoritaire, populaire et francophone, face à une municipalité et des

[109] Paul Loyer, « Événements et changements survenus dans la Basse-Ville d'Ottawa », Ottawa, juin 1977, CRCCF, Fonds PHBVO, C22/S15/1/21.
[110] Auguste Charron, « Le Règlement 17. Le Congrès marial. Les cérémonies religieuses », Ottawa, août 1977, CRCCF, Fonds PHBVO, C22/S15/1/36.
[111] Lionel Robert, « Vie sociale entre français et anglais », Ottawa, juin 1977, CRCCF, Fonds PHBVO, C22/S15/1/15.
[112] Paul Loyer, « Événements et changements survenus dans la Basse-Ville d'Ottawa », Ottawa, juin 1977, CRCCF, Fonds PHBVO, C22/S15/1/21.
[113] *ibid.*
[114] Comité du réveil de la Basse-Ville d'Ottawa, « Assemblée générale annuelle », Ottawa, 25 janvier 1978, CRCCF, Fonds CRBVO, C57/1/7.
[115] « *Expropriation deeds* », Ottawa, 1967-1979, Archives de la Ville d'Ottawa.

urbanistes majoritairement anglophones[116]. Mais ces revendications ont aussi trouvé des raccourcis, des contournements, de nouveaux terrains de résistance et de développement communautaire.

Au départ complètement exclus de l'élaboration du projet malgré quelques prises de position des représentants locaux, les habitants de la Basse-Ville Est se sont adaptés aux décisions de la Ville : les propriétaires ont ainsi tenté de tirer leur épingle du jeu, voyant pour certains dans la rénovation l'occasion d'accéder à l'idéal banlieusard. Une partie de la petite communauté juive du quartier a entrepris pour sa part de se déplacer à Alta Vista, suivie de près par sa synagogue. Le Comité de citoyens a accompagné ces départs en s'assurant qu'ils avaient lieu dans les meilleures conditions possibles. Ce premier mouvement de population a toutefois ébranlé la base sociale du quartier, bien avant son cadre physique. Face à l'incertitude, ceux qui avaient les moyens de quitter le quartier en quête d'un avenir plus sûr étaient aussi ceux qui étaient les plus à même d'assurer un leadership communautaire. Pour le curé de la paroisse, les propriétaires qui ont quitté le quartier étaient les « garants des coutumes et des traditions » et, avec eux, a disparu « le splendide esprit de corps qui a toujours caractérisé Ste-Anne » (Demers, 1972).

Figure 22 : Graphique du nombre d'actes d'expropriation émis au cours de la rénovation urbaine – un acte d'expropriation peut correspondre à plusieurs terrains

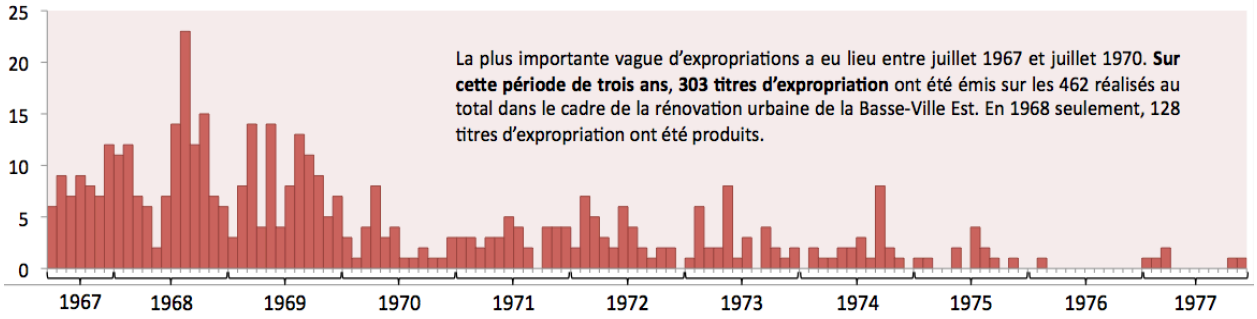

Source : « *Expropriation deeds* », Ottawa, 1967-1979, Archives de la Ville d'Ottawa.

Leur départ a également accéléré la dégradation du bâti : entourés par des maisons placardées ou louées temporairement par la Ville, les habitants craignaient d'être expropriés à leur tour et négligeaient l'entretien des propriétés, au point d'inciter les urbanistes à étendre le secteur touché par la rénovation en 1968.

Dans un contexte de grande instabilité résidentielle, le réveil de la solidarité communautaire a été difficile mais encouragé, parfois orienté, par la présence d'animateurs sociaux et le maintien de figures centrales pour le quartier – en particulier le curé de la paroisse Ste-Anne et l'échevin de la

[116] Le Canada est seulement devenu officiellement bilingue en 1969, avec l'adoption de la Loi sur les langues officielles ayant suivi le rapport de la Commission B&B.

Basse-Ville Est. La conscientisation des citoyens est d'abord passée par l'acquisition d'informations. Cette étape, « partie déterminante du processus de participation territoriale » (Joliveau, 2001:277), s'est avérée essentielle à l'autonomisation des habitants qui accédaient à une meilleure connaissance de leur territoire et du processus de rénovation urbaine, jusqu'à être capables de contester les expropriations devant la Ville et de faire part de leurs craintes légitimes à l'égard du projet auprès de la CAMO – notamment celle de voir se former un ghetto de pauvres et d'aînés après le départ des plus nantis et des jeunes ménages, crainte renforcée par l'intention de la Ville de construire un nombre important de logements modiques et de maisons de retraite dans le quartier.

Mais la persistance de la municipalité, soutenue par les décisions de la CAMO, à ne pas tenir compte des revendications des citoyens, a finalement poussé le Comité à prendre ses distances avec le processus de rénovation urbaine à partir de 1970. Un projet de coopérative d'habitation naît alors et, avec lui, le comité prend enfin une partie du contrôle sur le relogement et définit ses propres critères de sélection en donnant la priorité aux anciens résidents. En 1971, la municipalité ne rencontre pas d'oppositions en lançant la construction de maisons en rangée et d'une tour d'habitations mais, au moment de s'attaquer au Patro, institution centrale pour les loisirs et la sociabilisation de la communauté, elle doit faire face à la résistance massive des habitants. Après la création des coopératives d'habitation, la défense des deux patinoires du Patro constitue ainsi l'un des moments clés de la lutte citoyenne. En 1972, le comité s'oppose également avec succès au projet d'aréna de la Ville et obtient la réalisation d'un grand centre communautaire avec piscine.

À partir de 1973, le nouvel exécutif du CRBV apporte à ses luttes un objectif social. En plus d'un groupe de pression, il devient un outil de concertation et de dynamisme communautaire et invite les habitants à partager leur vision du quartier. Ce travail de terrain légitimise le comité qui exige à partir de 1974 que les recommandations de la population soient intégrées au plan de redéveloppement, se prononçant ainsi sur le type de constructions à privilégier, la densité urbaine, les règles de circulation, et les services sociaux. Mais ce n'est qu'à partir de 1975 que la municipalité s'ouvre véritablement à la participation des citoyens dans l'élaboration du plan de leur quartier. Après deux ans de négociation, un plan final de circulation et d'habitation est adopté en 1976, témoignant également de l'émergence d'une conscience patrimoniale. Le CRBV endosse un nouveau rôle : il entend surveiller de près la mise en application de ses objectifs et se faire le garant de la préservation du quartier. Ce repli dans une position d'observateur et de chien de garde marque la fin de la véritable résistance citoyenne. En 1978, le comité se concentre ainsi sur le développement socioculturel de la Basse-Ville Est et travaille en collaboration avec les agences locales et les quartiers voisins.

Le bilan de cette longue résistance est mitigé. Au début de la rénovation urbaine, environ 75 %

des habitants de la Basse-Ville Est étaient francophones. En 1976, ils avaient diminué de moitié et, 30 ans plus tard, ils sont moins de 30 %[117]. De la rénovation, on pourrait ainsi ne retenir que la fin d'une communauté et d'un mode de vie – « le grand dérangement » (Séguin et *al.*, 2013) comme certains l'appellent encore aujourd'hui, l'« ethnocide des Franco-Ontariens de la Basse-Ville » pour Pierre Allard, ancien éditorialiste du *Droit* (Allard, 2014), le « génocide culturel[118] » du quartier, comme l'a récemment qualifié Madeleine Meilleur, députée provinciale d'Ottawa-Vanier. Pourtant, en s'intéressant aux différentes formes de la résistance des citoyens entre 1965 et 1978, en tentant de « *reinsert resistance at the more mundane, micrological level of everyday practices and choices about how to live* » (McRobbie, 1974:162), nous avons aussi mis à jour des acquis durables et des héritages inattendus de la lutte des citoyens de l'époque.

La géographie de la résistance nous apprend en effet que ces gestes transgressifs et subversifs face à un pouvoir apparemment unilatéral ont ultimement la capacité de créer de nouveaux territoires, aussi bien externes – espaces de sociabilité, constructions communautaires – qu'internes – rêves, mémoires, désirs, expériences – face à une pratique oppressive de l'autorité qui vise essentiellement à restreindre l'utilisation de l'espace en termes d'usage, de mobilité, ou de représentation, et qui cherche à s'assurer que le « jeu » du pouvoir est joué selon ses règles. En contournant, transformant ou se réappropriant ces règles, la résistance spatiale des habitants de la Basse-Ville Est a permis la re-symbolisation (Pile et Keith, 1997) du territoire dépossédé comme support de l'identité canadienne-française via des structures matérielles et immatérielles.

La mémoire de cette résistance « banale » et de l'injustice de la rénovation urbaine reste très présente aujourd'hui dans le quotidien et les récits autour du quartier et sert parfois de support à la mobilisation des citoyens. Le traumatisme de la rénovation urbaine figure par exemple presque systématiquement parmi les arguments cherchant à défendre certains des édifices patrimoniaux témoins de cette époque dans les articles du quotidien *Le Droit* (Ramirez, 2015 – voir article n° 3 de cette thèse). En 2013, une quarantaine d'anciens habitants ont également publié une compilation de récits, d'anecdotes et de photographies de la Basse-Ville Est avant la rénovation (Séguin et *al.*, 2013). Marc Aubin, l'un des principaux candidats au poste de conseiller pour le quartier Rideau-Vanier en octobre 2014, avait pour sa part exigé dans sa plateforme des excuses publiques de la Ville pour le fiasco de la rénovation urbaine.

[117] Ce chiffre a été obtenu grâce au recensement de 2006 à partir des données des aires de subdivision 5050053.00 et 5050056.00 qui couvrent approximativement le territoire de la Basse-Ville Est.
[118] Discours de Madeleine Meilleur lors du lancement du livre *Ste-Anne d'Ottawa, une belle aventure humaine*, le 24 novembre 2013, au Patro.

Les édifices de l'école De La Salle, du centre communautaire du Patro, ou encore des coopératives d'habitation – Beausoleil, Brébeuf, l'Auberge – réalisées grâce aux efforts du Comité, sont des traces plus positives de la résistance passée des citoyens et autant de signes de la résilience actuelle de la communauté. Pour Boris Cyrulnik, la résilience est une « déchirure raccommodée », la capacité d'un être ou d'une population « à exister positivement malgré des traumatismes de plus ou moins grande ampleur » (Cyrulnik, 2005:19) et à transcender les échecs éventuels de la résistance culturelle. À chaque étape de la rénovation urbaine, la résilience des habitants a donc fait ses preuves lorsqu'ils se montraient capables de rebondir, de revoir leurs ambitions, de déplacer leurs revendications.

Difficile de dire si l'identité populaire canadienne-française a nourri le feu de cette résistance territoriale ou si, à l'inverse, l'organisation progressive de cette résistance autour du quartier a encouragé la définition et le renforcement de l'identité francophone. Pour Bernard Lamizet, le lien collectif, basé sur le territoire, la langue et la mémoire, s'inscrit en fait « dans un processus, historiquement pensable, de rapports de force, de rapports de pouvoir, et d'actions inscrites dans l'histoire, au lieu de l'être dans un processus identitaire indépassable, dont le sujet de l'histoire ne pourrait être maître » (Lamizet, 2002:303). Ainsi, lors de la rénovation urbaine, la capacité de la communauté de la Basse-Ville Est à se rassembler autour de valeurs communes et la persistance au fil du dossier de références à une identité canadienne-française ancrée dans le territoire ont contribué à la fois à la résistance des citoyens et au renforcement de la conscience de leur identité commune. Et la mémoire de cet épisode, à son tour, renforce la conscience identitaire de la population du quartier d'aujourd'hui et sa capacité à se mobiliser pour la défense de ses institutions et de son lieu de vie.

Article 2 – Le patrimoine de la Basse-Ville d'Ottawa à l'heure de la densification urbaine

Caroline Ramirez et Kenza Benali

Présentation de l'article 2

Cet article a été corédigé avec Pr. Kenza Benali et est paru en 2012 sous le titre « Les luttes patrimoniales à l'heure de la densification urbaine : le cas de la Basse-Ville Est d'Ottawa » (Ramirez et Benali, 2012), dans le *Canadian Journal of Urban Research / Revue canadienne de recherches urbaines*, publiée par l'Institut d'Études Urbaines de l'Université de Winnipeg depuis 1992. Il s'agit du premier article que nous ayons rédigé dans le cadre de cette thèse : nous étions encore en train d'explorer les potentialités de notre sujet et les pistes qu'il pouvait ouvrir. Le texte a d'abord été proposé à la revue *Environnement urbain*, qui a accepté de le publier à condition que nous le modifions pour nous concentrer davantage sur les questions environnementales (développement durable et densification urbaine), ne considérant pas que l'enjeu patrimonial s'inscrivait suffisamment dans les thématiques de la revue. Puisque la densification urbaine n'avait pas vocation à constituer le cœur de notre réflexion, nous avons préféré proposer notre travail à une autre revue qui l'a évalué et a accepté de le publier après révisions[119]. Pr. Kenza Benali a révisé certaines sections de l'article, en particulier les réflexions sur le rôle de la presse dans les conflits urbains, le développement durable et le critère de rareté dans l'argumentaire patrimonial des associations et de la presse, et a également sollicité Alain Miguelez, gestionnaire de programmes et évaluateur de projets d'aménagement au Service de l'Urbanisme et de la Gestion de la croissance de la Ville d'Ottawa, et Salima Hachachena, ancienne coordinatrice de la division de l'urbanisme au Service de l'urbanisme et du développement durable de la Ville de Gatineau, qui ont relu notre texte et nous ont soumis leurs commentaires quant à notre compréhension des politiques locales autour du patrimoine bâti et de la densification urbaine. Nous les en remercions.

Cet article rend compte de la réactivation de la mémoire de la rénovation urbaine dans le cadre d'un conflit pour la reconnaissance patrimoniale de cinq maisons de la Basse-Ville. Avec cet article, nous avons cherché à la fois à replacer les revendications patrimoniales actuelles de certains habitants de la Basse-Ville Est dans le contexte du développement urbain de la ville d'Ottawa et à rendre compte des particularités de ces prises de position pour un patrimoine minoritaire vernaculaire. Si nous nous intéressons notamment à la difficile conciliation entre préservation patrimoniale et

[119] Nous tenons à faire part de notre gratitude à nos relectrices-teurs anonymes pour leurs précieux commentaires.

densification urbaine dans la politique municipale contemporaine d'Ottawa, toutes deux à l'agenda du développement durable urbain, nous cherchons aussi à mettre à jour la confrontation renouvelée entre une nouvelle génération d'habitants de la Basse-Ville, se vivant comme les héritiers de la mémoire de la première génération victime de la rénovation urbaine, et les experts municipaux. Les premiers font du souvenir de la rénovation urbaine un outil de défense patrimoniale et identitaire, un ancrage symbolique permettant « la construction d'une identité territoriale susceptible de se prémunir contre l'incertitude de l'avenir (Sgard, 2007:3), et la seconde leur oppose des arguments pragmatiques, repris par les promoteurs immobiliers.

Notre article révèle également l'émergence d'un nouveau type de discours patrimonial au niveau local qui, au-delà des qualités intrinsèques des bâtiments défendus, en appelle à la mémoire blessée du lieu dans lequel ils sont situés, faisant écho aux revendications nationales et internationales pour la reconnaissance des minorités et des victimes de l'histoire. Si les associations de résidents et les locataires délogés développent un argumentaire tentant de prouver la conformité des édifices aux critères établis par la Ville afin d'envisager leur désignation patrimoniale, ils font aussi valoir la rareté de ces bâtiments, ayant survécu aux démolitions de la rénovation urbaine. Ils créent ce faisant un discours, partagé par certains journalistes, qui érige les édifices considérés en patrimoine. Ce ne sont plus les qualités de l'élément bâti en tant que tel qui doivent constituer la raison de sa préservation, mais sa charge symbolique et le discours dans lequel il est enrobé qui doit parvenir à « proposer un argumentaire de légitimation qui, en l'absence de réalité objective du patrimoine, articulera son identification et sa sauvegarde » (Drouin, 2005:21). Le patrimoine est alors considéré non pas pour ses qualités architecturales ou sa valeur d'ancienneté, mais pour sa rareté et sa capacité à matérialiser la mémoire.

Nous nous sommes permise d'ajouter au fil de l'article plusieurs figures et citations qui, faute de place, n'avaient pas pu être intégrées à la version parue initialement dans la *Revue canadienne de recherches urbaines*.

Le patrimoine de la Basse-Ville d'Ottawa à l'heure de la densification urbaine

Caroline Ramirez et Kenza Benali

Introduction

Le développement durable est aujourd'hui au cœur des politiques d'aménagement des municipalités urbaines. L'une des mesures prônées par les villes dans ce cadre est celle de la densification des centres bâtis, qui permet de poursuivre des objectifs de limitation du gaspillage des terres, de concentration des populations et des services, de diminution de la pollution en lien avec l'usage de l'automobile et d'augmentation de l'efficience des transports en commun (Newman et Kenworthy, 1999 ; Burton, 2000 ; De Roo et Miller, 2000 ; Williams et *al.*, 2000).

Bien que plus facilement associé à la notion de patrimoine naturel, le développement durable partage plusieurs valeurs avec le discours sur la préservation du patrimoine immobilier urbain : nécessité de léguer un héritage bâti et culturel de qualité, volonté de préservation des identités des communautés locales, positionnement des générations actuelles comme les dépositaires de biens qui seront transmis aux générations futures, souci à l'égard du caractère non renouvelable des ressources qu'il convient de ne pas gaspiller, etc. Pour Caviglia (2008), le patrimoine et le développement durable s'inscrivent dans un même contexte d'émergence, partageant ainsi des liens théoriques : les processus de protection sous-tendant chacune des deux notions sont en effet enclenchés lorsqu'il y a menace de disparation et volonté de préservation d'un bien que l'on souhaite donner en héritage aux générations suivantes.

Emelianoff (2004b) avance par ailleurs que la ville durable, à l'opposé de la ville fonctionnaliste, privilégie le maintien et la réutilisation des héritages urbains dans le processus de reconstruction de la ville sur elle-même. Le patrimoine immobilier urbain est, pour elle, l'un des supports de la mémoire et de l'identité et, en ce sens, assure la continuité et la durabilité des communautés. Bien que toutes deux défendues par les tenants du développement durable, ces aspirations à une densification urbaine d'une part et à une préservation patrimoniale d'autre part sont pourtant difficilement compatibles, voire contradictoires :

> La notion de « ville durable » ne renvoyant pas forcément à l'idée de « pérennité des formes urbaines » mais à celle de maintien des villes dans la durée, c'est bien le processus de reconstruction permanent, exprimé à travers l'expression de « renouvellement urbain », qui est au cœur de la problématique de la durabilité. Et ce principe de « reconstruire la ville sur la ville » peut entrer en contradiction avec le souci de conserver une gamme de plus en plus large d'héritages urbains (Garat et *al.*, 2008:2-3).

Dans cet article, nous nous proposons d'aborder cette difficile conciliation entre densification urbaine et conservation du patrimoine à travers l'exemple d'une lutte urbaine dans la ville d'Ottawa, relayée par la presse écrite. Après une première section définissant les concepts en jeu et la méthodologie employée, nous présenterons la position de la municipalité ottavienne dans la mise en place de politiques de densification urbaine et de préservation du patrimoine bâti et nous nous pencherons plus spécifiquement sur le conflit né d'un projet de construction dans le quartier de la Basse-Ville Est d'Ottawa, à travers l'analyse de certains documents municipaux, associatifs et publicitaires, ainsi que des articles de presse ayant relayé en particulier les positions des résidents du quartier et des associations.

Nous chercherons ainsi à comparer le discours de la Ville et celui des associations de sauvegarde du patrimoine afin de révéler les contradictions portées par le terme de développement durable et la définition problématique, car très inclusive, du terme de patrimoine urbain. Si nous avons choisi de nous pencher sur un conflit urbain ayant pris place dans la Basse-Ville Est d'Ottawa, c'est parce que la réaction des associations communautaires n'y est pas réductible au phénomène « Pas dans ma cour[120] » : leurs revendications portent en effet sur la valeur mémorielle, vernaculaire et patrimoniale des édifices menacés par la démolition.

1. Densification, préservation patrimoniale et conflit urbain

1.1 Concilier préservation patrimoniale et densification

Comment faire le choix entre préserver d'anciens tissus et édifices urbains ou, si ces derniers s'avèrent inadaptés aux choix de densification de la Ville, augmenter l'offre de logements par des constructions neuves ? Dans certains cas, la densification urbaine peut s'appuyer sur des bâtiments hérités d'une période révolue, profitant des infrastructures qu'ils fournissent. Par leur revitalisation, les anciens entrepôts ou commerces et les usines désaffectées permettent ainsi d'intensifier l'usage de l'espace en centre-ville, tout en respectant les formes héritées (Tomalty et Alexander, 2005). Vancouver, Toronto et Montréal sont parmi les villes canadiennes aux politiques exemplaires en ce sens.

À Vancouver, un ancien site industriel de 33 hectares, Fraser Mill, a été reconverti en un espace à usage mixte accueillant 3700 unités d'habitations ; à Toronto, les entrepôts industriels et les anciens bâtiments commerciaux des quartiers de King-Spadina et du Parliament accueillent plus de 7000

[120] Phénomène mieux connu sous le nom de NIMBY : « Not In My BackYard ».

unités résidentielles ; enfin, à Montréal, les Ateliers Angus ont été convertis en 2500 espaces d'habitation (De Sousa, 2006). Dans son plan de développement durable, la Ville de Montréal fait régulièrement référence à la notion de patrimoine, associant sa sauvegarde et son partage à une meilleure qualité de vie et à une protection accrue de l'environnement (Ville de Montréal, 2010). Dans son discours, il est toutefois essentiellement question de patrimoine naturel – espaces verts et agriculture urbaine. À Vancouver, la densification urbaine et la préservation patrimoniale du bâti sont cette fois directement associées, notamment dans un des projets de la Ville, à savoir celui de la revitalisation de Chinatown. La municipalité, dans le descriptif du projet, présente son programme d'encouragement à la préservation du patrimoine – incitations financières pour que les propriétaires réhabilitent et conservent les bâtiments patrimoniaux et leurs façades – et affirme que l'arrivée de nouveaux résidents dans les étages inoccupés des édifices historiques, en plus d'assurer la densification de la zone, profitera à leur préservation (Ville de Vancouver, 2010).

Ces opérations s'inscrivent plus largement dans les mouvements de pensée entourant les notions de ville durable ou viable, celle-ci se définissant comme une communauté stable au plan économique, respectant ses limites écologiques – n'utilisant pas plus d'espace ou de ressources que nécessaire – et étant un modèle de justice sociale (Kline, 1997). Ce concept de ville durable/viable est apparu très rapidement après celui de développement durable[121]. Cette proximité temporelle entre la réflexion sur le caractère durable du développement humain et celle sur les solutions à envisager en milieu urbain est révélatrice de l'enjeu central que représentent aujourd'hui les villes, qui concentrent la majorité de la population mondiale.

Pourtant, « la ville reste, a priori, une structure en contradiction profonde avec le concept de viabilité ou de durabilité » (Duchemin, 2011) du fait de son association historique aux échanges marchands puis à l'industrialisation et à son design initialement pensé par des techniciens à l'aune de la mobilité et de l'efficacité, aux détriments de la pérennité de l'ancienne trame urbaine et de la typologie des quartiers. À l'inverse, la ville viable est censée garantir une certaine qualité de vie centrée sur la compacité, le respect de l'environnement aussi bien bâti que naturel, la solidarité et la participation des citoyens aux décisions d'aménagement (Sénécal et *al.*, 2005 ; Emelianoff, 1998).

Pour Cyria Emelianoff (2002), la ville durable/viable doit ainsi répondre à trois attentes : tout d'abord, elle est capable de conserver une identité et un sens collectif dans la durée. Elle peut se projeter dans l'avenir en utilisant des supports patrimoniaux, mémoriels et culturels qui lui sont

[121] Si la notion de « développement durable » a été définie par la Commission Bruntland en 1987 (ONU, 1987), c'est dès le début des années 1990 que s'entame une réflexion poussée sur la ville durable, avec l'élaboration, en 1994, de la Charte d'Aalborg, constituant l'annonce d'une nouvelle ère (Emelianoff, 2004a), à savoir celle de l'urbanisme durable.

intrinsèques. Elle est capable de se renouveler. D'autre part, la ville durable/viable offre une certaine qualité de vie à tous ses habitants et s'efforce de réduire les inégalités entre les cadres de vie, s'appuyant sur la mixité sociale et fonctionnelle des quartiers et la création de liens de proximité – physiques, démocratiques, sociaux, générationnels, culturels, ludiques, commerciaux. Cette ville implique donc une certaine compacité afin de réduire les coûts engendrés par l'hypermobilité. Enfin, la ville durable/viable doit se réapproprier le projet de développement durable et définir, à son échelle, les moyens politiques et collectifs afin de mettre en place un plan écologique et social, permettant un développement à la fois équitable – conjuguant les sphères sociale et économique – et vivable – conjuguant les sphères écologique et économique.

Cette définition en trois temps met à jour deux éléments inhérents à la ville dont le développement se voudrait durable : le respect du passé, via celui du patrimoine et de la mémoire dont il est porteur, et la volonté de le préserver pour les générations futures, via la mise en place de politiques de protection des ressources. La densification est l'un des moyens de concentrer le développement afin de protéger les terres sujettes au mitage résidentiel tout en augmentant l'accessibilité des espaces, en offrant de nouvelles surfaces habitables en centre-ville pour répondre à une demande importante. Mais cette même densification peut nécessiter la destruction d'anciens éléments bâtis, pouvant constituer, au-delà d'un simple héritage du passé, un véritable patrimoine qu'il aurait convenu, d'après les principes du développement durable, de conserver. Cette contradiction entre les deux principes peut donner naissance à des conflits urbains.

1.2 Les conflits urbains

Par définition, un conflit « évoque une lutte faisant appel à des actions pouvant aller du débat policé à la confrontation violente, une lutte entre protagonistes conscients de l'incompatibilité de leurs positions respectives au sujet d'enjeux qui mettent en cause des intérêts et des valeurs » (Villeneuve et *al.*, 2009:d-2). S'il prend place en ville, on parle de « conflit urbain ». Dans le cadre de notre étude, nous pouvons même parler de « conflit dans la ville » car il se déroule non seulement en ville mais est influencé par cette situation, puisque constituant une réaction à la politique de densification menée au centre-ville. Enfin, ce conflit est « au sujet de la ville », car il a « comme enjeu des transformations de l'environnement urbain en tant que cadre bâti » (*ibid.*:d-2). En résumé, ce conflit est donc défini de trois façons : par sa simple situation en ville, par le rôle du milieu urbain dans la génération du conflit et par le fait qu'il porte, nous le verrons, sur la modification d'un espace bâti – il s'agit ainsi d'un conflit de localisation, où l'argumentaire des groupes s'opposant repose sur des propos fortement spatialisés (Janelle et Millward, 1976:102).

À l'origine de ces conflits on trouve parfois l'écart entre deux types d'utilisation de l'espace urbain : d'une part l'attachement d'ordre affectif et identitaire des citoyens, fondés sur une valeur d'usage de l'espace et, d'autre part, l'intérêt capitaliste qu'y voient les développeurs, fondé sur une valeur d'échange (Logan et Molotch, 1987). L'étude des conflits urbains liés à la protection du patrimoine, en plus de nous éclairer sur les rapports entre les communautés et leur espace de vie (Villeneuve et *al.*, 2009) – la ville étant alors étudiée comme lieu de vie que les individus s'approprient et construisent notamment par des conflits où se joue l'identité culturelle d'une communauté (Ley et Mercier, 1980) – peut nous informer sur les négociations qui prennent place entre les différents acteurs, tentant tour à tour de déplacer le curseur du développement durable vers plus ou moins de densification et vers plus ou moins de préservation patrimoniale. À l'enjeu strictement urbain vient s'ajouter une charge mémorielle : le conflit lié à la protection du patrimoine est ainsi porteur à la fois d'une certaine conception de l'espace et d'un certain regard sur les héritages urbains. Si tout « conflit se déploie dans le temps et dans l'espace » (Trudelle, 2003:232), le conflit en lien avec le patrimoine fait directement appel au passé, créant des liens directs avec une époque révolue mais dont les traces, bâties ou mémorielles, persistent.

Pour Melé (2005), les conflits urbains invitent plus largement à des moments privilégiés d'argumentation, de justification, d'expressions de positions, de constructions d'alliance et de rapports de force, de débats sur les modalités et les impacts des actions publiques, où chaque acteur construit, propose et remodèle sa vision de la ville. Les enjeux de tels conflits peuvent être de nature économique, sociale ou bien environnementale. D'après la classification opérée par Villeneuve et *al.* (2009:d-3), la lutte urbaine que nous nous proposons d'étudier dans cet article relève par exemple de quatre enjeux environnementaux : la qualité de vie, la protection de l'environnement, la protection du patrimoine et la déstructuration locale.

1.3 Les différents discours étudiés

Dans un premier temps, les positions de la Ville d'Ottawa à l'égard de la densification et du patrimoine, établissant le contexte dans lequel se situe le conflit urbain sur lequel porte cet article, ont été documentées grâce aux plans d'aménagement et aux textes officiels de la municipalité consacrés à ces enjeux, excellents révélateurs des similitudes et des contradictions portées par volonté de densifier et volonté de préserver.

Nous avons ensuite retracé le déroulement du conflit prenant place dans la Basse-Ville d'Ottawa, porteur d'enjeux touchant au patrimoine et à la densification, en confrontant les arguments

des experts municipaux, des associations, de la presse écrite et, dans une certaine mesure, des promoteurs immobiliers. Les procès-verbaux des réunions du sous-comité consultatif du patrimoine bâti d'Ottawa, du comité de l'urbanisme et du conseil municipal de la Ville d'Ottawa ont été consultés. Nous avons approfondir notre étude des arguments des associations d'habitants s'opposant à la démolition des cinq édifices menacés grâce aux documents disponibles en ligne ou fournis directement par leurs membres. Les intentions et la position des promoteurs immobiliers ont été brièvement interprétées par l'intermédiaire de leurs documents d'information et publicitaires.

Ces trois acteurs, municipalité, associations de citoyens et promoteurs immobiliers, voient par ailleurs leurs positions relayées dans la presse locale, qui a constitué l'une des sources centrales de notre recherche. Si « l'activité conflictuelle a, de tout temps, été au cœur des transformations de l'environnement urbain » (Villeneuve et *al.*, 2009:d-4), ce n'est que récemment qu'elle dispose d'une couverture médiatique aussi large, rendant immédiatement publique et aisément accessible l'information sur les conflits urbains, amplifiant ainsi « le[ur] rôle local et régional […] dans le processus de formation des valeurs, des idéologies et des représentations, tout en conférant à la presse un important rôle d'acteur » (Villeneuve et *al.*, 2009:d-4.). Plusieurs géographes ont fait par le passé appel à la presse écrite pour documenter les conflits urbains (Janelle et Millward, 1976 ; Janelle, 1977 ; Ley et Mercier, 1980 ; Villeneuve et Côté, 1994 ; Gilbert et Brosseau, 2002 ; Trudelle et al., 2006). Les biais de cette source de données sont donc bien connus : sélection subjective de l'information, sensationnalisme, construction sociale de la réalité – tout particulièrement lorsqu'il s'agit de documenter des cas conflictuels (Mander, 1999), légitimateur du pouvoir en place, etc.

Certains auteurs voient dans la presse « un appareil idéologique » qui manipule la pensée des individus – en amplifiant, dramatisant les évènements (au nom du sensationnalisme rentable ou de l'activisme militant), en forçant la stéréotypisation et en légitimant certaines opinions au détriment d'autres (Bourdieu, 1994, 1996) –, d'autres considèrent les médias comme un « miroir » de la vie sociale, un médiateur qui expose l'opinion publique et transmet la marche du monde (Clauwert, 1999, Derville, 1999, Fiske, 1987 ; Gingras, 1999). Pour les tenants de cette dernière approche, la presse écrite est un moyen essentiel de réception et de diffusion des idées au sein de la société. En ce sens, la presse constitue pour le chercheur une source précieuse et d'une grande richesse à travers laquelle se reflète l'ensemble de la vie sociale et politique. Elle peut renseigner judicieusement sur les faits et les événements qu'elle relate et « fournit une documentation irremplaçable pour l'étude de l'opinion publique et de ses mouvements » (Loubet del Bayle, 1989, p. 104).

D'autres, enfin, se positionnent à la croisée des deux visions, considérant les médias comme un lieu complexe de représentations, à la fois reflet de l'opinion mais aussi instrument de formation de

l'opinion, trace et moteur de la dynamique imaginaire (Cefai, 1996 ; Lochard, 1999 ; Rieffel, 2001). Ainsi, pour nous, « malgré ses nombreux biais, la presse écrite est une source de données précieuse en ce qui a trait à l'activité conflictuelle se déroulant en un lieu spécifique, ne serait-ce que parce qu'elle crée un espace de débat public et qu'elle alimente ce débat » (Trudelle et *al.*, 2006:33). Pour Roncayolo (1990), l'imaginaire urbain émanant des médias n'est d'ailleurs jamais en rupture avec le réel. En fait, même interprétatif, ce discours n'en constitue pas moins un savoir précieux sur la ville, un savoir qui, comme le rappelle Lamizet (2002:23), « ne se contente pas de la décrire » mais « donne du sens aux évolutions que l'on peut y percevoir et aux dynamiques que l'on peut analyser ».

Le choix de la presse est ainsi justifié par le fait qu'elle joue un rôle essentiel à la visibilité, à la compréhension, et à la légitimation de la cause défendue par les associations :

> Pour que cette légitimation soit efficace, c'est-à-dire qu'un certain nombre de personnes soient persuadées du bien-fondé de la cause défendue, le recours aux médias semble une étape incontournable du processus de patrimonialisation (Robineau, 2006:184).

Les campagnes d'opinion publique ont ainsi un rôle double : « d'un côté, celles-ci sensibilisent la collectivité à la protection du patrimoine et, d'un autre côté, par l'intermédiaire des médias, elles introduisent une rhétorique identitaire » (*ibid.*). Comme nous le verrons, la presse n'informera pas seulement ses lecteurs au sujet des décisions municipales et des prises de position des associations et des promoteurs mais participera à l'ajout de son propre argumentaire.

Avant de nous consacrer à l'analyse de ces différents discours, nous revenons sur la politique urbaine de la municipalité d'Ottawa à l'égard du patrimoine et de la densification.

2. Entre patrimoine et densification, le discours de la municipalité d'Ottawa balance

La capitale canadienne, d'après l'*Ottawa Magazine* du mois de septembre 2011[122], est le théâtre d'un « boom » de construction d'immeubles résidentiels, qui aurait connu ses débuts avec la construction, en 2005, de l'immeuble au 700 de la rue Sussex par l'entreprise immobilière Claridge Homes, là où se dressait l'édifice Daly, premier grand magasin d'Ottawa, ouvert en 1905 et détruit en 1991 par la Commission de la Capitale Nationale (CCN[123]). Claridge Homes est également à l'origine de la réalisation des immeubles résidentiels des Plaines Lebreton. Expropriés dans les années 1960

[122] *Ottawa Magazine*, « CONDO BOOM! A city in transition », septembre 2011.
[123] La CCN est une société d'État du gouvernement du Canada, chargée de faire de la capitale du Canada un référentiel de l'identitaire national, par des aménagements, des festivals, des colloques, etc. Elle a été créée en 1959 par le Parlement, à l'origine pour appliquer le plan de l'architecte Jacques Gréber (Benali et Ramirez, 2012).

par la CCN (Benali, 2013 ; Benali et Ramirez, 2012), les 65 hectares des Plaines, où se trouvaient à l'époque des industries et des logements ouvriers (Blackwell, 2005), accueilleront un total de 518 nouvelles unités d'habitation une fois la dernière des trois phases de construction terminées. Plus largement, à Ottawa, les unités de logements en condominiums ont représenté 36 % de la densification résidentielle entre 2001 et 2006, suivies par les maisons en rangée, avec près de 24 % (Ville d'Ottawa, 2008a).

En plus d'illustrer le type de constructions résidentielles qui prennent place à Ottawa, en faisant un lieu pertinent d'étude quant à l'application des principes de la densification urbaine, ces réalisations concentrées dans un centre-ville ancien suggèrent que la densification a parfois impliqué la destruction d'édifices anciens, si ce n'est patrimoniaux. Pourtant, tout en incitant les promoteurs immobiliers à densifier, la Ville d'Ottawa développe un discours parallèle sur la nécessité de préserver son patrimoine bâti qui, en dehors des monuments culturels ou historiques illustrant son statut de capitale, consiste bien souvent en des édifices résidentiels de faible hauteur. En effet, Ottawa n'a pas hérité, contrairement à Montréal et Toronto, d'un important patrimoine industriel et commercial central : les usines, en lien avec l'exploitation du bois, étaient implantées sur les rives de la rivière des Outaouais, côté hullois, et ont été presque entièrement détruites dans les années 1950 et 1960 avec l'application du Plan Gréber qui cherchait, entre autres, à épurer le panorama depuis la colline parlementaire (Benali et Ramirez, 2012).

Plusieurs études ont porté sur les politiques de densification des grandes villes canadiennes que sont Vancouver, Toronto et Montréal (Davison, 2011 ; Searle et Filion, 2011 ; Bunce, 2004 ; Tomalty, 1997) mais, à notre connaissance, aucune ne s'est penchée sur Ottawa, en dehors de très ponctuelles études de projets de densification locaux effectuées par les services de la Société Canadienne d'Hypothèques et de Logement (SCHL, 1999, 2011) ou par la Ville d'Ottawa elle-même (Ville d'Ottawa, 2008a). Pourtant, la Ville a développé un important discours autour de la nécessité de densifier, en même temps que sur celle de préserver son patrimoine. Entamé bien avant la Seconde Guerre Mondiale, « l'*urban sprawl* constitue aujourd'hui un défi de premier plan pour la ville-capitale » (Harter, 2008:107). Pour répondre à ce défi, la Ville a mis en place, tout particulièrement depuis 2006, une politique favorisant la densification de ses secteurs centraux et de ses quartiers de banlieue. Rares sont les projets qui ne se sont pas heurtés à l'acceptabilité sociale : tout projet urbanistique suscite en effet un débat, fut-il minime. Dans certains cas, les projets de densification peuvent être rejetés par une partie de la population parce qu'ils nécessitent la destruction d'un héritage bâti et c'est alors que les contradictions entre densification et préservation patrimoniale font surface, donnant lieu à un véritable conflit urbain.

Sur le terrain, lorsqu'il s'agit de traduire en actes son discours, la Ville se trouve en effet confrontée aux deux autres grands groupes d'acteurs qui, avec elle, alimentent ce type de conflits, défini par Villeneuve et *al*. (2006, 2009), à savoir ceux de la société civile – à l'origine des mouvements sociaux – et les diverses organisations constituant le secteur privé, en particulier les promoteurs immobiliers.

2.1 Politique de densification urbaine

Figure 23 : Zone du centre-ville d'Ottawa ciblés par l'exemption de 1994, étendue en 2002

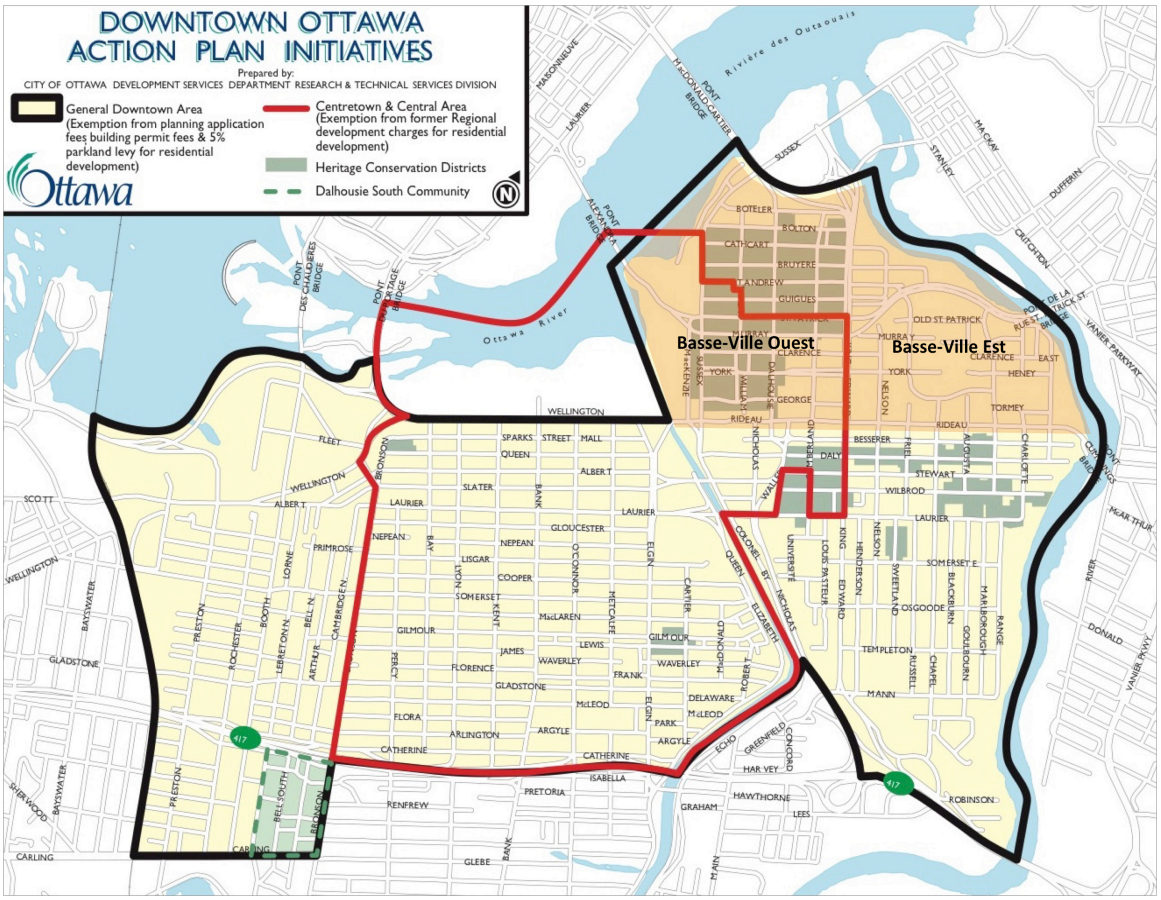

Source : SCHL. 2002. Brochure « Residential Intensification », http://www.cmhc-schl.gc.ca/en/inpr/su/sucopl/upload/Exemption-from-Planning-and-Development-Fees-Ottawa-Ont.pdf, consulté le 30 avril 2012 : G-2.

À Ottawa, les premières mesures visant à encourager la densification remontent aux années 1990 : la Ville a lancé en 1994 un programme d'exonération des droits de construction au centre-ville, qui a ensuite pris de l'ampleur en 2000 et en 2002 et a été documenté par la SCHL (SCHL, 2002). Ce programme exonère de redevances de développement et de droits d'aménagement les

nouvelles réalisations résidentielles au centre-ville (Ville d'Ottawa, 2002).

Entre 1994 et 2002, près de 64 projets immobiliers, soit 4 300 nouveaux logements, avaient bénéficié de ces exemptions. Toutefois, si la municipalité d'Ottawa perd une partie de ces revenus dans l'immédiat en incitant à la densification urbaine du centre-ville, elle rentre toutefois très rapidement dans ses frais grâce à l'impôt foncier créé par ces nouvelles constructions, ce « retour sur investissement » ayant lieu en moyenne dans les quatre ans :

> Les exonérations de droits entrainent une perte de revenu considérable pour la ville. En 15 mois, soit entre mai 2000 et août 2001, la ville a renoncé à plus de 480 000 dollars en droits de permis de construction et à plus de 30 000 dollars en droits de demande d'aménagement. Les revenus perdus en droits pour l'aménagement de parcs s'élèvent à 400 000 dollars environ et les exonérations des redevances de développement à 2,7 millions de dollars environ. Les exonérations s'élèvent donc à 3,6 millions de dollars au total. Les revenus perdus sont déduits du budget général de la ville (c'est-à-dire qu'il n'y a aucun fonds de réserve à cette fin). Cela dit, l'augmentation de l'impôt foncier attribuable aux nouveaux développements compense rapidement les pertes de revenu. En règle générale, les exonérations de droits sont récupérées en moins de quatre années. La valeur des exonérations accordées aux promoteurs commerciaux et résidentiels en vertu de la politique dépend en quelque sorte de la valeur des projets. Par exemple, pour le Metropolitan, [un immeuble de condominiums situé au 2280 boulevard St. Laurent] les exonérations se sont élevées à 956 000 dollars, soit environ 5,8 % de la valeur totale du projet. Cependant, le développement produira 285 600 dollars en impôt chaque année. Autrement dit, les pertes de revenu seront compensées en moins de trois ans et demi (SCHL, 2002:G-4).

La Ville d'Ottawa revendique ainsi dans son plan de développement et dans ses documents de communication une approche axée sur la densification. Une courte vidéo réalisée en 2008 par la direction de l'urbanisme de la Ville en faveur de la densification, intitulée « La densification, un investissement solide » et accompagnée, sur la page internet où elle est disponible, d'un texte affirmant que « la croissance de la Ville d'Ottawa est tournée vers l'avenir. Un avenir dans lequel notre ville sera connue pour ses rues et ses quartiers favorables aux piétons, où les gens ne seront plus dépendants de leur automobile et où il sera facile et rapide de se déplacer. Tout cela est également une affaire de densification » (Ville d'Ottawa, 2008).

Dans les premières images de ce film de quinze minutes, qui sont celles de banlieues résidentielles s'étendant à perte de vue, de voies autoroutières, de parcs de stationnement et de grandes surfaces, le discours se fait percutant : « Nous sommes devenus une ville nord-américaine typique, axée sur l'automobile, tournée vers la banlieue et étalée ». Les arguments à l'encontre de l'étalement jouent sur plusieurs niveaux, en faisant le responsable partiel des problèmes de circulation, de l'augmentation de l'impôt foncier, d'une empreinte écologique néfaste, de la difficulté à payer les infrastructures et les services municipaux et, en dernier lieu, de la diminution de la vitalité des quartiers.

Au moment de définir le terme de densification, le discours est différent de celui, très consensuel, des plans d'urbanisme ou des données statistiques de la Ville : « Qu'est-ce que la densification ? C'est un concept controversé dans plusieurs quartiers ». Pourtant, cette affirmation n'est suivie d'aucun exemple de « controverse ». Après avoir fourni une définition classique de la notion, sont énoncées deux règles de sa mise en place – ou, en tout cas, ce qui semble être des règles : « Chaque quartier reçoit l'échelle qui lui est appropriée » et « la Ville va se concentrer sur la qualité du design urbain, pour s'assurer que les nouveaux bâtiments mettent les quartiers en valeur » (Ville d'Ottawa, 2008).

Plus concrètement, dans sa *Stratégie résidentielle 2006-2031*, la Ville affirme son intention de cibler des quartiers de densification en s'appuyant sur la *Déclaration de principes provinciale* de l'Ontario de 2005. Elle prévoit ainsi que 144 351 nouvelles habitations seront réalisées d'ici 2031 et que 91 % d'entre elles seront construites en milieu urbain. Ces cibles de densification comprennent le secteur central, les centres polyvalents importants ou émergents, les espaces à proximité des futures stations du Train Léger sur Rail, les rues et artères principales et, enfin, les centres-villes de banlieues (Ottawa, 2006a).

À la fin de l'année 2008, la Ville avait présenté l'ébauche de son plan officiel d'urbanisme, qui a été approuvé en 2009, où elle se fixait un objectif de densification de 40 % d'ici cinq ans, sans quoi elle n'élargirait pas son périmètre d'urbanisation. Plusieurs consultations publiques ont eu lieu avant sa mise en place. Après le plan de 2003, celui-ci est le deuxième qui prône la densification : le concept apparaît donc comme « relativement nouveau » pour la municipalité, d'après le conseiller municipal Peter Hume (La Haye, 2008).

En 2011, la Ville a ajouté et modifié certaines des orientations stratégiques de son plan officiel. Dans le point 2.2 du plan, il est ainsi précisé que, lorsque le secteur ciblé par la densification est également un district de conservation du patrimoine, désigné selon la Loi sur le patrimoine de l'Ontario, la Ville doit fixer les limites de la densification en tenant compte des plans de district approuvés par le Conseil et des dispositions du règlement de zonage portants sur les secteurs de protection du patrimoine :

> Les bâtiments qui sont hors d'échelle, qui ne respectent pas les caractéristiques communes de leur emplacement ni le modèle des aménagements environnants et dont la conception n'est pas faite de matériaux et de finis appropriés seront réputés non conformes aux lignes directrices pertinentes et ne seront pas recommandés pour approbation aux termes de la *Loi sur le patrimoine*. L'interprétation des plans de district de conservation du patrimoine et des lignes directrices doit absolument tenir compte de l'importance de la densification pour la survie et la vitalité à long terme du district. Les lignes directrices et les dispositions concernant les secteurs

> de protection du patrimoine veilleront à ce que les projets de densification s'harmonisent au paysage des rues patrimoniales (Ville d'Ottawa, 2011).

Cette citation suggèrerait-elle le primat de la densification sur le patrimoine ? Certes, il convient d'habiller les bâtiments densifiant l'espace urbain d'une coquille pouvant se fondre dans le paysage des districts patrimoniaux, mais il semble que les règles de ces districts doivent plier face à l'impératif de la densification, « pour la survie et la vitalité à long terme du district ».

2.2 Politique de préservation du patrimoine bâti

Le *Plan pour les arts et le patrimoine* de la Ville d'Ottawa, adopté en 2003 et applicable jusqu'en 2020, définit le patrimoine comme

> un héritage du passé apprécié dans le présent qu'il contribue à interpréter, et protégé pour l'avenir qu'il aide à façonner. Il confère une identité collective et un sentiment du bien commun et définit les modes de vie, les valeurs et les croyances individuelles et communautaires […]. Il peut nous amener à tirer de nos expériences quotidiennes les plus banales une profonde compréhension de nos origines et il améliore notre qualité de vie en nous faisant apprécier davantage notre identité locale et la vie communautaire (Ville d'Ottawa, 2003).

Conforme aux positions des tenants du développement durable, cette définition ne précise pas l'origine et la nature du patrimoine, mais les termes d'« expériences quotidiennes les plus banales », d'« identité locale » et de « vie communautaire » suggèrent un patrimoine vécu au quotidien et qui n'est pas nécessairement monumental.

Un rapport, réalisé en 2010 afin de suivre l'application de ce *Plan pour les arts et le patrimoine*, indique que, en vertu de la Partie IV de la Loi sur le patrimoine de l'Ontario qui permet aux municipalités de désigner individuellement un bien immobilier « si celui-ci satisfait aux critères en matière de valeur conceptuelle ou physique, de valeur historique ou associative ou de valeur contextuelle » (Ville d'Ottawa, 2010:41), la Ville a désigné 18 biens entre 2003 et 2009, parmi lesquels la « Maison Gamman » à Vanier, construite en 1873 par Nathaniel Gamman, dont « la vie, la famille et l'activité professionnelle sont typiques des ouvriers de la fin du XIX^{e} siècle » (*ibid.*:23). La municipalité a également désigné un district de conservation du patrimoine, une partie de l'avenue Lorne, présentant « un paysage de rue homogène et bien préservé, constitué de bâtiments représentatifs des habitations construites pour les ouvriers à Ottawa entre les années 1900 et 1907 » (*ibid.*:24). Le texte ajoute que « les districts désignés comme ayant une valeur patrimoniale bénéficient parfois d'un regain de vitalité culturelle et économique du fait que leur désignation met en valeur les caractéristiques distinctives du lieu et empêche son dépérissement et l'aménagement de structures incompatibles » (*ibid.*:41). Nous retrouvons l'appel à la « vitalité » du quartier, déjà développé dans l'argumentaire en faveur de la densification, mais qui doit ici être assurée par la

désignation patrimoniale elle-même. Le chapitre consacré au tourisme patrimonial signale d'autre part l'intention de la municipalité d'« inciter les résidents à participer à la conservation et à l'interprétation du patrimoine local » et à « fournir les ressources financières, humaines et autres nécessaires en vue de recueillir, de conserver et, après des recherches, d'interpréter efficacement des documents et des artefacts qui témoignent de la richesse de l'histoire et du patrimoine d'Ottawa » (*ibid.*:30).

Figure 24 : Les districts patrimoniaux d'Ottawa

Source : OttawaMaps, Ville d'Ottawa

La politique municipale témoigne ainsi d'une certaine ouverture à la reconnaissance d'édifices non monumentaux. D'ailleurs, la liste des propriétés désignées selon la Loi sur le patrimoine de l'Ontario comprend « des bâtiments très variés, allant de simples petites maisons de la Basse-Ville à des églises rurales, en passant par des maisons de ferme en pierre » (Ville d'Ottawa, 2004). Toutefois, dans sa Stratégie résidentielle 2006-2031, la municipalité notait :

Nos maisons patrimoniales ont besoin d'aide. Parmi toutes les maisons construites avant 1945,

> une sur quatre a besoin de réparations majeures. Puisque les maisons plus anciennes sont plutôt situées dans les quartiers près du centre-ville, cela indique qu'il existe des occasions d'investir dans les secteurs plus anciens à l'intérieur de la Ceinture de verdure (Ville d'Ottawa, 2006b).

Difficile de comprendre sans plus de détails ce que le texte entend par « investir dans les secteurs les plus anciens ». S'agit-il de restaurer ces maisons anciennes, ayant « besoin de réparations majeures », ou de les remplacer par de nouveaux édifices ? C'est finalement cette question que pose certains habitants de la Basse-Ville d'Ottawa en s'opposant à un projet immobilier nécessitant la démolition de cinq maisons du quartier au nom de la préservation patrimoniale, faisant ainsi l'expérience de la latitude interprétative de tout discours.

Rappelons, avant de passer à cette étude de cas, les critères de désignation patrimoniale appliqués par la municipalité d'Ottawa en lien avec la Loi sur le patrimoine de l'Ontario. La demande de désignation peut-être réclamée par n'importe qui : un individu, une association communautaire, un conseiller municipal ou encore le personnel de la Ville lui-même. Les agents municipaux chargés du patrimoine évaluent ensuite la demande et recommande, ou non, sa désignation auprès du sous-comité consultatif du patrimoine bâti[124], du comité de l'urbanisme[125], et du conseil municipal à qui revient la décision finale.

Pour envisager la désignation d'un édifice, les experts municipaux se réfèrent à trois « valeurs » : la valeur conceptuelle ou physique – le bien est un exemple rare, unique, représentatif ou précoce d'un style, d'un type, d'un moyen d'expression, d'un matériau ou d'un matériau de construction ; il présente un intérêt artistique ou artisanal exceptionnel et il reflète un degré élevé de réalisation technique ou scientifique –, la valeur historique ou associative – le bien possède une valeur historique ou associative car il a des liens directs avec un thème, un événement, une croyance, une personne, une activité, une organisation ou une institution qui est important pour une communauté ; il présente ou a le potentiel de présenter des renseignements qui contribuent à comprendre une communauté ou une culture et illustre le travail ou les idées d'un architecte, d'un artiste, d'un constructeur, d'un concepteur ou d'un théoricien qui est important pour une communauté) –, et la valeur contextuelle (le bien est important pour définir, maintenir ou soutenir le caractère d'une

[124] Ce sous-comité fournit des conseils au comité de l'urbanisme sur les questions relatives aux parties IV et V de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario* de 1990. Il est composé de trois membres citoyens désignés par le conseil municipal et de quatre membres du conseil municipal, comprenant au moins un membre du comité de l'urbanisme, un membre du comité de l'agriculture et des affaires rurales, et un membre du conseil dont le quartier englobe un district de conservation du patrimoine.

[125] Le comité de l'urbanisme est composé de membres du conseil municipal, qui approuve leur nomination, et du maire. Ce comité formule des recommandations sur la préservation du patrimoine au conseil municipal et le conseil sur des questions d'ordre général touchant au patrimoine, notamment l'élaboration et la mise en œuvre de politiques, règlements et stratégies en matière de patrimoine pour les secteurs urbains et suburbains de la ville.

région ; il est lié fonctionnellement, visuellement ou historiquement à son environnement ou il est un haut-lieu (Ville d'Ottawa, 2004).

3. Conflit dans la Basse-Ville Est : le patrimoine face à la densification

Le conflit patrimonial qui nous intéresse commence en janvier 2011, lorsque les habitants de la rue Bruyère et de la rue St Andrew découvrent, par l'intermédiaire de pancartes plantées dans leurs parcelles, un éventuel changement de zonage qui permettrait à la société immobilière Claridge Homes de réaliser un immeuble de huit étages qui ferait face au parc Bordeleau, à deux pas de la rivière Rideau.

Figure 25 : Photographie aérienne des cinq maisons ciblées par le projet de densification et vue aérienne d'artiste du projet de Claridge Homes

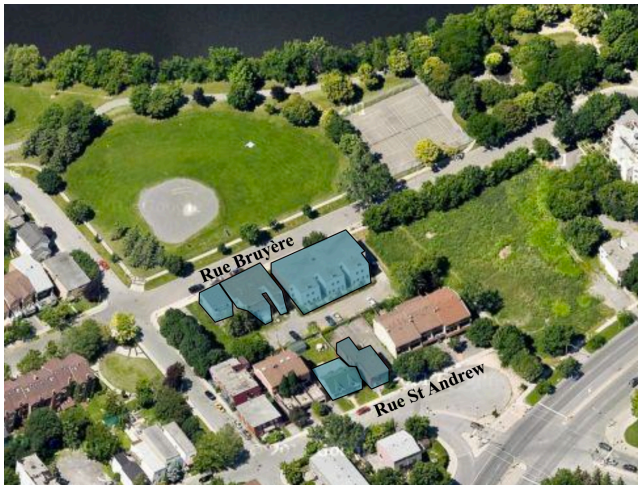

Source : Google Maps, 2011.

Source : Claridge Homes. 2012. « A wave of calm in the downtown core » [En ligne], URL : http://www.claridgewaterstreet.com/uploads/brochure.pdf, consulté le 30 novembre 2012 : 20.

Le 10 juin 2011, le département des Services d'infrastructure et Viabilité des collectivités de la Ville d'Ottawa soumet un rapport invitant le conseil municipal à approuver une modification du règlement de zonage des 316, 318, 324 rue Bruyère et des 317 et 321 rue St Andrew, où les

immeubles étaient jusqu'alors limités à quatre étages et à 14,5 mètres de hauteur, afin de permettre la réalisation du projet de l'entreprise Claridge Homes, qui devait largement dépasser ces limites[126].

Ce projet consistait initialement en un immeuble résidentiel de huit étages, modifié suite à une consultation avec la population et l'équipe municipale, réduisant la hauteur de l'édifice à cinq étages mais doublant la surface occupée afin de conserver un nombre d'unités d'habitations équivalent à la première proposition, pour un total de 101 unités d'habitations.

Le rapport fourni par la municipalité le 10 juin 2011 spécifiait que « *the provincial interests that apply to this site include the appropriate location of growth and development and the promotion of development that is designed to be sustainable to support public transit and to be oriented to pedestrians*[127] ». Cette « localisation appropriée de la croissance » fait référence à l'argument de la densification urbaine, classiquement combiné à la durabilité du projet, favorisant l'accès aux transports en commun et aux transports actifs via des voies piétonnes et cyclables. Plus loin dans le rapport, on peut lire : « *the Official Plan supports infill development and intensification within the General Urban Area, provided it is developed in a manner that enhances and complements the desirable characteristics of the existing community and ensures its long term vitality* ».

La consultation publique autour du projet a donné lieu à de nombreux commentaires, parmi lesquels un document signé par 50 membres de la *Bruyère Street Rezoning Task Force*, créé expressément pour défendre les cinq maisons menacées de démolition et occupées par des locataires. Chacune des remarques est résumée dans le rapport de la municipalité, assortie d'une réponse de l'équipe municipale. Les contestations portaient, entres autres, sur la hauteur et l'incompatibilité du futur bâtiment avec le voisinage, l'augmentation du trafic routier, la question du stationnement automobile, l'ombrage créé par le bâtiment, l'absence de plans répondant aux standards de *Leadership in Energy and Environmental Design* (LEED), sur le bouleversement qu'allait créé ces 101 unités d'habitations destinés à des foyers aisés dans la composition sociale de la communauté et, enfin, sur la question patrimoniale.

S'appuyant sur le document de plus de 30 pages *Lowertown East, Our Disappearing Heritage* préparé en avril 2011 par deux membres de l'Association communautaire de la Basse-Ville et résidents de longue date du quartier, Marc Aubin et Nancy Miller-Chenier, cette dernière remise en

---

[126] Rapport au comité de l'urbanisme et au conseil municipal [En ligne], 10 juin 2011, URL : http://www.ottawa.ca/calendar/ottawa/citycouncil/pec/2011/06-28/07-ACS2011-ICS-PGM-0085%20-%20Zoning%20St%20Andrew%20Street.htm, consulté le 30 avril 2012.

[127] Rapport au comité de l'urbanisme et au conseil municipal [En ligne], 10 juin 2011, URL : http://www.ottawa.ca/calendar/ottawa/citycouncil/pec/2011/06-28/07-ACS2011-ICS-PGM-0085%20-%20Zoning%20St%20Andrew%20Street.htm, consulté le 18 avril 2012.

question du projet cristallisait les inquiétudes. Les remarques insistaient tout particulièrement sur le caractère patrimonial du plus grand édifice du lot concerné, un édifice situé aux 324-334 rue Bruyère, consistant en une maison en rangée comprenant six unités de logements, en briques rouges, construite en 1910 et surnommée la « maison Gauvreau ».

Figure 26 : Les cinq édifices menacés, rue Bruyère et rue St Andrew

Source : http://bruyere.cathcartmuse.com/WedgeAugust2011.pdf, consulté le 12 novembre 2011.

Figure 27 : Vues d'artiste de l'immeuble de huit étages proposé dans le premier projet et de celui de cinq étages proposé dans le deuxième projet de Claridge Homes.

Source : Claridge Homes. 2010. *316-324 Bruyère Street and 321 St. Andrew Street: planning rationale*, Claridge Homes et FoTenn.

3.1 Plaidoyer en faveur d'un patrimoine vernaculaire fragilisé par la rénovation urbaine

L'étude du discours des associations s'est fondée essentiellement sur les différents documents de travail de l'Association communautaire de la Basse-Ville et des groupes King Edward Avenue Task Force et Bruyère Street Rezoning Task Force, ainsi que sur les comptes-rendus des consultations municipales, tous accessibles en ligne. Nous avons par ailleurs choisi de combiner étroitement l'étude du discours des associations des résidents du quartier avec celui des médias : ces derniers reprennent, en effet, nombre des arguments développés par les premiers, faisant référence aux documents produits dans le cadre de la défense du patrimoine bâti menacé et aux propos tenus par les habitants lors des réunions municipales. Pour rassembler les articles de presse, nous avons procédé à une recherche par mots-clés au travers des banques de journaux informatisées tels que le *Canadian Periodical Index* et le *Canadian Newsstand Major Dailies - Proquest*. Les 23[128] articles rassemblés ont été publiés entre le 12 juin 2011 et le 29 décembre 2011, dans *Le Droit*, le *Ottawa Sun*, le *Ottawa Citizen*, *l'Express Ottawa* et sur différents blogues de journalistes en ligne.

Douze d'entre eux cherchent à singulariser l'héritage bâti de la rue Bruyère et de la rue St Andrew, le peignant comme un patrimoine méconnu, francophone et d'une population modeste – ou, tout du moins, reprennent les propos d'acteurs associatifs allant dans ce sens[129]. Le édifices de la Basse-Ville Est sont ainsi célébrés comme un patrimoine vernaculaire. Chargés de sens et support des usages par le passé, ils deviennent, dans le présent, la trace modeste et le témoignage discret d'une vie communautaire et populaire. À plusieurs reprises, l'histoire de la capitale est convoquée, la Basse-Ville étant, entre autres, présentée comme « le berceau de Bytown, le noyau historique de la grande ville d'Ottawa[130] » et les édifices à démolir comme constituant « *a historical connection linking our present generation to those resilient individuals who settled on this swampy riverbank*[131]. » Ce patrimoine serait non seulement celui de la ville, mais aussi celui des minorités francophone, juive et

[128] Ce nombre d'articles, documentant un seul projet très localisé ayant entrainé un conflit urbain, est relativement élevé une fois comparé au nombre moyen d'articles consacrés à chaque conflit parmi les 2095 recensés dans le travail de Trudelle et *al.* (2006) : en moyenne, chaque conflit urbain est documenté par 3.2 articles.

[129] La distinction entre héritage et patrimoine est à noter, quoique nous ayons tendance dans ce texte à confondre les deux, l'héritage considéré ici étant défendu comme patrimoine communautaire: il y a en effet « ce qu'on peut effectivement appeler *héritage*, à savoir tout ce qui subsiste des aménagements et productions de nos prédécesseurs, et *patrimoine*, ce que nous décidons de conserver (ou du moins, ce que nous souhaitons conserver), sous une forme sociale ou une autre » (Gauthiez, 2010).

[130] Prévost, Michel, dans Perron-Clow, Jonathan, « Michel Prévost est attristé par la décision », *L'Express Ottawa*, 18 août 2011.

[131] Miller Chenier, Nancy, dans Cockburn, Neco, « 'Unique' plan for longtime Lowertown tenants », *Ottawa Citizen*, 16 août 2011.

irlandaise, qui avaient historiquement peuplé le quartier[132]. Les journalistes font parfois référence à la rénovation urbaine des années 1960 et 1970, à l'origine de la démolition de plusieurs maisons de la Basse-Ville Est, pour justifier la force de la réaction des habitants actuels et la sympathie qu'éprouverait naturellement tout un chacun à leur égard, sympathie qui se trouve :

> […] d'autant amplifiée que la scène se déroule dans [le] bastion traditionnel des Canadiens français qui s'anglicise à vue d'œil depuis un demi-siècle après avoir été sectionné par la transformation de l'avenue King Edward en artère interprovinciale dans les années 1960, puis dévasté par la rénovation urbaine et ses séquelles dans les décennies qui ont suivi[133].

Figure 28 : En rouge, les édifices ciblés en 1966 par la rénovation urbaine de la Basse-Ville - en bleu clair, la zone ciblée par le projet actuel

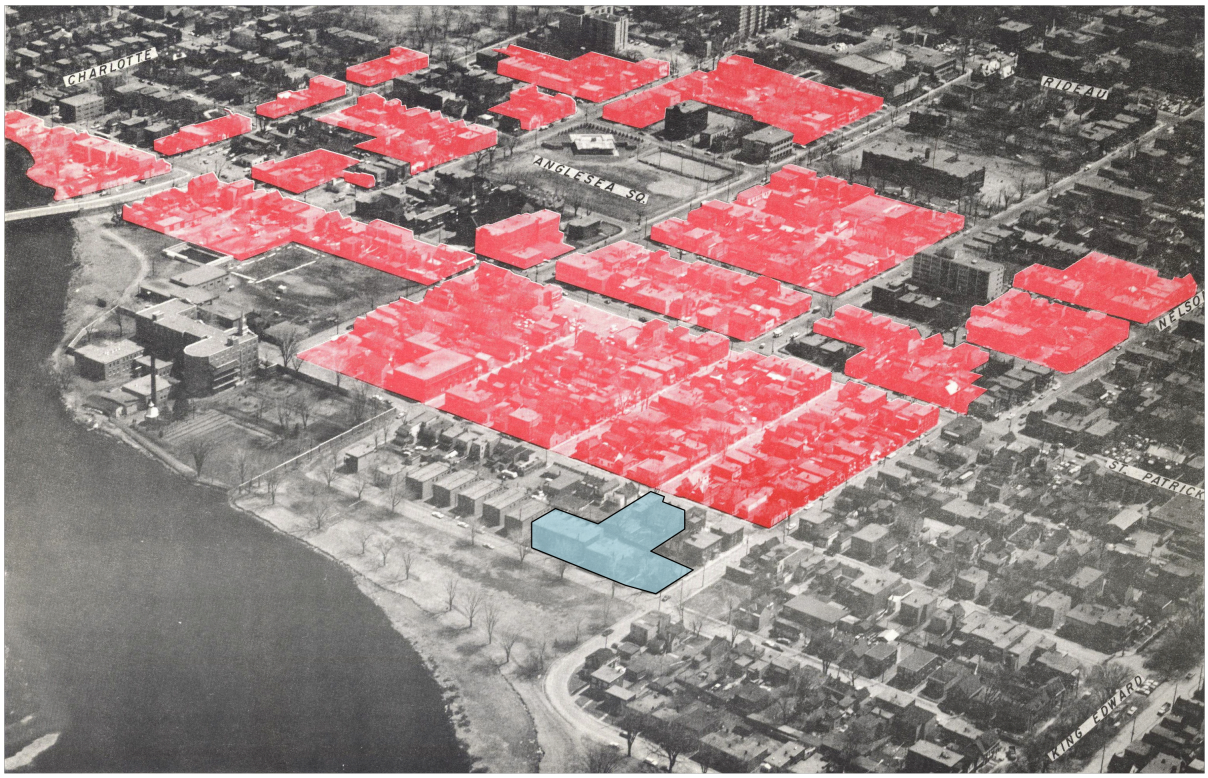

Source : Ville d'Ottawa. 1966. *The Renewal of Lower Town East* : 102.

Replaçons ici la rénovation urbaine de la Basse-Ville dans son époque : opération urbanistique typique des années 1960 et 1970, qui impliquait bien souvent une intervention à l'échelle de secteurs entiers de la ville sans distinction interne entre les îlots, la rénovation urbaine s'inscrivait dans une volonté de modernisation et d'embellissement du centre-ville. Elle eut pourtant des effets dévastateurs dans plusieurs quartiers, comme celui de la Basse-Ville Est d'Ottawa, alors cœur

[132] Janelle, Robert, « Lowertown heritage battle comes to bitter end », *Open File*, 19 août 2011.
[133] Allard, Pierre, « Dans un monde idéal », *Le Droit*, 11 juillet 2011, au sujet des démolitions actuelles dans la Basse-Ville Est.

francophone dynamique de la capitale. Le bâti subsistant est ainsi qualifié d'héritage « fragilisé[134] », de « vestiges de l'ancien quartier francophone[135] » ou encore de « last vestiges of Bytown[136] ».

À plusieurs occasions reprise dans les articles relevés, l'inquiétude principale de Marc Aubin, représentant des associations de défense du patrimoine de la Basse-Ville, et de David Flemming, ancien président de *Patrimoine Ottawa*, porte sur le caractère ouvrier ou pauvre des quartiers sur lesquels prennent place les démolitions impliquées par les projets immobiliers. Marc Aubin considère ainsi que les standards de la désignation patrimoniale sont aujourd'hui trop élevés, tout particulièrement en ce qui concerne « *the houses of poor people*[137] ». David Reevely, journaliste pour le *Ottawa Citizen*, reprend l'argumentaire que M. Aubin avait développé dans l'une des lettres envoyées aux conseillers lors des échanges précédant la décision du 15 août de donner le feu vert au projet de Claridge Homes. Pour le journaliste, la maison en rangée de briques rouges aux 324-334 rue Bruyère, surnommée la « maison Gauvreau », n'est certes pas d'une importance historique évidente d'après les critères traditionnels, mais constitue un exemple précieux de « *workman's houses* ». Pour lui, « *there's no specific reason why only the former homes and offices of the rich and powerful can be designated*[138] ».

Figure 29 : La « maison Gauvreau », aux 324-334 rue Bruyère

Source : Jonathan Perron-Clow dans Michaud, Bryan, « Dernier clou dans le cercueil de la maison Gauvreau », L'Express Ottawa, 25 août 2011, http://www.expressottawa.ca/Actualites/2011-08-25/article-2725178/Dernier-clou-dans-le-cercueil-de-la-maison-Gauvreau/1, consulté le 20 avril 2012.

[134] *ibid.*
[135] Orfali, Philippe, « Vingt familles de la Basse-Ville perdraient leur chez-soi », *Le Droit*, 9 juillet 2011.
[136] *Ottawa Citizen*, « Saving old Bytown », 5 juillet 2011. Bytown était le nom historique d'Ottawa.
[137] Janelle, Robert, « Lowertown heritage battle comes to bitter end », *Open File*, 19 août 2011.
[138] Reevely, David « The heritage value of the working class » [En ligne], *Ottawa Citizen Blog*, 15 août 2011, URL : http://blogs.ottawacitizen.com/2011/08/15/the-heritage-value-of-the-working-class/, consulté le 14 décembre 2011.

Pour la rédaction du *Ottawa Citizen*, ces maisons sont « *the heritage of ordinary people, of immigrant labourers who lived in small houses. Not all heritage has to be grand*[139] ». La tentative, à la fois dans les articles et dans les différents rapports réalisés par les associations de défense du patrimoine, de présenter le patrimoine de la Basse-Ville comme unique, fortement lié à une communauté particulière, à la fois francophone, pauvre et ouvrière, constitue certes une classique stratégie de défense par l'émotion, par la subjectivité, mais également un avertissement et un constat de la logique d'effacement en marche : plus que des éléments bâtis, c'est une mémoire urbaine bien particulière qui semble en danger, au point que les destructions peuvent être perçues comme le rejet, la négation symbolique de la minorité et de ses ressources mémorielles (Veschambre, 2005).

L'appel à la mémoire du groupe – les associations de défense de la Basse-Ville – par les citations d'interventions des représentants au cours des conseils municipaux et l'utilisation d'extraits de documents produits par les habitants pour défendre ce qu'ils considèrent comme un patrimoine, tout autant que l'appel à la mémoire individuelle, par la retranscription d'entretiens avec des habitants du quartier, souvent très âgés, sont courants dans les articles étudiés. En articulant les deux, mémoire du groupe et mémoires individuelles, les médias et les associations créent une rhétorique identitaire, parfois sentimentale, qui fait du patrimoine bâti l'élément capable de lier l'un et le tout, l'individu et la communauté. Plus que sa valeur architecturale ou d'ancienneté, critères les plus souvent évoqués dans le cadre d'une reconnaissance officielle, c'est finalement la valeur de rareté de la maison Gauvreau qui est mise en avant. La population de la Basse-Ville Est, par le refus de voir sombrer dans l'oubli son histoire, même ouvrière et simple, affirme la valeur du patrimoine vernaculaire. Préserver la maison Gauvreau serait en cela un acte militant, traduisant une volonté de préserver les éléments témoins d'un événement traumatisant pour le quartier, à savoir celui de la rénovation urbaine des années 1960 et 1970. Affirmer le caractère patrimonial de la maison Gauvreau reviendrait ainsi à en faire une sorte de mémorial, à ébaucher une politique de justice réparatrice et à révéler, en négatif, les cicatrices de la Basse-Ville Est.

Il est particulièrement intéressant de noter que, parallèlement à cet argumentaire sur la valeur patrimonial du bâti, les citoyens membres des associations s'approprient et soutiennent dans leurs remarques la nécessité d'une densification urbaine : « *We support an incremental approach to infill* […]. *We want to stress that we are not against intensification in the Lowertown area*[140] », tout en s'opposant à la modification de zonage et en considérant comme surdimensionnée la proposition de

[139] *Ottawa Citizen*, « Saving old Bytown », 5 juillet 2011.

[140] Compte-rendu de réunion du Comité de l'urbanisme [En ligne], 10 juin 2011, URL : http://www.ottawa.ca/calendar/ottawa/citycouncil/occ/2011/07-13/pec/06-ACS2011-ICS-PGM-0085%20-%20Zoning%20St%20Andrew%20Street.htm, consulté le 20 mars 2012.

Claridge par rapport au reste du quartier, multipliant par cinq le nombre d'unités d'habitations pour une même surface. Le rapport *Lowertown East, Our Disappearing Heritage* développe ainsi une position très nuancée à l'égard de la densification urbaine, témoignant de la prise en considération des enjeux complexes touchant le quartier, parmi lesquels celui de la gentrification :

> *The City of Ottawa continues to grow and the new mantra is intensification. While it was impossible to locate any mention of this word in the main body of the City's Official Plan, a definition was included in the glossary as follows: intensification means that the density of development, measured in households or employment per hectare, increases. Note that this does not necessarily mean tall buildings.* […]
> *Do we continue to drain municipal finances and allow for precious farmland to be destroyed by building sprawling and unsustainable suburbs? At the other extreme, do we expect to dictate that everyone must live in massive alienating apartment blocks? Striking a balance between a city like Los Angeles (sprawl city) and a place like Manhattan, New York (very dense), is more likely to be the result of this new movement.*
> *Finding a balance is challenging and it is important not to overlook other goals, such as the protection of a city's heritage. The challenge is that as property values go up, it becomes more and more difficult for owners to care for their heritage buildings. Eventually, due to increasing taxes, it can become financially impossible for owners of heritage buildings to refuse the ever-more lucrative offers from property developers. For example, a heritage building on Bolton Street in the Lowertown West Heritage Conservation District received an offer of $700,000 with the intention of demolishing this building and replacing it with a low-rise condominium complex. While the owners did not take this offer, increasing property taxes and the challenge of maintaining an old house are growing more and more difficult* (Aubin et Miller-Chenier, 2011:4).

L'entreprise Claridge Homes, en décembre 2010, avait pour sa part fait produire un document par FoTenn Consultants Inc. justifiant les choix d'implantation et de densité de son projet : « *the proposed development is an infill project that is consistent with the City of Ottawa's vision for managing growth within the urban area and responds to the policies of the General Urban designation which support infill and intensification* » tout en contribuant « *to the variety of housing available, the revitalization of Lowertown and the heritage character of the community* » (Fotenn pour Claridge Homes, 2010:23). Il semblerait ainsi que secteur privé, société civile et municipalité développent sur certains points un discours similaire : une densification nécessaire en même temps qu'une volonté de mise en valeur du patrimoine et de la communauté. Toutefois, cet argumentaire médian, notamment quand il est prôné par le secteur privé quand il est déjà en position de force, peut être sujet à caution : plutôt que de témoigner de sincères convictions, il se conforme aux déclarations de politique urbaine de la municipalité pour mieux assurer l'entérinement du projet.

3.2 L'approbation finale du projet par la municipalité

La mobilisation citoyenne autour des cinq maisons de la Basse-Ville Est devant être détruites et la recherche d'un compromis se sont faits selon quatre stratégies : une recherche historique approfondie autour des édifices a été réalisée par Marc Aubin, révélant les parcours individuels des anciens occupants pour les ériger en figures historiques digne d'intérêt en vue d'une désignation patrimoniale ; l'opposition, portée par la présidente de *Patrimoine Ottawa*, Leslie Maitland, de considérer comme suffisant l'argument municipal de l'altération irréversible des bâtiments pour justifier leur démolition ; les suggestions de mise en place d'un compromis créatif, où l'entreprise Claridge Homes pourrait incorporer dans son design les éléments de façade de la maison Gauvreau ; et, enfin, le rattachement des maisons menacées à l'histoire plus large des Canadiens français installés dans la capitale nationale, en faisant parmi les derniers supports matériels de leur identité[141]. L'ensemble de ses positions, après avoir été défendu dans le cadre d'une réunion du sous-comité consultatif sur le patrimoine bâti, ont poussé ce dernier à revoir sa position et à recommander, dans son procès-verbal du 4 août 2011, au Comité de l'urbanisme de la Ville de préserver ce qu'il pressentait désormais comme de véritables ressources patrimoniales de la Basse-Ville Est d'Ottawa.

Le 5 août 2011, un rapport[142] est donc établi à l'intention du comité de l'urbanisme de la Ville d'Ottawa et du conseil municipal, se positionnant en faveur de la désignation de la maison en rangée « Gauvreau », située au 324-334 rue Bruyère, en vertu de la partie IV de la Loi sur le patrimoine de l'Ontario relative à la conservation des biens ayant une valeur ou un caractère sur le plan du patrimoine culturel. Le rapport retrace l'historique de la maison « Gauvreau », s'inspirant notamment du rapport *Lowertown East, Our Disappearing Heritage*.

Le 15 août 2011, c'est au tour du comité de l'urbanisme de la Ville d'Ottawa de se réunir pour répondre à deux demandes cruciales pour la validation du projet d'immeuble résidentiel de Claridge Homes et la sauvegarde éventuelle des anciens édifices : d'une part, le comité devait se prononcer, suite à la requête du sous-comité consultatif sur le patrimoine bâti, sur la désignation du 324-334 rue Bruyère selon la partie IV de la Loi sur le patrimoine de l'Ontario et, d'autre part, sur la modification de zonage de R4T à R5N du 316 au 324 rue Bruyère et du 321 rue St Andrew, qui devait permettre à l'entreprise Claridge Homes de réaliser son projet[143]. Le comité de l'urbanisme, après avoir validé le

---

[141] Comité consultatif sur le patrimoine bâti d'Ottawa [En ligne], 4 août 2011, URL : http://www.ottawa.ca/calendar/ottawa/citycouncil/a-lacac/2011/08-04/minutes9.txt, consulté le 30 mars 2012.

[142] Rapport au Comité de l'urbanisme et au Conseil de la ville d'Ottawa [En ligne], 5 août 2011, URL : http://www.ottawa.ca/calendar/ottawa/citycouncil/pec/2011/08-15/3%20-%20ACS2011-CCV-OBH-0002%20Designation%20of%20the%20Gauvreau%20Rowhouse.htm, consulté le 30 mars 2012.

[143] Ordre du jour du Comité de l'urbanisme [En ligne], 15 août 2011, URL :

changement de zonage, ne suivra pas l'avis du sous-comité concernant le classement patrimonial de la maison Gauvreau. Cependant, il invitera le conseil municipal à « inclure une initiative visant à faire un examen et un inventaire exhaustifs du patrimoine restant de la Basse-Ville Est et d'en présenter les conclusions dans le plan provisoire de 2012 d'Urbanisme et Gestion de la croissance, qui sera étudié par le comité de l'urbanisme en janvier 2012[144]. »

Le 25 août 2011, le conseil municipal d'Ottawa approuvait définitivement la modification de zonage requise pour que puisse être lancés les travaux de *Claridge Homes*[145]. Les résidents, les associations et leurs représentants ne parvinrent pas à classer la maison de briques rouges en rangée du 324-334, rue Bruyère, qui n'avait obtenu que cinq points sur les six nécessaires pour bénéficier du statut patrimonial[146]. Les négociations auprès des différents comités avaient toutefois permis de faire diminuer la hauteur de l'immeuble de Claridge à cinq étages – soit 101 unités d'habitation – à négocier la création d'un fond d'aide au relogement pour les habitants de longue date et à assurer l'évaluation patrimoniale des autres bâtiments de la Basse-Ville Est.

3.3 Appel au compromis et à une reconnaissance patrimoniale de la Basse-Ville Est

Près de la moitié des articles de presse recensés, après avoir présenté les arguments d'une partie de la communauté de la Basse-Ville à l'encontre de la destruction de ce qu'elle considère comme son patrimoine, se penchent sur le projet proposé par *Claridge* pour en souligner les limites en même temps que l'inévitabilité. On assiste alors à la mise en place d'un discours autour du caractère nécessaire de la modification du quartier, souvent comparé avec sa voisine, la Basse-Ville Ouest, qui a bénéficié d'une mise en valeur et d'un classement patrimonial précoces, d'une gentrification fulgurante et aujourd'hui formant l'un des plus grands pôles touristiques de la capitale. La perte de logements abordables, entrainée par une éventuelle gentrification, est d'ailleurs l'une des inquiétudes des habitants de la Basse-Ville Est, reprise dans quatre des articles étudiés[147]. On s'interroge ainsi sur

---

http://www.ottawa.ca/calendar/ottawa/citycouncil/pec/2011/08-15/agendaindex18.htm, consulté le 30 mars 2012.

[144] « Suite à donner aux éléments approuvés par les comités permanents » [En ligne], Conseil municipal d'Ottawa, 25 août 2011, URL : http://ottawa.ca/calendar/ottawa/citycouncil/occ/2011/08-25/frenchDocument%202%20-%20Delegated%20Authority%20List%20-%20agenda18.htm, consulté le 30 mars 2012.

[145] Procès-verbal de réunion du Conseil municipal d'Ottawa [En ligne], 25 août 2011, http://ottawa.ca/calendar/ottawa/citycouncil/occ/2011/08-25/frenchminutes18.htm, consulté le 30 mars 2012.

[146] Deux points pour son architecture, deux points pour son contexte et un point pour son histoire, étant un exemple typique de maison d'ouvrier : Robert, Janelle, « Lowertown heritage battle comes to bitter end », *Open File*, 19 août 2011.

[147] Cockburn, Neco « 'Unique' plan for longtime Lowertown tenants », *Ottawa Citizen*, 16 août 2011 ; Langston, Patrick, « Shifting gears. Claridge switches from soaring tower to 'small gem' in latest condo project », *Ottawa Citizen*, 19 novembre 2011 ; Dufault, François Pierre, « Des bâtiments du siècle dernier démolis pour des condos », *Le Droit*, 16 août 2011 ; Perron-Clow, Jonathan « Changements décevants sur la rue Bruyère », *L'Express Ottawa*,

les vingt logements locatifs qui vont laisser place à un peu plus d'une centaine d'appartements dont la surface habitable ira de 420 à 1195 m² et le prix d'achat s'échelonnera de 195 000 et 600 000 dollars[148]. La question du logement social ou subventionné fait partie du cadre de réflexion des principes du développement durable. Les résidents et la presse affichent dans leurs arguments l'idée que la réhabilitation ou la création de logements sociaux répondant à des normes énergétiques permet de concilier écologie et quête de justice sociale.

L'existence de ce lien est une conviction partagée par certains chercheurs, qui associent étroitement « l'enjeu environnemental d'économie d'énergie et de lutte contre l'effet de serre » et celui « de justice sociale et de qualité de vie » (Wallez, 2006:37). L'inquiétude des associations, relayée par la presse, semble d'autant plus légitime que, comme toute grande métropole, Ottawa connaît une crise du logement abordable. Plusieurs journalistes soulignent toutefois le fait que Claridge Homes devra contribuer financièrement au relogement des familles dont le foyer sera détruit. En effet, après négociation avec la municipalité, 10 % de la valeur des terrains à bâtir qui devaient initialement aller à l'amélioration des espaces verts du voisinage iront finalement au relogement de ceux occupant depuis plus de vingt ans les édifices qui seront détruits.

Mais la comparaison entre la Basse-Ville Ouest et la Basse-Ville Est ne s'arrête pas à l'offre de logements abordables. À plusieurs reprises, la Basse-Ville Est est comparée à sa sœur choyée, mettant en évidence les inégalités de développement des deux quartiers : « *Lowertown east of King Edward Avenue […] doesn't have the same heritage protection given to the west side of Lowertown*[149] ». Ken Gray, journaliste au *Ottawa Citizen*, reprend pour sa part les arguments du communiqué produit par l'une des associations de défense de la Basse-Ville Est, *S.O.S. Lowertown East Heritage*, insistant sur les conséquences des différents choix d'aménagement opérés :

> *When the City of Ottawa designated Lowertown West and the Byward Market heritage conservation districts back in the 1990's, an arbitrary line was drawn down King Edward Avenue. Everything to the west was saved and everything to the east was ignored and has been severely neglected since*[150].

À l'est de l'avenue King Edward, la rénovation, impliquant destruction et réalisation de logements neufs mais souvent de piètre qualité, a donc prévalue. Elle n'eut, cependant, pas le temps d'atteindre les quartiers de la Côte-de-Sable ou de la Basse-Ville Ouest et de son Marché By, où la

15 août 2011.

[148] Langston, Patrick, « Shifting gears. Claridge switches from soaring tower to 'small gem' in latest condo project », *Ottawa Citizen*, 19 novembre 2011.

[149] Janelle, Robert, « Lowertown heritage battle comes to bitter end », *Open File*, 19 août 2011.

[150] Gray, Ken « Lowertown heritage in jeopardy », *Ottawa Citizen Blog* [En ligne], 4 août 2011, URL : http://blogs.ottawacitizen.com/2011/08/04/lowertown-heritage-in-jeopardy/, consulté le 14 décembre 2011.

restauration et la réhabilitation douce avaient eu le temps de s'imposer. Le journaliste Pierre Allard avançait ainsi :

> À l'ouest de King Edward, autour du traditionnel marché By, s'est tissée une nouvelle dynamique de boutiques, restaurants, terrasses, maraîchers et artisans, ceinturée de grands immeubles de condominiums qui attirent une population fort différente. Ce qui fut jadis un quartier pauvre et francophone est devenu un carré urbain cosmopolite des plus convoités. Il était inévitable que la pression s'accentue sur les rues avoisinantes et finisse par déborder sur le secteur à l'est de King Edward[151].

Inévitable, cette modification radicale de la Basse-Ville Est l'est aussi parce qu'elle n'a jamais bénéficié d'une politique de préservation et de mise en valeur systématique, condamnant les bâtiments à la dégradation. C'est justement l'argument principal de la municipalité, justifiant la non préservation des édifices. Pour l'équipe municipale, les modifications apportées aux édifices originels ont « compromis le caractère de leur conception ainsi que leur signification[152] » et les « altérations déplaisantes », tout autant que l'évidente « détresse structurelle[153] » des bâtiments ont joué en leur défaveur. Pour la rédaction du *Ottawa Citizen*, le défi de la Ville est de trouver, à l'avenir, « *ways to do a better job of ensuring that Ottawa's historic buildings are maintained properly, so that the choice doesn't come down so often to demolition versus major rehabilitation*[154] ». Dans son *Plan pour les Arts et le Patrimoine*, la Ville d'Ottawa constatait déjà le manque d'entretien de certains des bâtiments patrimoniaux :

> Certaines procédures municipales sont en place pour appuyer un entretien approprié ; toutefois, la création d'une politique générale à cet effet est recommandée. [...] Certains cas de négligence au chapitre de l'entretien ont entraîné des dommages qui pourraient mener à la perte d'importantes structures patrimoniales. Il demeure urgent d'accroître la sensibilisation à l'importance d'un entretien adéquat, car celui-ci est directement lié à la préservation. Des travaux de restauration d'édifices patrimoniaux seront nécessaires dans certains cas (Ottawa, 2010:25).

Si le projet de *Claridge Homes* a été finalement validé par la municipalité et la future destruction des édifices entérinée, les articles de presse mettent souvent en avant les compromis opérés entre la première proposition, refusée par le conseil municipal, et la dernière, entérinée – les mots « compromis », « équilibre » ou « *balance* » reviennent d'ailleurs dans huit des 23 articles de presse étudiés. Les associations de défense du patrimoine, de concert avec leurs représentants municipaux, sont à l'origine des quelques concessions opérées par *Claridge Homes* (diminution du nombre d'étages de huit à cinq, meilleure intégration de la façade dans le voisinage, financement du

[151] Allard, Pierre, « Dans un monde idéal », *Le Droit*, 11 juillet 2011.
[152] Cockburn, Neco, « 'Unique' plan for longtime Lowertown tenants », *Ottawa Citizen*, 16 août 2011.
[153] *Ottawa Citizen*, « Saving old Bytown », 5 juillet 2011.
[154] *ibid.*

relogement des résidents de longue date). Tout au long des discussions sur le projet, les associations et leurs représentants sont d'ailleurs intervenus comme de véritables professionnels de l'aménagement, proposant des solutions, bien souvent non retenues, mais qui ont pu trouvé crédit auprès du sous-comité du patrimoine bâti d'Ottawa ou des journalistes suivant l'évolution du projet. L'une d'entre elles, consistant en une intégration de la façade de la « maison Gauvreau » au sein de celle du nouvel immeuble résidentiel, suscita un certain engouement. Ainsi, pour certains « Claridge [aurait pu] utiliser des éléments originaux de la façade de la vieille demeure de brique rouge ou s'en inspirer dans le design de son futur édifice[155] », à l'instar de la « *Metropolitan Bible Church in Centretown, which became part of the new Central Condominiums development*[156] ». Même s'il n'est aujourd'hui « pas question, pour Claridge, d'employer la façade de la maison Gauvreau comme élément du nouvel édifice », le responsable de l'urbanisme du centre-ville se félicite que « certains éléments reprennent le langage architectural de la Basse-Ville. […] Ça ne sera pas un paquebot avec une porte. On utilisera la brique rouge, plusieurs logis donneront directement sur la rue, les corniches rappelleront le quartier[157] ».

Figure 30 : Proposition de réplication et d'extension de la façade de la « maison Gauvreau »

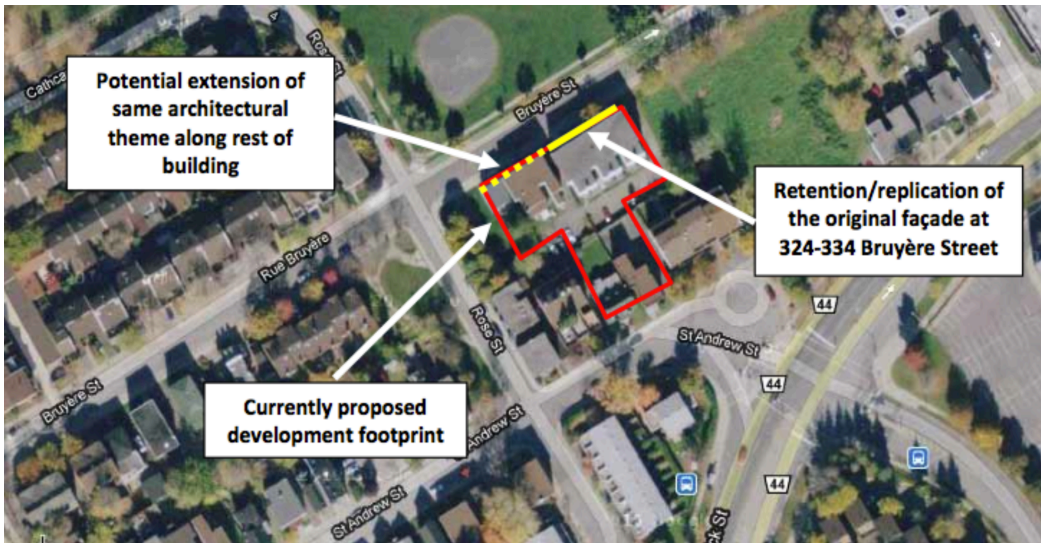

Source : Aubin, Marc. 2011. *Lowertown East, Report 2, Options for the « Wedge » and Incorporating Heritage Buildings*.

[155] Dufault, François Pierre, « Des bâtiments du siècle dernier démolis pour des condos », *Le Droit*, 16 août 2011.
[156] Mueller, Laura, « Lowertown heritage building could become part of a new development », *Ottawa This Week Central*, 12 août 2011.
[157] Alain Miguelez, dans Orfali, Philippe, « Vingt familles de la Basse-Ville perdraient leur chez-soi », *Le Droit*, 9 juillet 2011.

Si les associations communautaires et les résidents ont perdu la bataille quant à la préservation patrimoniale des édifices de la rue Bruyère et de la rue St Andrew, ils ont gagné, en revanche, une reconnaissance institutionnelle et une expertise grâce à ce dossier. À l'issue du dossier que nous venons d'étudier, l'Association communautaire de la Basse-Ville s'est d'ailleurs dotée d'un comité permanent chargé des questions patrimoniales et la municipalité a suggéré de déléguer la responsabilité de l'inventaire des édifices, l'un des objectifs de son *Plan pour le patrimoine* de 2003, à l'Association : « *the Lowertown Community Association could be encouraged to update the Heritage Reference List for the neighbourhood to enable an accurate inventory of remaining older buildings in the area*[158] ». On pourrait toutefois voir dans cette délégation une certaine déresponsabilisation de la municipalité dans un dossier sensible.

4. Quel bilan ?

Le caractère peu exceptionnel, tant sur le plan esthétique qu'historique, des maisons démolies pour laisser place au complexe résidentiel de *Claridge Homes* est représentatif d'un milieu ouvrier franco-ontarien de début de siècle. La facture populaire des édifices en font en même temps un exemple pertinent pour étudier les conflits pouvant opposer tenants de la densification urbaine, représentés ici par les entrepreneurs privés et une partie des décideurs municipaux, et tenants d'une préservation patrimoniale comme référence identitaire physique, représentés cette fois par les associations de citoyens et une partie des journalistes. Cette étude de cas illustre parfaitement la question de l'équilibre entre choix de densifier ou de préserver, comme le confirme le conseiller municipal du quartier, Mathieu Fleury : « obtenir un certain équilibre entre la préservation du passé et l'intensification urbaine, c'est loin d'être évident[159] ». Le journal *Ottawa Citizen* voit pour sa part le projet comme une occasion d'attirer l'attention du Conseil de la Ville sur « *the difficult question of how to balance intensification with respect for an old neighbourhood's history and character*[160] ».

Question d'autant plus pertinente que l'histoire du quartier contribue aujourd'hui aux conditions idéales assurant la rentabilité du développement, ce qu'a bien compris l'entreprise

[158] Rapport au comité de l'urbanisme et au conseil municipal [En ligne], 10 juin 2011, URL : http://www.ottawa.ca/calendar/ottawa/citycouncil/pec/2011/06-28/07-ACS2011-ICS-PGM-0085%20-%20Zoning%20St%20Andrew%20Street.htm, consulté le 30 avril 2012.
[159] Mathieu Fleury, dans Orfali, Philippe, « Vingt familles de la Basse-Ville perdraient leur chez-soi », *Le Droit*, 9 juillet 2011.
[160] *Ottawa Citizen*, « Saving old Bytown », 5 juillet 2011.

immobilière Claridge Homes. On trouve ainsi, dans une section savoureusement intitulée « *Building on tradition* » de l'une de ses brochures publicitaires :

> *WaterStreet is a proud addition to the history and culture of Lowertown – one of Ottawa's founding communities.* […] *To this day, glorious structures such as the Notre-Dame Cathedral Basilica, Ste. Anne's Church and St. Brigid's Church stand as proud testaments to Lowertown's history as a cultural hub for French and Irish Catholic communities.* […] *Today, the area continues to thrive. With property values and quality of life steadily on the rise, the time has never been better to settle into Lowertown. Become a part of history; make WaterStreet your home* (Claridge Homes, 2012:4).

Figure 31 : La localisation du projet Waterstreet, d'après une brochure publicitaire

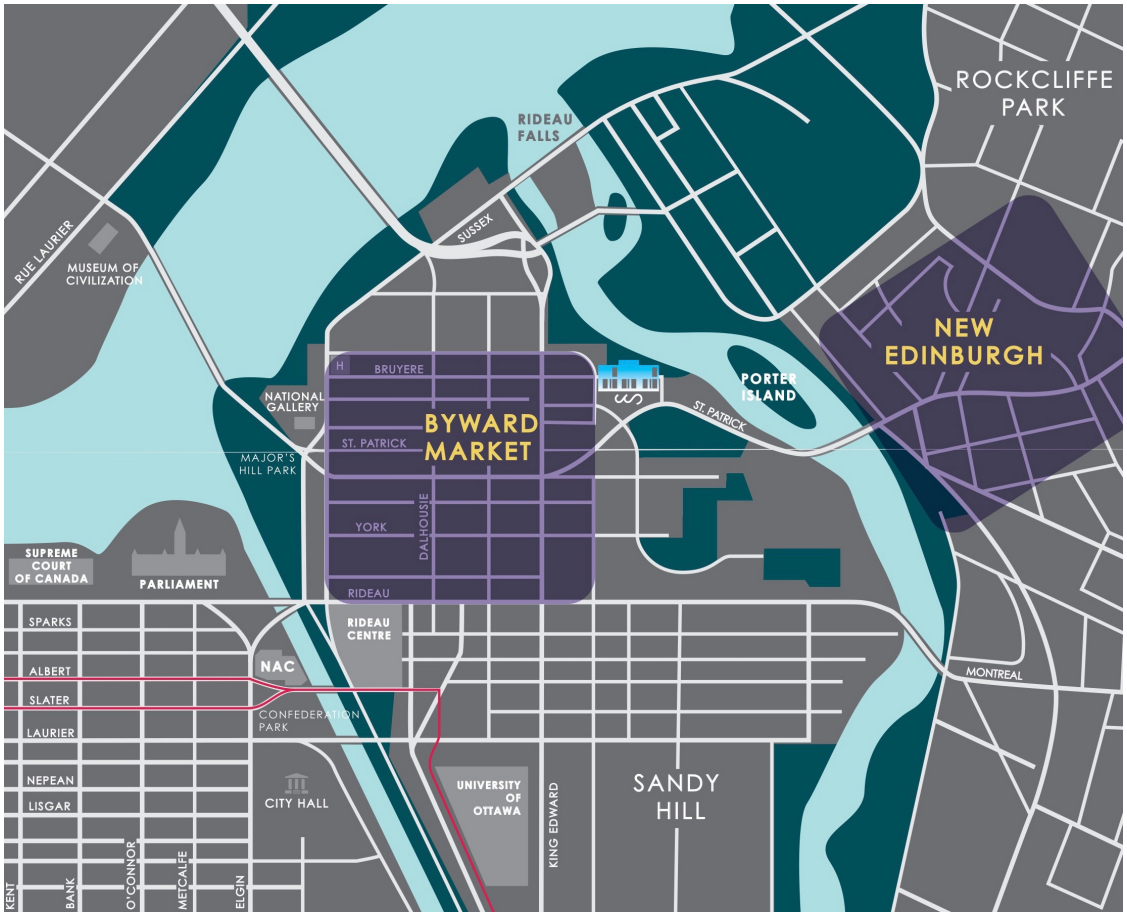

Source : Claridge Homes. 2012. « A wave of calm in the downtown core » [En ligne], URL : http://www.claridgewaterstreet.com/uploads/brochure.pdf, consulté le 30 novembre 2012 : 11.

Par ailleurs, sur la carte localisant le projet, l'entreprise étend artificiellement le Marché By pour le rapprocher du projet et déplace vers le sud le quartier aisé de New Edinburg, qui recouvre ainsi une partie de celui de Vanier :

> *You don't have to go far to arrive at WaterStreet. Just take a few steps off the beaten path, between the bustling ByWard Market and the delightful New Edinburgh neighbourhood, and you'll discover one of the city's most charming condominiums. Nestled by Bordeleau Park and the Rideau River, it's a quiet haven amid the excitement and energy of the downtown core* (*ibid.*:3).

Invisibilisant de fait une partie de l'histoire francophone du quartier, l'entreprise immobilière réactualise par ailleurs dans ses différentes brochures l'ancien nom de la rue Bruyère qui, avant d'être modifié en 1945 en l'honneur d'Élisabeth Bruyère, fondatrice de l'ordre des Sœurs Grises et du premier Hôpital général d'Ottawa, portait celui de rue Water.

Au-delà du manque de reconnaissance pour l'histoire du quartier, le ressentiment de certains habitants est exacerbé par le traitement très différent reçu par la Basse-Ville Ouest, dont le nom est bien souvent remplacé dans les documents de la Ville, comme dans ceux de Claridge Homes, par l'un de ses éléments centraux, le Marché By[161]. La partie ouest de la Basse-Ville a en effet échappé à la vague des rénovations urbaines des années 1960 et 1970 et bénéficie aujourd'hui du statut de quartier patrimonial, et des restrictions qui l'accompagnent dès qu'il s'agit de toucher au bâti. Les deux Basse-Ville, distinguées initialement par la création de deux paroisses catholiques à la fin du XIXème siècle, présentaient un paysage physique et social bien plus homogène avant la rénovation.

Au cœur d'Ottawa, il suffit pourtant de traverser l'avenue King Edward, tout particulièrement dans sa partie sud, près de la rue York, pour réaliser à quel point les choix urbanistiques peuvent influencer le visage et l'avenir d'un quartier : d'un côté de l'avenue, au sud-est, des rues relativement désertes, terminant sur des culs-de-sac, de larges vides dans l'alignement des bâtisses, des îlots entiers de logements sociaux, de larges artères routières bordées de parkings et, de l'autre, au sud-ouest, des rues vivantes, des maisons d'époque colorées et consolidées, quelques rues piétonnes entourées de restaurants et de bars, et le fameux Marché By, avec ses vendeurs de fruits et légumes et son animation. Nous forçons quelque peu le trait, mais ces différences demeurent particulièrement flagrantes.

Le discours développé par les associations de défense patrimoniale de la Basse-Ville Est ne sombre pas pour autant dans le défaitisme. Les attaques, à l'encontre de l'héritage bâti subsistant, leur apparaissent comme l'occasion de défendre leur vision pour le quartier. À plusieurs reprises, l'adhésion aux principes du développement durable et, entre autres, à la densification urbaine, est

[161] Jacques Faucher, habitant de la Basse-Ville, s'inquiète d'ailleurs dans un ouvrage autobiographique de cette tendance à remplacer le nom de « Basse-Ville » par celui de « Marché By » : « Il y a quelque temps, je sursautais en entendant un ami utiliser l'expression « le quartier du Marché By » […]. Cet interlocuteur ne semblait pas avoir connu l'appellation d'origine Basse-Ville désignant tout ce secteur de la capitale. Il vient vraisemblablement illustrer une nouvelle tendance. J'insiste pour affirmer qu'il me paraît important d'apprendre à bien nommer notre territoire. » (Faucher, 2011:8).

affirmée dans les propos des acteurs sociaux. Leur discours témoigne d'une compréhension fine du projet de la Ville et de *Claridge Homes* et ils tentent même de l'améliorer par des propositions concrètes, devenant des experts de leur milieu de vie et des questions patrimoniales. La Ville se trouve donc face à des acteurs ayant parfaitement compris ses logiques de développement, s'avérant capables d'en jouer, de s'approprier ses valeurs. Les associations ont fait leur la portée actuelle de la notion de patrimoine et dévoilent les contradictions des discours municipaux, qui avaient en apparence adhéré à cet élargissement du champ patrimonial, consistant en une intégration des éléments relevant du vernaculaire, du quotidien et de l'ordinaire, au même titre que le monumental et l'exceptionnel, dans les objectifs de préservation (Leniaud, 2002).

Cet élargissement du champ patrimonial peut parfois créer de réelles difficultés pour la mise en place de projets de développement urbain, se heurtant à des communautés revendiquant, selon des critères identitaires et mémoriels, leur propre patrimoine (Gravari-Barbas et Veschambre, 2003) et le maintien du caractère existant de leur milieu de vie (Jenks, 2000 ; Dovey et *al.*, 2009). Pour ce faire, les associations et les habitants créent un discours, ici avec le soutien de la presse, qui érige les édifices considérés en patrimoine. Ce n'est plus l'élément bâti en tant que tel qui constitue, par sa présence uniquement, une justification à sa préservation, mais le discours dans lequel il est enrobé qui doit parvenir à « proposer un argumentaire de légitimation qui, en l'absence de réalité objective du patrimoine, articulera son identification et sa sauvegarde » (Drouin, 2005:21). Le patrimoine est alors considéré non pas pour ses qualités architecturales ou sa valeur d'ancienneté, mais pour sa capacité à matérialiser la mémoire : « il permet de la "voir" en lui offrant une présence physique et ainsi autorise à la collectivité des processus d'identification » (Drouin, 2005:21).

Conclusion

Difficile à mettre en place en milieu urbain, le développement durable l'est d'autant plus de par les apparentes contradictions dont il est porteur : dans cet article, nous avons illustré la difficile conciliation de deux de ses fondements, à savoir la densification et la préservation du patrimoine. La municipalité d'Ottawa, bien que soucieuse d'articuler dans son discours les différents éléments définissant le développement urbain durable, se trouve confrontée, lorsqu'il s'agit de mettre en application cette politique, à des acteurs décidés à faire valoir en priorité la nécessité de préservation du bâti ou celle de densification des espaces centraux. Les acteurs en question, promoteurs immobiliers ou associations de citoyens, placent pourtant tout deux leur argumentaire sous l'égide du développement durable, n'hésitant pas à emprunter à la Ville les propos qu'elle emploie dans ses

plans d'aménagement, afin de mener à bien leurs opérations de développement ou leur désir de protection patrimoniale.

Nous sommes finalement face à un conflit d'appropriation de l'espace urbain, où logiques identitaires et économiques se heurtent : le quartier étudié dans cet article est ainsi investi par des significations et des usages divergents et les différents acteurs tentent d'imposer leurs propres repères normatifs. Si la municipalité voit dans la Basse-Ville un espace à densifier, le promoteur immobilier saisit sans doute pour sa part l'opportunité de faire du profit, tandis que l'habitant est là pour rappeler aux deux premiers acteurs que le bâti est aussi le support d'une communauté et de sa mémoire. Le conflit urbain sur lequel nous nous sommes penchée ici est certes circonscrit dans l'espace et dans le temps mais a fait écho pour certains des citoyens à un épisode passé traumatisant pour le quartier, à savoir la rénovation de la Basse-Ville et les nombreuses démolitions qu'elle a entrainé. Le patrimoine est ainsi défendu ici pour ses qualités vernaculaires et son rôle de support d'une mémoire populaire.

Les opposants au projet de Claridge se réapproprient ainsi le discours porté par les habitants du quartier des années 1960 et 1970, lorsque la Basse-Ville était menacée par la rénovation urbaine. Les éléments bâtis subsistant deviennent donc un patrimoine à préserver malgré leur qualité esthétique et leur rôle historique mineurs, du fait de leur rareté – qui en fait parmi les derniers représentants du quartier Canadien-français qui existait avant les années 1960 – et du souvenir douloureux mais nécessaire qu'ils incarnent. Défendre la maison Gauvreau et ses voisines, c'est donc défendre ce qu'était l'ensemble du quartier avant les démolitions et entretenir la mémoire par l'intermédiaire d'un élément matériel, ancré dans le paysage, à la manière, justement, d'un mémorial. Mais, au travers de cette lutte urbaine, nous assistons aussi à la réactualisation du mythe de la ville ancienne : les quelques bâtiments demeurant sont, pour ses défenseurs, la trace que la ville d'autrefois a bien existée. Ce n'est pas tant la qualité matérielle des bâtiments qui importe, que la charge symbolique dont ils sont porteurs.

Si cette lutte a été partiellement perdue – la Ville ayant rejeté la proposition de préserver les bâtiments qui étaient menacés par le projet de la société immobilière Claridge Homes, tout en acceptant, face à l'insistance des associations d'habitants, d'évaluer ceux restants en vue d'une éventuelle patrimonialisation–, elle a le mérite de nous inviter à approfondir notre réflexion sur les modalités d'application du développement durable en milieu urbain. Comme l'a noté très justement la rédaction du *Ottawa Citizen*, il n'est pas normal que les édifices historiques, peu importe leur qualité esthétique initiale, soient laissés à l'abandon au point d'en faire un argument pour leur destruction[162].

[162] *Ottawa Citizen*, « Saving old Bytown », 5 juillet 2011.

Si la ville ancienne a parfois démontré sa capacité à perdurer dans le temps, c'est parce qu'elle a été réinvestie, entretenue et sans doute réadaptée aux usages du moment. Les villes censées être durables que nous construisons aujourd'hui connaîtront-elles la même pérennité ? Il s'agit finalement de se demander si la confrontation des deux volontés, densification urbaine et préservation patrimoniale, n'est pas en fait rendue problématique par le choix des outils dont se dotent les municipalités et les promoteurs. La contradiction apparaît en effet là où l'on s'est avéré incapable de valoriser les deux approches, de trouver un équilibre entièrement satisfaisant. L'évaluation de la qualité patrimoniale des édifices est au cœur des enjeux : les critères sont-ils équitables ? La valeur physique – la beauté de la coquille – doit-elle primer ? Et, dans le cas d'une rénovation urbaine ayant détruit la majeure partie d'un quartier sur décision municipale, comment la Ville peut-elle en toute sérénité évaluer la qualité contextuelle, c'est-à-dire la présence d'un lien fonctionnel et visuel entre le bâtiment et son environnement, si cet environnement n'existe plus ? Comment rendre compte dans ce type d'évaluation de l'importance de la conservation des identités et de la nécessité de maintenir des lieux référentiels, aussi modestes soient-ils, ou ce qu'il en reste après des décennies de mutilation ?

Près d'un demi-siècle après l'expropriation des maisons des ouvriers de l'industrie forestière logeant sur les Plaines Lebreton, la Ville d'Ottawa, dans son rapport quinquennal relatif au *Plan pour les Arts et le Patrimoine*, entend réaliser conjointement avec la CCN « un sentier d'interprétation des Plaines Lebreton, afin d'assurer la commémoration de l'industrie forestière des débuts d'Ottawa et du patrimoine industriel » (Ottawa, 2010:27). N'est-ce pas là la trace d'une erreur dans la gestion du patrimoine urbain, erreur que l'on tente de corriger par l'amende honorable que constitue la réalisation de plaques commémoratives ? La Basse-Ville Est serait-elle destinée au même traitement si aucun des quelques bâtiments du début du siècle encore debout ne répond aux critères de sélection de la Ville ?

Article 3 – Presse écrite et mémoire du lieu : journalistes anglophones et francophones face au patrimoine menacé de la Basse-Ville

Caroline Ramirez

Présentation de l'article 3

Cet article a été publié à la suite d'une présentation donnée dans le cadre du 81ème congrès de l'ACFAS, le 7 mai 2013. Notre communication, « L'appel au passé au service de la lutte pour le patrimoine francophone de la Basse-Ville Est d'Ottawa », était au programme du colloque de l'Association des Universités de la francophonie canadienne (AUFC) et du Réseau de la recherche sur la francophonie canadienne, intitulé *Mémoire et mobilisation dans les communautés francophones*. Nous nous y concentrions initialement sur l'appel à la mémoire du lieu dans les revendications des habitants et des associations de la Basse-Ville tel que relayé par la presse écrite.

En janvier 2014, nous avons soumis un texte modifié en vue de sa publication dans les Actes du colloque, dans lequel nous nous concentrions cette fois plus particulièrement sur les différences dans la convocation de la mémoire du quartier selon que la presse écrite considérée était francophone ou anglophone. Après des demandes de révision par les directeurs de la publication, notre texte a été publié en 2015 sous le titre « Presse écrite et mémoire : une analyse comparative des articles francophones et anglophones documentant une mobilisation contre un projet d'aménagement urbain à Ottawa » (Ramirez, 2015) dans l'ouvrage collectif *Mémoires et mobilisations* dirigé par Michelle Landry, Martin Pâquet et Anne Gilbert.

Par cet article, complément du précédent, nous avons voulu prendre en considération l'influence du discours médiatique local dans la manière de représenter ou d'effacer le patrimoine de la Basse-Ville et les populations qui le défendent. Analyser ce discours permet une compréhension plus fine des différentes positions que l'on peut retrouver dans la société, dans la mesure où « les médias urbains constituent le miroir de la ville [et] donnent une consistance symbolique à la sociabilité urbaine » (Lamizet, 2002:21). Les médias sont en effet un lieu complexe de représentations, à la fois reflet mais aussi instrument de formation de l'opinion, trace et moteur de la dynamique imaginaire (Rieffel, 2001). Même interprétatif, le discours médiatique n'en constitue pas moins un savoir précieux sur la ville, qui « ne se contente pas de la décrire » mais « donne du sens aux évolutions que l'on peut y percevoir et aux dynamiques que l'on peut analyser » (Lamizet, 2002:23). En effet,

> Les médias seraient devenus le lieu de délibération par excellence sur les grands enjeux de société. C'est par leur intermédiaire que la plupart des problèmes se retrouvent sur la place

> publique, qu'ils sont discutés, débattus. En assurant la rencontre et la confrontation d'un éventail de points de vue sur tout un ensemble de questions pratiques et politiques et leur discussion rationnelle, les médias permettent la formation d'une opinion éclairée, fondement de la participation à la vie politique. Ce faisant, non seulement les médias contribuent-ils l'exercice de la démocratie, mais ils en constituent un passage obligé (Gilbert et Brosseau, 2002:521-522).

Le choix de la presse est ainsi justifié par le fait qu'elle joue un rôle essentiel dans la visibilité des conflits et, à certaines occasions, dans la légitimation des causes défendues par les habitants et les associations, ainsi que dans la production d'une rhétorique identitaire (Robineau, 2006), tout particulièrement dans le cas de la presse desservant une communauté minoritaire.

Nous comparons dans le texte qui suit un total de 19 articles, onze issus de la presse anglophone et huit de la presse francophone, portant tous sur le dossier d'aménagement abordé dans l'article précédent de notre thèse. Au-delà d'assurer une fonction d'information et de participation au débat public, ces positions sont l'occasion de rappels mémoriels et historiques qui mettent en scène et donnent du sens au territoire. Par une étude sémantique et thématique appronfondie, opérant des rapprochements et des distinctions, nous mettons à jour, à l'échelle locale d'Ottawa, les spécificités des discours déployés par des journalistes appartenant à deux communautés linguistiques face à la même mobilisation citoyenne. Cet article révèle ainsi des différences importantes entre les discours tenus par la presse écrite anglophone desservant une population majoritaire et ceux tenus par la presse écrite francophone desservant une population minoritaire à l'égard des mêmes bâtiments menacés de démolition et suscitant, de la part des journalistes, un rappel de faits passés.

Dans cette étude, les journalistes en milieu minoritaire rappellent la suite des injustices subies par les francophones de la capitale en les inscrivant dans une tendance urbaine plus large. Ils replacent l'événement dans la mémoire canadienne française, insistant sur son passé proche, tandis que les médias en milieu majoritaire préfèrent insister sur une histoire désincarnée, plus lointaine. Si les discours de la presse anglophone restent silencieux sur la mémoire francophone du territoire, ils sont au contraire très attentifs aux questions de discrimination socioéconomique et à l'histoire d'autres minorités, ici irlandaises et juives. Du côté des journalistes francophones, l'appel à la mémoire se doublant d'une inquiétude ontologique du fait de leur statut minoritaire dans la ville d'Ottawa, on assiste au rappel constant d'épisodes de résistance fondateurs de la communauté, gommant complètement les nuances de l'occupation multiculturelle du quartier et érigeant la Ville et les anglophones au statut d'oppresseurs.

Cette différence très marquée témoigne du rôle de la collaboration entre le journal de proximité et son lectorat, ainsi que de la sélection dans l'information opérée par les journalistes, « porté[s] à

sélectionner les personnages, les événements qui valorisent un "nous" territorialisé » (Neveu, 2001:31) et cherchant le « renforcement du tissu social et des solidarités collectives » (Rinaudo, 1998:174). Au-delà de la forte identification des journalistes francophones à la communauté de la Basse-Ville, cherchant par leurs articles à attester et à légitimer l'existence de leur communauté (Chivallon, 2002) par « l'exposition publique des biens qu'elle aurait en commun » (Micoud, 1995:26), on remarque que la mémoire de la rénovation urbaine n'est jamais reprise dans la presse anglophone, indice d'un certain hermétisme entre différentes représentations autour du patrimoine du quartier.

Presse écrite et mémoire du lieu : journalistes anglophones et francophones face au patrimoine menacé de la Basse-Ville

Caroline Ramirez

Introduction

La presse écrite fait souvent référence au passé, s'appuyant sur la mémoire populaire et institutionnelle afin d'ancrer ses articles dans un contexte temporel plus large, endossant ainsi le rôle d'historien public (Kitch, 2005). Ce passé mis en scène est le fruit de subjectivités, la mémoire étant faite à la fois d'oublis et de souvenirs, de relegs dans l'ombre et de mises en lumière. À ces spécificités de la mémoire viennent s'ajouter le choix, lui aussi subjectif, qu'effectuent les journalistes parmi les discours, en fonction d'une ligne éditoriale et politique, d'un positionnement idéologique ou des intérêts supposés des lecteurs ciblés. Relayer certaines mémoires plutôt que d'autres influence aussi les perceptions des lecteurs, renforçant ou déconstruisant les souvenirs déjà en place, modelant les connaissances et les croyances autour de périodes lointaines ou plus récentes du passé (Kulyk, 2011). La mémoire des personnes interrogées peut, en effet, varier selon l'information à laquelle elles ont été exposées par le passé, mais également en fonction de l'échelle de la mémoire sollicitée : la capacité à se souvenir d'un événement lointain dépend, en partie, de l'information mise à disposition, de sa répétition dans le temps et de son ancrage dans un contexte historique, permettant une consolidation de la mémoire (Eichenbaum et Cohen, 2001 ; Segev et Hills, 2013). La mémoire des événements passés guide la compréhension des événements présents autant que ces derniers permettent de réactiver la mémoire du passé et de le relire sous un nouveau jour (Schudson, 1997). Le tri effectué par les journalistes dans les événements à sa disposition et le récit qui en est fait joue également un rôle crucial dans la présentation de l'information.

Les divergences observées dans le choix des mémoires entre différents journaux sont un indicateur des choix idéologiques, conscients ou non, des journalistes et de la ligne éditoriale qu'ils suivent. Ces divergences sont logiquement accentuées lorsque l'événement rapporté suscite une mobilisation et des prises de position fortes, tout particulièrement lorsque cet événement s'inscrit dans une suite d'épisodes ayant stimulé les mémoires collectives des communautés. Malgré leur quête d'objectivité, les journalistes deviennent donc des agents de la mémoire, des sculpteurs de relations avec le passé et font valoir leur autorité en la matière lorsqu'ils choisissent une mémoire plutôt qu'une autre pour contextualiser un fait présent (Zandberg, 2010). Le produit du travail du journaliste n'est donc pas seulement le résultat du contexte socioculturel dans lequel il est placé, mais également

le fruit d'un processus qui donne forme à la mémoire collective dans lequel le journaliste joue un rôle essentiel, s'appuyant sur des stratégies stimulant l'empathie et l'imagination des lecteurs (Kulyk, 2011).

Nous nous proposons ici de mener à bien une microanalyse comparative identifiant, à l'échelle locale d'Ottawa, capitale du Canada, les spécificités des discours mémoriels déployés par des journalistes appartenant à deux communautés linguistiques face à une même mobilisation. Plus précisément, nous cherchons à révéler les différences entre les discours tenus par la presse écrite anglophone desservant une population majoritaire et ceux tenus par la presse écrite francophone desservant une population minoritaire face à un même événement nécessitant, de la part des journalistes, un rappel de faits passés. Nous souhaitons mettre à jour les spécifités de la mémoire française des événements.

1. Mise en contexte

1.1 La Basse-Ville d'Ottawa

Le projet de développement urbain qui m'intéresse ici prend place en 2011 dans la Basse-Ville d'Ottawa, un des plus anciens quartiers de la région de la capitale nationale. Originellement occupée par les ouvriers d'origines française et irlandaise œuvrant à la construction du canal Rideau, elle forme jusqu'au milieu des années 1970 l'un des cœurs canadiens-français de la capitale[163]. Le lancement d'un grand projet de rénovation urbaine pour la partie est du quartier, approuvé par la Ville le 21 mars 1966, annonce toutefois la désintégration du tissu urbain et le déclin démographique du quartier, en raison des expropriations, des démolitions, des retards dans la reconstruction et la confusion dans l'attribution des nouveaux logements et ce, malgré les efforts d'un comité de citoyens (Ramirez et Gilbert, 2013 – voir annexe 3 de cette thèse). Le souvenir de ce qui est aujourd'hui perçu comme une grande injustice reste gravé dans les mémoires des anciens habitants.

Ce souvenir a d'ailleurs été utilisé dans les discours des défenseurs du patrimoine de la Basse-Ville est lors de leur mobilisation, en 2011, contre un projet d'immeuble de condominiums nécessitant la démolition de plusieurs maisons anciennes situées dans la Basse-Ville d'Ottawa, aux 316, 318, 324, rue Bruyère et aux 317 et 321, rue Saint-Andrew. Le projet initial, porté par la société Claridge, consistait à construire un immeuble de huit étages à un emplacement idéal au sein du

[163] D'après le recensement de 1961, 76 % des habitants de la Basse-Ville étaient francophones. À la fin de la rénovation urbaine du quartier, en 1976, ils ne sont plus que 40 %.

quartier traditionnel, face au parc Bordeleau, à deux pas de la rivière Rideau. Les arguments des différents protagonistes, tels que formulés dans les décisions des différents comités de la municipalité, les rapports des associations de citoyens et au sein de la presse ont déjà été étudiés (Ramirez et Benali, 2012). En revanche, aucune attention n'a été accordée dans ce dossier aux différences de traitement entre les journaux locaux selon leur langue de publication.

1.2 Journalismes anglophone et francophone

Plusieurs auteurs se sont déjà exprimés sur les différences entre le journalisme anglophone et le journalisme francophone au Canada et sur les spécificités des médias en milieu minoritaire. On considère souvent que les journalistes francophones hors Québec sont influencés dans leur travail par la représentation qu'ils se font des attentes de leur communauté (Bernier, 2010). Plus fréquemment que leurs homologues anglophones qui préfèrent se concentrer sur les faits et les individus, les journalistes francophones feraient preuve d'engagement politique et auraient recours à des analyses et des interprétations dans leurs articles, malgré une conception du journalisme commune aux deux groupes (Pritchard et Sauvageau, 1999). Toutefois, la variation dans le choix et le traitement des sujets entre les anglophones et les francophones « ne tient pas nécessairement à un manque d'"objectivité" des journalistes, mais plutôt au fait, réel, que les entreprises de presse anglaise et française doivent s'adresser à leurs collectivités respectives, dont les attentes sont souvent différentes » (*ibid.*:94).

Ces différences pourraient s'expliquer par le fait que le journalisme en milieu minoritaire, tout particulièrement à l'échelle locale, s'appuie sur des sources communautaires et entretient ce réseau en embrassant les causes politiques, sociales et spatiales de la minorité qu'il informe et représente : les articles intègrent donc des rhétoriques identitaires et revendicatrices. En effet, « au-delà de leur rôle traditionnel qui est d'informer, d'expliquer et de critiquer, les médias en milieu minoritaire [sont] obligés bien souvent de défendre et de soutenir » (Harvey, 1992:18). Ce constat pousse certains chercheurs à remettre en question la capacité des médias en milieu minoritaire à « refléter et exprimer la position de la communauté qu'ils desservent dans le contexte plus global de la société » et à ne pas « se replier à l'intérieur de la vie communautaire et laisser ainsi de côté certaines questions économiques, politiques ou sociales qui contribuent normalement à la construction d'une identité sociale ou nationale » (*ibid.*:19). Malgré cette inquiétude,

> [r]ien ne permet de soutenir que le journalisme en milieu minoritaire est le purgatoire de la profession. Il peut même être un endroit qui favorise la prise en compte de questionnements éthiques trop facilement évacués dans les milieux majoritaires, où les attentes et les droits des

citoyens sont parfois ignorés ou marginalisés (Bernier, 2010:11).

Bernier nous invite ici à dépasser la représentation facile qui voudrait que desservir un milieu minoritaire implique de céder à la subjectivité, de pratiquer un journalisme de qualité douteuse parce qu'il répondrait à des émotions communautaires. La pratique journalistique en milieu minoritaire pourrait même se révéler plus sensible à des éléments que ne prendraient pas la peine de documenter les médias destinés au groupe majoritaire. Dans certains contextes, cette sensibilité minoritaire pourrait donc assurer une couverture plus complète et plus fine des sujets.

2. Méthodologie

2.1 Analyse comparative

Pour procéder à l'analyse des différences dans le traitement de la mobilisation concernant le projet de construction d'un immeuble à condominiums par Claridge Homes dans la Basse-Ville, nous avons choisi de nous intéresser à quatre journaux locaux d'Ottawa, parmi lesquels deux sont de langue française et deux de langue anglaise. *The Ottawa Citizen* et *Ottawa Sun* sont les deux quotidiens anglophones les plus importants d'Ottawa. *Le Droit* et *L'Express Ottawa*, respectivement quotidien et hebdomadaire, sont les deux principaux journaux destinés aux francophones de la région de la capitale nationale (Gilbert et Brosseau, 2011).

Cette analyse comparative est originale à plusieurs niveaux. Tout d'abord, parce qu'elle porte sur le traitement d'une affaire locale. Or

> [d]es études comparant la couverture des médias anglophones et francophones sur les thèmes les plus courants […] du travail des journalistes comme les affaires locales, les faits divers, le sport, pourraient permettre de mieux comprendre les ressemblances et les différences entre le journalisme que pratiquent les francophones et les anglophones (Pritchard et Sauvageau, 1999:110).

Encore aujourd'hui, les analyses comparatives entre presse anglophone et presse francophone au Canada se concentrent en effet essentiellement sur des questions de politique nationale et internationale (De Mer, 2008). De plus, la plupart ont recours à des articles tirés uniquement de la presse québécoise, tandis que notre recherche s'appuie, en partie, sur le contenu de journaux desservant un milieu minoritaire francophone hors Québec. Enfin, nous analysons la couverture d'un projet de développement urbain, un sujet qui n'a que très rarement été abordé jusqu'à présent dans les études comparatives sur la presse au Canada.

2.2 Les journaux étudiés

The Bytown Packet, créé le 29 mars 1845, prend le nom d'*Ottawa Citizen* en 1851. La devise du quotidien le plus lu à Ottawa, avec un tirage hebdomadaire moyen de 661 039 exemplaires en 2013, est « *Fair Play and Daylight* » (Association canadienne des journaux, 2013). Il appartient aujourd'hui à Postmedia Network Inc., compagnie créée en 2010 après la faillite du groupe CanWest Global Communications Corporation. La position du journal est conservatrice, ce qui se reflète dans les positions éditoriales considérablement influencées par la direction du journal – en témoignent le soutien officiel du journal au Parti conservateur du Canada en 2006, lors de l'élection fédérale, ainsi que le renvoi par CanWest de l'éditorialiste Russel Mills qui demandait dans une de ses colonnes la démission du Premier ministre Jean Chrétien.

Avec en moyenne 289 076 exemplaires tirés chaque semaine en 2013 (*ibid.*), le deuxième quotidien anglophone de la capitale est le *Ottawa Sun*, un tabloïde distribué au coût de 50 cents. Il est publié sous ce nom à partir de 1988, après le rachat du *Ottawa Sunday Herald* par la Toronto Sun Publishing Corporation. Son slogan est « *Ottawa's Other Voice* ». Le journal appartient à la corporation Sun Media, filiale de Québécor Média, dont Québécor inc. possède 75 % des parts. Le journal est connu pour ses positions populistes et ses titres et nouvelles sensationnalistes. À eux deux, le Ottawa Citizen et le Ottawa Sun représentaient 79 % des tirages papier et en ligne en 2013 parmi les journaux locaux d'Ottawa (Morris, 2014).

Du côté francophone, le journal *Le Droit* est le seul quotidien de langue française de la région de la capitale nationale. En 2013, il est tiré chaque semaine en moyenne à 210 641 exemplaires (Association canadienne des journaux, 2013) et dessert à la fois la rive ontarienne et la rive québécoise. Sa première édition date du 27 mars 1913, en lien avec la lutte contre le Règlement XVII interdisant l'enseignement en français en Ontario. La devise du journal était et est encore aujourd'hui « L'avenir est à ceux qui luttent » (Gervais et Pichette, 2010:263). Jusqu'en 2007, le journal avait pour slogan « Votre monde, votre quotidien », avant de devenir « Pour comprendre le monde ». Gesca, une filiale de Power Corporation, est aujourd'hui propriétaire du journal. L'entreprise est proche du Parti libéral du Canada et a déjà défendu une position fédéraliste au Québec.

Enfin, *L'Express Ottawa* s'affiche comme « La voix des francophones de la région d'Ottawa ». Tiré à 13 000 exemplaires chaque semaine, il est diffusé gratuitement dans les écoles de langue française d'Ottawa et dans différents kiosques, principalement dans les quartiers d'Orléans, de Vanier

et du centre d'Ottawa. L'hebdomadaire a été fondé en 1983 à Orléans, un quartier à l'est de la ville (*ibid.*:326). À l'origine bilingue et portant le titre d'*Orléans Express*, le journal devient unilingue francophone en 1993. *L'Express Ottawa* est membre de l'Association de la presse francophone, le réseau des journaux francophones publiés au Canada hors Québec. Il est la propriété de TC Media, une marque de TC Transcontinental inc., une entreprise aux positions libérales. Le journal s'intéresse plus particulièrement aux nouvelles touchant le milieu scolaire francophone, les événements culturels franco-ontariens et les acteurs communautaires.

2.3 Mode opératoire

Afin d'accéder aux articles de presse traitant du projet de Claridge sur les rues Bruyère et Saint-Andrew, nous avons utilisé différentes bases de données en ligne. Les archives du *Ottawa Citizen* sont disponibles sur le logiciel de recherche Factiva. Celles du journal *Le Droit* sont accessibles depuis la base de données Eureka.cc. Pour les journaux *Ottawa Sun* et *L'Express Ottawa*, nous avons utilisé l'outil de recherche fourni sur leur site Internet respectif. Les mots clés utilisés et parfois combinés entre eux – sous leur forme francophone ou anglophone, selon le journal considéré – étaient « Basse-Ville », « Bruyère », « Andrew » et « Claridge ». Nous avons choisi de couvrir la période allant du 1er janvier 2011 au 1er janvier 2012, nous assurant ainsi de ne manquer aucune information touchant à l'événement : la mobilisation des citoyens s'est en effet enclenchée en juin 2011, lorsque la demande de modification de zonage a été soumise à la Ville par Claridge. Les derniers articles directement liés à la contestation citoyenne ont été publiés autour de la date à laquelle le conseil municipal a donné le feu vert au projet, le 25 août 2011.

Après plusieurs lectures du corpus, nous avons réalisé un compte rendu chronologique de la couverture de l'événement et analysé le contenu des articles. Pour ce faire, nous avons procédé à un repérage préliminaire des passages faisant référence à la mémoire – lorsque le journaliste ou la personne interrogée se souvient directement d'un événement – et à l'histoire – lorsque le journaliste rapporte une information qui lui est extérieure, un fait appris et non vécu – du quartier de la Basse-Ville et des maisons touchées par la démolition. Nous avons ensuite déterminé quelles étaient les spécificités, pour chaque journal, de cet appel au passé : de quoi parle-t-on et comment en parle-t-on ? Certains termes ont fait l'objet d'un repérage systématique lorsque nous avions identifié, lors de notre lecture préliminaire, de claires divergences dans le traitement de l'événement selon le journal considéré. Nous avons, par exemple, étudié plus en détail la référence à la communauté francophone ou à la classe sociale ouvrière.

3. Les articles couvrant l'événement

3.1 Répartition des articles

Au total, 19 articles ont été retenus, soit 13 articles d'actualité dont six francophones et sept anglophones, trois chroniques anglophones, un éditorial francophone et un éditorial anglophone et une lettre de lecteur francophone. Malgré le fait qu'elle n'ait pas été rédigée par un journaliste, cette dernière a été utilisée dans le corpus, car sa publication relève directement d'un choix de nature éditoriale, s'inscrivant dans la foulée des positions des journalistes.

Tableau 8 : Les 19 articles rassemblés selon leur provenance et leur type

Articles étudiés	*Ottawa Citizen*	*Ottawa Sun*	*Le Droit*	*L'Express*	**Total**
Actualité	7	0	2	4	**13**
Chronique	1	2	0	0	**3**
Éditorial	1	0	1	0	**2**
Courrier	0	0	1	0	**1**
Total	**9**	**2**	**4**	**4**	**19**

Les articles ont été publiés entre le 12 juin (Corbett, 2011a) et le 29 décembre (Vachet, 2011). Les périodes où on compte le plus grand nombre de publications correspondent à des dates clés dans le débat autour du projet de développement de Claridge. J'ai identifié cinq de ces dates : le 10 juin, une demande de modification du règlement de zonage des 316, 318, 324-334, rue Bruyère et des 317 et 321, rue Saint-Andrew est soumise au conseil municipal d'Ottawa ; le 28 juin, l'évaluation de la modification de zonage par le comité de l'urbanisme est reportée en août ; le 5 août, le sous-comité consultatif du patrimoine bâti d'Ottawa recommande, dans un rapport au comité d'urbanisme, le classement patrimonial de l'un des bâtiments touchés par le projet, la maison Gauvreau, situé au 324-334, rue Bruyère ; le 15 août, le comité d'urbanisme refuse de procéder au classement patrimonial de la maison Gauvreau et valide le changement de zonage ; enfin, le 25 août, le conseil municipal d'Ottawa approuve la modification de zonage, donnant le feu vert au début des travaux. Seulement trois articles ont été publiés en dehors de ces moments clés, soit à la fin de l'année 2011. Ils sont davantage informatifs et portent sur les suites du dossier. Ils ne traitent pas directement des débats et des conflits autour du développement.

Figure 32 : Répartition de 16 des articles traitant du projet d'aménagement de Claridge Homes sur les rues Bruyère et St. Andrew, entre le 12 juin et le 26 août 2011

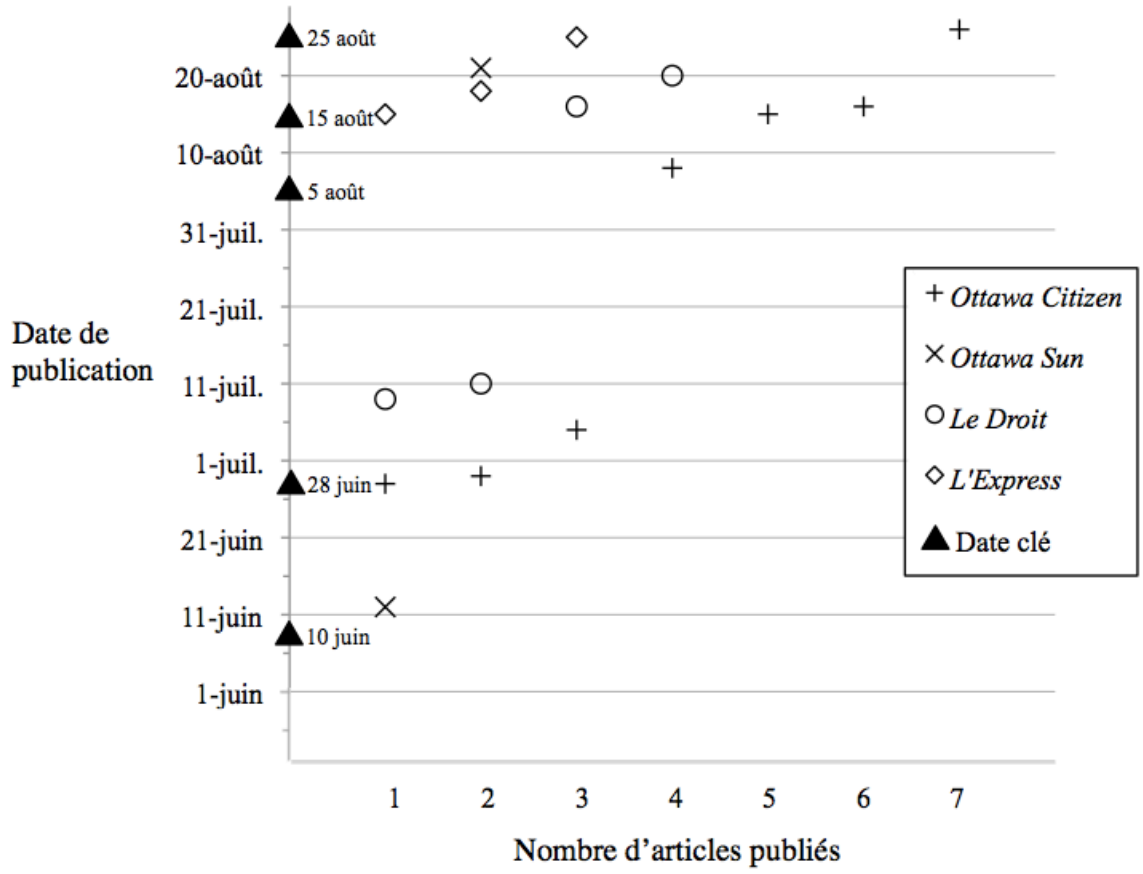

3.2 Les étapes de la couverture de l'événement

Le *Ottawa Sun* est le premier à couvrir le sujet avec une chronique de Ron Corbett (2011a) parue le 12 juin, soit deux jours après la demande de modification de zonage soumise au conseil municipal. Le journaliste reprend les propos d'Odette et Yvonne Lapierre, deux sœurs qui ont résidé pendant 39 ans dans l'une des maisons qui doit être démolie. Après avoir expliqué les raisons de l'expulsion à venir et dressé la liste des professions des résidants actuels, Corbett revient sur l'histoire de la Basse-Ville, la décrivant comme

> *a working-class neighbourhood created by John By in 1826, a place where immigrants have been coming for more than 180 years, a colourful area that was great fodder for writers like Norman Levine and Brian Doyle.*

Il s'attarde ensuite sur l'histoire des premiers occupants des maisons. Sa chronique se termine par des questions adressées aux décideurs de la Ville d'Ottawa concernant l'importance qu'ils

accordent au patrimoine, à la protection des quartiers ouvriers comme la Basse-Ville et aux revendications communautaires.

Le journal *The Ottawa Citizen* emboîte le pas avec deux articles d'actualité parus le 28 juin (Chianello, 2011) et le 29 juin (The Ottawa Citizen, 2011a), ainsi qu'un éditorial daté du 5 juillet (The Ottawa Citizen, 2011b). Le premier article s'intéresse au conflit d'intérêts empêchant le conseiller représentant le quartier de la Basse-Ville de prendre position dans le dossier, son père travaillant pour l'entreprise Claridge. Le deuxième article, très court, annonce que l'évaluation de la proposition de changement de zonage qui devait avoir lieu en juin a été reportée à une date ultérieure, à la demande des citoyens. Enfin, l'éditorial du 5 juillet, intitulé « *Saving old Bytown* », porte sur la difficile conciliation entre la densification et le respect de l'histoire d'un ancien quartier. À l'instar de la chronique publiée par le *Ottawa Sun*, cet éditorial revient brièvement sur l'architecture des différentes maisons qui seront démolies. La fin de l'article invite à une meilleure préservation des bâtiments historiques d'Ottawa.

Quelques jours après l'éditorial du *Ottawa Citizen*, le journal *Le Droit* publie sur le sujet un article (Orfali, 2011) puis un éditorial (Allard, 2011a). L'article du journaliste Philippe Orfali s'ouvre par un rappel de la rénovation urbaine des années 1970, affirmant que l'est de la Basse-Ville a été « pratiquement rayée de la carte » et que le quartier « se mobilise pour éviter d'être saccagé, une fois de plus, au nom du développement urbain ». Le journaliste évoque les vingt familles qui seraient expulsées et décrit rapidement les bâtiments risquant d'être démolis, puis cite le président de l'Association communautaire de la Basse-Ville, Marc Aubin : « Les édifices menacés sont les derniers exemples de ce à quoi ressemblait la partie du quartier à l'est de King Edward avant qu'on l'éventre dans les années 1970 ». Deux jours plus tard, *Le Droit* publie un éditorial signé par Pierre Allard qui évoque, en introduction, « la réaction instinctive » consistant à « vouloir se porter à la défense du petit contre le puissant » et qui se trouve

> d'autant amplifiée que la scène se déroule dans la Basse-Ville d'Ottawa, bastion traditionnel des Canadiens français qui s'anglicise à vue d'œil depuis un demi-siècle après avoir été sectionné par la transformation de l'avenue King Edward en artère interprovinciale dans les années 1960, puis dévasté par la rénovation urbaine et ses séquelles dans les décennies qui ont suivi.

Après avoir rappelé les expropriations qui ont mené à la modification de l'artère Saint-Patrick et au redéveloppement des plaines LeBreton, Allard regrette que les locataires soient toujours « les laissés-pour-compte ».

La deuxième série d'articles est publiée à deux moments clés : le 5 août, le comité consultatif sur le patrimoine bâti recommande la désignation patrimoniale de la maison Gauvreau et, le 15 août,

le comité d'urbanisme rejette cette proposition. Encore une fois, les journalistes du *Ottawa Citizen* sont parmi les premiers à réagir. Un article paraît le 8 août (Cockburn, 2011a) et une chronique le 15 août (Reevely, 2011). Dans son article, Neco Cockburn énumère les recommandations du sous-comité consultatif sur le patrimoine bâti, dont la désignation patrimoniale pour la maison Gauvreau et la réalisation d'un inventaire complet du patrimoine de la Basse-Ville. Le journaliste propose une densification respectueuse du caractère particulier du quartier. Dix jours plus tard, la chronique de David Reevely porte justement sur le mépris de la Ville à l'égard de la valeur patrimoniale des quartiers ouvriers. Publié suite à la décision du comité d'urbanisme de ne pas recommander la préservation de l'édifice, le texte remet en question les critères de désignation patrimoniale, les considérant inadaptés à l'évaluation des quartiers ouvriers. Reevely cite longuement Aubin, invitant à une mise en valeur touristique du « *workman's heritage district* » que constitue la Basse-Ville. Le même jour, le 15 août, *L'Express* s'exprime pour la première fois sur le dossier (Perron-Clow, 2011a). L'article fait le point sur la décision du comité d'urbanisme et la déception des habitants confrontés à la démolition de « logements abordables, dans une communauté bien établie, reflét[ant] une valeur patrimoniale d'importance ».

Le lendemain, 16 août, un article du *Droit* (Dufault, 2011) et un autre du *Ottawa Citizen* (Cockburn, 2011b) relaient la décision de la Ville de créer un fonds d'aide destiné aux résidants occupant depuis plus de 20 ans les maisons qui seront démolies. D'après François-Pierre Dufault, journaliste au *Droit*, la Ville considère que cette mesure « permettra aux résidents de la Basse-Ville de mieux digérer la perte d'un important pan de leur histoire ». Le journaliste parle du cas des locataires de longue date, qui « ont vu leur demeure résister aux nombreuses démolitions qui ont changé le visage de la Basse-Ville, notamment pour permettre l'élargissement de la rue King Edward, dans les années 1960 ». Après avoir cité Adam Barbolet, un citoyen qui déplore une telle démolition dans un contexte de « pénurie de logis abordables », il conclut en mentionnant l'intention de la Ville de répertorier les édifices de la Basse-Ville. L'article de Cockburn, paru dans le *Ottawa Citizen*, revient également en détail sur la décision de créer un fonds d'aide au relogement et, tout comme *Le Droit*, il reprend les propos de Barbolet sur la perte de logements. La fin de l'article cite Nancy Miller Chenier, résidante du quartier, pour qui « *the buildings provide a historical connection linking our present generation to those resilient individuals who settled on this swampy riverband* ».

Entre le 18 et le 21 août, trois articles sont publiés, mettant chaque fois en évidence l'avis d'un individu en particulier. Dans un texte paru le 18 août, Jonathan Perron-Clow (2011b), journaliste à *L'Express*, interroge l'archiviste en chef de l'Université d'Ottawa au sujet de la décision du comité d'urbanisme de ne pas préserver la maison Gauvreau. L'archiviste, Michel Prévost, affirme que ce

choix « est bien triste pour le patrimoine bâti de la Basse-Ville, mais aussi pour le patrimoine francophone de la ville », avant de se réjouir de l'inventaire à venir pour le reste du quartier, qualifiant la Basse-Ville de « noyau historique de la grande ville d'Ottawa ». Le 20 août, *Le Droit* publie la lettre d'un lecteur, Michel Thérien (2011), un ancien résidant de la Basse-Ville. Ce dernier écrit : « Charcuter le caractère unique et ancien de notre Basse-Ville est un acte de vandalisme et un manque de respect pour les francophones qui y vivent ou qui y ont vécu ». Enfin, le 21 août, Corbett (2011b) signe sa deuxième chronique dans le *Ottawa Sun*. Il y brosse le portrait de Guy Robillard, locataire du 318, rue Bruyère, « *an old man looking back on his life and realizing his old school is gone, his old church is gone and now his home is going* ».

La publication des deux derniers articles portant directement sur le processus décisionnel autour du projet de Claridge suit la décision du conseil municipal d'entériner le changement de zonage et de ne pas classer comme bien patrimonial la maison Gauvreau. Le premier est tiré de l'édition du 25 août de *L'Express* (Michaud, 2011). Le chapeau de l'article affirme que « les francophones devront se résoudre à perdre un autre morceau de leur patrimoine », rappelant « la fermeture de trois églises en trois ans dans la Basse-Ville et la destruction de la maison Gauthier, à Orléans ». Le deuxième article paraît le 26 août dans le *Ottawa Citizen* (Cockburn, 2011c). Le journaliste y résume le déroulement du conflit, les inquiétudes des citoyens et les éléments adoptés par le conseil, reprenant, pour une bonne part, le contenu de ses articles précédents sur le sujet.

Les trois articles publiés après le 26 août ne traitent pas directement des débats et des conflits autour du développement immobilier. Deux sont parus dans le *Ottawa Citizen* : le premier décrit les détails de l'architecture et de la conception intérieure de l'immeuble que réalisera Claridge Homes (Langston, 2011), reprenant le terme de « *small gem* » employé par l'entreprise immobilière pour le décrire, tandis que le deuxième se penche sur la fin du conflit d'intérêts qui empêchait le conseiller du quartier, Mathieu Fleury, de défendre les citoyens – son père ne travaillant plus pour l'entreprise Claridge Homes, le conseiller peut désormais prendre position dans ce dossier (Cockburn, 2011d). Un troisième article, paru dans *L'Express*, dresse enfin le bilan des pertes et profits pour les francophones d'Ottawa au cours de l'année 2011 : la maison Gauvreau figure sur la liste (Vachet, 2011).

4. Journalistes francophones et anglophones : des mémoires différentes du quartier

4.1 Du côté des journalistes anglophones…

4.1.1 Un quartier populaire

Six des onze articles rassemblés dans la presse anglophone reviennent, parfois avec beaucoup d'insistance, sur les caractéristiques sociales et économiques des habitants de la Basse-Ville d'hier et d'aujourd'hui. Corbett (2011a) et Reevely (2011) utilisent tous deux la notion de « *working-class heritage* » dans le titre de leur chronique. Reevely (2011) retient les propos de Marc Aubin au sujet du système de désignation patrimoniale, injuste à l'égard des « *dwellings that belonged to Ottawa's poor people* » – on notera que la phrase est conjuguée au passé. Dans sa première chronique, Corbett (2011a) affirme, pour sa part, que les habitants actuels des maisons qui seront démolies « *are all working people. None will be able to afford the price of the new condos* ». Les maisons, elles-mêmes, sont décrites comme belles « *in a working-class* […] *sort of way* ». Corbett se demande enfin si la Ville d'Ottawa se soucie des « *working-class neighbourhoods like Lowertown* » et des « *working families trying to live comfortably in [this] city* ». Dans son second texte d'opinion (Corbett, 2011b), il présente de plus l'emploi de Guy Robillard, l'un des interviewés, comme « *a job that will never make you rich* ».

Certains des articles du *Ottawa Citizen* mettent en évidence les mêmes facettes du quartier. L'éditorial décrit ainsi le patrimoine de la Basse-Ville comme « *the heritage of ordinary people, of immigrant labourers who lived in small houses* » (The Ottawa Citizen, 2011b). L'un des articles de Cockburn (2011a) cite Aubin qui qualifie le quartier de « *working-class district cluster* ». Deux autres textes du journaliste (2011b et 2011c) évoquent le fait que les personnes bientôt expulsées sont des « *tenants* » et des « *longtime residents* » qui auront des difficultés à retrouver des logements à un prix abordable. La notion de « classe ouvrière » n'est donc utilisée que lorsqu'il s'agit de décrire le quartier originel, appartenant au passé. Lorsqu'ils traitent de la situation actuelle des habitants, les journalistes préfèrent des termes qui font référence à une situation économique et résidentielle plutôt qu'à une classe sociale. Les positions politiques des journaux anglophones, anti-syndicalistes et conservatrices, pourraient expliquer en partie cette réticence à parler d'une classe ouvrière, ce qui reviendrait à reconnaître la présence d'inégalités et de conflits sociaux et conduirait à une prise de position contraire à la ligne éditoriale. De plus, les journalistes cherchent vraisemblablement à susciter l'empathie des lecteurs : puisque ces derniers ne s'identifient pas ou plus à la classe ouvrière, il est plus pertinent de parler du statut résidentiel des habitants actuels et de reléguer à une situation

passée toute référence à la pauvreté sociale d'ouvriers immigrants.

4.1.2 Un quartier multiculturel

Nous remarquons que, parmi les onze articles anglophones que nous avons retenus, aucun ne mentionne le fait que le quartier de la Basse-Ville était un des centres francophones d'Ottawa jusqu'à la fin des années 1970 et constitue encore aujourd'hui un haut lieu de la vie communautaire française. Le mot « *french* » n'est pas utilisé une seule fois dans le corpus. En revanche, certains articles présentent la Basse-Ville comme un quartier traditionnel de travailleurs immigrés et le foyer d'écrivains anglophones – « *the heritage* […] *of immigrant labourers* » (The Ottawa Citizen, 2011b) ; « *a place where immigrants have been coming for more than 180 years, a colourful area that was great fodder for writers like Norman Levine and Brian Doyle* » (Corbett, 2011a). Les mêmes textes insistent sur les étoiles de David gravées dans le bois des fenêtres de l'une des bâtisses au début du 19e siècle. L'histoire des maisons devant être démolies s'appuie d'ailleurs sur la description de certains des premiers occupants, ouvriers juifs et irlandais.

Le fait français n'apparaît qu'en filigrane dans les chroniques de Corbett : lorsqu'il revient sur l'histoire des premiers propriétaires, il prend soin de préciser l'origine ethnique de William Brennan et de Wolf Bodovsky, respectivement Irlandais et Juif, mais il se contente en revanche de la profession d'Emery Gauvreau, négligeant de le présenter comme Canadien français. Pourtant, Corbett interroge uniquement des francophones dans chacun de ces textes, mais ne le mentionne jamais explicitement. Plusieurs indices au fil du récit, en plus de la consonance des noms des personnes citées – Odette et Yvonne Lapierre, Guy et Muriel Robillard –, renvoient à la communauté francophone. De plus, dans son premier texte (Corbett, 2011a), le chroniqueur traduit l'expression utilisée par Odette Lapierre : « on ne déracine pas un vieil arbre ». Dans sa seconde chronique (Corbett, 2011b), il nous apprend cette fois que Guy Robillard était imprimeur au *Droit*, que sa femme Muriel travaillait dans l'un des dépanneurs du quartier, qu'ils habitent le quartier de la Basse-Ville depuis près de 60 ans et, enfin, qu'ils ont vu leur église, l'église Ste-Anne – que nous savons catholique et francophone –, fermer ses portes récemment.

Aux termes de « francophones » et de « Canadiens français », les textes préfèrent donc ceux d'« immigrants » et d'« ouvriers ». La caractéristique identitaire de la population qui habitait majoritairement le quartier où sont situés les édifices est passée sous silence, voire remplacée par la référence à d'autres groupes – Juifs et Irlandais – qui, s'ils partageaient effectivement le quartier avec les Canadiens français, étaient loin d'y être aussi nombreux. Par ailleurs, ces groupes ne constituent pas, comme les francophones, une forte minorité revendiquant des droits linguistiques et culturels –

ce qui explique peut-être que les Canadiens français ne soient pas traités dans les articles de la presse anglophone au même titre que les Juifs ou les Irlandais.

Les journalistes reviennent à la fois sur l'époque révolue de la petite cité de Bytown, avant qu'elle ne devienne Ottawa, et sur la situation présente des locataires des maisons : le passé lointain est le seul élément de contexte fourni pour présenter le dossier. L'évocation d'un passé où les ouvriers juifs gravaient des étoiles de David au-dessus des fenêtres des maisons (Corbett, 2011a ; The Ottawa Citizen, 2011b) dans un quartier encore marécageux (Cockburn, 2011b) provoque un sentiment de nostalgie et une impression de distance : il n'y a plus aucun porteur de cette mémoire lointaine, plus rien à faire pour sauver une population déjà disparue, à part conserver ses derniers édifices.

4.1.3 Vous avez dit rénovation urbaine ?

Mais la presse anglophone ne se contente pas d'omettre de parler de l'intégralité du passé et de la dimension identitaire du quartier : elle oublie aussi de rappeler les événements qui ont fragilisé son patrimoine bâti, événements qui expliquent pourtant, en partie du moins, la mobilisation des habitants contre le projet de Claridge. Et en effet, les articles anglophones ne mentionnent pas la rénovation urbaine menée par la Ville dans les années 1960 et 1970. Dans sa première chronique, Corbett (2011a) reprenait pourtant les propos d'Yvonne Lapierre – « *The city has never shown this neighbourhood any respect* » –, mais ne relevait pas l'utilisation du mot « *never* », qui faisait vraisemblablement référence à des événements passés et ne fournissait aucune mise en contexte pour accompagner le sentiment de la résidante. De la même manière, lorsque l'éditorial du *Ottawa Citizen* (2011b) cite un extrait du rapport intitulé *Lowertown East: Our Disappearing Heritage* (Aubin et Chenier, 2011) rédigé par deux citoyens du quartier afin de défendre la valeur patrimoniale des édifices en danger, il ignore complètement la dédicace qui figurait pourtant en couverture du rapport : « *Dedicated to the 1,500 families of Lowertown East who were dislocated as a result of urban renewal schemes in the 1960's* » (*ibid.*:1). L'éditorial passe sous silence les multiples références dans le sommaire, dans les titres de certaines parties et tout au long du texte, à l'importance de la communauté francophone dans l'histoire du quartier. Le seul extrait choisi par le *Ottawa Citizen* porte sur l'une des maisons à démolir, qualifiée, selon le rapport, de « *quite possibly the oldest building left in Lowertown East, having been built approximately 140 years ago* » (*ibid.*:15). L'utilisation de l'adjectif « *left* » indique clairement que cet édifice est non seulement très ancien, mais qu'il a également survécu, contrairement à d'autres, à une suite d'événements non identifiés dans l'éditorial. Comment expliquer alors que « *one of the last vestiges of Bytown* » (The Ottawa

Citizen, 2011b) soit si isolé? L'article suggère seulement que, « *for decades, while all levels of government have been preoccupied with the capital's statues and parks and boulevards much of old Bytown has been allowed to crumble into decrepitude* ». Encore une fois, la presse anglophone préfère aller puiser dans un passé lointain et approximatif des éléments de contexte, quitte à oublier un événement essentiel à la compréhension de la situation du quartier.

4.2 Du côté des journalistes francophones…

4.2.1 Le patrimoine des francophones avant tout

Si nous nous tournons du côté des articles francophones, la mémoire mobilisée est bien différente de celle, axée sur le passé immigrant et ouvrier, de la presse anglophone. Seuls deux articles (Perron-Clow, 2011a ; Dufault, 2011) sur les huit retenus n'utilisent pas le mot « francophone » pour faire référence au quartier menacé ou à ses habitants. Le patrimoine en danger est ainsi considéré comme celui des francophones : « Les francophones devront se résoudre à perdre un autre morceau de leur patrimoine » (Michaud, 2011) ; « c'est bien triste […] pour le patrimoine francophone de la ville » (Perron-Clow, 2011b) ; « un coup dur pour les Francophones [*sic*] et les résidents de la Basse-Ville » (Vachet, 2011) ; « un manque de respect pour les francophones qui y vivent ou qui y ont vécu » (Thérien, 2011) ; « certains des derniers vestiges de l'ancien quartier francophone » (Orfali, 2011). Aucun des articles n'évoque en revanche l'histoire individuelle des premiers propriétaires des maisons qui seront démolies, comme l'avaient fait trois des articles anglophones. Les mots « juif » et « irlandais » n'apparaissent donc jamais dans le corpus. La seule occasion où une autre population linguistique est indirectement mentionnée se trouve dans l'éditorial du *Droit*, dans lequel Pierre Allard (2011a) indique que la Basse-Ville « s'anglicise à vue d'œil ». De plus, contrairement à certains textes anglophones, aucun article francophone ne parle de la Basse-Ville comme d'un quartier traditionnellement ouvrier. En revanche, dans quatre articles sur les neuf rassemblés, on insiste sur la situation précaire des habitants actuels : des locataires dans un contexte de pénurie de logements abordables (Allard, 2011a ; Perron-Clow, 2011a ; Dufault, 2011 ; Orfali, 2011 ; Thérien, 2011).

4.2.2 Des démolitions inscrites à la suite d'une longue série de traumatismes territoriaux

Par ailleurs, les articles francophones replacent presque systématiquement le projet de Claridge Homes dans le contexte des démolitions ayant touché, par le passé ou plus récemment, la communauté du quartier. L'éditorial (Allard, 2011a) et les deux articles d'actualité (Orfali, 2011 ; Dufault, 2011) du journal *Le Droit* évoquent en effet directement les aménagements urbains des

années 1960 et 1970. Dans sa lettre au journal, le lecteur reste pour sa part évasif, affirmant que les habitants « subiront les conséquences encore une fois » (Thérien, 2011).

L'Express, de son côté, considère la démolition des maisons des rues Bruyère et Saint-Andrew comme un élément de plus à ajouter à la liste des pertes récentes d'édifices qui servaient de points de repère à la communauté francophone d'Ottawa : trois des quatre articles reviennent sur la destruction de la maison Gauthier dans le quartier Orléans d'Ottawa (Perron-Clow, 2011b), sur la fermeture de l'église Ste-Anne dans la Basse-Ville Est (Vachet, 2011), ou sur les deux événements à la fois (Michaud, 2011).

Le vocabulaire utilisé pour faire référence aux démolitions passées et à venir témoigne par ailleurs d'une perception douloureuse à la fois de la part des journalistes francophones et des sources qu'ils choisissent de citer : on reproche aux décideurs d'avoir « charcuté » la Basse-Ville et de continuer à le faire (Thérien, 2011), de « changer le visage » de ce quartier (Dufault, 2011), de le « dévaster » (Allard, 2011a) et de le « saccager » (Orfali, 2011).

5. Comparaison

Les différences observées entre les articles anglophones et francophones pourraient s'expliquer en partie du fait du statut, minoritaire ou majoritaire, des journaux, des journalistes et de la population qu'ils desservent. Ainsi, tandis que les francophones rappellent les événements ayant contribué à la disparition du patrimoine et s'approprient la mémoire du quartier, les anglophones se placent en position d'observateurs, ils écoutent ceux qui se souviennent et relaient leurs souvenirs. Toutefois, les journalistes anglophones ne saisissent jamais l'occasion de parler du quartier comme d'un ancien centre francophone et semblent ignorer la rénovation urbaine des années 1960 et 1970 comme facteur explicatif de la situation actuelle. Ils font ainsi uniquement appel à un passé lointain, dont personne ne peut plus parler comme témoin direct. Pour ce faire, ils s'appuient sur l'histoire détaillée mais partielle des maisons qui seront détruites et sur des formules générales et nostalgiques. La Basse-Ville est ainsi une trace d'« *Ottawa's rough-and-tumble pre-capital past* », son patrimoine est celui d' « *immigrant labourers who lived in small houses* » (The Ottawa Citizen, 2011b).

Dans les articles anglophones, nous assistons donc à une déconnexion totale entre l'histoire du quartier et sa population actuelle. Seuls les bâtiments sont perçus comme les représentants du passé en danger, tandis que les habitants sont relégués à leur situation résidentielle actuelle : ils sont des locataires, des résidants de longue date, rien de plus. Il est particulièrement intéressant de noter que l'une des citations reprises par Cockburn concerne des bâtiments pouvant fournir une « *historical*

connection linking our present generation to those resilient individuals who settled on this swampy riverbank » (Cockburn, 2011b). Les bâtiments doivent être préservés parce qu'ils créent un pont entre un passé lointain, effacé des mémoires vivantes, et le présent. Il s'agit donc de les valoriser : « *the neighbourhood should be a kind of living museum - a mix of modern residential and commercial developments cheek by jowl with quaint reminders of Bytown's past* » (The Ottawa Citizen, 2011b). Le terme de « *living museum* » traduit bien, une nouvelle fois, la représentation que les journalistes anglophones se font de la Basse-Ville : les vieux édifices sont comme un musée, une image du passé ravivée seulement par le développement actuel et l'attraction touristique qu'elle pourrait représenter si elle était valorisée (Reevely, 2011).

À l'inverse, les journalistes francophones inscrivent la démolition des édifices dans le contexte des autres décisions municipales aux conséquences désastreuses pour les quartiers francophones de la capitale. On rappelle non seulement la rénovation urbaine, la modification des rues St-Patrick et King Edward, les expropriations du quartier des plaines LeBreton – conséquences, dans les années 1960-1970, des recommandations du plan Gréber qui voulait faire disparaître les zones industrielles et les quartiers ouvriers pour contribuer à l'embellissement de la capitale (Benali et Ramirez, 2012 ; Benali, 2013) –, mais aussi des événements plus récents, tels la fermeture d'une église canadienne-française ou la démolition d'une maison historique. Ces différents épisodes, au lieu d'être isolés, sont juxtaposés pour brosser un portrait des pertes et des injustices subies par la communauté francophone. Au passage, les nuances sont toutefois gommées : les autres groupes ethniques qui occupaient et occupent le quartier sont passés sous silence, sauf lorsqu'il s'agit de les présenter comme une menace pour le caractère francophone traditionnel du quartier, sujet à l'anglicisation (Allard, 2011a).

On pourrait ainsi presque croire que les journalistes anglophones et francophones ne parlent pas vraiment des mêmes bâtiments. Pour les premiers, ils sont « *the last vestiges of Bytown* » (The Ottawa Citizen, 2011b), pour les seconds, il s'agit des « derniers vestiges de l'ancien quartier francophone » (Orfali, 2011). Dans les articles anglophones, les caractéristiques du patrimoine de la Basse-Ville sont attribuées à la classe ouvrière qui l'occupait traditionnellement. Aucun ne fait le lien entre ce statut social et la spécificité linguistique de la population du quartier, majoritairement francophone dans une ville où elle était et est toujours minoritaire.

Conclusion

Cette microanalyse comparative nous a permis de nous plonger en détail dans la construction d'un récit journalistique s'appuyant sur l'appel au passé d'un quartier, dans le contexte d'une ville

anglophone à forte minorité francophone. De claires différences sont apparues dans le traitement de l'événement entre la presse anglophone et la presse francophone : l'échelle locale, où les enjeux pourraient être considérés comme moins politiques, donc moins sujets à variation que la couverture d'un événement à l'échelle nationale et internationale, apparaît au contraire comme un espace où les différences sont exacerbées. Ces dernières sont accentuées par le fait que le projet d'aménagement porte sur un ancien quartier canadien-français touché, il y a une cinquantaine d'années, par une grande opération de restructuration, toujours présente dans la mémoire des défenseurs du patrimoine.

Si la crainte, plusieurs fois notée par les chercheurs, d'une « ethnicisation » des médias francophones en milieu minoritaire (Harvey, 1992) mérite d'être considérée, il ne faut pas oublier que les médias anglophones peuvent également emprunter une approche subjective. La question de savoir si les journalistes informent les lecteurs ou défendent une cause (Corriveau, 2006) n'est pas uniquement pertinente pour les médias en situation minoritaire. Dans la recherche effectuée ici, une tendance à romancer et à simplifier le passé a émergé chez les anglophones, qui ont aussi fait preuve d'aveuglement, parfois de façon délibérée, à l'égard des événements ayant contribué à fragiliser le patrimoine et le caractère francophone de la Basse-Ville. Même s'ils s'abreuvent aux mêmes sources d'information et évoluent dans le même contexte, journalistes francophones et anglophones ne semblent pas traiter du même événement.

> Ils exercent leur métier dans des mondes séparés. Les deux groupes, tout comme la grande majorité des entreprises de presse qui les emploient, ne prêtent guère attention à ce qui se passe dans l'autre communauté linguistique. En ce sens, les deux solitudes sont toujours bien vivantes (Pritchard et Sauvageau, 1999:111).

Toutefois, dans les articles que nous venons d'étudier, plusieurs éléments du discours et le fait que les mêmes personnes interrogées reviennent dans les différents journaux montrent que les journalistes n'ignorent pas la réalité de l'autre communauté linguistique, mais font le choix d'en laisser de côté certains aspects. La presse anglophone prend ainsi position en faveur d'une minorité économique et d'un patrimoine à caractère muséal, tandis que la presse francophone soutient une minorité linguistique et un patrimoine hautement symbolique.

Ces positions sont révélatrices d'un rapport au monde différent selon les articles considérés. « La construction de l'identité suppose un rapport à "l'autre", où une collectivité établit les fondements de sa différence et peut, par le fait même, définir un rapport au monde qui lui soit propre » (Harvey, 1992 : 17). Cet « autre » dans les publications anglophones, ce sont les ouvriers immigrants qui occupaient le quartier au début du 19^{e} siècle et qui ont seulement laissé des traces de leur passage sous la forme d'habitations ou de noms à consonance étrangère. L'« autre », chez les francophones qui s'identifient toujours aux habitants du quartier et ne procèdent donc pas à la mise à

distance que nous trouvons dans les articles anglophones, c'est la Ville qui rénove et charcute le quartier. Ce sont aussi les anglophones qui le colonisent depuis. Tandis que les journalistes francophones continuent d'assumer leur condition de minoritaires et de considérer la disparition du patrimoine des anciens quartiers francophones comme une injustice, les journalistes anglophones se concentrent sur la perte des traces physiques d'un secteur ouvrier et dénoncent l'inadéquation du processus de désignation patrimoniale.

Dans cette étude, les journaux en milieu minoritaire apportent donc une dimension historique supplémentaire au débat, en rappelant la suite des injustices subies et en les inscrivant dans une tendance urbaine plus large. Ils replacent l'événement dans son contexte historique et son passé proche, tandis que les médias en milieu majoritaire préfèrent insister sur une histoire désincarnée, plus lointaine ou sur des témoignages concentrés sur les phénomènes actuels – densification et critères de sélection du patrimoine.

Le journal francophone en milieu minoritaire se fait porteur de la mémoire, et ses prises de position s'appuient sur un appel au passé de la communauté. L'information se double ainsi d'une forme de commémoration servant à dénoncer la perpétuation des injustices, car les journalistes francophones vivent une partie de l'événement de l'intérieur, en tant que membres du groupe francophone touché par les expulsions et les expropriations. Sans évoquer directement le projet immobilier de Claridge, Pierre Allard (2011b) publiait à la même période une autre chronique, dans laquelle transparaît cette forte identification du journaliste à la cause francophone :

> En tant que francophones, nous sommes ici chez nous. Autant, sinon plus, que quiconque. Le problème, c'est que ce « chez-nous » s'est dérobé sous nos pieds depuis un demi-siècle. Il y a cinquante ans, le français était la langue normale à plusieurs endroits. Dans la rue, dans les épiceries, dans les parcs, à l'école, à l'église. Il n'était pas rare de voir des petits anglophones apprendre le français pour s'intégrer au milieu. […] Avec la rénovation urbaine des années 1960 et 1970, la Basse-Ville a été mortellement atteinte. Aujourd'hui, les francophones ne sont dominants nulle part à l'intérieur du périmètre urbain.

Dans notre cas d'étude, il semble que le journalisme francophone soit donc systématiquement un journalisme commémoratif ou mémoriel (Kitch, 2000). En plus de relayer l'information sur les démolitions et le développement immobilier à venir, les journalistes ne manquent pas l'occasion de réactiver le souvenir des injustices subies par la communauté. Ce faisant, ils permettent à l'identité francophone minoritaire de se consolider par la mise en contexte des luttes passées et présentes.

Article 4 – Mémoire du lieu et effacement patrimonial : le cas de la Basse-Ville d'Ottawa

Caroline Ramirez

Présentation de l'article 4

Notre dernier article, soumise à la revue *Géographie et Cultures*, est le résultat d'une réflexion courant tout au long de notre thèse.

Il s'intéresse en particulier à un des espaces virtuels d'expression et d'entretien de la mémoire de la Basse-Ville d'Ottawa, le groupe Facebook *Grew Up in Lowertown*. Il étudie les discours portés par les membres du groupe sur différents édifices de la Basse-Ville d'Ottawa menacés de démolition et, dans un second temps, s'intéresse au déploiement d'un discours municipal sur le patrimoine justifiant la démolition de ces édifices. Les prises de position des habitants sont ainsi mises en regard des décisions de la municipalité d'Ottawa, marginalisant le patrimoine du quartier et la mémoire dont il est porteur. Cet article cherche ce faisant à témoigner de l'écart entre l'attachement exprimé par certains habitants à l'égard du patrimoine et le caractère expéditif des décisions municipales, dont nous révélons l'étonnante malléabilité. L'existence initiale de traumatismes territoriaux, la rénovation urbaine en étant un parmi d'autres, renforce l'importance que revêtent aujourd'hui les différents bâtiments à l'étude, véritables lieux de mémoire, autour desquels les discours mémoriels s'activent lorsqu'ils sont menacés de démolition. Leur disparition progressive constitue un émiettement territorial rompant, selon certains habitants, le sentiment de continuité les liant aux générations les ayant précédé. Ils se positionnent alors sur la nécessité de transmettre quelque chose en héritage aux générations futures, entretenant certaines des valeurs portées par le développement durable.

Ce texte illustre par ailleurs les stratégies mises en place par l'alliance formée par la municipalité et les promoteurs immobiliers pour décrédibiliser les revendications citoyennes. En géographie, les recherches de Neil Smith se sont penchées sur les interconnexions entre politique urbaine, schémas d'investissements, éviction et itinérance depuis la fin des années 1970 jusqu'à la veille du 21ème siècle. Elles ont démontré que, plus que jamais, les politiques publiques et le marché privé conspiraient contre les minorités, les ouvriers, les pauvres et les sans-abris (Smith, 1996).

La gentrification est notamment devenue, selon lui, l'une des stratégies de cette politique de la ville revancharde et il est convaincu que ce processus économique est propulsé par le prix des terrains et la spéculation foncière urbaine et non pas par une certaine préférence culturelle pour la vie en ville. En Amérique du Nord, dans un contexte d'intense suburbanisation, la reconquête du centre-ville passe par la rénovation urbaine, qui a été l'objet de notre premier article, et la gentrification.

L'accumulation du capital est ainsi permise, selon Smith, par l'exploitation du développement inégal de l'espace, en l'occurrence via la gentrification qui joue sur l'écart de rente – le *rent gap* (Smith, 2005) : les investisseurs, réalisant que les prix immobiliers et fonciers des quartiers populaires sont sous-évalués du fait de leur proximité au centre-ville, les réinvestissent pour réaliser une marge de profit importante.

Pour David Harvey, les processus urbains actuels, se déroulant dans un contexte capitaliste, entrainent ainsi l'accélération de la dévaluation du bâti urbain ancien, les investisseurs recherchant une valeur de surplus dans de nouvelles formes – on procède ainsi à la destruction d'anciens bâtiments afin de laisser la place à la nouveauté, plus rapidement rentable. Les valeurs d'échange des investissements passés sont ainsi sacrifiées au nom du réinvestissement rapide et d'une accumulation de capital (Harvey, 2005) : les capitalistes gèrent ce faisant l'excédent de produits et de capitaux par le financement d'aménagements urbains et l'entretien de la spéculation immobilière (Harvey, 2008).

Mémoire du lieu et effacement patrimonial : le cas de la Basse-Ville d'Ottawa

Caroline Ramirez

Introduction

« *History vanished except for pictures and memories* », regrettait en février 2015 l'une des anciennes habitantes de la Basse-Ville d'Ottawa. Entre 1966 et 1978, ce quartier historique de la capitale canadienne fut la cible d'une rénovation urbaine, et sa communauté d'alors ne s'en est jamais tout à fait remise. Sur la page du groupe Facebook *Grew Up in Lowertown*, qui compte aujourd'hui plus de 1600 membres, s'étalent les photos de ce qui était considéré comme le cœur canadien français d'Ottawa ; les souvenirs se partagent, les liens dénoués par la rénovation urbaine se recréent, on organise des rencontres, des repas, on fait la promotion d'une exposition de clichés du quartier avant les démolitions et d'un ouvrage rassemblant des anecdotes sur la vie communautaire.

Mais les échanges ne se concentrent pas uniquement sur l'évocation de souvenirs et le partage de photos du quartier perdu, puisqu'on commente également les nouveaux aménagements qui touchent aujourd'hui le secteur. Les membres diffusent ainsi des articles de presse documentant la démolition de maisons et d'institutions du quartier, et s'insurgent devant le manque de reconnaissance dont ces bâtiments font l'objet : « encore une fois le patrimoine francophone de la Basse-Ville sera ignoré et détruit » ; « *we're loosing Lowertown one building at a time* » ; « une autre partie de l'héritage de la Basse-Ville qui disparaît » ; « *this city doesn't care at all about heritage* ». Les mêmes propos se retrouvent dans les commentaires d'articles de presse en ligne ou de pétitions contre la démolition de ces édifices.

Ces prises de position révèlent une sensibilité particulière liée au souvenir de la rénovation urbaine et d'autres épisodes ayant perturbé les milieux de vie de la capitale canadienne, sensibilité entretenue et renforcée par un sentiment persistant d'injustice dans le traitement actuel du quartier. Maintenue par les échanges entre les anciens habitants, cette mémoire réapparaît sur le terrain dans le discours d'associations, de journalistes et d'individus s'opposant à la démolition des bâtiments épargnés par la rénovation, témoignant du rôle de la mémoire dans la valeur attribuée au patrimoine local par les citoyens. La reconnaissance de cette mémoire douloureuse oubliée des décideurs devient un outil et un enjeu des résistances urbaines. Comment cette mémoire s'exprime-t-elle à l'égard des démolitions touchant aujourd'hui le quartier ? Et selon quels arguments les « experts » municipaux délégitiment-ils l'accession de ces édifices au statut de patrimoine ?

En confrontant cette mobilisation de la mémoire blessée de la Basse-Ville aux discours municipaux justifiant l'absence de reconnaissance institutionnelle patrimoniale des édifices en passe d'être démolis et remplacés, nous cherchons à mettre à jour le décalage entre deux visions du patrimoine et, plus largement, du territoire : l'une faisant de la préservation des traces matérielles d'une communauté minoritaire une étape essentielle de sa reconnaissance, l'autre appliquant une vision normative et utilitaire du patrimoine, coquille vidée de sa fonction sociale. Cet article se veut une invitation à une juste prise en compte au sein de la géographie du patrimoine de la mémoire du lieu telle qu'exprimée par les acteurs locaux.

Après avoir présenté le contexte de notre étude et la méthode employée, nous nous intéresserons à l'expression de la mémoire entretenue par certains habitants autour de différents édifices de la Basse-Ville d'Ottawa menacés de démolition, en particulier grâce au groupe Facebook *Grew Up in Lowertown*. Nous nous pencherons ensuite sur les arguments de la municipalité s'opposant à la préservation patrimoniale de ces mêmes édifices. Enfin, nous tenterons de tirer des enseignements sur les rapports entre mémoire du lieu et patrimoine mis en lumière à l'échelle de cette communauté locale.

1. Mise en contexte

1.1 Une dépossession territoriale initiale

Les monuments, les musées, les fêtes commémoratives, ou encore les édifices et quartiers patrimoniaux, témoignent du besoin des groupes d'inscrire intentionnellement leur mémoire dans l'espace, de le « marquer » (Veschambre, 2008). Ainsi, « le patrimoine permet aux individus de s'inscrire dans le temps par l'espace » (*ibid*.:48). Tous n'ont toutefois pas un accès égal au conservatoire de l'espace (Verret, 1995) et, plus souvent qu'autrement, « *places of memory serve to commemorate the winners of history* » (Cresswell, 2004:87). Si l'existence d'un édifice patrimonial assure en partie la transmission d'un récit, d'autres mémoires sont ainsi condamnées à l'invisibilité, ne bénéficiant pas du support tangible et durable que constitue l'espace.

Les rénovations urbaines sont parmi les processus qui ont entraîné la disparition presque totale d'un territoire et l'absence consécutive de support matériel à la mémoire du lieu. Au Canada, les rénovations des années 1960 et 1970 ont souvent détruit des quartiers populaires traditionnels et dynamiques, reposant sur l'entraide et de forts liens communautaires. Le paysage urbain est ressorti métamorphosé de cette intervention urbanistique : les anciens édifices sont détruits à la faveur de

nouvelles bâtisses répondant aux normes modernes tandis que les habitants, souvent en situation économique précaire, quittent un quartier qui a perdu sa fonction relationnelle, sa charge identitaire et dont les mécanismes de solidarité se sont délités.

La Basse-Ville d'Ottawa est l'un des quartiers à avoir été ciblé par cette vague de rénovations urbaines. Au sein d'une capitale anglophone, le quartier était composé jusque dans les années 1960 d'une population à près de 75 % canadienne française, mais comptait également d'importantes communautés d'origine juive et irlandaise. Il se distinguait par la densité de son tissu d'interconnaissances, son réseau d'entraide sociale, et ses institutions culturelles, jusqu'à ce que la construction en 1965 d'un pont interprovincial, puis le lancement en 1966 du deuxième plus grand projet canadien de rénovation urbaine entrepris au Canada – derrière celui de la Petite-Bourgogne à Montréal (CMHC, 1968) –, ne viennent bouleverser l'équilibre de la communauté. En l'espace de cinq ans, de 1967 à 1972, le quartier se videra de près de la moitié de sa population, soit environ 4 400 personnes. Ces départs ne se feront pas sans la résistance de certains qui, au nom de l'identité unique du lieu et de sa communauté, inviteront les décideurs à favoriser par des mesures légales le relogement sur place et à éviter au maximum le recours aux démolitions.

Figure 33 : Vue aérienne de la Basse-Ville Est avant la rénovation urbaine et aujourd'hui

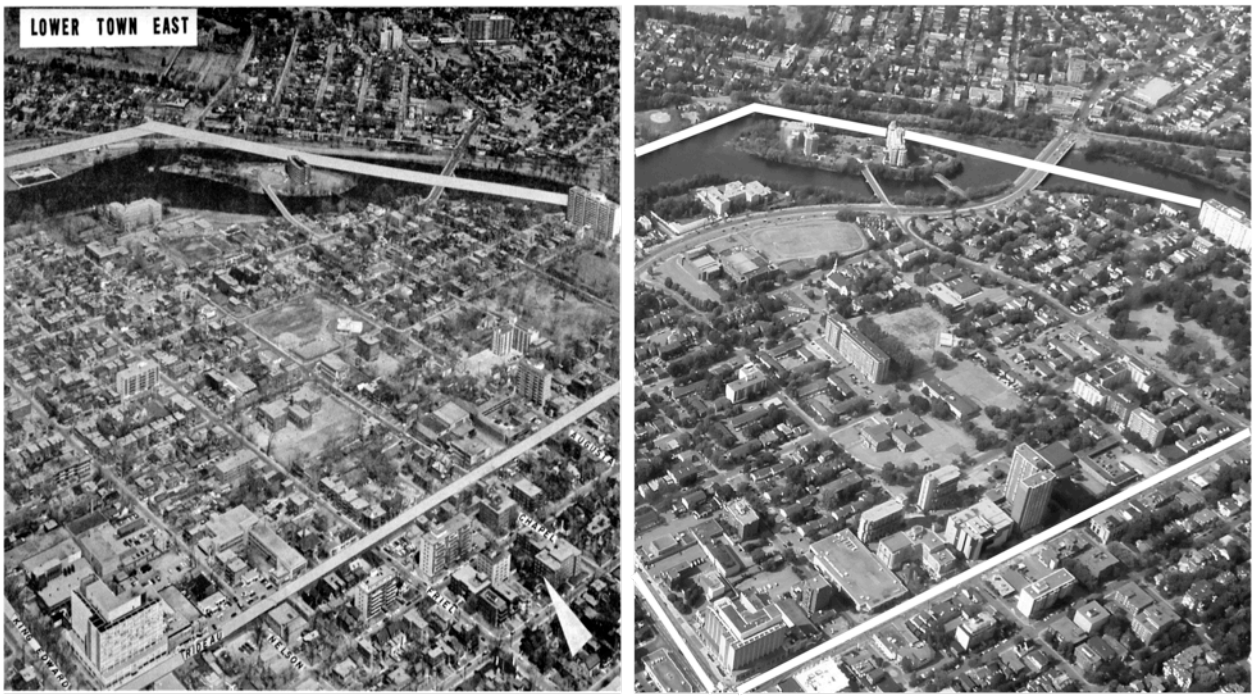

Source : Ville d'Ottawa. 1966. *The Renewal of Lower Town East*, Ville d'Ottawa : 47, et photographie auteure, 2012.

La transformation de la Basse-Ville est aujourd'hui inscrite dans l'espace : l'avenue King-Edward, reliant la capitale nationale à la rive québécoise via le pont Macdonald-Cartier, crée une frontière bruyante et dangereuse entre la Basse-Ville Est et sa voisine, la Basse-Ville Ouest ; plusieurs rues sont devenues des voies sans issue pour favoriser, avec insuccès, l'usage piétonnier ; des tours de logements sociaux, des maisons de retraites et des résidences étudiantes ont remplacé les maisons individuelles ; des voies rapides traversent les zones résidentielles traditionnelles. Mais le quartier dispose également d'équipements témoignant de son ancien statut de cœur canadien-français d'Ottawa : le centre culturel et sportif du Patro d'Ottawa a vu ses locaux agrandis pendant la rénovation urbaine grâce aux revendications des habitants ; plusieurs coopératives d'habitations ont également été créées grâce à leurs efforts ; l'école secondaire francophone De La Salle trône au nord du quartier comme le rappel du compromis auquel avaient consenti les habitants expropriés, considérant que sa construction permettrait d'assurer la formation de jeunes leaders francophones. Témoignant de la présence historique des communautés juives et irlandaises dans le quartier, on trouve également l'ancienne église St. Brigid, transformée en centre culturel, située à deux pas d'*Our Lady*, ancienne école anglophone et catholique qui desservait notamment la population irlandaise, et deux anciennes synagogues réaménagées.

Figure 34 : Répartition du nombre d'unités de logements en condominiums construites entre 2001 et 2006 à Ottawa

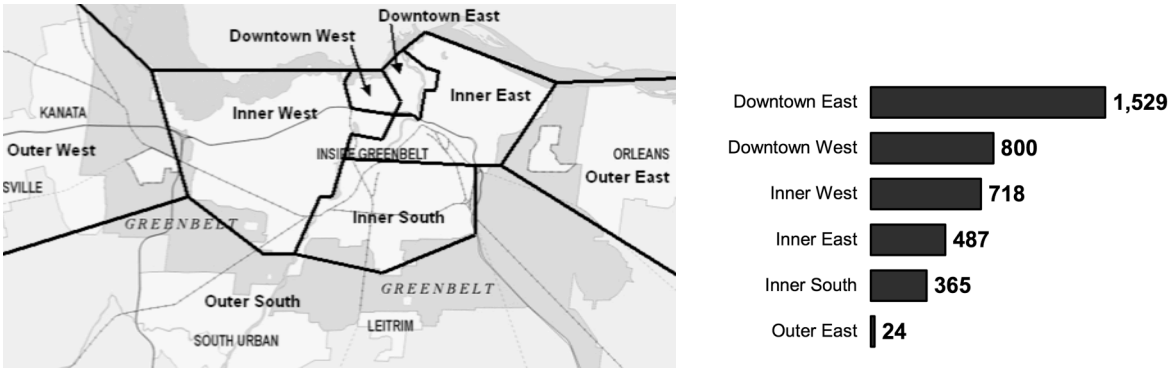

Source : Ville d'Ottawa. 2008a. *Residential Intensification in Ottawa, 2001-2006* [En ligne], URL : http://ottawa.ca/calendar/ottawa/citycouncil/ec/2008/09-09/Residential%20Intensification%202001-2006%20Colour%20Maps.pdf, consulté le 20 juin 2012.

Aujourd'hui, comme beaucoup de quartiers centraux urbains, la Basse-Ville connaît une importante pression foncière (voir figure 34 – la Basse-Ville est située dans le « Downtown East »). La politique de la Ville, axée sur la densification urbaine, incite ainsi les promoteurs immobiliers à construire dans le centre-ville, acceptant de voir démoli certains des bâtiments du quartier pour laisser

place à des tours d'habitations destinés aux classes moyennes supérieures, à l'origine d'un phénomène de *new-build gentrification*[164] (Davidson et Lees, 2010).

1.2 L'entretien de la mémoire

Pierre Nora a constaté que la collecte de traces du passé succédait souvent à des moments de rupture dans l'histoire des groupes (Nora, 1984), les épisodes de stress ou de fracture social suscitant le besoin de rassembler des souvenirs pouvant être entretenus et partagés (O'Keeffe, 2007). Les traumatismes territoriaux, à l'origine de véritables « blessures de la mémoire », pour emprunter l'expression de Ricoeur (2000:95), impliquent ainsi la volonté de conserver les dernières traces matérielles de l'existence et l'identité des groupes, qui se nourrissent mutuellement. En effet,

> l'identité fonctionne socialement comme le moyen de légitimer un groupe dans un espace (territoire) dont il tirera de substantielles ressources. Inversement, l'identité utilise le territoire comme l'un des ciments les plus efficaces des groupes sociaux ; dans la mesure, notamment où il leur confère une véritable consistance matérielle faites de signes et de symboles enchâssés dans des objets, des choses, des paysages et de lieux (Di Méo, 2002:175).

Plusieurs bâtiments de la Basse-Ville, menacés de démolition dans le cadre de projets de densification urbaine, font ainsi l'objet de conflits patrimoniaux entre d'une part les habitants qui souhaitent les conserver, en appelant à la mémoire du lieu et de ses précédents traumatismes, et d'autre part la municipalité qui justifie de différentes façons leur démolition – le « patrimoine d'appropriation » des habitants étant ainsi invalidé par les critères du « patrimoine par désignation », uniquement définis par les décisions municipales qui contrôlent l'identification officielle et institutionnalisée du patrimoine (Rautenberg, 1998 dans Veschambre, 2008).

Parce que « la mémoire, pour entretenir la conviction de la permanence, doit s'ancrer dans des lieux qu'on ne maîtrise pas nécessairement et pour lesquels il faut développer des modalités particulière d'appropriation » (Gilbert et *al.*. 2009:5), l'expression de l'attachement des habitants au quartier et à ses édifices ne repose toutefois pas uniquement sur l'éventuel succès des revendications patrimoniales de la communauté, mais s'exprime aussi par l'intermédiaire d'ouvrages sur le quartier, par l'organisation de rencontres dans certains lieux phares de la communauté, tels le Patro, ou encore par des échanges sur l'espace virtuel que constitue certains réseaux sociaux, où les membres de la communauté se souviennent ensemble, échangeant des photographies historiques, des anecdotes de leur enfance avant la rénovation urbaine, ou encore des commentaires sur les démolitions touchant encore aujourd'hui des édifices du quartier.

[164] Ce terme étend la définition de la gentrification aux nouvelles constructions.

1.3 Les cas étudiés

Dans le cadre de cette étude, quatre cas ont retenu notre attention : l'édifice du magasin de fourrures *Dworkin Furs* (« 1 » sur la carte à la page suivante – figure 35), le bâtiment de l'Union du Canada, société canadienne-française de secours mutuel (« 2 »), celui de l'école *Our Lady*, ancienne institution d'enseignement anglophone et catholique pour filles (« 3 ») et, enfin, un groupe de maisons situées au nord du quartier (« 4 »). Tous localisés dans ou aux alentours de la Basse-Ville, ces édifices, parce qu'ils représentent chacun un aspect de la vie communautaire – commerce, institution sociale, lieu d'enseignement et espace résidentiel –, nous ont semblé représentatifs à la fois de l'ensemble des arguments mémoriels qui peuvent entourer une revendication patrimoniale et de différents contextes légaux – les édifices en question peuvent parfois situés dans des districts patrimoniaux, parfois bénéficier d'une protection patrimoniale individuelle, parfois non. Nous revenons d'abord rapidement sur chacun des cas étudiés.

Figure 35 : Localisation des quatre projets de démolition documentés

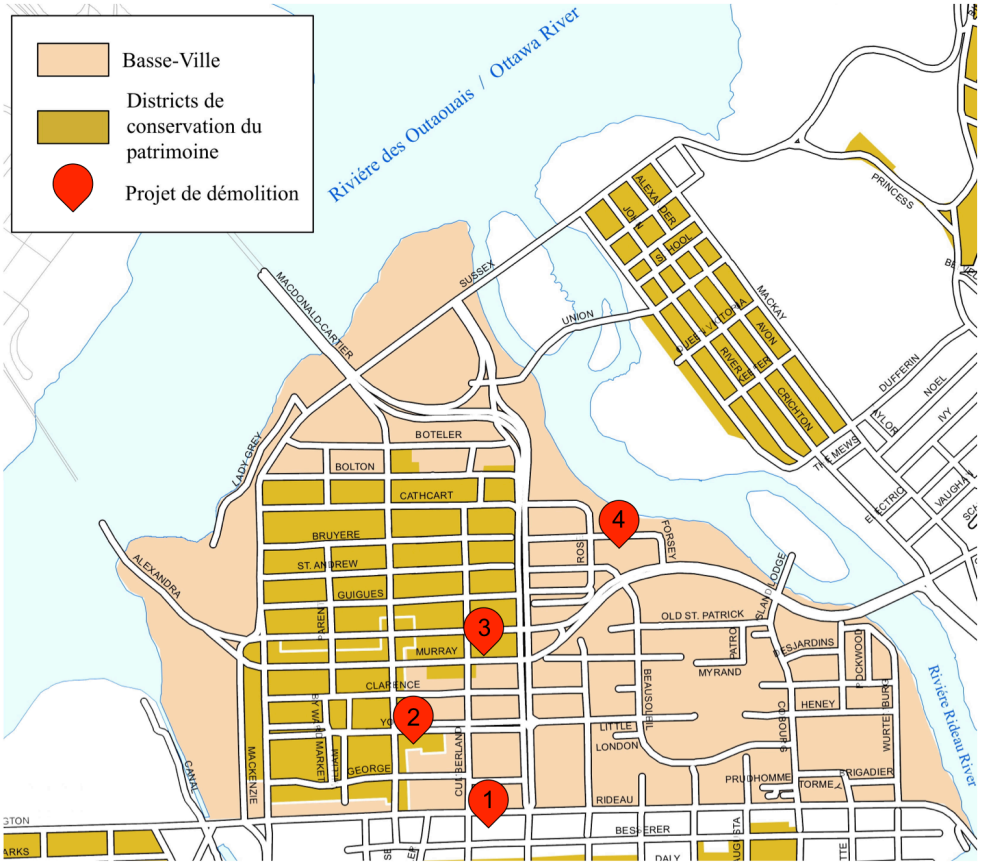

Source : Plan officiel de la Ville d'Ottawa, Service de l'urbanisme et de la gestion de la croissance, Unité de la cartographie et des graphiques, 2014.

1.3.1 Cinq maisons

En janvier 2011, l'entreprise immobilière Claridge Homes demande le changement de zonage d'un terrain occupé par cinq maisons datant de l'avant-rénovation urbaine, dans la partie Est de la Basse-Ville, afin d'y construire un édifice de condominiums (« 4 » sur la carte ci-dessus – figure 35). *Bruyère Street Rezoning Task Force*, un groupe de défense des maisons situées aux 316, 318, 324 rue Bruyère et aux 317 et 321 rue St. Andrew, s'organise pour s'opposer à leurs démolitions et un long document, intitulé « *Lowertown East, Our Disappearing Heritage* » (Aubin et Miller-Chenier, 2011), est remis aux décideurs municipaux par les habitants afin de les sensibiliser à l'histoire des édifices et du quartier. Cette première mobilisation donnera lieu à la création d'un comité du patrimoine au sein de l'Association communautaire de la Basse-Ville, chargé d'organiser les futures luttes. Le changement de zonage et la démolition des maisons est toutefois entériné par un vote du conseil municipal le 25 août 2011.

1.3.2 Le commerce Dworkin Furs

En 2011 également, l'entreprise Dworkin Furs (« 1 ») annonce sa fermeture prochaine (Achille, 2011). Construit en 1877 par John Stewart, un entrepreneur local ayant participé à la réalisation de la Cour suprême et du Parlement, le manoir est racheté en 1921 par Abraham Dworkin, de confession juive, qui y ouvre un commerce de fourrures jusqu'en 2012.

Figure 36 : L'édifice de l'entreprise Dworkin Furs, circa 1880 et en 2014, juste avant sa démolition

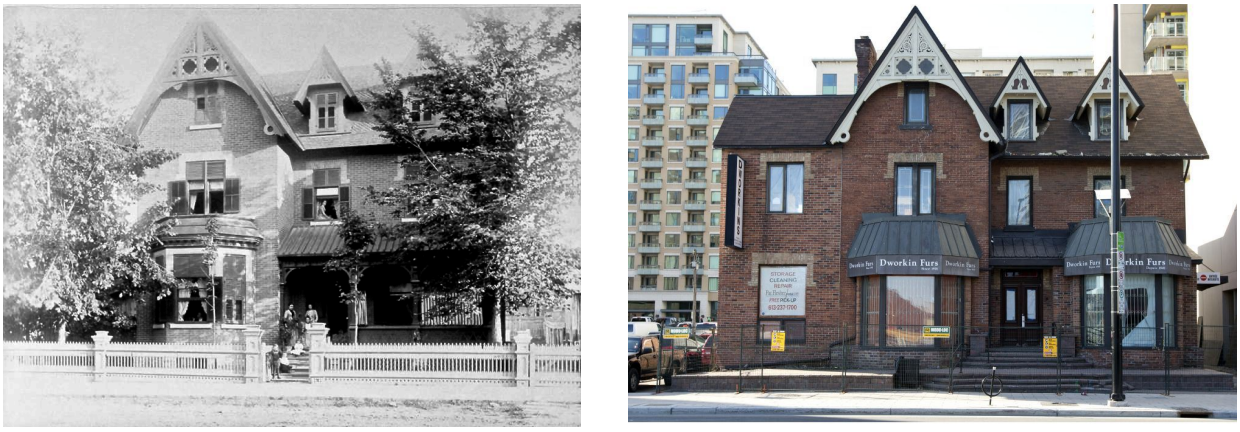

Sources : Marc Aubin et Pat McGrath.

En mai 2014, apprenant la démolition à venir du dernier manoir de l'époque de la Confédération, 892 résidents signent une pétition lancée par Marc Aubin, leader local dont la famille réside depuis cinq générations dans la Basse-Ville. Mais la démolition aura lieu et le bâtiment, acheté par le promoteur

immobilier Phoenix Homes, sera remplacé par deux tours de condominiums de 27 étages (Leclerc, 2014), marquant « la fin d'une époque » (Roy, 2012).

1.3.3 L'Union du Canada

Le troisième édifice qui nous intéresse est celui de l'Union du Canada, situé au 325 de la rue commerçante Dalhousie (« 2 »), dans le district patrimonial du Marché By. Cette tour hébergeait une compagnie d'assurance créée pour les Canadiens français, et avait été réalisée en 1966 par l'architecte Louis J. Lapierre suite à l'incendie des anciens locaux. L'Union du Canada faisait partie des institutions majeures dont s'était dotée la communauté du quartier, véritable lieu d'affirmation économique. Après que la compagnie a déclaré faillite le 2 février 2012, la société immobilière Claridge Homes rachète le terrain et obtient l'accord de la Ville pour transformer le bâtiment, avant de décider de sa démolition pure et simple, tirant profit de la réglementation lui permettant d'abaisser la hauteur des plafonds, créant plus d'étages pour une tour de hauteur à peu près équivalente. Après avoir obtenu l'aval de la Ville en décembre 2012 et vu l'appel de plusieurs habitants rejeté par la Cour des affaires municipales de l'Ontario (CAMO), Claridge procède à la démolition de l'Union du Canada entre janvier et mars 2014, et le remplace par un hôtel de luxe.

Figure 37 : Situé dans le quartier patrimonial du Marché By, l'Union du Canada, au centre – à l'arrière-plan, les tours résidentielles et de bureaux de la rue Rideau

Source : Marc Aubin.

Notons que cette démolition a été documentée par Docomomo Québec, association sans but lucratif s'étant donné pour mission de faire connaître et de préserver l'architecture moderne du XXème siècle :

> Les membres de l'Association communautaire de la Basse-Ville [ont] tent[é] de convaincre les autorités municipales de conserver ce symbole important de la communauté francophone, mais son modernisme constitue un handicap. Sa localisation dans le *Byward Market Heritage*

Conservation District n'est pas un atout, même si la diversité du paysage urbain de ce secteur historique est soulignée dans l'énoncé de sa valeur patrimoniale et que « la variété des styles architecturaux » constitue un de ses traits caractéristiques, du moins pour ceux datant des XIX^{e} et du début du XX^{e} siècle. Aussi le double intérêt, identitaire et architectural, de cet immeuble est loin d'être reconnu (Docomomo Québec, 2013).

1.3.4 L'école Our Lady

Our Lady, enfin, est une ancienne école située au 287 rue Cumberland (« 3 »), à un coin de rue de l'église irlandaise St. Brigid et dans le district patrimonial de la Basse-Ville Ouest. Le bâtiment a été construit en 1904. Son voisin, un édifice de briques rouges et jaunes situé au 207-209 rue Murray, date des années 1870. Le groupe Claude Lauzon, grand propriétaire immobilier dans la Basse-Ville, connu pour sa tendance à laisser inoccupées ses propriétés jusqu'à n'avoir d'autre choix que de les raser, réclamait la démolition des deux bâtiments depuis plusieurs années. En 2014, constatant l'état de délabrement avancé des édifices constituant un danger pour la sécurité des passants, la Ville l'y autorise à contrecœur pour la majeure partie de l'école Our Lady et l'intégralité du bâtiment voisin.

Figure 38 : Le bâtiment de l'ancienne école Our Lady et l'édifice adjacent, tous deux situés dans le quartier patrimonial de la Basse-Ville Ouest

Source : Orfali, 2013.

1.4 Méthodologie

Pour documenter les mémoires exprimées au cours de ces quatre dossiers par certains habitants, nous avons consulté la pétition appelant à la préservation du bâtiment de la Dworkin Furs, ainsi que les prises de position pour les différents bâtiments sur les réseaux sociaux – essentiellement sur la page Facebook du groupe *Grew Up In Lowertown* où nous avons procédé à une recherche par mots-clés de toutes les publications et de tous les commentaires portant sur les différents édifices qui nous intéressent ici.

Témoin du dynamisme de la communauté qui occupait le quartier et du besoin de maintenir sa mémoire, le groupe *Grew Up in Lowertown* a été créé en octobre 2007 et dénombre aujourd'hui plus de 1 600 membres. Permettant le partage de souvenirs, d'anecdotes et de photos, le groupe constitue un espace privilégié d'échanges et de renforcement communautaire. Régulièrement, on y réaffirme d'ailleurs l'intérêt d'un tel rassemblement numérique, insistant sur l'idée d'une survivance de la communauté malgré sa dispersion, à l'instar de ces deux billets postés en avril 2015 et ayant suscité une centaine de réactions :

> *This site still exists because of caring members who grew up in Lowertown. We have always been a close knit & caring community. We have survived the City's Urban Renewal Project of the late 60s & 70s and we are slowly regrouping one member at a time. This site is a link to our past and to our present.*

Et encore :

> Ce groupe est important. Son existence dit bien que celles et ceux de la Basse-Ville d'Ottawa sont des gens de cœur, qui ont de la mémoire, et pour qui l'HISTOIRE est essentielle. Il faut continuer de se parler et de témoigner.

Suite à une initiative de la modératrice du groupe, 280 membres ont par ailleurs rempli un document indiquant leur date et leur adresse de naissance dans la Basse-Ville : 276 d'entre eux y sont nés entre 1941 et 1969, et avaient donc entre 9 et 37 ans à la fin de la rénovation urbaine, en 1978. Pour la plupart enfants du baby-boom de l'après-guerre, ils ont connu, directement ou parce qu'on la leur a racontée, la rénovation urbaine de leur quartier. Plusieurs précisent d'ailleurs dans le document les adresses successives où ils ont résidé, au fil des expropriations.

Sur la page du groupe, on remarque que les photos de profil des membres les plus âgés s'alignent aux côtés de celles de visages plus jeunes, nouveaux habitants et citoyens intéressés par l'histoire du quartier de la Basse-Ville ou de celles de leurs parents et grands-parents, témoignant en filigrane du caractère transgénérationnel de la mémoire, assurant « la transition entre l'histoire apprise et la mémoire vivante » (Halbwachs, 1950, repris par Ricoeur, 2000:514).

Après avoir documenté cette mémoire mobilisée autour de différents bâtiments de la Basse-Ville, nous nous sommes intéressée aux décisions de la Ville, entérinant à chaque fois leur démolition. Grâce aux procès-verbaux des différents comités et sous-comités municipaux, aux décisions du conseil municipal, aux articles de presse et, dans le cas de l'Union du Canada, au jugement rendu par la Cour des Affaires municipales de l'Ontario (CAMO), tous disponibles en ligne, nous avons pu analyser en détails l'argumentaire développé par l'expertise municipale pour décrédibiliser la valeur patrimoniale des différents édifices.

2. L'appel à la mémoire face aux démolitions

Les habitants se sont plus ou moins exprimés sur les quatre cas de démolition que nous avons présentés. Après avoir rassemblé l'ensemble de ces réactions exprimant des enjeux mémoriels, nous les avons classé en trois catégories. Les argumentaires incitant à la préservation patrimoniale des différents édifices se sont ainsi appuyés sur (1) la mémoire du lieu tel que directement vécu par celui qui s'exprime, (2) le respect dû aux individus et aux bâtiments capables de maintenir le lien avec le passé, et enfin (3) la nécessité de préserver le lieu pour assurer la transmission de ces différentes mémoires aux générations futures. Les citoyens se positionnent ainsi tour à tour comme des *détenteurs*, des *receveurs* et des *passeurs* de mémoire.

2.1 Les détenteurs

Une partie des défenseurs du patrimoine ont fait l'expérience directe des lieux en passe de disparaître et s'appuient sur leurs souvenirs pour justifier la nécessité de les préserver. Ces propos reposent dans la majorité des cas sur l'énoncé de l'expérience vécue dans le lieu. La demande de préservation des édifices est ici justifiée par l'existence de ces mémoires ancrées, portant directement sur le lieu risquant d'être démoli ou sur les démolitions l'ayant précédé, justifiant d'autant plus la protection du peu qui demeure en place.

Dans les commentaires des signataires de la pétition pour la préservation de l'édifice de la Dworkin Furs, beaucoup de témoignages issus de personnes originaires du quartier insistent ainsi sur la nécessité de mettre fin à la série des destructions qui ont déjà touchées la Basse-Ville : « *I come from Lowertown and the city has destroyed enough of our beautiful sites* » ; « *there will be nothing left from our youth* » ; « *I am seeing the neighbourhood where I grew up being destroyed, piece by piece* » ; « *this building has been there for as long as I can remember* […]. *It brings back happy memories to drive by* » ; « *I bought my house in Lowertown almost 30 years ago. I have watched with great sadness many beautiful properties demolished* » ; « *one by one, in the last 40 years, these old buildings have fallen prey to either fire or developers* » ; « *Ottawa already demolished hundreds of buildings in Lebreton, Sparks and Lowertown in the name of improvement. Let's keep what heritage we have left*. »

Les anciens habitants commentent également la démolition de l'école *Our Lady* sur la page Facebook du groupe *Grew Up in Lowertown*, s'attardant à leurs souvenirs : « *this definitely brings back memories, I attended that school from 1961 to 1965* » ; « *there are a lot of memories in this area - maybe they should think on this* » ; « on pouvait, de ma cour, même aller parler aux élèves durant la

récréation. […] Je ne comprends pas comment la ville a pu attendre aussi longtemps pour garder son héritage. » *Our Lady* est également l'objet d'un billet sur une autre page Facebook, intitulée *Lost Ottawa*, cette fois consacrée à l'ensemble de la ville d'Ottawa[165]. Dans les commentaires répondant à l'annonce de la démolition de l'école, certains racontent leurs premières années de scolarité, rappelant le nom du directeur et des différents professeurs, et qualifiant d'« *unfortunate* » la dégradation du bâtiment.

La démolition de l'Union du Canada suscite le même genre de réactions sur le groupe *Grew Up in Lowertown* parmi les anciens habitants, qui constatent le manque de considération de la Ville pour ce témoin de leur histoire – « *they just tear them down like a house of cards* » – en même temps qu'ils se résignent à se contenter de leurs photographies – « on fait bien mieux de garder nos portraits ». Ces deux citations semblent inverser le rôle traditionnel du territoire comme refuge de la mémoire : les bâtiments, qui devraient être gage de stabilité et de sécurité, deviennent des châteaux de cartes qui peuvent être détruits dans un souffle, et il faut s'en remettre aux images, désormais seul abri des souvenirs.

Un autre échange, cette fois sur la démolition des cinq maisons au nord du quartier, amène les habitants à revenir en particulier sur les conséquences de la rénovation urbaine de la Basse-Ville Est : « *the 70's were the death of lower town! (mass expropriation!) but we are still here!* » ; « *expropriations turned our world upside down in the mid-sixties, no contesting allowed!* » ; « *it's obvious that people who have not lived through that period of destruction, not to say despair, can't grasp the impact of the 60s Renewal project on our community* ». Un dernier commentaire, mêlant souvenirs personnels et reproches à la municipalité, résume bien le ton des différentes prises de position de ceux qui se souviennent des expropriations et des déplacements :

> *The so-called Lowertown Renewal project that displaced hundreds of us, tearing down family homes (they weren't merely houses) on well maintained properties and basically annihilating a community, THAT was the destruction of Lowertown east […]. Ottawa does have a terrible track record when it comes to preserving its architectural/community heritage. The Capitol Theater, Bank street, the Rideau Street Convent, Lowertown east and west, the Rideau Street shopping district, The Daly Building... just to name a few.*

Cette mémoire est celle d'une communauté d'exilés : l'existence de la perte initiale semble être l'une des caractéristiques déterminantes du rapport de ces anciens habitants à leur quartier : leur lieu de vie leur a été enlevé et cette perte semble les avoir contraints, s'ils ne voulaient pas voir leurs liens

[165] Dans la description générale de la page, on peut lire : « *Lost Ottawa is a Facebook research community devoted to images of Ottawa and the Outouais up to the year 2000.* […] *The Ottawa region has changed a lot over the years. Much of what was once there is lost as in gone, as in not there anymore, as in lost from memory. This site is intended to capture the city's changes in pictures, retrieving those memories so they don't have to stay lost forever in archives, closets and shoe boxes* ».

sociaux se dissoudre, à multiplier les occasions de rappel d'une mémoire commune, ancrée dans un même territoire :

> Le souvenir cristallisé dans un objet localisé ou dans un lieu constitue […] l'évidence de l'existence et de la cohésion groupales. Leur fréquentation quotidienne ou du moins régulière renforce leur efficacité car elle est l'affirmation récurrente de la lecture commune du temps par le groupe. Cependant, il n'est pas nécessaire que le lieu dépositaire de la mémoire du groupe, et par la suite de son existence, soit physiquement présent ; il suffit que son existence soit connue et attestée (Mauz, 1997:23).

La disparition de maisons centenaires, de commerces et d'institutions de la Basse-Ville est ainsi perçue comme s'inscrivant à la suite de la destruction d'autres édifices, d'autres quartiers, et dans la continuité de la rénovation urbaine. Si l'évocation du lieu vécu en commun permet aux anciens habitants de partager leurs souvenirs et de se positionner comme des dépositaires de la mémoire, la démolition prochaine des édifices réactive aussi le souvenir d'autres pertes territoriales. Selon cette logique, les édifices menacés doivent être préservés à la fois parce qu'ils sont porteurs de mémoire et parce qu'ils sont parmi les derniers représentants d'une époque disparue, des reliques capables de réactiver une mémoire encore vivante chez certains et de témoigner de l'histoire de ces quartiers « presque » disparus.

2.2 Les receveurs

Un deuxième type d'argumentaire consiste à insister sur le respect dû d'une part aux ancêtres qui, par l'empreinte qu'ils ont laissée sur le quartier, ont transmis une mémoire à ceux qui l'occupent aujourd'hui et, d'autre part, sur le rôle de connexion avec le passé que jouent ces bâtiments. C'est principalement l'édifice de la Dworkin Furs et de l'école Our Lady qui ont suscité ce genre d'expression de la mémoire.

Certains habitants parlent ainsi de leurs ancêtres directs dans les commentaires associés à la pétition pour la défense de l'édifice Dworkin Furs – « *this was my great-uncle's house* » ; « *my Great Grandfather built it* » ; « *my Dad bought my Mother her first mink coat* » ; « *my mother […] bought her first fur coat there years ago* ». C'est le cas également sur *Grew Up in Lowertown* à l'égard du bâtiment voisin de l'école Our Lady, où nous trouvons plusieurs commentaires de ce type : « ma grand-mère y a vécu pendant presque 20 ans durant les années 40s et 50s ! […] Ma mère aussi avait beaucoup de souvenirs de cette maison ».

Mais de nombreux commentaires associés à la pétition pour l'édifice Dworkin Furs se concentrent cette fois-ci plutôt sur le sentiment général de continuité avec le passé que contribue à créer l'édifice : « *vestige of the past is needed to remind us of our roots* » ; « *it is important to*

maintain our sense of continuity to our past and buildings like this are tangible reminders of that history » ; « *with the loss of 256 Rideau Street we lose the connection to another era* » ; « *we risk losing perspective of where we came from and who we are* ». Sur la page Facebook *Lost Ottawa*, on peut lire : « *my ancestors use to walk these streets and many of our landmarks are gone* », ou encore « *shame on Mathieu Fleury* [conseiller municipal du quartier] *for allowing our history to be destroyed for yet another soulless condo that will stand mostly empty just like all the others. Our identity is being erased* ».

Pour d'autres, il s'agit également de rendre hommage à ceux qui, avant eux, ont fait la ville : « *it is important to honour the people who founded Ottawa and to preserve some physical remnants of our historic community* » ; « *this house is a visible reminder of one of the most important periods in our city's history, and a testament to the different ethnic groups who helped to build it* » ; « *you should be proud of the stories of how your ancestors settled here, these historic buildings are a beautiful reminder of this!* » ; « *it is important to know, respect and remember the past because it is the past that made today's Ottawa* » ; « *I think it's vital that we have the chance to see our past. We are the way we are because of what has happened before us. Historic buildings give our cities shape and us, as citizens, context*. » Concernant l'édifice de l'ancienne école Our Lady, quelqu'un constate : « *We lose our history everyday, and we barely even have one. Renovate, and save our culture* ».

C'est ainsi au nom du sentiment d'un monde commun reçu en héritage (Gilbert et Lefebvre, 2008) que différents habitants appellent à la conservation des édifices, geste qui permettrait à la fois d'honorer la mémoire de ceux qui nous ont précédé mais aussi de maintenir un lien avec notre propre histoire et nos racines – il s'agit ici autant de reconnaissance que de connaissance.

2.3 Les transmetteurs

Un dernier argumentaire insiste sur la perte que constituerait la démolition des édifices pour le futur. Pour certains, préserver les bâtiments permet de transmettre aux générations à venir un cadre de vie porteur d'une histoire et de les inviter, à leur tour, à respecter et à comprendre ce que leurs ancêtres leur ont transmis. Ces positions s'inscrivent directement dans les objectifs du développement durable, dont nous avions révélé dans un précédent article les possibles contradictions internes entre deux des outils qu'il prône : la conservation et la densification (Ramirez et Benali, 2012).

Parmi les commentaires accompagnant la pétition pour l'édifice de la *Dworkin Furs*, on lit entre autres : « *if we tear it down I have no doubt that we will be doing future generations a great disservice, and they will be disappointed in our City's great lack of care towards our irreplaceable*

collective heritage » ; « *it's invaluable to future generations to be able to see from whence we came* » ; « *what lesson would we teach to our children by removing a significant piece of Ottawa's history from its main street? Probably not the one about respect* » ; « *children need to know that not everything is disposable* » ; « *once it's gone, it's gone! Think and plan for future generations* » ; « *let's try and save what little we have left for future generations to enjoy* » ; « *our kids already are ignorant of the past. Artifacts teach!* » ; « *our future generations need images/reminders of the city's past* » ; « *it is important to safeguard our local heritage to tell stories of our history to future generations* ».

Sur la page Facebook *Lost Ottawa*, un habitant, réagissant à la démolition des cinq maisons, constate avec amertume ce qui sera laissé aux générations futures : « *it's dismaying to see how our built heritage is allowed to decay or be deemed obsolescent. The word "intensification" has come to be a trump card developers get to use for anything and results in this horrible stretch of soulless street our children will live with for decades* ». Une autre citoyenne, opposée à la démolition de l'école *Our Lady*, affirme enfin : « *it's part of my heritage being an Ottawa-born resident and important to my children's, grandchildren and great-grand-children's heritage* ».

En parlant de ce qui sera laissé ou non aux générations futures, les citoyens engagent leur responsabilité et celle de la Ville. Il ne s'agit plus seulement du passé et du présent, mais d'un legs à l'avenir qui servira de preuve à une histoire mais aussi à une intention de préservation. Envisager l'acte de la transmission invite ainsi à une prise de hauteur vis-à-vis des décisions politiques dans l'air du temps – rénovation à une époque, densification à une autre – de la part des habitants, qui espèrent pouvoir « laisser derrière eux une trace qui donne un sens à leur histoire, pour eux-mêmes d'abord, mais aussi pour ceux qu'ils s'imaginent comme leurs successeurs » (Lamizet, 2000:432).

2.4 Une mémoire créatrice de patrimoine

Dans leurs différentes prises de position relativement spontanées, les citoyens s'attardent rarement à la qualité « objective » des bâtiments, laissant cette tâche à l'Association communautaire de la Basse-Ville qui soumet des dossiers de défense détaillés à la Ville. Les appels des citoyens à protéger le patrimoine de la Basse-Ville se concentrent sur l'évocation des pertes déjà subies par le quartier et le rôle crucial des édifices comme véritables passeurs de mémoire. Ce qui est revendiqué, c'est moins la reconnaissance de la valeur intrinsèque des bâtisses que celle de leur rôle de support à un cycle mémoriel – détenteurs, receveurs, transmetteurs de mémoire –, dont les ressources matérielles sont déjà considérablement limitées.

Cette mobilisation de la mémoire, ce partage de souvenirs et d'espoirs, répond à l'angoisse d'une perte imminente et maintes fois répétée. Vivant la démolition de leurs repères identitaires comme une véritable « expropriation symbolique » (Veschambre, 2008:287), succédant aux expropriations réelles de la rénovation urbaine, les citoyens résistent en exprimant le désir d'entretenir la mémoire de ces lieux et de la transmettre aux générations futures, et refusent par là même qu'elle ne devienne un simple moment historique : « que la mémoire personnelle ou collective se réfère par définition à un passé maintenu vivant grâce à la transmission de génération en génération, c'est là la source d'une résistance de la mémoire à son traitement historiographique » (Ricœur, 2000:518).

La revendication patrimoniale est associée pour les citoyens à la volonté d'une transmission de ce patrimoine. Or, qui peut transmettre un patrimoine sinon celui qui s'en sent détenteur et redevable aux générations passées ? Cette mémoire, en s'exprimant, attribue une valeur aux édifices, justifie leur transmission, et va de paire avec la compréhension du sens de l'édifice au sein d'un territoire, comme d'un mot au sein d'une phrase. Berardino Palumbo, dans ses travaux sur une ville de Sicile orientale, voit dans ces espaces chargés de sens des « hyper-lieux » qui « ne révèle[nt] [leur] nature que lorsqu'il[s] [sont] inscrit[s] dans un espace discursif bien déterminé, qui organise des secteurs de la mémoire collective » (Palumbo, 2000:43). Les bâtisses de la Basse-Ville s'apparentent à ces « lieux-événements incompréhensibles au-delà d'un régime d'historicité bien défini, qui règle, dans le contexte local, les rapports entre mémoire et histoire » (*ibid.*: 45), elles « fixent le souvenir [et] condensent des significations fermées sur elles-mêmes mais, en même temps, [elles] ouvrent des espaces symboliques doués du pouvoir de lier d'autres "objets" semblables et donc de produire encore du sens » (*ibid.*). Contrairement aux lieux de mémoire de Nora qui sont des objets figés, rigides, réceptacles passifs de valeurs, l'hyper-lieu de Palumbo est un « opérateur dynamique, [qui] ouvre un espace performatif à travers lequel des connexions peuvent être activées et parcourues » (*ibid.*:46). Pour lui, c'est la multiplicité des liens avec des documents, des discours, des mémoires matérialisées, et d'autres objets gravitant autour de l'objet considéré qui en fait un véritable « signe ». Implicite dans cette définition de l'hyper-lieu, il y a l'existence de porteurs de mémoire capables d'entretenir ces liens en y faisant appel et d'utiliser ces lieux comme support à un récit. En 2009, Benoit Majerus a salué cette définition :

> Cette critique de la notion de lieu de mémoire ouvre sur une entreprise salutaire de justice descriptive qui consiste à créditer les configurations référées à des niveaux sociaux autres que celui de l'État-nation d'avoir leur sens propre, de montrer des combinaisons complexes de la mémoire et de l'histoire, voire de faire preuve d'une certaine autonomie dans la manipulation du temps (Majerus, 2009:41).

Pour une partie des citoyens de la Basse-Ville et plus largement d'Ottawa s'exprimant sur ces démolitions, c'est ainsi la capacité à contextualiser et à voir, derrière un édifice, le reste de l'histoire, du territoire et des communautés auquel il est relié, qui permet de justifier sa valeur patrimoniale individuelle, porteuse d'histoire et d'enseignement pour les générations futures : « *A city or a country without a visible and living heritage is like a person with no memory. Where is the grounding from which we move forward?* », s'interrogeait l'une des membres de *Grew Up in Lowertown*.

3. L'« expertise » patrimoniale municipale

3.1 Des experts sourds aux voix de la mémoire

Sans grande surprise, nous ne trouvons pas dans les comptes-rendus municipaux de véritables confrontations entre les arguments mémoriels exprimés par les citoyens et le discours patrimonial que la Ville entretient. La question de la mémoire n'est en effet tout simplement pas retenue par les évaluateurs municipaux si elle ne contribue pas à prouver l'intérêt historique central de l'édifice considéré, selon des critères dont les experts sont les seuls juges et auxquels se remettent entièrement les élus – systématiquement lorsqu'il s'exprime dans ce genre de dossiers, le conseiller représentant la Basse-Ville, Mathieu Fleury, répète ainsi faire confiance avant tout aux experts municipaux :

> *I am very factual, I come from the academic background and I believe that just saying that something is heritage because I feel is heritage is not of value. […] We need to go back to its roots and find out what it means and that's going back to the city and in terms to the expertise that they have. My general rule of thumb is to defer to the experts* (Mathieu Fleury, cité dans Ottawa East News, 2012).

Toutefois, malgré ce manque de prise en compte d'une partie de leurs arguments, les représentants de l'Association communautaire de la Basse-Ville continuent de faire valoir cet aspect de leur attachement aux bâtiments auprès des décideurs lors des réunions municipales, des consultations, ou dans les documents qu'ils transmettent à la Ville, même s'ils insistent bien plus sur les critères « objectifs » de désignation afin de se faire mieux entendre par les décideurs – qualité architecturale, valeur historique, contexte urbain.

En 2011, à la suite de la décision de démolir un groupe de cinq maisons de la Basse-Ville, cas abordé plus haut, deux membres de l'Association et résidents de longue date du quartier, Nancy Miller-Chenier et Marc Aubin, avaient notamment rédigé un document d'une trentaine de pages à l'intention de Sally Coutts, responsable de la Section du patrimoine à la Ville d'Ottawa, dans lequel ils retraçaient l'histoire du quartier, défendaient la valeur architecturale, historique et mémorielle de différents bâtiments menacés, qualifiés de « testament », et appelaient la Ville à évaluer les dangers

de la densification urbaine pour son patrimoine et à reconnaître les blessures causées par la rénovation urbaine du quartier :

> *The buildings that remain in Lowertown East are a testament to what took place. They are the remnants of a once vibrant and well-established working class community of French, Irish, and Jewish Canadians. The remaining buildings also represent the struggle against a failed urban planning policy that had no regard for human dignity.* […] *The fact that most heritage buildings in Lowertown East are not protected by the City's heritage policies only serves to further reinforce a sense that the City of Ottawa has very little regard for this more humble part of its history. Are we a city that only celebrates the rich and famous of the past, or are we a community that respects all aspects of our heritage, no matter how humble they might have been?* (Aubin et Miller-Chenier, 2011:27)

Selon Marc Aubin, ce rapport a été accueilli avec un mépris très clair par la responsable, malgré le travail qui y avait été investi. L'histoire difficile du quartier et la mémoire des habitants ne sont donc pas retenues comme des arguments sérieux pour soutenir une éventuelle désignation patrimoniale. La mémoire comme acte de se souvenir, comme preuve d'attachement territorial, n'a donc pas voix au chapitre patrimonial, pas plus lorsqu'il s'agit de la mémoire d'un événement ayant traumatisé profondément les murs et les habitants d'un quartier.

Quels sont dès lors les avis des « experts » justifiant l'absence de patrimonialisation des édifices qui ont pourtant tant mobilisés la mémoire locale ?

3.2 Absence de valeur contextuelle

Le formulaire d'évaluation patrimoniale portant sur le bâtiment de la Dworkin Furs justifie que l'édifice ne soit pas préservé en faisant valoir son absence de valeur contextuelle :

> *There has been significant development along Rideau Street since the end of the 20th century which has resulted in a complete loss of the historical context of the street. As the last residential building west of King Edward Avenue, the Dworkin Building is not linked to its surrounding and has lost all of its contextual value.*

Cette situation avait également été dénoncée par les citoyens mais dans la perspective exactement inverse : celle de sauver un des derniers bâtiments témoins d'une période. Pour la Ville en revanche, puisque le contexte urbain originel du bâtiment n'a pas été conservé – conservation qui relève par ailleurs de la responsabilité des décideurs s'étant succédés au conseil municipal, malgré l'usage d'une forme passive (« *there has been* ») tendant à naturaliser ce processus –, le bâtiment n'a plus aucune valeur contextuelle.

Les *Normes et lignes directrices relatives à la conservation des biens à valeur patrimoniale de l'Ontario*, appliquées par la Ville d'Ottawa et établies par le Ministère ontarien du tourisme et de la culture en vertu de l'article 25.2 de la Loi sur le patrimoine de l'Ontario, affirment qu'un bien a une

valeur contextuelle s'il est « important pour définir, maintenir ou soutenir le caractère d'une région » et/ou « est lié physiquement, fonctionnellement, visuellement ou historiquement à son environnement » (Ministère de la culture de l'Ontario, 2006:22). Dans le cas de l'édifice Dworkin Fur, il semble difficile d'affirmer qu'il ne joue pas un rôle de premier ordre dans la définition et le maintien du caractère historique de la rue Rideau, puisqu'il est le plus ancien exemple de son genre, et est par ailleurs situé directement sur la frontière du district de conservation patrimoniale du Marché By, dans la Basse-Ville. Il suffit de traverser la rue pour accéder au centre commerçant traditionnel de la ville et comprendre le contexte dans lequel était situé Dworkin Furs.

La valeur physique du bâtiment, qui aurait pu le sauver vu la qualité de sa conservation, est rapidement évacuée par l'évaluation de la Ville qui considère que les nouvelles fenêtres, la suppression d'une terrasse et l'ajout d'un escalier en ciment et d'une rampe en métal sont des altérations qui ont « *obscured many of the character defining elements of the building* ». Le rapport reconnaît toutefois une valeur historique à l'édifice qui est « *associated with an important business in Ottawa in the 20th century and is representative of the early settlement of Jewish immigrants in Ottawa in the 19th and 20th centuries* ». Si la Loi sur le patrimoine de l'Ontario considère qu'un bien qui remplit l'un des trois critères – valeur contextuelle, valeur physique, valeur historique – « peut être désigné en vertu de l'article 29 de la Loi » comme bien patrimonial, la Ville s'y refuse et justifie cette décision dans une lettre datée du 13 mai 2014 et adressée à Marc Aubin, créateur de la pétition en ligne pour la défense de l'édifice, en insistant sur le fait que le terme employé par la Loi – le verbe « peut » – n'a aucunement valeur d'obligation. Quelques jours plus tard, dans un article du *Ottawa Citizen*, le leader communautaire constatait : « *People just put their blinders on and say: "Well, the experts have said it's not heritage." It's not as simple as that* » (Aubin cité dans Woods, 2014).

3.3 Discordance architecturale

L'Union du Canada n'a pas fait l'objet d'autant de considération de la part de la municipalité avant d'être exclu d'une éventuelle désignation. Lors de la création du district de conservation patrimoniale du Marché By en 1991, l'édifice de l'Union du Canada avait été classé dans la catégorie 4 : « *category 4 is the lowest category and includes buildings which are of negligible or no heritage value but located in a heritage conservation district* » (Shepers, 2013). L'édifice était décrit dans le formulaire d'évaluation patrimoniale comme « *completely out of context in terms of scale, design, materials, detailing* » et constituait « a *landmark only because of its size* » (*ibid.*). Considérant le bâtiment déjà trop grand pour la zone, le sous-comité consultatif du patrimoine bâti d'Ottawa –

composé de quatre conseillers municipaux et de trois membres citoyens désignés par le conseil municipal – ne voyait donc pas de problème à la construction d'une tour de remplacement qui serait toujours bien trop grande pour le quartier mais beaucoup mieux conçue. La décision de la Ville de démolir l'Union du Canada et de modifier le zonage du terrain, afin de permettre à Claridge Homes de réaliser une tour de 15 étages, quatre de plus que l'Union du Canada dans un quartier qui en compte en moyenne trois, avait été contestée sans succès par les habitants devant la CAMO.

En plus d'une dépréciation pour les bâtiments hérités de l'époque moderne et une méconnaissance de l'histoire des habitants francophones du quartier par les représentants à la Ville, la défense de l'édifice de l'Union du Canada a souffert de l'absence de législation claire et d'une certaine mauvaise foi des avocats et des experts municipaux. Dans son rapport, le juge de la CAMO, Marc Denhez, affirmait : « la Ville a fait peu d'efforts pour démontrer la conformité aux politiques d'aménagement du territoire en ce qui concerne la compatibilité de la conception et des matériaux avec le district de conservation patrimoniale » (Denhez, 2014:21).

L'absence d'un Plan de district dans le Marché By, au sens que le prévoit la Loi de 2005 sur le patrimoine de l'Ontario, explique en partie ce manque d'efforts. Le Marché By, s'il est désigné, ne dispose en effet d'aucune règle contraignante quant à la préservation de son patrimoine : seuls les districts de conservation patrimoniale désignés à partir de 2005 ont l'obligation de s'en doter. Or, ayant été désigné en 1991, le Marché By ne dispose que de lignes directrices générales et la Ville d'Ottawa n'a pas cru bon jusqu'à présent de les renforcer par un plan. En vertu de l'article 41.1 de la Loi sur le patrimoine de l'Ontario, un tel plan permettrait pourtant de faciliter le contrôle des démolitions et des constructions dans un quartier patrimonial et constituerait un support incontestable aux revendications citoyennes en cas d'abus. Denhez notait dans son rapport, concernant les règles s'appliquant aux aménagements du Marché By : « on a également montré à la Commission de multiples "lignes directrices en matière de conception" – avec la mise en garde qu'aucune n'était contraignante » (*ibid.*:14) ce qui démontre, toujours selon Denhez, que « les urbanistes avaient peu d'attentes en matière de pleine conformité » (*ibid.*) du projet de redéveloppement à l'égard de ces recommandations. Le juge se montre d'ailleurs très critique à l'égard du terme « excellence de conception », utilisé à plusieurs reprises par les avocats et les experts pour parler du futur hôtel et justifier le rejet des arguments des citoyens :

> L'évolution du cadre bâti de l'Ontario ne devrait pas dépendre de la subjectivité, du goût personnel ou du caprice, mais plutôt (dans le langage de la Déclaration de principes) d'un cadre « fondé sur des politiques ». Si un projet s'intègre mal dans le cadre stratégique approuvé d'une municipalité, on ne peut se contenter d'invoquer une opinion, de la part des représentants officiels, en matière d'esthétique et d'« excellence de conception », quelle qu'en soit la bonne

intention. (*ibid.*:22)

Les décideurs s'autorisent donc ce qu'ils refusent aux citoyens. Toute une partie de l'argumentation des avocats représentants la Ville et Claridge Homes a en effet consisté à discréditer les raisons de l'appel de certains habitants, en insistant sur le fait qu'ils habitaient dans des bâtiments voisins du projet qui seraient affectés par la construction en termes de vue, de bruit et de circulation. En reléguant leurs positions à un individualiste « Pas dans ma cour », l'objectif des avocats était de prouver l'incapacité des citoyens à apprécier la qualité objective du projet et le fait que, loin d'agir pour le bien de tous, ils pensent à leur intérêt personnel.

3.4 Dégradation irréversible

La décision de démolir la majeure partie de l'école *Our Lady*, située dans le district patrimonial de la Basse-Ville Ouest et classée catégorie 2 – « *significant heritage resource* » –, a pour sa part été la conséquence de la négligence volontaire de son propriétaire, qui avait acheté le bâtiment en 1981, plus de dix ans avant sa désignation. La Cour supérieure de l'Ontario, en la personne de Robert Smith, constatait dans le jugement rendu en mai 2013 : « M. Lauzon ne veut pas faire une demande de permis de démolition ou d'un permis de construction qui l'obligerait à maintenir une partie des aspects du patrimoine du 287, rue Cumberland, même si c'est possible. Le propriétaire a permis à l'édifice de tomber dans un état de délabrement tel qu'il est devenu un danger pour la sécurité du public » (Dufault, 2013). Un habitant, voisin de l'édifice, en était arrivé aux mêmes conclusions :

> *He's been watching the developer for years and believes the company's goal is to neglect the buildings. "Basically he doesn't want to preserve any of them that have even quasi-heritage standing", he said. "He wants to let them fall apart, and rebuild."* (CBC News, 2013)

La municipalité, ne pouvant que constater les altérations irrémédiables de la bâtisse, avait consenti à sa démolition presque totale (Woodbury, 2014). Cette décision, véritable cadeau au groupe Lauzon selon certains citoyens (Willing, 2013a), est révélatrice du problème des bâtiments patrimoniaux vacants laissés à l'abandon dans la Basse-Ville et ailleurs à Ottawa. Car Lauzon n'est pas le seul à employer cette stratégie de démolition suite à la négligence de l'entretien des bâtisses :

> *There are many decrepit heritage and other buildings all over town and the city should crack the whip on all the owners involved. Much of Our Lady's School is now beyond hope of preserving, and the stories that go with it now have no anchor in the community landscape.* (The Ottawa Citizen, 2014)

En juin 2014, Lauzon avait également demandé la démolition d'un ensemble de propriétés de la Basse-Ville Est, hors du quartier patrimonial et datant de l'avant-rénovation urbaine – le bâtiment situé au 260 rue Murray, et ceux du 261 au 279 sur l'avenue King Edward – afin d'y réaliser un

édifice résidentiel et commercial de six étages, justifiant à nouveau ces demandes par l'état de dégradation avancé des édifices.

L'absence de règlements stricts permettant à la Ville de protéger le patrimoine de la Basse-Ville Ouest, district de conservation patrimonial désigné en 1994 mais ne disposant pas de plan, et plus largement les bâtiments historiques vacants, même hors district de conservation patrimonial, explique cette situation et la multiplication des « *eyesores* » dans le quartier, tels que les qualifie le maire Jim Watson (Willing, 2013a).

Figure 39 : Les propriétés du groupe Claude Lauzon sur l'avenue King Edward, aujourd'hui démolis

Source : *The Ottawa Citizen*, 2013.

4. La démolition comme invisibilisation de la mémoire du lieu

4.1 Les règles truquées du jeu patrimonial

La position de la Ville à l'égard des cinq maisons situées au nord de la Basse-Ville Est a déjà été étudiée dans un précédent article (Ramirez et Benali, 2012 – voir article 2 de cette thèse). Les justifications amenant à leur démolition s'apparentaient à celles utilisées dans le cas du bâtiment de la Dworkin Furs, de l'Union du Canada, et de l'école Our Lady : malgré la forte mobilisation des associations d'habitants et de la presse, quatre des cinq édifices avaient été considérés sans valeur patrimoniale et le dernier, surnommé la maison Gauvreau, trop altéré pour bénéficier d'une reconnaissance malgré sa valeur historique.

Dans les différents cas présentés dans le cadre de cette étude, les associations et les défenseurs

des bâtiments menacés ont tenté de jouer le jeu de la municipalité en conformant leur argumentaire aux normes de désignation et de préservation patrimoniale qu'elle a mis en place. Mais il se révèle très vite impossible de justifier la préservation d'un patrimoine dont la valeur se fonde en grande partie sur la compréhension et le respect pour une mémoire douloureuse, et seulement parfois sur les critères « objectifs » d'un patrimoine architectural et historique. Même quand le bâtiment considéré dispose d'une reconnaissance patrimoniale, comme l'école Our Lady, ou quand la Ville reconnaît sa valeur historique, comme celle de l'édifice Dworkin Furs, sa sauvegarde n'est ainsi pas assurée et ses défenseurs ne peuvent pas empêcher sa démolition faute de solides possibilités de recours légal.

Désastreux pour la sauvegarde de bâtiments considérés comme patrimoniaux par une partie de la communauté, ce flou dans la législation permet toutefois à la Ville d'Ottawa de disposer d'une grande latitude pour justifier le rejet d'une désignation patrimoniale et la démolition de bâtiments. Grâce à un cadre normatif occasionnellement souple et sujet à interprétation, la Ville peut décider seule de ce qui est ou non patrimoine, et justifier l'absence de véritable concertation avec la communauté et l'imposition d'un projet qui, tant qu'il assure une rentabilité à court terme pour les développeurs et à long terme pour la Ville sous la forme d'impôts fonciers, n'a pas besoin de prouver sa valeur – l'usage de l'expression d'« excellence de la conception » par les experts de la Ville, durement critiqué par le juge de la CAMO dans le cas de l'Union du Canada, est parlant. Il semble que la possibilité d'une réelle participation démocratique s'arrête essentiellement aux élections de représentants. Une fois cette échéance passée, le patrimoine de la Basse-Ville est sujet au bon vouloir de la Ville, qui applique donc un droit discrétionnaire. L'absence de législation applicable permettant aux citoyens de renverser une décision municipale unilatérale et abusive pose un problème inquiétant dans une société qui se dit démocratique.

En plus de relever les caractéristiques du discours traditionnel sur le patrimoine, nous comprenons donc que le discours des experts municipaux est extrêmement malléable : même lorsque un bâtiment pourrait correspondre aux normes appliquées dans le cadre d'une désignation, les décideurs peuvent jouer de manière subjective avec ces critères, comme dans le cas du bâtiment Dworkin Furs, modérant l'importance de telle valeur ou nuançant l'apport que constitue l'édifice au paysage culturel, architectural ou historique. Les définitions patrimoniales semblent donc constituer, dans le cas d'Ottawa et particulièrement de la Basse-Ville, un outil supplémentaire d'imposition d'un pouvoir qui se rapproche de l'arbitraire, par l'effacement systématique ou presque des traces d'appropriation passée du territoire par la communauté. Selon Vincent Veschambres, toute démolition est d'ailleurs étroitement liée à l'imposition d'un pouvoir et au marquage de l'espace tant physique que psychologique (Veschambres, 2008).

On assiste donc à une évaluation terriblement défavorable aux associations citoyennes, qui doivent s'efforcer à tout prix de prouver la valeur de l'édifice patrimonial grâce à des recherches historiques et à des collectes de mémoire chronophages, et ne disposent d'aucune base légale solide pour défendre leur patrimoine face à une Ville qui, si elle part à la chasse aux propriétaires d'édifices vacants et dégradés, le fait avant tout pour éviter l'accumulation d'« *eyesores* » et moins par véritable intérêt culturel[166].

4.2 Une mémoire du lieu qui résiste

Malgré les pertes essuyées par le quartier suite à la rénovation urbaine des années 1960 et 1970 et les démolitions actuelles en lien avec les objectifs de densification urbaine de la Ville, la mémoire du lieu demeure et s'exprime : en effet, « pour les personnes déplacées, le site de la ville engloutie [ou détruite] assume une fonction symbolique et identitaire centrale, puisque c'est aussi autour de la mémoire et des représentations sublimées du territoire disparu que se cristallise le sentiment d'appartenance commune » (Gessat-Anstett, 2002:159). Lorsque la stabilité territoriale est ébranlée et que la mémoire ne peut plus s'incarner dans un cadre spatial, les communautés partent alors en quête de témoins, dans tous les sens du terme, attentives aux dernières ressources à leur disposition où pourrait s'ancrer leur mémoire.

Dans ce contexte, l'utilisation que font les anciens habitants du groupe *Grew Up in Lowertown* peut s'apparenter au rapport qu'entretiennent les migrants en situation diasporique à l'égard des espaces d'échanges en ligne puisque, dans les deux cas, les réseaux sociaux leur fournissent « l'opportunité de redéfinir leur identité et leurs relations avec d'autres individus déracinés issus de la même culture » (Raynaud, 2011:52) tout en « s'affranchi[ssant] de la nécessité de proximité spatiale » (*ibid.*:58). Au-delà des conditions du deuil territorial, du maintien du statut intergénérationnel de victime exilée, ou de stratégies de recréation de l'ancrage, la perte du territoire d'origine entraine dans les deux cas le recours à la mémoire collective du territoire (Bruneau, 2006:328). Si l'échelle du phénomène n'est pas comparable (Ma Mung, 1994), il est indéniable que certains des anciens

[166] L'autorisation par la Ville de démolir, en 2009, une maison datant des années 1870 située au 72-80 rue Bolton pour des raisons de faiblesse structurelle, sans autre forme de procès, indique bien que le problème à laquelle la municipalité s'attaque dans le cas de l'école *Our Lady* concerne plus le manque d'entretien délibéré d'un bâtiment que la préservation de sa valeur patrimoniale. La maison rue Bolton était en effet classée, tout comme l'école *Our Lady*, dans la catégorie 2 du district de conservation du patrimoine de la Basse-Ville Ouest, et, « *although the owner had been encouraged to retain the building, if possible, and to integrate it into a new development, there was little interest in this option. As a consequence of the building's advanced state of deterioration […], the Department has no objection to its demolition in the context of an acceptable replacement building* » (Ville d'Ottawa, 2007).

habitants du quartier ressentent un certain sentiment d'exterritorialité, préférant se réfugier dans la stabilité des photographies et des souvenirs partagés.

Il ne faudrait toutefois pas négliger la force d'un tel rassemblement virtuel : « les réseaux en ligne, lorsqu'ils se stabilisent, peuvent engendrer de véritables communautés [...], certes virtuelles, mais pas nécessairement moins fortes ou moins efficaces pour maintenir un contact ou mobiliser » (Castells, 2002:164).

Les habitants se positionnent en effet aussi pour la conservation du patrimoine de la Basse-Ville, l'érigeant en support privilégié d'un récit sur leurs origines et celles de la ville et l'occasion d'une transmission de cette histoire aux générations suivantes. Cet attachement au patrimoine va de paire avec la connaissance de l'histoire d'Ottawa, renforçant la capacité de voir au-delà des qualités esthétiques ou de conception des bâtiments pour établir des liens historiques ou contextuels. Ces revendications patrimoniales s'expliquent par un besoin de repères à la fois dans le temps et l'espace, permettant à l'individu de se situer historiquement et géographiquement :

> *Heritage helps in both the temporal and the spatial sense. It also helps us locate ourselves socially, in the sense that it is one of the things that binds communities and nations, giving a sense of group identity to both insiders and outsiders* (Aplin, 2002:16).

Les prises de position des citoyens contre la démolition des édifices témoignent ainsi d'une soif de racines et de liens : les revendications patrimoniales sont l'un des moyens privilégiés d'opposer une résistance à l'effacement de la mémoire communautaire incarnée dans un élément matériel. La disparition presque systématique du patrimoine non monumental au profit de grands projets immobiliers entraîne l'invisibilisation de certains groupes, ayant contribué et contribuant encore à l'histoire de la ville. La question de l'accès au conservatoire de l'espace a notamment été abordée par Vincent Veschambre, qui constatait la quasi-absence des patrimoines ouvriers et industriels dans l'espace urbain des villes françaises (Veschambre, 2008).

Lorsque les signes matériels urbains ne représentent qu'une catégorie de la population et en excluent d'autres – les minorités culturelles, les femmes, les pauvres, les aînés –, c'est la capacité même de ces populations à se définir et à justifier leur existence qui est remise en cause. Pour Stéphane Héritier, le patrimoine joue en effet le rôle d'une chronogenèse, soit « une mise en récit des éléments épars grâce à la création d'un discours caractérisé par une accumulation de signes et d'éléments permettant de penser et de se représenter linéairement l'image-temps » (Héritier, 2013:7-8). Refuser l'accès au patrimoine à une communauté locale revient à délégitimer son existence, à l'effacer de la sphère publique en même temps que les signes matériels, visibles de tous, attestant de sa participation à l'histoire urbaine (Chivallon, 2002).

Cette invisibilisation s'accompagne d'une rupture radicale, dans certains quartiers, entre ville historique et ville contemporaine : les traces du passé étant considérées comme indignes de conservation, elles sont remplacées dès que possible par des projets immobiliers rentables. L'effacement de lieux « qui portent en eux une symbolique mémorielle qui fait sens dans l'habiter et l'imaginaire spatial » (Tratnjek, 2014) a par ailleurs des conséquences non négligeables sur la manière dont les habitants vivent et perçoivent leur lieu de vie, passé et présent, d'autant plus qu'ils assistent à la reconstruction rapide d'autres bâtiments après la destruction, renforçant ce sentiment d'effacement (*ibid.*) : comme s'il s'agissait au plus vite de recouvrir la trace indigne de la blessure territoriale, de dissimuler la cicatrice que pouvait encore exprimer le paysage. Or, « le véritable oubli n'est peut être pas le vide mais le fait de mettre immédiatement autre chose à la place d'un lieu autrefois habité, d'un ancien monument, d'un ancien texte, d'un ancien nom » (Robin, 2003:91, dans Veschambre, 2008:277).

Conclusion

Considérant que « ce qui n'est pas patrimonialisé, ce qui est donc laissé à l'abandon ou démoli, est tout aussi révélateur, sinon plus, des valeurs d'une société, de la hiérarchie des productions sociales et des mémoires, que ce que l'on patrimonialise » (Veschambre, 2008:92), nous avons documenté ici les choix de la municipalité d'Ottawa de démolir certains bâtiments de la Basse-Ville et de considérer la mémoire du lieu et de ses traumatismes, tels qu'exprimés par certains citoyens, comme des arguments irrecevables. Nous avons mis à jour un discours patrimonial autorisé développé par la municipalité d'Ottawa et ses experts au sein duquel ils sont les seuls à pouvoir naviguer à souhait.

L'existence initiale de traumatismes territoriaux, la rénovation urbaine en étant un parmi d'autres, renforce l'importance que revêtent aujourd'hui les édifices du quartier, érigés en lieux de mémoire par les discours mémoriels s'activent lorsqu'ils sont menacés de démolition. Pour les défenseurs de la Basse-Ville, rappeler les caractéristiques de l'ancien quartier et les conditions exceptionnelles de sa disparition sert non seulement d'argument pour la préservation de chaque élément matériel ayant été épargné par la rénovation urbaine – les bâtiments à protéger parlent ainsi d'un ensemble plus grand, absent, et ne sont que le fragment du tout qui est le territoire : tels une métonymie, ils le représentent – mais permet plus largement de dénoncer une situation d'injustice persistante. Condamnée par la politique patrimoniale de la Ville à une inscription précaire dans le paysage urbain, la mémoire de la Basse-Ville se réfugie et s'entretient ainsi dans d'autres espaces qui

deviennent pour certains plus rassurants que le territoire lui-même : « *The next generations will be missing some of the history in Lower Town Ottawa. The old pictures on this website should be conserved and kept in cyberspace for the future* », constatait amèrement un des anciens habitants du quartier, sur le groupe Facebook *Grew Up in Lowertown*.

La mémoire entretenue aujourd'hui autour de cette communauté et de son quartier a pourtant la capacité de produire des discours transgressifs dans la mesure où elle invite à interrompre le discours patrimonial admis pour faire entendre d'autres voix, témoins d'une blessure territoriale réactivée par les destructions et le manque de reconnaissance des vestiges du quartier. Ces voix remettent en cause la légitimité de l'idéologie patrimoniale utilisée avec beaucoup de flexibilité par les décideurs et nous donnent des indices sur les aspirations et les désirs des habitants, permettant d'envisager une redéfinition des normes patrimoniales couramment admises, dans un objectif de justice spatiale. Selon Paul Ricœur, la fonction d'une l'idéologie est entre autres de « combler le fossé de crédibilité que creusent tous les systèmes d'autorité, non seulement le système charismatique – parce que le chef est envoyé d'en haut – et le système fondé sur la tradition – parce qu'on a toujours fait ainsi – mais aussi le système bureaucratique – parce que l'expert est censé savoir » (Ricœur, 2000:101). La mémoire transgresse ce pouvoir en suggérant d'autres avenues, d'autres légitimités. L'attachement au lieu, parce qu'il incite les habitants à se saisir de toutes les possibilités pour protéger les édifices de leur quartier, parce qu'il les pousse à réitérer leurs revendications dans plusieurs situations dans l'espoir de comprendre quelles sont les conditions exactes à rassembler et les stratégies précises à adopter pour gagner enfin une bataille, vient mettre à jour les contradictions, les irrégularités et les injustices derrière certaines des décisions municipales, en même temps que la nécessité de doter les citoyens de moyens concrets d'exercer un véritable contre-pouvoir, s'inscrivant dans un objectif de démocratie participative et de justice patrimoniale.

Conclusion générale

Avec l'émergence de la notion du « devoir de mémoire » dans les années 1990, plusieurs chercheurs s'inquiètent de la flambée des revendications mémorielles et de la compulsion de conservation qu'ils y associent. Ils voient ainsi dans l'élargissement de la protection patrimoniale à de nouveaux types d'espaces un danger de muséification de la société, qui pourrait se retrouver paralysée par une véritable « inflation » patrimoniale (Hartog, 2002), caractérisée par l'obsession de l'inventaire et de la collecte (Garcia, 2000). L'historien Pierre Nora regrette ainsi ce qu'il considère comme la fin du sens originel porté par le patrimoine national, et constate que « le patrimoine n'est plus représentatif d'une identité collective d'ensemble, du corps social dans son entier » (Nora, 1997:4709).

Veschambre (2009) relève le déploiement d'un champ lexical de l'excès chez de nombreux auteurs mettant en garde contre le « tout patrimoine » et voit dans ce genre d'affirmations, et dans l'homogénéité patrimoniale encore souvent de mise, la traduction de la position hégémonique d'une élite dans la désignation d'un patrimoine commun, qui, inquiète de se voir déposséder de ses prérogatives avec l'élargissement des classes moyennes et l'élévation du niveau de formation depuis les années 1980, défend une mémoire collective malthusianiste, arguant que trop de patrimoine dilue son sens et sa valeur. Si la notion de patrimoine a commencé à évoluer sous l'action de nouveaux acteurs et de nouvelles revendications, ce changement est donc surveillé avec méfiance par certains.

Plusieurs types de discours remettent en effet en question la nécessité de conserver les traces des populations jusqu'ici exclues de l'accès au conservatoire de l'espace, depuis ceux affirmant que les mémoires populaires s'appuient et se transmettent avant tout par l'oralité, les échanges et le corps, ce que Michel Verret appelle la « mémoire vive » (Verret, 1995), jusqu'à ceux voyant dans la prolifération de traces à la condition médiocre un véritable encombrement de la mémoire longue (Guillaume, 1990), en passant par ceux nous invitant à nous assurer que ces nouvelles revendications, attachées à un passé douloureux, ne sont pas des tentatives d'instrumentalisation de la mémoire des victimes pouvant donner lieu à de dangereux abus (Todorov, 1995).

Réserver cette méfiance aux nouvelles mémoires tentant d'accéder à la reconnaissance sans pour autant questionner les normes en place, ou affirmer que certaines cultures ne sont pas ou n'ont pas vocation à devenir des cultures patrimoniales, reviendrait toutefois à les discriminer (Veschambre, 2009) et à les essentialiser tout en fermant les yeux sur le fonctionnement de la société dans lesquelles ces cultures se sont développées, société qui entretient des normes, des traditions, et conforte des positions sociales. En effet, le discours patrimonial autorisé régule et légitime certaines

interprétations culturelles et historiques, renforçant les valeurs sociales et les hiérarchies dont elles sont porteuses (Smith, 2006).

Le discours patrimonial autorisé, en tant que discours dominant sur le patrimoine, entretient une certaine signification du passé et du rôle qu'il peut ou non jouer aujourd'hui dans les conflits patrimoniaux. Il implique la « *continual affirmation not only of certain universalising or nationalising traditions, but also of certain forms of dominant identity. This includes not only national identity and the received identities of certain cultural and social communities, but also the disciplinary identity of expert communities themselves* » (Smith, 2012). Ce discours dominant a pour conséquence d'exclure un ensemble de représentations : « *non-elite, sub-national, non-Western, non-archaeological or other forms of heritage that challenge or do not conform to universalizing heritage narratives are ignored or dismissed, and defined as the special pleadings of minority interests* » (*ibid.*). Les conflits sociaux et culturels pouvant émerger lors du processus de patrimonialisation sont alors invisibilisés et rejetés comme hors sujet, ou réorientés au sein de débats techniques qui se veulent apolitiques et consensuels au nom, dans notre cas, du développement durable et de la densification urbaine. Ce discours dominant s'entretient ainsi lui-même, en excluant les interprétations divergentes – un exemple de cette délégitimisation des débats serait la stratégie des avocats de la Ville d'Ottawa et de Claridge Homes qui cherchaient à présenter la volonté de certains citoyens de sauver le bâtiment de l'Union du Canada comme relevant du phénomène NIMBY – et en validant les formes de savoir qui le renforcent, d'où le crédit accordé aux experts municipaux et à l'évaluation technique de l'exceptionnalité architecturale et historique des édifices. En confortant l'autorité et l'utilité de certains experts, en limitant les espaces et les thèmes du débat, en stigmatisant les attachements de proximité au nom de l'intérêt général (Melé, 2005), le discours patrimonial autorisé définit les contours acceptables des pratiques et revendications patrimoniales et mémorielles, s'assurant que les conflits seront toujours maîtrisables et que certains fondamentaux ne seront pas remis en cause.

Ces contraintes posées sur la pratique patrimoniale ont des conséquences sur le débat théorique qui l'entoure, nous avons pu le voir avec les prises de position des chercheurs s'inquiétant du « tout patrimoine » et de l'émergence de revendications portées par la mémoire des dominés ou de leurs héritiers. Mais le discours patrimonial autorisé n'en demeure pas moins l'objet de contestations et, dans notre thèse, nous nous sommes efforcée de comprendre et de mettre en avant un discours patrimonial habituellement dévalorisé et décrédibilisé, une autre façon de penser le patrimoine, reposant sur l'expression d'une mémoire bien particulière du lieu, locale et minoritaire, qui s'exprime dans différents espaces communautaires : la presse, les réseaux sociaux, les associations, les

rencontres, ou encore les ouvrages de la communauté ayant vécu la rénovation urbaine et de ceux qui se considèrent comme ses héritiers.

En mettant à jour les discours des représentants de la municipalité d'Ottawa et de certains citoyens à l'égard du patrimoine de la Basse-Ville Est, nous avons cherché à éclairer l'écart entre un discours patrimonial autorisé local et une vision communautaire, qui fait des édifices menacés les porteurs d'une mémoire blessée et les dernières traces du passé d'une minorité. Ces discours contribuent à la construction du sens donné à l'espace et nous éclairent sur les relations sociales et de pouvoir existantes (Fairclough, 1992).

1. Résultats de la recherche

1.1 La rénovation urbaine de la Basse-Ville

Notre retour sur la rénovation urbaine et ses conséquences sur le quartier nous a ainsi aidé à comprendre certaines représentations et certaines caractéristiques physiques du lieu tel qu'il est aujourd'hui : « la géohistoire, c'est-à-dire l'histoire des configurations territoriales, vient […] éclairer la géographie, c'est-à-dire l'organisation des territoires actuels » (Bret, 2009:32).

Notre thèse a permis de documenter pour la première fois grâce à un important travail en archives les étapes de la résistance des habitants de la Basse-Ville Est pour leur lieu de vie dans les années 1960 et 1970, alors que le quartier est la cible d'une rénovation urbaine. Replaçant la politique d'aménagement menée par la municipalité d'Ottawa dans le contexte de l'urbanisme moderne et de l'hygiénisme, nous avons rendu compte de la montée d'une opposition communautaire dans la lignée des mouvements sociaux urbains contestant l'inadaptation des dispositifs participatifs et revendiquant une véritable prise en compte de l'importance du milieu de vie. Cette résistance citoyenne témoigne de l'attachement de la communauté à son quartier.

« Dire l'espace » est essentiel à sa compréhension et à son appropriation, tout particulièrement lorsque cet espace a connu une période de bouleversements provoquée, par exemple, par une action de rénovation. La rénovation, alias démolition-reconstruction consiste en effet en une intervention radicale, impliquant souvent une modification du statut fonctionnel et social de l'espace rénové (Lévy et Lussault, 2003). Malgré un but officiel apparemment louable, la rénovation urbaine a bien souvent été vécue par les habitants comme une forme de déracinement, d'arrachement à une communauté et à une vie de quartier, voire à toute une histoire. Le paradoxe de cette intervention est effectivement celui-ci : le processus de production d'un milieu censé apporté le bien-être à ses habitants et à ses

usagers implique en même temps pour ces derniers un travail de déconstruction d'une vie précédente, et donc l'appauvrissement, même temporaire, de leur situation. La rénovation a en effet des coûts sociaux, particulièrement lourds lorsqu'aucune consultation avec les citoyens n'a été entreprise, et qui reflètent les « difficultés d'adaptation qu'éprouve l'usager face aux modifications de son cadre de vie » (Cordey, 1985:409). La rénovation urbaine, pour les habitants et les usagers, peut impliquer la modification des relations sociales, l'anonymat, l'augmentation des temps de déplacement, la fatigue physique et psychique, l'abandon ou le changement d'échelle de la territorialité précédemment pratiquée, l'exode urbain, etc.

En cherchant à dégager le discours des résidents, dans leur tentative de réappropriation de l'espace, dans leur volonté de donner sens à l'histoire et aux modifications de leur quartier, nous nous sommes détournée des propos des décideurs et des aménageurs. Cette tentative d'interprétation de la part des habitants est d'autant plus riche qu'ils sont placés devant des événements pour lesquels ils ont été peu ou pas consultés : la rénovation urbaine de la Basse-Ville a suscité les représentations, se traduisant parfois par des exagérations, des contradictions et de radicales déformations, mais aussi un discours autour de ce qu'était la Basse-Ville avant cette rénovation, pour mieux prendre la mesure du changement. Les résidents sont en effet pris, dans le cadre de cette opération urbanistique, à la fois entre le désir de soutenir le changement de leur cadre de vie pour le meilleur et celui de préserver leur vie de quartier, leurs habitudes et, en un sens, l'ancrage territorial de leur identité.

Dès lors, la perturbation majeure du tissu physique et social qu'a constitué la rénovation urbaine pour les habitants permet de mieux comprendre l'importance des références à la mémoire du lieu dans les revendications patrimoniales actuelles, autour d'édifices de la Basse-Ville datant de l'avant-rénovation urbaine. En cherchant à remonter le fil de la mémoire mobilisée aujourd'hui, nous nous sommes fié à la capacité des habitants de créer des liens pertinents entre les défis qu'ils rencontrent aujourd'hui et certaines expériences passées, directement vécues ou dont ils se perçoivent comme les héritiers.

1.2 Mobilisation d'une mémoire blessée

Nous avons également documenté la réactivation de la mémoire de la rénovation urbaine du quartier et rappelé le contexte dans lequel elle s'inscrit. La volonté de patrimonialiser un édifice intervient en effet lorsque « un événement déclencheur […] remet en cause son usage antérieur et sa conservation » (Veschambre, 2008:24). Dans notre cas, cet élément déclencheur est la politique de densification urbaine d'Ottawa qui implique « des démolitions constructives » (Choay,

1996:13), selon le même type d'argumentation qu'accompagnait la rénovation urbaine : des bâtiments doivent être démolis parce qu'ils sont devenus inutiles, vétustes, ou bien inadaptés à l'objectif de développement fixé par les décideurs, et doivent donc être remplacés par de nouvelles constructions.

Parmi les arguments municipaux justifiant la démolition des édifices épargnés par la rénovation, nous avons relevé l'absence de valeur contextuelle, la discordance architecturale ou encore la dégradation irréversible ; arguments auxquels répondent ceux des habitants, voyant dans ces édifices un patrimoine vernaculaire matérialisant et condensant la mémoire d'un quartier largement disparu et qu'il s'agit de transmettre aux générations futures. Dans leurs discours s'opposant à la démolition d'édifices du quartier, certains habitants se positionnent ainsi comme des détenteurs, des receveurs et des passeurs de mémoire.

Ce conflit d'appropriation de l'espace opposant habitants et associations communautaires aux promoteurs immobiliers et à la municipalité fait par ailleurs ressurgir, dans les argumentaires de certains citoyens et de la presse francophone en particulier, une méfiance à l'égard des intentions de la municipalité et des promoteurs immobiliers. Derrière les objectifs apparemment louables portés par le développement durable et la densification urbaine, qu'aussi bien les associations que les développeurs se réapproprient, certains habitants voient se dessiner la longue suite des injustices territoriales passées. Défendre les édifices de la Basse-Ville, au-delà d'une revendication patrimoniale, serait l'expression d'une opposition à la politique municipale qui a surtout desservi la communauté du quartier depuis les années 1960.

1.3 Différentes mémoires, un même territoire

Notre thèse a également permis de comparer l'histoire et les mémoires mobilisés par la presse anglophone et la presse francophone dans le cadre d'un même projet d'aménagement. De claires différences sont apparues dans le traitement de l'événement : l'échelle locale, où les enjeux pourraient être considérés comme moins politiques, donc moins sujets à variation que la couverture d'un événement à l'échelle nationale et internationale, apparaît au contraire comme un espace où les différences sont exacerbées.

La presse anglophone prend ainsi position en faveur d'une minorité économique et d'un patrimoine à caractère muséal, tandis que la presse francophone soutient une minorité linguistique et un patrimoine hautement symbolique, et ces positions sont révélatrices d'un rapport au monde différent selon la presse considérée. Le journal francophone en milieu minoritaire en appelle à l'identité de sa communauté et se fait porteur de sa mémoire. L'information se double ainsi d'une

forme de commémoration servant à dénoncer la perpétuation des injustices, car les journalistes francophones vivent une partie de l'événement de l'intérieur, en tant que membres du groupe francophone touché par les expulsions et les expropriations, et apportent donc une dimension mémorielle supplémentaire au débat en rappelant la suite des injustices subies et en les inscrivant dans une tendance urbaine plus large. La presse anglophone insiste pour sa part sur une histoire désincarnée, plus lointaine, plus inclusive aussi, ou sur des témoignages concentrés sur les phénomènes actuels – densification, manque de logements abordables, critères de sélection du patrimoine.

1.4 Des espaces d'expression de la mémoire du lieu

Les recherches entourant la thèse ont enfin montré que la communauté de la Basse-Ville entretenait la mémoire de son quartier par la création d'espaces remplaçant, compensant ou reproduisant le lieu perdu et les possibilités d'expression qu'il fournissait, démarche essentielle au maintien de l'identité du groupe et, partant, de sa capacité d'agir. Puisque « l'espace […] est le bétabloquant de nos angoisses face au temps » (Piveteau, 1995:115), la communauté s'efforce de maintenir coûte que coûte un référentiel territorial commun, compensant l'instabilité du lieu. Il s'agit alors de recréer un ciment identitaire par la mise en place de nouveaux territoires : visites guidées, autobiographies, mémoires, fictions, réseaux sociaux, expositions de photographies, rencontres autour d'un lancement de livre ou d'un repas, associations de défense du patrimoine sont autant d'espaces qui permettent aux groupes de survivre même après la disparition de leur référentiel physique initial.

Plus que de simples discours sur le territoire qui n'est plus, ces nouveaux lieux de transmission et d'échange reproduisent les occasions de socialisation et de mise en commun des expériences auxquelles donnaient lieu le territoire d'origine, recréent partiellement ou de manière innovante les possibilités d'interactions et de renouvellement de l'expression de l'attachement au quartier et, enfin, fournissent des supports aux revendications patrimoniales actuelles. Les souvenirs exprimés par les anciens habitants, le désir de préserver les édifices au nom d'une mémoire à respecter et à transmettre interrogent ainsi la légitimité d'un discours patrimonial essentialisant, attaché seulement à certaines dimensions du patrimoine, au détriment d'une définition plus inclusive, complexe et multiforme.

2. Contributions de la thèse

2.2 Une nouvelle valeur sociale du patrimoine

Nous avons révélé l'émergence sur la scène locale d'un nouveau type de discours de sauvegarde patrimoniale : la mémoire du lieu est mobilisée à Ottawa par une communauté ayant vécu des injustices territoriales et qui en fait un argument de sauvegarde des édifices. Ce n'est pas tant la qualité matérielle des bâtiments qui importe, que la charge symbolique dont ils sont porteurs, et en particulier la mémoire qu'ils ont la capacité de réactiver. Les revendications patrimoniales fournissent ainsi un nouvel espace de valorisation de la mémoire blessée de la communauté : celle-ci y voit l'occasion d'affirmer son identité, de rappeler les injustices qu'elle a subi, et d'opposer à la densification urbaine un désir de justice intergénérationnelle, éléments tous deux mis de l'avant dans les objectifs du développement durable. La mémoire du lieu devient un outil de prévention de ce qui est perçu comme de nouvelles injustices : pour Tzvetan Todorov, le souvenir du traumatisme n'est d'ailleurs utile que par son exemplarité (Todorov, 2004:31), c'est-à-dire dans la mesure où la mémoire devient un principe d'action dans le présent, un moyen d'anticiper les futurs traumatismes en se souvenant de l'expérience des traumatismes passés à ne pas reproduire : « la mémoire – et l'oubli – doivent se mettre au service de la justice » (Todorov, 2004:61).

La communauté de la Basse-Ville semble ainsi lutter contre la répétition de l'histoire urbaine – empêcher la répétition des erreurs du passé est d'ailleurs le propre du « devoir de mémoire » –, contre l'éviction des populations les plus fragiles, conséquences à la fois de la rénovation urbaine autrefois, et de la densification et de la gentrification aujourd'hui. En effet, « les rénovations d'aujourd'hui semblent s'inscrire dans le prolongement de celles des années 1960 dans les quartiers populaires de centre-ville. Comme si, d'une génération à l'autre, on assistait aux mêmes formes d'expropriation symbolique, d'effacement des traces et de déni de mémoire pour les catégories populaires » (Veschambre, 2008:147).

Les bâtiments du quartier deviennent le symbole de cette opposition : s'ils sont conservés, si la municipalité reconnaît leur valeur mémorielle et leur charge symbolique et ce faisant sa responsabilité, elle aussi symbolique, dans le traumatisme initial, il se pourrait que la communauté puisse « laisser le passé au passé et donner une nouvelle chance au présent » (Todorov, 1999:9) ; s'ils sont détruits, cette destruction confirme et redouble le mépris historique des décideurs à l'égard de la population du quartier, ancrant une véritable « disjonction entre l'inflation patrimoniale contemporaine et la volonté toujours afficher et affirmée dans certains lieux […] de faire table rase, de démolir » (Berthet, 2007:8).

La mobilisation de cette mémoire, au-delà de permettre un questionnement des normes patrimoniales et des arguments qu'elles rejettent, permet aussi de définir une valeur des lieux dépendante d'un contexte discursif minoritaire. Contrairement aux lieux de mémoire de Nora qui sont des objets figés, rigides, réceptacles passifs d'une mémoire consensuelle, généralement promue par les autorités et portant sur l'histoire glorieuse du pays, l'hyper-lieu que constitue la Basse-Ville pour certains est « opérateur dynamique, [qui] ouvre un espace performatif à travers lequel des connexions peuvent être activées et parcourues » (*ibid.*:46). La compréhension de ces lieux et de leur rôle n'est ainsi pas aisément accessible à tout un chacun et en particulier à ceux qui n'ont pas intérêt à élargir le sens du patrimoine. Pourtant, si ces lieux « fixent le souvenir [et] condensent des significations fermées sur elles-mêmes », ils « ouvrent [aussi] des espaces symboliques doués du pouvoir de lier d'autres "objets" semblables et donc de produire encore du sens ». Ces liens, dans le cas de la Basse-Ville, associent différents épisodes d'expropriations majeurs de la communauté canadienne-française (les Plaines LeBreton, Mechanicsville, la démolition d'institutions francophones, les luttes contre le Règlement 17 ou pour l'hôpital Montfort, la déportation des Acadiens, l'expropriation d'Africville, etc.).

Les édifices de la Basse-Ville s'apparentent ainsi à ces « lieux-événements incompréhensibles au-delà d'un régime d'historicité bien défini, qui règle, dans le contexte local, les rapports entre mémoire et histoire » (*ibid.*:45). Et parce que ces lieux n'ont pas été valorisés par les politiques municipales, que l'espace physique de la communauté s'appauvrit à chaque démolition, les arguments convoquant la mémoire blessée apparaissent à chaque nouvelle annonce de démolition, à mesure que se raréfient les édifices capables de réactiver cette mémoire : il s'agit de moins en moins de valeurs se conformant au sens du « discours patrimonial autorisé » et de plus en plus d'un patrimoine trouvant son sens dans la mémoire blessée de la communauté qui le défend.

Notre thèse invite ainsi de futures recherches sur les enjeux touchant à la mémoire locale et à la patrimonialisation dans un contexte territorial fragilisé par les grandes évolutions urbaines.

2.2 La justice patrimoniale

Paul Ricœur, dans son célèbre ouvrage *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, écrivait :

> Je reste troublé par l'inquiétant spectacle que donnent le trop de mémoire ici, le trop d'oubli ailleurs, pour ne rien dire de l'influence des commémorations et des abus de mémoire – et d'oubli. L'idée d'une politique de la juste mémoire est à cet égard un de mes thèmes civiques avoués (Ricœur, 2000:I).

Les chercheurs soucieux de déterminer, à l'occasion de futures études, quelle serait cette « politique de la juste mémoire » dans le cadre des désignations patrimoniales doivent commencer par

porter attention aux revendications de populations minoritaires – celles qui, contraintes de se définir par rapport à un système de valeurs majoritaire qui ne leur est pas favorable, voient souvent leur mémoire et leur patrimoine marginalisés – mais aussi aux différentes origines de ces revendications, impliquant une connaissance approfondie de l'histoire de ces populations et des éventuelles marginalisations déjà traversées par le passé et conservées dans leur mémoire collective.

Il est en effet essentiel de replacer la déconsidération pour la mémoire minoritaire locale dans le contexte des différentes formes de domination telles que définies par Young[167] (1990). Pour Manuel Castells, la résistance de l'individu à l'atomisation sociale passe notamment par une quête de sens au sein de communautés culturelles à base territoriale. L'identité du groupe est le fruit d'un engagement dans les mouvements locaux, souvent urbains : la mobilisation sociale puis l'investissement dans des organisations communautaires permettent le développement ou le redéveloppement d'un attachement territorial (Castells, 1997:80).

Parce que force est de constater que « l'obsession patrimoniale » n'a que très peu intégré la question de la diversité, en témoigne par exemple la surreprésentation du logement des élites dans la catégorie de l'architecture domestique (Veschambre, 2008), nous encourageons ainsi les chercheurs à prendre à contre-pied le discours patrimonial autorisé local en se penchant sur les arguments de ceux qui ne sont pas considérés comme des experts par le pouvoir et dont les arguments, notamment mémoriaux, sont d'ordinaire rejetés comme illégitimes, simplistes, passéistes, ou dissimulant un égoïste « Pas dans ma cour ». Il s'agit d'inverser le système de valeurs en place par la mise à jour des ambiguïtés dont sont porteuses les décisions municipales, sous couvert de l'application de normes objectives validées par des experts, et par l'étude poussée du contenu de la mémoire au cœur des revendications patrimoniales des citoyens. Cette juxtaposition forcée entre l'expression de l'attachement mémoriel d'une communauté à son quartier, d'ordinaire dissimulée dans les conflits patrimoniaux, et les arguments justifiant l'apatrimonialisation municipale, est un puissant révélateur social.

Puisque seule la mémoire vivante du groupe, par définition quelque chose qui est difficilement partagé et qui ne dépasse pas l'échelle de quelques vies humaines (Halbwachs, 1950), peut attribuer cette valeur très spécifique au territoire, l'intérêt de conserver certains édifices ne se comprend qu'en s'intéressant à la culture, à l'histoire et aux récits que produisent ceux qui le défendent (Brockmeier,

[167] Entre autres la *powerlessness*, ou l'exclusion d'un groupe des prises de décision – ici de ceux se reconnaissant dans la mémoire de la minorité –, l'instauration comme norme des valeurs du groupe dominant – passant ici par le discours patrimonial autorisé en même temps que l'invisibilisation des francophones et de leur mémoire – et, enfin, la violence que constitue la dépossession du lieu de vie – la rénovation urbaine puis la densification urbaine impliquent la destruction des édifices de la Basse-Ville et le déplacement d'une partie de sa population.

2002) : le bâtiment en passe d'être démoli, au-delà de critères de valeur « objectifs » tels que déterminés par le discours patrimonial autorisé, peut ainsi être parmi les derniers signes attestant de l'existence du groupe dans le temps et dans l'espace, assurant un sentiment de continuité malgré la rupture territoriale. Vouloir imposer, dans ce contexte minoritaire local, des normes patrimoniales élitistes (Smith, 2012), exigeant l'excellence préalable de la conservation du bâti et de son architecture originelle, revient à condamner systématiquement la légitimité de l'appel à la mémoire de la communauté dans la défense du lieu. En confortant l'autorité et l'utilité de certains experts, en limitant les espaces et les thèmes du débat, en stigmatisant les attachements de proximité au nom de l'intérêt général (Melé, 2004), le discours patrimonial autorisé définit ainsi les contours acceptables des pratiques et revendications patrimoniales et mémorielles, s'assurant que les conflits seront toujours maîtrisables et que certains fondamentaux ne seront pas remis en cause.

Figure 40 : La justice patrimoniale, une remise en question du discours patrimonial autorisé

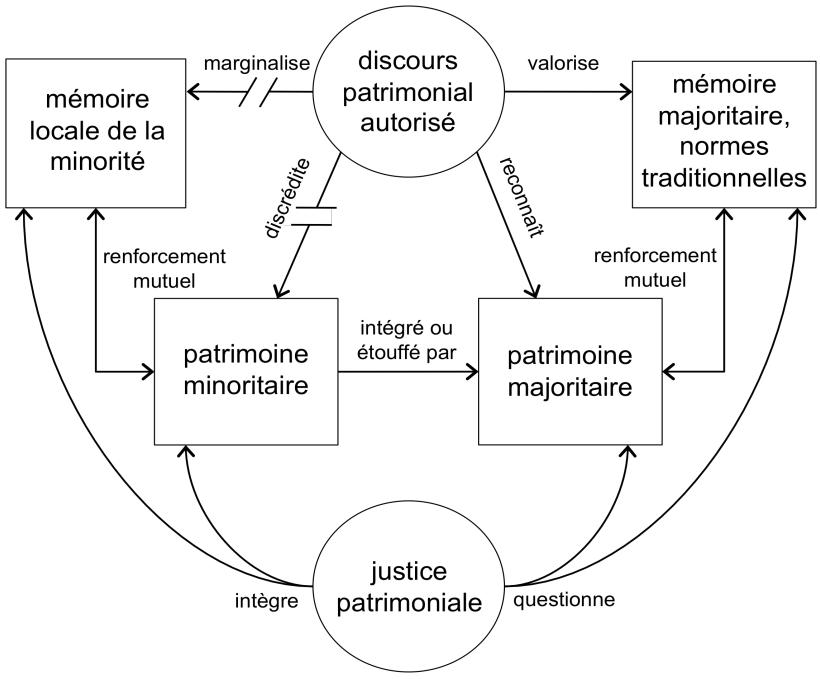

Mais la reconnaissance par les décideurs de la valeur de ce « signe » qu'est l'édifice ou le lieu défendu par une communauté locale constituerait un premier pas vers ce que nous définissons comme la « justice patrimoniale ». La recherche de la justice patrimoniale consisterait d'une part en une remise en question lucide de la mémoire majoritaire et des normes traditionnelles de désignation patrimoniale et, d'autre part, en une volonté d'une meilleure connaissance et d'une véritable valorisation de la mémoire des minorités et de leur patrimoine, qui ne doivent pas seulement être

intégrés à la mémoire et au conservatoire de l'espace majoritaires au risque d'être invisibilisés[168]. Cette valorisation impliquerait le déploiement de solutions de conservation adaptées à un patrimoine souvent malmené par le temps et les événements, en même temps que la reconnaissance de l'expertise des citoyens qui « connaissent et s'approprient cognitivement » leur territoire (Veschambre, 2008:43).

3. Limites de la thèse

3.1 D'autres discours

Le matériel utilisé dans notre thèse se limite aux discours écrits produits à différentes occasions par la municipalité, la presse et les citoyens. Si nous avons abandonné l'idée d'analyser les entretiens réalisés avec des individus ayant habité la Basse-Ville avant la rénovation urbaine, après avoir constaté que leur contenu ne permettait pas de rendre compte du déroulement de la rénovation urbaine et de la mobilisation actuelle de la mémoire du quartier dans les revendications patrimoniales, notre compréhension du phénomène pourrait être complétée à l'avenir par des échanges approfondis avec certains militants de l'association communautaire, avec les journalistes ou encore avec les experts et les décideurs municipaux.

Au cours de la rédaction de notre troisième article, nous avions tenté de rentrer en contact par courriel avec certains journalistes anglophones, notamment Ron Corbett du *Ottawa Sun*, pour déterminer à quoi était due l'absence de référence à la rénovation du quartier : méconnaissance ou véritable choix éditorial ? Sans réponse, nous avions décidé de ne pas insister et de nous concentrer sur le contenu du discours.

Du côté de la municipalité, nous avons contacté à plusieurs reprises certains des employés chargés du patrimoine afin d'obtenir des précisions sur la politique de la Ville. En particulier, nous nous sommes demandée si la réalisation d'un plan pour les districts patrimoniaux dits du Marché By et de la Basse-Ville Ouest était prévue. S'il existait, ce plan permettrait en effet de se conformer à la nouvelle loi ontarienne sur le patrimoine et de s'appuyer ce faisant sur des règles claires pour le développement des quartiers patrimoniaux qui, s'ils sont certes protégés dans une certains mesure, ne disposent d'aucun texte de référence qui pourrait avoir une valeur exécutoire devant la Cour municipale de l'Ontario comme nous l'avons vu dans notre quatrième article. Nous avons ainsi appris que la mise à jour des plans de district patrimoniaux de la Basse-Ville n'étaient pas une priorité, la

[168] En effet, si l'on peut mettre à jour « l'existence de lieux de mémoire qui concernent des collectivités minoritaires », on constate que, « face à la mémoire dominante, ils sont souvent voués à l'étouffement ou alors s'intègrent dans la première » (Margue, 2009:13).

municipalité se concentrant pour le moment sur les quartiers immédiatement à l'est de la Basse-Ville, de l'autre côté de la rivière Rideau : Rockliffe Park – le quartier le plus riche d'Ottawa d'après le recensement de 2011 – et de New Edinburgh – où se trouvent la résidence du Gouverneur général et du Premier ministre du Canada, ainsi qu'un important nombre d'ambassades et de consulats. Explorer cette avenue en nous intéressant aux édifices et quartiers qui sont valorisés par les choix municipaux aurait permis de rendre compte de manière plus complète des priorités d'Ottawa en matière patrimoniale et, éventuellement, de mieux comprendre sa difficulté à prendre en compte les revendications des citoyens de la Basse-Ville.

Notre troisième article, pensé comme un approfondissement d'un aspect abordé dans le deuxième article, s'est par ailleurs limité à l'étude des discours de la presse anglophone et francophone sur un seul projet de développement. Il gagnerait à être étoffé à l'avenir par l'étude de la position de la presse à l'égard d'autres projets de démolition du même type, ce qui nous permettrait d'affirmer ou d'infirmer plus largement ce que nous avons relevé dans ce cas. D'autre part, un travail dans les archives de la presse anglophone aurait permis de documenter sa position à l'égard du quartier à l'époque de la rénovation urbaine. Cette étude serait venue complétée le travail effectué dans l'article reproduit en annexe 4, portant sur la position du journal *Le Droit* tout au long de la rénovation urbaine de la Basse-Ville, et nous aurait permis de commenter l'évolution des prises de position des journaux entre ces deux périodes clés pour la communauté du quartier : la rénovation urbaine et la densification. En annexe 5, nous avons reproduit plusieurs articles du journal *The Ottawa Citizen*, à l'époque de la rénovation, compilés par Marc Aubin. Le contenu de ces articles ouvre une piste de développement très intéressante.

D'autre part, n'ayant pas assisté directement aux échanges entre municipalité et citoyens lors des consultations ou des conseils municipaux en lien avec la désignation des édifices de la Basse-Ville considérés dans cette thèse, nous n'avons pas pu documenter le processus exact menant au rejet de la désignation patrimoniale. À la fois par manque de temps et véritable choix méthodologique, nous avons dû renoncer à approfondir cet aspect de la recherche qui aurait pu permettre de mieux saisir, par un travail d'observation, certains des mécanismes du « discours patrimonial autorisé » et la mise au ban du discours mémoriel. Cette avenue n'est toutefois pas totalement fermée, puisque la Ville donne accès en ligne aux enregistrements audio de certaines réunions du conseil municipal.

3.2 D'autres lieux d'entretien de la mémoire

Cette thèse, parce qu'elle porte sur un quartier dont la majorité des habitants étaient Canadiens français à l'époque de la rénovation, mais aussi parce qu'elle s'inscrit dans le Chantier Ottawa « Construction d'une mémoire française à Ottawa : savoirs communautaires et réseaux sociaux[169] » et a bénéficié des conseils et de l'appui de chercheurs spécialistes de la francophonie, s'est assez naturellement focalisé, plus souvent qu'autrement, sur les discours de la communauté francophone de la Basse-Ville et des francophiles qui s'y associait. Ce contexte de recherche et le temps dont nous disposions ont ainsi limité notre étude, qui pourrait être s'enrichir à l'avenir des perspectives des communautés d'origine juive et irlandaise du quartier, qui ont aussi subi la rénovation urbaine[170]. D'autant plus qu'une partie de l'argumentaire de l'Association communautaire de la Basse-Ville s'intéresse à l'héritage juif du quartier.

La stratégie de défense patrimoniale de l'Association, au-delà de l'appel à la mémoire de la rénovation, aurait pu également être étudiée en profondeur. Ses membres ont par exemple développé, parallèlement à leur lutte contre la démolition d'édifices du quartier, une stratégie de valorisation de la Basse-Ville Est par zones, qu'elles délimitent en fonction d'une identité distincte : dans le document *Lowertown East, Our Disappearing Heritage* rédigé en avril 2011 par Marc Aubin et Nancy Miller-Chenier, sont ainsi distinguées trois espaces : le « Wedge » au nord, bordant le Parc Bordeleau et séparé du reste du quartier par la nouvelle rue St-Patrick, caractérisé par le multiculturalisme de sa population ; le « English Lowertown » à l'est, très peu touché par la rénovation, zone concentrant historiquement des résidents aux revenus plus élevés que le reste du quartier et plusieurs maisons de type *English cottages* ; et le « Lower Lowertown » au sud, marqué par la pauvreté et les activités industrielles.

Enfin, dans leurs discours, les habitants ne faisaient pas seulement référence à l'épisode de la rénovation urbaine de la Basse-Ville, mais également à la destruction du quartier des Plaines LeBreton ou encore de Mechanicsville. Pour pousser encore plus loin la compréhension des échos que produisent les démolitions aujourd'hui, nous aurions pu documenter également ces épisodes

[169] À titre de rappel, ce projet, porté par le CRCCF, le Centre interdisciplinaire de recherche sur la citoyenneté et les minorités (CIRCEM) et le collège des Chaires de recherche sur la francophonie canadienne de l'Université d'Ottawa, a été financé de 2011 à 2014 par une subvention de développement de partenariat du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH).

[170] Dans notre quatrième article, nous élargissons toutefois notre étude au discours mémoriel de tous ceux prenant position sur le groupe Facebook *Grew Up in Lowertown* ou sur une pétition en ligne. Par ailleurs, l'épilogue de notre premier article, évoquant l'ouvrage de l'auteur juif Norman Levine et celui de Doris Lee-Momy, de double-origine irlandaise et canadienne-française, nous donne un indice sur le sentiment partagé d'injustice à l'égard de la rénovation urbaine.

historiques, bénéficiant du travail déjà effectué en collaboration avec Kenza Benali sur les prises de position actuelles autour des Plaines LeBreton et de Vanier, documentant dans les deux cas un discours qui fait également appel à la mémoire francophone (Benali et Ramirez, à paraître).

4. Pistes à explorer

4.1 À Ottawa

Nous nous sommes concentrée dans cette thèse sur une population dont le bâti est marginalisé par les politiques patrimoniales et qui ose pourtant revendiquer pour son lieu de vie un accès au statut de patrimoine, témoignant d'un véritable changement des mentalités qui vient de la base, qui s'affirme, qui s'exprime, à défaut pour le moment de se faire entendre. Le souvenir traumatique donne la force de transgresser les règles du discours patrimonial autorisé qui, soudainement, ne va plus de soi.

Nous invitons la communauté scientifique à aller plus loin dans l'analyse des positions de la municipalité, interrogeant plus largement les politiques urbaines touchant la ville d'Ottawa et les quartiers où se concentrent les minorités ethniques, linguistiques, socioéconomiques, sexuelles et autochtones. En effet, si la présence de francophones ou de francophiles au conseil municipal, aspect que nous n'avons pas documenté dans cette thèse mais qui mériterait l'attention des chercheurs, ne semble pas à même d'assurer la justice des décisions à l'égard de la population francophone de la capitale, on peut supposer que le même genre de difficultés est rencontré par d'autres minorités.

Les chercheurs pourraient par exemple s'intéresser au cas d'autres minorités locales revendiquant un patrimoine par un appel à la mémoire du lieu : à Ottawa, nous pensons en particulier aux revendications des Algonquins depuis 2014 autour des îles de la Chaudière, centrales pour la culture anishinaabe, dont le développement est entrepris par les entreprises Windmill et Dream, soulevant une forte contestation dans une relative indifférence municipale. L'objectif serait, encore une fois, d'éclairer la mémoire, en tant que « *subjective side of a history of discrimination, the meaning the past has for members of those groups who were the targets of discrimination and oppression* » (Williams et *al.*, 2000:177). D'autant plus que la municipalité et l'entreprise Windmill semblent dans ce cas particulier instrumentaliser et caricaturer la mémoire autochtone : des autochtones n'ayant aucun lieu historique et mémoriel avec le site du projet ont en effet été approchés par les initiateurs du projet pour obtenir leur accord en amont, stratégie visant vraisemblablement à décrédibiliser les revendications subséquentes des Algonquins, se voyant opposés les classiques

arguments pragmatiques : « malgré les plaidoyers des opposants, la vice-présidente du comité d'urbanisme, Jan Harder, a rappelé à plusieurs reprises que le rôle des élus était de trancher sur des propositions concrètes et non de traiter des enjeux autochtones plus larges liés au projet » (Dugas, 2014). Les stratégies discursives de rejet systématique des arguments des populations autochtones pourraient constituer un autre exemple du déploiement du discours patrimonial autorisé au niveau local, témoignant des « *many ways in which the production of historical narratives involves the uneven contribution of competing groups and individuals who have unequal access to the means of such production* » (Trouillot, 1995:xix). D'autre part, comparer à nouveau la couverture de la presse anglophone et francophone pourrait également donner une idée de la capacité des groupes minoritaires à être sensibles aux revendications d'autres groupes minoritaires pour leur territoire ou, au contraire, à reproduire des positions racistes d'invisibilisation de ces populations dans l'espace (Peake et Ray, 2001).

Ce genre d'étude pourrait soutenir l'importance de revendiquer la participation des représentants des groupes historiquement marginalisés, dotés d'une connaissance voire d'une expérience directe de cette marginalisation, à la prise de décisions au niveau local. Leur parole peut mieux que tout autre faire avancer la cause de ceux ayant le plus besoin d'outils législatifs et politiques les protégeant aujourd'hui (Williams, 2000). Le fait que la rénovation urbaine de la Basse-Ville ait été stoppée dans les années 1970 par le maire Lorry Greenberg, juif originaire du quartier, n'est ainsi pas anodin, de même que la prise de position victorieuse du conseiller municipal de l'époque, Georges Bédard, contre le passage de l'autoroute de l'avenue King Edward dans le quartier de la Côte-de-Sable.

Par ailleurs, si l'un de nos objectifs était d'écouter la voix souvent réduite au silence de la mémoire d'une communauté, qu'en est-il des autres voix de la Basse-Ville Est ? Qu'en est-il, par exemple, de celle des populations marginalisées et des nouveaux arrivants dans la Basse-Ville Est, que nous avons évoqués en introduction ? Ces populations ne s'investissent pas au sein de l'association de défense patrimoniale de la Basse-Ville Est, ce qui peut être partiellement expliqué par la relative précarité de la situation financière des nouveaux arrivants, contraints de jongler entre plusieurs emplois souvent peu rémunérés et ne disposant, de fait, que de peu de temps pour s'impliquer dans la communauté. Il s'agirait pour les chercheurs d'aller à la rencontre de ces populations de la Basse-Ville pour compléter le portrait du quartier aujourd'hui, comprendre comment cet espace bouleversé par la rénovation urbaine est aujourd'hui approprié, ou non, par une nouvelle population.

4.2 Et ailleurs

Enfin, dans un contexte marqué par l'émergence de revendications des minorités à l'échelle internationale, de futures recherches pourraient porter plus largement sur les populations dont la mémoire du lieu a été éprouvée et qui recherchent par la préservation des édifices qu'elles identifiant comme leur patrimoine une reconnaissance du traumatisme passé et le maintien d'un référentiel identitaire commun. Il s'agirait de s'éloigner d'Ottawa pour tenter de mener ailleurs la démarche qui a guidé cette thèse, dans des lieux où se dessinent a priori les mêmes logiques, afin de développer des parallèles et des études comparatives qui pourraient renforcer nos conclusions conceptuelles et théoriques.

Épilogue – L'entretien de la mémoire de la rénovation urbaine

Je souhaite terminer cette thèse en présentant quelques-uns des espaces d'expression et d'entretien de la mémoire de la Basse-Ville et dont je n'ai pas pu approfondir l'étude au cours de cette thèse.

Tout d'abord, la réalisation récurrente d'ouvrages sur l'histoire du quartier depuis la rénovation urbaine semble révèler l'existence d'une mémoire vivante, entretenue et partagée. L'histoire de la Basse-Ville Est a en effet inspiré plusieurs ouvrages qui prennent place dans le quartier et qui soutiennent aujourd'hui la mémoire des habitants, constituant des occasions de rencontres et d'échanges. Plusieurs livres, publiés entre 1973 et 2013, décrivent le quartier tel qu'il était avant les démolitions ou reviennent sur le traumatisme de la rénovation, contribuant au maintien d'une mémoire collective et, par là même, d'un sentiment d'appartenance territoriale (Osborne, 1988). Certains de ces textes sont des œuvres autobiographiques, d'autres sont fictionnelles, mais toutes chantent le quartier perdu.

Du côté des fictions prenant place dans la Basse-Ville, on trouve d'abord *Angel Square*, célèbre livre pour enfants écrit en 1984 par Brian Doyle qui donnera lieu à une adaptation cinématographique. L'auteur s'y attarde sur le caractère multiculturel du quartier et l'esprit de camaraderie qui y régnait, faisant du carré Anglesea, situé au cœur du quartier, la scène principale de son intrigue. Michel Ouellette, dramaturge, opte pour sa part pour une position sombre et désabusée lorsqu'il écrit en 1999 la pièce *King Edward*, dans laquelle ses personnages parcourent les rues du quartier, rappellent sa douloureuse histoire, font part de leur colère face à une telle injustice, et diabolisent les anglophones (Brun del Re, 2012).

En 1977, l'auteur juif de renom Norman Levine publie « *In Lower Town* », nouvelle autobiographique où il décrit le quartier de son enfance et sa démolition progressive. Ses nouvelles « *By a Frozen River* », « *The Champagne Barn* » et « *The Ability to Forget* » prennent également placent dans le quartier. En 1998, Doris Lee-Momy écrit à son tour un texte autobiographique, où elle égrène les souvenirs de son enfance et fustige le traitement actuel de son ancien lieu de vie. Enfin, en 2013, Marcel Séguin et un collectif d'une quarantaine de personnes publie une compilation de récits, d'anecdotes et de photographies sur le quartier. La rénovation y est qualifiée de « grand dérangement ».

Les différents récits sur cet espace disparu semblent exprimer à la fois une nostalgie commune, un besoin de reconnaissance, et une tentative d'ancrer la mémoire dans une trace tangible : chaque livre, chaque récit devient un nouvel élément du paysage urbain mémoriel, créant de nouveaux

supports pour la commémoration et les luttes de la communauté – les habitants, les associations et certains journalistes font en effet régulièrement référence à ces ouvrages lorsqu'il s'agit de défendre le quartier. J'ai voulu revenir plus précisément sur le contenu de trois de ces ouvrages, considérant que cette littérature peut fournir aux géographes une « *living picture of the unity of people and place which often eludes geographical writing* » (Gilbert, 1960:168), dans la mesure où « les romanciers contemporains ne fournissent pas seulement à la géographie des documents précieux, ils sont eux-mêmes, à leur manière, "géographes" ; il y a une "pensée spatiale" du roman, qui a "une façon propre de faire de la géographie" » (Collot, 2011).

Lorsque cette littérature participe à l'entretien de la mémoire d'une population minoritaire, elle constitue de plus une « arme de pensées marginales » permettant d'« exprimer des contradictions, des paradoxes, dans un monde très soumis aux idées et aux idéologies dominantes » (Lévy, 2006:26). Ces communautés minoritaires étant exclues de l'histoire, elles cherchent « à suppléer par l'écriture une mémoire défaillante » (Hotte, 2009:362), leur maintien dépendant de l'entretien de cette mémoire[171]. Dans le cas de la Basse-Ville, l'écriture chercherait ainsi à suppléer un territoire défaillant par l'appel à la mémoire du quartier.

1. In Lower Town, de Norman Levine

Dans sa nouvelle autobiographique *In Lower Town*, parue pour la première fois en 1973, Norman Levine se met en scène alors qu'il assiste directement aux conséquences de la rénovation urbaine sur le quartier de son enfance, dont les maisons tombent une à une sous le pic des démolisseurs. Levine, célèbre écrivain juif, a grandi dans la Basse-Ville, l'a quitté à 18 ans, puis est revenu régulièrement rendre visite à sa mère et au quartier de son enfance. En même tant qu'il constate les changements survenus, Levine associe au paysage une signification nouvelle.

Le trajet remémoratif de Norman Levine s'appuie sur les souvenirs de son enfance. Il décrit longuement la maison qu'il habitait, le caractère de ses voisins, le travail de son père. Il se moque gentiment des autres Juifs du quartier – pour le professeur d'Études juives Michael Greenstein : « *within this familiar microcosm these grotesques are accepted, recognizable features of the ghettoscape, their eccentricities and Yiddishisms taken for granted* » (Greenstein, 1989:83). Levine se remémore également quand la rue entière, le soir venu, s'asseyait sur les terrasses en bois dans des

[171] Selon Pierre Nora, si elles sont ainsi dotées d'un faible capital historique, elles disposent en revanche d'un fort capital mémoriel (Nora, 1984:xviii).

fauteuils à bascule ou sur les marches de l'escalier. En quelques lignes, il revient ensuite sur son départ pour la guerre, sur sa vie à Montréal puis en Angleterre.

L'auteur se replace ensuite dans le présent, étonné d'être toujours aussi attaché à la Basse-Ville d'Ottawa, « *unable to stay away from it* », attiré « *like a magnet* » (Levine, 1973:13), et il entreprend la description de sa dernière visite, durant laquelle il « *kept walking through the streets of Lower Town* ». Les traces de la rénovation urbaine s'étalent sous ses yeux : « *the streets were being altered, the wooden houses demolished and other houses had doors and windows up waiting to be pulled down* » (*ibid.*). Alors qu'il fait la liste des rues qu'il traverse, les souvenirs lui reviennent. Chaque lieu provoque le surgissement d'un nouveau souvenir. Lorsqu'il s'assoit finalement dans le parc au bout de l'avenue King Edward, il se sent « *strangely timeless* » (*ibid.*:14). Tout lui semble « *frozen like a photograph* », « *in an extraordinary stillness* » (*ibid.*). Il rend enfin visite à sa mère, lui raconte que les maisons en bois sont en train d'être démolies et les rues transformées : « *Soon there will be nothing left of the place the way it was* ». Sa mère y voit les dernières traces du vieux temps et chante alors les vertus de la ville moderne.

Levine fouille dans les tiroirs à la recherche de photographies, qui à leur tour réveillent des souvenirs, associées à des lieux. Ces photographies, cachées dans un meuble, sont, autant que les bâtiments en voie de démolition, les traces en voie de disparition d'un passé – « *these photographs fade by the end of the story into an absence that can be restored only through memory* » (Greenstein, 1989:83). Le récit de Levine se termine sur la démolition d'un couvent de la rue Rideau. L'état de propreté lisse dans lequel les ouvriers laissent le site après la démolition dissimule totalement l'existence du couvent qui se tenait là quelques heures auparavant.

Dans ce récit, Levine fait une lecture situationnelle de l'espace, centrée sur ses affects. La référence à un espace figé, photographique, son besoin de relire certains épisodes de son enfance dans les rues actuelles et les maisons démolies sont vraisemblablement un moyen pour lui de dominer l'espace qui se dérobe sous ses yeux, de l'habiter une dernière fois, et de maintenir une trace de ce qu'il a représenté. Ayant émigré depuis 1944, plus de 20 ans avant la rénovation urbaine, l'importance des événements en train de se produire dans la Basse-Ville Est ne semble l'affecter que dans la mesure où ils viennent définitivement entraver sa capacité à se souvenir de son enfance. L'image de la photographie est particulièrement puissante : elle traduit à la fois le caractère figé de la mémoire d'un territoire éloigné temporellement et physiquement, en même temps que la capacité du sujet à oublier et à se souvenir, en fonction du support qui lui est offert. La disparition du territoire, autant que le désir de la mère de jeter les photographies qu'elle garde dans son tiroir, menace ainsi la

possibilité de se souvenir, de mobiliser la mémoire. Sans « béquille » visuelle, photographies ou édifices, la mémoire du territoire et des gens est entravée.

C'est la marche dans le quartier qui provoque la réactivation de souvenirs des rues de la Basse-Ville – vendeurs ambulants, chevaux, courses dans les rues enneigées. Le contraste entre la démolition en direct des maisons du quartier et les images mentales qui se surimposent lors de la marche de Levine dans le quartier stimule sa mémoire et met à jour différentes couches de sens. Se souvenir lui demande toutefois un effort : il doit traverser le temps, dépasser la propreté de la surface. L'auteur se fait en quelque sorte archéologue de la mémoire : s'il veut se souvenir, s'il veut redonner vie au passé, il doit retirer plusieurs « couches », ouvrir les tiroirs de sa mère, imaginer ce qu'il y avait avant les tas de gravats, se souvenir du couvent démoli. Selon Greenstein, « *Levine must dig through several layers of experience rather than remain on a surface of emptiness and absence* » (Greenstein, 1985:81).

Dans un article du 1er septembre 1970 paru dans le *Ottawa Journal*, Levine, alors âgé de 45 ans, affirmait « *my Ottawa really is dead. A place doesn't mean much unless it's invested with people* ». Il restait toutefois attaché au « *feeling of belonging to a neighborhood, of knowing your neighbors* » : « *that memory is what sustains me* » (Holland, 1970:33).

2. Farewell, my bluebell: a vignette of Lowertown, de Doris Lee-Momy

Écrit par Doris Lee-Momy en 1998, *Farewell, my bluebell: a vignette of Lowertown* est également une autobiographie. L'auteure y revient sur ses souvenirs d'enfance dans la Basse-Ville d'Ottawa : fille d'un père anglophone et d'une mère francophone, elle habitait alors sur l'avenue King Edward, chez sa grand-mère. L'auteure nous trace le portrait d'un quartier aux réseaux d'amitié prégnants, où chaque bloc d'habitations était bien souvent occupé par les membres, proches et éloignés, d'une même famille. Sa grand-mère, Canadienne française, est un personnage haut en couleurs, maniant dangereusement le poêle à bois et habilement l'aiguille à repriser.

L'auteure décrit essentiellement dans ce livre son espace de vie, juste avant la rénovation urbaine entamée en 1966, s'attardant sur la description de ses voisins, en général locataires, de leur routine, de leur style de vie, de leur lieu d'habitation. Au fil de l'ouvrage, elle regrette aussi le délitement de sa communauté, entraîné par la destruction de son cadre physique. Les événements qu'elle y décrit se situent dans deux temps éloignés l'un de l'autre et radicalement différents, correspondant chacun à un état d'esprit bien particulier de l'auteure : la période de l'enfance d'abord, puis celle, actuelle, de l'âge adulte. L'enfance est le temps de la communauté, du quartier

multiculturel et convivial, tandis que le monde contemporain est celui de la rénovation urbaine, des expropriations et de la mort de certaines personnalités centrales de la Basse-Ville.

Chaque période correspond donc à un milieu qui demeure le même du point de vue de sa localisation, mais dont l'organisation physique et sociale change radicalement. C'est la rénovation elle-même qui marque la fin de l'enfance et de ses jeux, en lien avec la disparition de plusieurs personnes qui encadraient la vie de Doris. Par cet ouvrage, l'auteure dit avoir cherché à « *recapture all the elements that combined to make Lowertown a unique and vivid place to live* » (Lee-Momy, 1998:i). Elle affirme garder à l'esprit, avant toute chose, « *the compelling characteristics of its people and their largely unacknowledged contribution in creating an atmosphere that was the very heart and soul of this unique "village"* ». Elle explique ainsi sa démarche :

> *This book was written, in large part, due to the disappearance of an entire community in Lowertown, and with it a way of life. The restructuring of this area, located in the midst of Canada's capital, Ottawa, was responsible for an inestimable disruption in the lives of thousands of families whose home Lowertown had been for many generations. […] The age of industrialization shows no mercy nor does it harbour any sentiment for things precious to the human heart. To relegate the memory of countless households with the sweep of a crane to a mere pile of rubble, places no value on the lives within nor on the lives of those whom they have touched. I have endeavoured to pay them a modicum of tribute in the hope, perhaps, of instilling in succeeding generations, a renewed sense of pride in a beloved community, knowing that it has not been forgotten.* (*ibid.*)

Lee-Momy conclut son ouvrage sur une note particulièrement sombre et résignée :

> *When I long for solitude, it comes naturally to be drawn to my roots, to take a sentimental journey back home. I retrace steps of yesteryear only to find few remaining parts of our village still untouched by the impact of progress. […] My village has become a transient town with no desire for roots. […] All vestiges of a peaceful past – removed without a trace. Nostalgia? Perhaps. The Avenue has vanished, the village is gone. Lowertown is no longer home.* (*ibid.*:145-147)

Témoignant de la réutilisation de cet ouvrage dans les luttes urbaines actuelles, le groupe King Edward Avenue Task Force a récompensé en 2011 Doris Lee-Momy pour la qualité du témoignage offert par son ouvrage et, le 20 octobre 2011, Doris Lee-Momy écrivait à Marc Aubin, président de l'Association, pour le remercier : « *If my little book has inspired you and the committee to achieve ongoing results, then it as served a purpose beyond my original intent. My heartfelt gratitude […] for your interest in and dedication to a most worthwhile cause* ».

3. King Edward, de Michel Ouellette

Michel Ouellette écrit la pièce de théâtre *King Edward* à la fin des années 1990 – elle est publiée en 1999 aux éditions Le Nordir –, suite à une commande de Patrick Leroux. Ce dernier est

alors directeur artistique et cofondateur du Théâtre la Catapulte et a déjà supervisé la réalisation de contes urbains sur Ottawa, afin de mettre à l'honneur les francophones de la capitale :

> Par ces Contes urbains, nous nous approprions l'espace qu'il nous reste. Nous nommons, en français, ces lieux que nous fréquentons. Notre ville, avec le voisinage, est à l'honneur. Nous sommes donc à l'honneur, non pas comme de simples figurants dans l'histoire des autres, des dominants, des gagnants, mais comme des héros ou antihéros de nos propres récits inscrits dans le sol et le béton de notre métropole (Leroux, 1999:11).

Malgré le peu de succès de ces contes, qui seront critiqués pour « la gratuité de certaines références spatiales ainsi que la présence de clichés », reproches que nous pouvons aussi formuler à l'égard de la pièce *King Edward* en particulier, Leroux poursuit son « exploration de la capitale fédérale » (Brun Del Re, 2012:120) et demande à Ouellette d'écrire une pièce sur Ottawa, qui sera mise en lecture en novembre 1998.

Alors l'un des chefs de file de la dramaturgie en Ontario français, Ouellette est installé à Gatineau depuis quelques années. L'auteur qualifie lui-même les années 1997-1998 « d'exil de proximité » correspondant à « une phase d'exploration formelle tournée vers la réalité franco-ontarienne, vécue à distance, sur la rive québécoise de la rivière des Outaouais » (Ouellette, 2007:62). Il écrit la pièce *King Edward* dans ce contexte, après avoir parcouru pendant une douzaine de jours l'avenue du même nom et les quartiers de la Basse-Ville et de la Côte-de-Sable qu'elle coupe en deux, en quête d'inspiration.

Certains des personnages de la pièce de Ouellette viennent de la Basse-Ville et tiennent des discours mémoriels sur l'impact de la rénovation urbaine sur la communauté canadienne française. Au début de la pièce, Vicky suggère ainsi à demi-mots ce bouleversement : « Ma famille restait là, avant. Dans la Basse-Ville. Mais ils ont dû déménager… » (Ouellette, 1999:107). Le ton monte rapidement et les enjeux se font plus clairs lorsque les personnages de Jean-Baptiste et d'Édouard s'affrontent, le premier interpellant le deuxième sur la nécessité de se souvenir, de « reprendre le flambeau » (*ibid.*:127) :

> J-B : Regarde le dommage qu'ils ont fait à notre communauté canadienne-française. Regarde. L'avenue King Edward coupe la Basse-Ville en deux. C'est tellement large que c'est une aventure de la traverser à pied. Un mur de bruit. Des autos bruyantes. Des camions qui font trembler les maisons.
> É : J'en ai rien à foutre!
> J-B : Pourquoi ils ont décidé d'élargir la King Edward? Pour vider la Basse-Ville! C'était ça le dessein diabolique! Vider la Basse-Ville de sa population canadienne-française et catholique. […] Allez-vous-en au Québec si vous tenez tant que ça à être catholique et canadien-français! C'est ça qu'elle veut dire, l'avenue King Edward!
> É : S'il vous plaît, Jean-Baptiste! C'est du passé, ces histoires-là!
> J-B : C'est aujourd'hui, aussi! On vit avec ça. Aujourd'hui. (*ibid.*:128)

Plus loin, et avant de conclure sur le triste constat que « les mots arrêtent pas des bulldozers » (*ibid.*:141), Jean-Baptiste interpelle une dernière fois Édouard :

> J-B : Regarde le pouvoir qu'on avait avant la grande rénovation urbaine. Il y en a des vestiges partout dans la Basse-Ville. Des vestiges encore vivants, d'autres morts. Nos institutions. Catholiques et canadiennes-françaises. La basilique Notre-Dame. L'Académie LaSalle. L'Institut canadien-français. L'Institut Jeanne-D'Arc. L'école Guigues. La Maison mère des Sœurs Grises. Le Centre Élisabeth-Bruyère. L'église Sainte-Anne… […] On était forts. Majoritaires et forts. (*ibid.*:134-135)

L'intérêt de Ouellette pour une mémoire qui n'est pas directement la sienne mais celle d'une communauté à laquelle il s'identifie et la colère exprimée par certains de ses personnages témoigne de l'impact de la rénovation urbaine sur les représentations d'une partie des francophones de la capitale. Le souvenir des bouleversements subis par le quartier n'est ainsi pas seulement entretenu par ceux qui les ont vécus.

4. Une mémoire du lieu définitivement vécue au présent

« Deux » Basse-Ville semblent occuper aujourd'hui les espaces d'expression de la mémoire de la rénovation urbaine, avec des objectifs différents mais parfois complémentaires. Les habitants de l'ancienne Basse-Ville, celle de l'avant-rénovation urbaine, célèbrent et se remémorent leur quartier, se concentrant sur le maintien des liens entre ses membres et multipliant les occasions d'échange. Ils se souviennent d'un lieu aux relations « tricotées serrées », multiculturel mais majoritairement canadien-français, où l'on vivait dans des petites maisons, faisaient ses courses dans le quartier. Les membres de cette communauté, composée majoritairement de personnes nées entre 1940 et 1970, s'appuient sur les photos, les récits, les souvenirs, et les liens sociaux de l'ancienne Basse-Ville – en un sens, ils semblent encore habiter en partie la Basse-Ville de leur mémoire – et les partagent sur le groupe Facebook *Grew Up in Lowertown* (voir le quatrième et dernier article de cette thèse). En effet, chaque photo partagée par les personnes rassemblées sur ce réseau social est un événement suscitant une réaction spontanée, de même que chaque annonce de démolition d'un bâtiment, ou de la sortie d'un livre sur le quartier. Ces événements constituent des occasions de partage et de remémoration commune.

D'autre part, certains parmi les habitants actuels de la Basse-Ville, parfois enfants et petits-enfants des anciens habitants ou, plus souvent, individus sensibles à l'histoire du quartier qu'ils occupent depuis plusieurs années, cherchent quant à eux à sauvegarder les dernières traces matérielles de l'ancien quartier, à en faire des espaces de commémoration, et plus largement à défendre les caractéristiques traditionnelles de la Basse-Ville – architecture, taille des bâtiments, esprit

communautaire – en s'opposant aux développeurs immobiliers. Ancrés dans la Basse-Ville d'aujourd'hui, ils questionnent son évolution et la densification dont elle est la cible : parmi les 12 200 personnes occupant le quartier, 80 % vivent désormais dans des appartements ou des condos, tandis que le ratio d'anglophones et de francophones s'est complètement inversé par rapport à l'avant rénovation urbaine.

Certains individus assurent enfin la circulation des représentations et des enjeux de mobilisation entre les deux groupes. L'Association communautaire de la Basse-Ville a ainsi entrepris depuis plusieurs années l'enregistrement des souvenirs des aînés du quartier, la numérisation de leurs vieilles photos et, parallèlement, lutte activement depuis 2011, date de la création de son Comité chargé du patrimoine, pour que les projets de densification soient respectueux du secteur et pour la reconnaissance de son patrimoine, notamment sur la base des mémoires recueillies. Liz Mackenzie, Michel Rossignol et Nancy Miller Chenier, tous résidents de longue date, sont parmi les membres les plus dynamiques de ce comité. Marc Aubin, leader communautaire, partage quant à lui régulièrement des photos des anciennes bâtisses du quartier sur le groupe Facebook *Grew Up in Lowertown*, suscitant des réactions enthousiastes et des souvenirs à foison de la part des aînés. Un dernier exemple serait celui de l'ancien éditorialiste du journal *Le Droit*, Pierre Allard, dont le père travaillait pour la Ville lors de la rénovation urbaine, et qui partage aujourd'hui sa vision du quartier sur son blogue, dénonçant les démolitions incessantes affectant le patrimoine canadien-français.

Notons enfin que l'espace de la Basse-Ville sert de support depuis quelques années aux « Promenades de Jane », qui sont organisées partout à Ottawa et notamment dans la Basse-Ville Est. S'inspirant de la vision de la célèbre Jane Jacobs, ces marches cherchent à faire connaître aux participants l'histoire des différents quartiers de la ville, à les sensibiliser au « paysage urbain » et à « l'art des lieux publics », l'objectif étant « de souder les gens, de créer une collectivité solide et pleine de ressources, de forger un sentiment d'identité et d'appartenance et d'encourager la fierté civique » (Jane's Walk, 2015a). Plusieurs visites de la Basse-Ville, Est et Ouest, ont été organisées. Celle du 2 mai 2015 portait notamment sur le Patro, l'école secondaire De La Salle, l'ancienne Caisse Populaire Ste-Anne, l'église Ste-Anne, et cherchait à « rendre hommage à un quartier disparu » (Jane's Walk, 2015b). Publicisée sur la page Facebook de l'Association communautaire de la Basse-Ville, cette marche a suscité la réaction d'un ancien habitant, membre du groupe *Grew Up in Lowertown*, qui tenait à préciser que le quartier, plutôt que « disparu », était « presque complètement disparu », puisque les anciennes maisons n'avaient pas été « tout à fait rayées de la carte ». Le 15 juillet 2014, une autre promenade était organisée dans le quartier et mettait cette fois l'accent sur les coopératives d'habitations, notamment celle du Parc Beausoleil, la première construite à Ottawa en

1973 grâce à la mobilisation de la communauté francophone du quartier qui voulait prendre en main le relogement des expropriés.

L'entretien de cette mémoire malgré le territoire, ou par la création de territoires remplaçant, compensant ou reproduisant le lieu perdu, est essentiel pour le maintien de l'identité du groupe et, partant, sa capacité d'agir. « L'espace […] est le bétabloquant de nos angoisses face au temps » (Piveteau, 1995:115) et la communauté se doit donc de maintenir un référentiel territorial commun, sans quoi l'instabilité du lieu laisserait place aux délitement des liens entre individus. Il s'agit alors de recréer un ciment identitaire par la mise en place de nouveaux territoires : ces espaces de rencontre, de débat, d'écriture, ces lieux de discours sur le territoire permettent aux groupes de survivre même après la disparition de leur référentiel physique initial. Plus que de simples métadiscours sur le territoire qui n'est plus, ces nouveaux lieux (entre autres ouvrages écrits à plusieurs mains, groupes de discussion en ligne, associations de défense patrimoniale) reproduisent les occasions de socialisation et de mise en commun des expériences auxquelles donnaient lieu le territoire d'origine, recréent partiellement ou de manière innovante les possibilités d'interactions et de renouvellement de l'expression de l'attachement au quartier et, enfin, fournissent des supports aux revendications patrimoniales actuelles.

Bibliographie générale

Aldhuy, Julien. 2006. « Modes de connaissance, intérêts de connaître et géographie sociale », dans Raymonde Séchet et Vincent Veschambre (dir.) *Penser et faire la gégographie sociale : Contribution à une épistémologie de la géographie sociale*, Presses Universitaires de Rennes : 31-46.

Allard, Pierre. 2011a. « Dans un monde idéal… », *Le Droit*, 11 juillet : 14.

Allard, Pierre. 2011b. « Se retrousser les manches… », Le Droit, 18 juin : 18.

Allard, Pierre. 2014. « Journée douce-amère à l'Université d'Ottawa » [En ligne], URL : http://pierreyallard.blogspot.fr/2014/11/journee-douce-amere-luniversite-dottawa.html, consulté le 20 février 2016.

Aplin, G. 2002. *Heritage : Identification, Conservation and Management.* Oxford, Oxford University Press.

Arendt, Hannah. [1974] 1986. « Le pêcheur de perles », in Vies politiques, Paris, Gallimard : 291-306.

Arnstein, Sherry R. 1969. « A Ladder of Citizen Participation », *Journal of the American Institute of Planners*.

Ashworth, Gregory J. et J.M. Bart van der Aa. 2002. « Bamyan: Whose Heritage Was It and What Should We Do About It? », *Current Issues in Tourism*, vol. 5, n°5 : 447-457.

Association canadienne des journaux. 2013. *Circulation Data Report* [En ligne], URL : http://www.newspaperscanada.ca/sites/default/files/2013%20Daily%20Newspapers%20Circulation%20Report%20FINAL.pdf, consulté le 10 février 2014.

Aubin, Marc et Nancy Miller-Chenier. 2011. *Lowertown East. Our disappearing heritage* [En ligne], URL : http://www.bruyere.cathcartmuse.com/Heritage.pdf, consulté le 1er juillet 2015.

Azaryahu, Maoz et Kenneth E. Foote. 2008. « Historical Space as Narrative Medium: On the Configuration of Spatial Narratives of Time at Historical Sites », *GeoJournal*, vol. 73, n° 3 : 179-194.

Baby-Collin, Virginie et Stéphane Mourlane. 2011. « Histoire et mémoire du Grand Saint Barthélémy à Marseille, entre immigration, politique de la ville et engagement associatif », *Diasporas, histoire et sociétés* : 26-41.

Bacher, John C. 1993. *Keeping to the Market Place: The Evolution of Canadian Housing Policy*, McGill-Queen's Press.

Bacqué, Marie-Hélène et Mario Gauthier. 2011. « Participation, urbanisme et études urbaines. Quatre décennies de débats et d'expériences depuis "A ladder of citizen participation" de S. R. Arnstein », *Participations*, vol. 1, n°1 : 36-66.

Ballester, Patrice. 2014. « La mémoire des méga-événements comme instrument de la planification urbaine ? », *Téoros*, vol. 33, n° 1 : 8-19.

Beaudry, Raymond et Hugues Dionne. 1996. « Vivre quelque part comme agir subversif : les solidarités territoriales », *Recherches sociographiques*, vol. 37, n° 3 : 537-557.

Beauregard, Robert A. 1993. *Voices of Decline: The Postwar Fate of American Cities*, Cambridge, Blackwell.

Bédard, Georges. 1975. « Esquisse d'un quartier : Basse-Ville », *Journal Action Sandy Hill*, 23 mars : 4.

Béland, Guy. 1968. « Le quartier By demeurera-t-il français ? », *Le Droit*, 27 janvier : 14.

Béland, Guy. 1969. « Le réaménagement de la Basse-Ville. 1) : Rien ne bouge encore… après trois ans », *Le Droit*, 31 mars : 1.

Béland, Guy. 1969a. « Enquête publique de Toronto sur le réaménagement de la Basse-Ville – Séance orageuse », *Le Droit*, 9 septembre : 1.

Béland, Guy. 1971. « Dans la Basse-Ville – Les citoyens en ont plein le 'casque' », *Le Droit*, 24 septembre : 1.

Béland, Guy. 1971a. « Soirée d'information sur le centre communautaire - Quand les gens de la Basse-Ville rencontrent des hommes politiques », *Le Droit*, 1er octobre : 11.

Bellier, Irène. 2002. « Du lointain au proche. Réflexions sur le passage d'un terrain exotique au terrain des institutions politiques », dans Ghasarian, C. (dir.) *De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive : nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux*, Paris, Armand Colin.

Benali, Kenza et Caroline Ramirez. 2012. « Le plan de Jacques Gréber pour la Capitale Nationale : un héritage urbanistique décrié », *Cahiers de Géographie du Québec*, vol. 56, n°157, avril : 51-80.

Benali, Kenza. 2013. « Le réaménagement des Plaines LeBreton : une occasion de « rendre justice » à la communauté francophone d'Ottawa ? », *Recherches sociographiques*, vol. 54, n° 1, janvier-avril : 29-57.

Benali, Kenza et Caroline Ramirez. À paraître. « La mobilisation mémorielle de la communauté francophone d'Ottawa face aux projets de densification urbaine », dans Anne Gilbert, Michel Bock, Linda Cardinal, Lucie Hotte et François Charbonneau (dir.) *Ottawa, lieu de vie français*, Presses de l'Université d'Ottawa, collection Amérique française.

Berdoulay, Vincent, Castro, I., et P. C. Da Costa Gomès. 2001. « L'espace public entre mythe, imaginaire et culture », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 45, n° 126 : 413-428.

Berg L. D. 2010. « Critical Human Geography », dans B. Warf (dir.) *The Encyclopedia of Geography*, London, Sage Publishers : 616-621.

Bernier, Gérard. 1966. « À la population de "By" », *Le Droit*, 20 juin : 6.

Bernier, Marc-François. 2010. « Les enjeux éthiques du journalisme en milieu minoritaire francophone au Canada », Colloque *Les journalismes : réalités plurielles, éthique commune?* [En ligne], Université d'Ottawa, 8 mai, URL : http://crej.ca/REJ2010/Bernier.pdf, consulté le 10 janvier 2014.

Berthet, Jean-Marc. 2007. « Mémoire du renouvellement urbain ou renouvelles des mémoires urbaines ? L'exemple de la cité Olivier de Serres à Villeurbanne et du quartier de Parilly à Bron », Rapport au Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, décembre.

Bertrand, Magali, Frédérique Blot, Juhane Dascon, Mélanie Gambino, Johan Milian, Géraldine Molina. 2007. « Géographie et représentations : De la nécessité des méthodes qualitatives », *Recherches qualitatives* [En ligne], hors série n° 3, Actes du colloque *Bilan et prospectives de la recherche qualitative*, URL : http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/hors_serie/hors_serie_v3/Bertrand_et_al-FINAL2.pdf, consulté le 20 février 2016.

Blackwell, A. 2005. *Unboxed: Space, Participation and Rejection*, YYZ Books.

Bondi, L. 1997. « In whose words? On gender identities, knowledge and writing practices », *Transactions of the Institute of British Geographers*, n° 16 : 246-258.

Bondi, L. 1998. « Sexing the City », in Fincher, R. et Jacobs, J.M. (eds.) *Cities of difference*, New York, Guilford Press : 177-200.

Bonneville, Marc. 2004. « Les ambiguïtés du renouvellement urbain en France », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 97 : 7-16.

Bourdieu, Pierre. 1994. « L'emprise du journalisme », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°101-102 : 3-9.

Bourdieu, Pierre. 1996. *Sur la télévision*, Paris, Liber.

Bourdin, Alain. 1984. *Le Patrimoine réinventé*, Paris, PUF, coll. Espace et liberté.

Bret, Bernard. 2009. « Interpréter les inégalités socio-spatiales à la lumière de la Théorie de la Justice de John Rawls », *Annales de géographie*, vol. 1, n° 665-666 : 16-34.

Brockmeier, J. 2002. « Introduction: Searching for Cultural Memory », *Culture and Psychology*, vol. 8, n° 1 : 5-14.
Brun del Re, Ariane. 2012. « À la croisée de *La Côte de Sable* et de *King Edward* : Ottawa, capitale littéraire de l'Ontario français ? », *Francophonies d'Amérique*, n° 34 : 105-135.
Bruneau, Michel. 2006. « Les territoires de l'identité et la mémoire collective en diaspora », *L'Espace géographique*, vol. 4, tome 35 : 328-333.
Bulot, T. et Veschambres, Vincent (dirs.) 2006. *Mots, traces et marques. Dimension spatiale et linguistique de la mémoire urbaine*, L'Harmattan.
Bunce, S. 2004. « The emergence of 'smart growth' intensification in Toronto: environment and economy in the new official plan », in *Local Environment*, vol. 9, n° 2 : 177-191.
Burton, E. 2000. « The compact city: just or just compact? A preliminary analysis ». *Urban Studies*, n° 37: 1969–2001.
Busquet, Grégory. 2013. « Question urbaine et droit à la ville », *Mouvements*, vol. 2, n°74 : 113-122.
Caprani, Isabelle H. 2008. *La construction urbaine des formes de représentation dans le contexte des relations interethniques*, Peter Lang, Publications Universitaires Européennes, Bern.
Castells, Manuel. [1997] 1999. *Le pouvoir de l'identité*, Paris, Fayard.
Castells, Manuel. 1983. *The City and the Grassroots: a Cross-cultural Theory of Urban Social Movements*, Londres, Edward Arnold.
Castells, Manuel. 2002. La galaxie Internet, Paris, Fayard.
Caviglia, O. 2008. « Patrimoine et développement durable, quels liens ? », *Dur'Alpes Attitude* [En ligne], URL : http://www.duralpes.com/patrimoine-et-developpement-durable-quels-liens/, consulté le 18 décembre 2011.
CBC News. 2013. « Developer accused of letting heritage building crumble » [En ligne], *CBC News*, 13 février, URL : http://www.cbc.ca/news/canada/ottawa/developer-accused-of-letting-heritage-building-crumble-1.1300978, consulté le 12 juin 2015.
Cefai, D. 1996. « La construction des problèmes publics. Définitions des situations dans les arènes publiques », *Réseaux 75 : le temps de l'événement*, Paris, CNET, janvier-février : 43-67.
Chianello, Joann. 2011. « Father's business creates conflict for councillor; Fleury silenced on zoning issues in Lowertown », *The Ottawa Citizen*, 28 juin : C3.
Chivallon, C. 1999. « D'un espace appelant forcément les sciences sociales pour le comprendre », dans J. Lévy, M. Lussault (dir.), *Logiques de l'espace, esprit des lieux*, Belin, Paris.
Chivallon, C. 2002. « La mémoire maritime sélective des cités portuaires ayant pratiqué la traite des Noirs », in Péron F., *Le patrimoine maritime* : 335-340.
Choay, Françoise. 1992. *L'allégorie du patrimoine*, Paris, Seuil.
Choco, H. Marc, Jean-Pierre Collin et Annick Germain. 1986. « Le logement et les enjeux de la transformation de l'espace urbain : Montréal, 1940-1960, Première partie », *Urban History Review / Revue d'histoire urbaine*, vol. 15, n° 2 : 127-136.
Claridge Homes. 2012. « A wave of calm in the downtown core [En ligne], URL : http://www.claridgewaterstreet.com/uploads/brochure.pdf, consulté le 30 novembre 2012.
Clauwert, J. 1999. « En éclairant l'actualité : aider à ''vivre ensemble'' », *Les Cahiers du journalisme,* n°6 : 24-30.
Claval, Paul. 1978. *Espace et pouvoir*, Paris, PUF, coll. Espace et liberté.
Climo, J. Jacob et Maria G. Catell. 2002. *Social Memory and History: Anthropological Perspectives*, Rowman Altamira.
Cloke, Paul, Ian Cook, Philip Crang, Mark Goodwin, Joe Painter et Chris Philo. 2004. *Practising Human Geography*, Londres, Sage.
CMHC. 1968. *Perspective*, vol. 3, n°5, mai.
Cockburn, Neco. 2011a. « Protect heritage sites, committee urges; Conservation zone wanted in Lowertown », *The Ottawa Citizen*, 8 août : B1.

Cockburn, Neco. 2011b. « 'Unique' plan for Lowertown tenants; Developer helps pay for new homes », *The Ottawa Citizen*, 16 août : C3.
Cockburn, Neco. 2011c. « Lowertown building gets stamp of approval; Current tenants to get help finding a home », *The Ottawa Citizen*, 26 août : C3.
Cockburn, Neco. 2011d. « Councillor's Claridge conflict resolved; Fleury's father no longer works for developer », *The Ottawa Citizen*, 20 décembre : C3.
Coderre, Cécile et Madeleine Dubois. 2000. « Solidarité et citoyenneté : initiatives pour contrer la pauvreté chez les francophones dans Ottawa-Carleton », *Reflets : revue d'intervention sociale et communautaire*, vol. 6, n° 2 : 61-86.
Collot, Michel. 2011. « Pour une géographie littéraire ». *LHT* 8 [En ligne], URL : http://www.fabula.org/lht/8/index.php?id=242, consulté le 28 janvier 2015.
Comaroff, John. 2010. « The End of Anthropology, Again : On the Future of an In/Discipline », *American Anthropologist*, décembre, vol. 112, n° 4 : 524-538.
Cooke, Steven. 2000. « Negotiating memory and identity: the Hyde Park Holocaust Memorial, London », *Journal of Historical Geography*, vol. 26, n°3, juillet : 449-465.
Corbett, Ron. 2011a. « Working-class heritage faces wrecking ball » [En ligne], *Ottawa Sun*, 12 juin, URL : http://www.ottawasun.com/2011/06/12/workingclass-heritage-faces-wrecking-ball, consulté le 2 janvier 2014.
Corbett, Ron. 2011a. « Working-class heritage faces wrecking ball » [En ligne], *Ottawa Sun*, 12 juin, URL : http://www.ottawasun.com/2011/06/12/workingclass-heritage-faces-wrecking-ball, consulté le 2 janvier 2014.
Corbett, Ron. 2011b. « Infill to force family from home » [En ligne], *Ottawa Sun*, 21 août, URL : http://www.ottawasun.com/2011/08/21/corbett-infill-to-force-family-from-home, consulté le 2 janvier 2014.
Cordey, P. 1985. « Pour une géographie écologique : interprétation d'une mise en jeu des acteurs à travers l'analyse des coûts sociaux de la rénovation urbaine », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 29, n° 78 : 405-413.
Corriveau, Claire. 2006. « Informer ou défendre la cause : le dilemme de la presse franco-manitobaine », dans Beauchamp, Michel et Thierry Watine. Médias et milieux francophones, Culture française d'Amérique, Presses de l'Université Laval : 47-64.
Cox, Kevin. 2014. *Making human geography*, New York, The Guilford Press.
Cresswell, Tim. 2004. *Place: A short introduction*, Oxford, Blackwell.
Cyrulnik, Boris. 2003. *Le murmure des fantômes*, Paris, Odile Jacob.
Dansereau, Francine. 1988. « Les transformations de l'habitat et des quartiers centraux : singularités et contrastes des villes canadiennes », *Cahiers de recherche sociologique*, vol. 6, n°2. 11) : 95-114.
Davidson M., Lees L. 2010. « New-Build Gentrification : its histories, trajectories, and critical geographies », *Population, Space and Place*, vol. 16, n° 5 : 395-412.
Davison, G. 2011. « An Unlikely Urban Symbiosis: Urban Intensification and Neighbourhood Character in Collingwood, Vancouver ». *Urban Policy and Research*, vol. 29, n° 2 : 105-124.
De Certeau, Michel. 1990. *L'invention du quotidien, 1 : Arts de faire*, Paris, Gallimard.
Delon, Margot. 2016. « Un espace à trois dimensions », *SociologieS* [En ligne], Dossiers, Penser l'espace en sociologie, mis en ligne le 16 juin 2016, consulté le 2 septembre 2016, URL : http://sociologies.revues.org/5542.
De Roo, G. et Miller, D. 2000. *Compact Cities and Sustainable Urban Development: A Critical Assessment of Politics and Plans from an International Perspective*, Aldershot, Ashgate.
De Sousa, C. 2006. « Unearthing the Benefits of Brownfield to Green Space Projects: An examination of Project Use and Quality of Life Impacts », *Local Environment*, vol. 11, n° 5 : 577-600.

Demers, Edgard. 1972. « Le jeu de la rénovation urbaine et du hasard », *Le Droit*, 5 février : 3-5.
Demers, Edgard. 1972a. « La Basse Ville a son paradis terrestre », *Le Droit*, 6 mai : 5.
Deng, Wenjun. 2014. « Cinéma : lieu de la construction de la mémoire collective », *Cahiers de Narratologie* [En ligne], n° 26, URL : http://narratologie.revues.org/6896, consulté le 15 juin 2015.
Denhez, Marc. « Rapport de la Commission des affaires municipales de l'Ontario » [En ligne], 15 janvier 2014, URL : http://www.omb.gov.on.ca/e-decisions_old/pl130585-jan-15-2014-1.pdf, consulté le 18 novembre 2015.
Deschênes, Gaston. 1999. *Une capitale éphémère : Montréal et les événements tragiques de 1849*, Les Éditions du Septentrion.
Derville, G. 1999. « Le journalisme et ses contraintes », *Les Cahiers du journalisme* n°6 : 152-177.
Dewar, Anne Forbes. 1989. *The last days of Bytown*, The Historical Society of Ottawa.
Di Méo, Guy. 1994a. « Epistémologie des approches géographiques et socio-anthropologiques du quartier urbain », *Annales de Géographie*, t. 103, n° 577 : 255-275.
Di Méo, Guy. 1994b. « Patrimoine et territoire, une parenté conceptuelle », *Espaces et sociétés*, vol. 4, n° 78 : 15-34.
Di Méo, Guy. 2004. « Composantes spatiales, formes et processus géographiques des identités », *Annales de Géographie*, n° 638/639 : 339-362.
Di Méo, Guy. 2007. « Processus de patrimonialisation et construction des territoires », manuscrit auteur [En ligne], Colloque *Patrimoine et industrie en Poitou-Charentes : connaître pour valoriser*, Poitiers-Châtellerault, URL : http://docplayer.fr/9658972-Processus-de-patrimonialisation-et-construction-des-territoires.html, consulté le 20 décembre 2015.
Docomomo Québec. 2013. « Des citoyens se mobilisent à Ottawa » [En ligne], URL : http://docomomoquebec.ca/patrimoine-menace/86-des-citoyens-se-mobilisent-a-ottawa.html, consulté le 5 juin 2015.
Dovey, K., Woodcock, I. et Wood, S. 2009. « A Test of Character ». *Urban Studies*, 46 (12) : 2595-2615.
Drouin, Martin. 2005. *Le combat du patrimoine à Montréal, 1973-2003*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
Drouin, Martin. 2012. « De la démolition des taudis à la sauvegarde du patrimoine (Montréal, 1954-1973) », *Urban History Review/Revue d'histoire urbaine*, vol. 41, n° 1 : 22-36.
Duchemin, E. 2011. « La participation communautaire pour définir la ville viable : questionnement sur l'appropriation de l'espace urbain », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], vol. 11, n° 3, URL : http://vertigo.revues.org/11597, consulté le 13 juillet 2012.
Dufault, François Pierre. 2011. « Des bâtiments du siècle dernier démolis pour des condos : disparition d'une vingtaine d'unités de logements dans la Basse-Ville malgré un compromis avec le promoteur », *Le Droit*, 16 août : 11.
Dufault, François-Pierre. 2013. « Le maire Watson hausse le ton à l'endroit des Lauzon » [En ligne], *Le Droit*, 7 mars, URL : http://www.lapresse.ca/le-droit/actualites/ville-dottawa/201303/07/01-4628782-le-maire-watson-hausse-le-ton-a-lendroit-des-lauzon.php, consulté le 12 juin 2015.
Dugas, Jean-François. 2014. « Îles de la Chaudière : « Cette terre est notre église » [En ligne], 3 octobre, URL : http://www.lapresse.ca/le-droit/actualites/ville-dottawa/201410/02/01-4805853-iles-de-la-chaudiere-cette-terre-est-notre-eglise.php, consulté le 20 janvier 2016.
Eichenbaum, Howard et Neal J. Cohen. 2001. *From Conditioning to Conscious Recollection: Memory Systems of the Brain*, New York, Oxford University Press.
Elias N. 1997. *Logiques de l'exclusion*, Paris, Fayard.
Emelianoff, C. 2004. « Les villes européennes face au développement durable : une floraison d'initiatives sur fond de désengagement politique ». *Cahiers du PROSES*, n° 8, Sciences Po.

Emelianoff, Cyria. 2002. « Comment définir une ville durable ? », *Villes et Développement durable : Des expériences à échanger*, Ministère français de l'écologie et du développement durable.
Emelianoff., Cyria. 1998. « Le prisme urbain : réalités incidentes et pages blanches pour un développement urbain », *Techniques, territoires et sociétés*, n°35 « De la ville à la mégapole : essor ou déclin des villes au XXIe siècle ? » : 153-170.
Eribon, Didier. 1999. *Réflexions sur la question gay*, Paris, Fayard.
Fabien-Robineault, Josée. 1972. *Étude de certaines caractéristiques de l'organisation sociale de la Basse-Ville Est d'Ottawa*, Université d'Ottawa, Thèse de maîtrise.
Fairclough, Norman. 1992. *Discourse and Social Change*, Polity Press, Cambridge.
Faucher, J. 2011. *Sur les chemins de ma mémoire : Un écho de la Basse-Ville d'Ottawa*, Ottawa, Les Éditions Baico.
Fishman, Robert. 1996. « The Mumford-Jacobs Debate », *Planning History Studies*, vol. 10, n°1-2 : 3-11.
Fiske, J. 1987. *Television culture*, London, Methuen and C, Ldt.
FoTenn Consultants Inc. 2010. *316-324 Bruyère Street and 321 St. Andrew Street: planning rationale* [En ligne], Claridge Homes et FoTenn, URL : http://webcast.ottawa.ca/plan/All_Image%20Referencing_Site%20Plan%20Application_Image%20Reference_Planning%20Rationale%20-%20Revised%20D07-12-10-0291.PDF, consulté le 20 mars 2012.
Frances, R. et Scates, B. 1989. « Honouring the Aboriginal Dead », *Arena*, n°86 : 72-30.
Frenette, Yves et Paul Gareau. À paraître. « Esquisse de la population canadienne-française d'Ottawa, 1871-1961 », dans Anne Gilbert, Michel Bock, Linda Cardinal, Lucie Hotte et François Charbonneau (dir.) *Ottawa, lieu de vie français*, Presses de l'Université d'Ottawa, collection Amérique française.
Garat, I., M. Gravari-Barbas et Vincent Veschambre. 2008. « Préservation du patrimoine bâti et développement durable: une tautologie ? Les cas de Nantes et Angers », *Développement durable et territoires* [En ligne], Dossier 4: La ville et l'enjeu du Développement Durable., URL : http://developpementdurable.revues.org/491, consulté le 08 janvier 2012.
Garcia, Patrick. 2000. « Les lieux de mémoire, une poétique de la mémoire ? », *Espaces Temps*, n° 74-75 : 122-142.
Gauthier, Claude. 1974. « Basse-Ville Est : Les citoyens reprennent en main le plan de rénovation », *Le Droit*, 13 décembre : 3.
Gauthier, Claude. 1975. « Basse-Ville : le plan d'aménagement est approuvé », *Le Droit*, 16 décembre : 3.
Geertz, Clifford J. 1973. « Jeu d'enfer. Notes sur le combat de coqs balinais ». In Geertz, Clifford, J. 1983. *Bali. Interprétation d'une culture*, Paris, Éditions Gallimard.
Gélineau, Pierre (éd.) 1968. *L'étude de la Basse-Ville*, Centre canadien de recherches en anthropologie, Université Saint-Paul
Gervais, G. et Pichette, J.-P. (dir.) 2010. *Dictionnaire des écrits de l'Ontario français, 1613-1993*, Les Presses de l'Université d'Ottawa.
Gessat-Anstett, Élisabeth. 2002. « Le territoire englouti de Mologa – Populations déplacées et reconstructions identitaires en Russie postsoviétique », Revue de synthèse, n°5 : 149-166.
Gilbert, Anne et Marc Brosseau. 2002. « Le journal, acteur urbain ? Le Droit et la vocation du centre-ville de Hull », *Recherches sociographiques*, vol. 43, n° 3, 2002 : 517-548.
Gilbert, Anne et Marie Lefebvre. 2008. « Un espace sous tension : nouvel enjeu de la vitalité communautaire de la francophonie canadienne », dans Joseph Yvon Thériault, Anne Gilbert et Linda Cardinal (dir.), *L'espace francophone en milieu minoritaire au Canada : nouveaux enjeux, nouvelles mobilisations*, Montréal, Éditions Fides : 27-72.
Gilbert, Anne, Bock, Michel et Joseph Yvon Thériault. 2009. *Entre lieux et mémoire. L'inscription de*

la francophonie canadienne dans la durée, Ottawa, PUO.
Gilbert, Anne, et Marc Brosseau. 2011. « La frontière asymétrique : Franco-Ontariens et Anglo-Québécois dans la région de la capitale nationale », *The Canadian Geographer / Le Géographe canadien*, vol. 55, n° 4, hiver, : 470-489.
Gilbert, E. W. 1960. « The idea of region », *Geography*, n°45 : 157-175.
Ginet, Pierre et Laurène Wiesztort. 2013. « La place de la mémoire dans les aménagements territoriaux, un enjeu géopolitique », *Revue Géographique de l'Est* [En ligne], vol. 53, n°3-4, URL : http://rge.revues.org/5059, consulté le 27 mars 2015.
Gingras, A-M. 1999. *Médias et démocratie. Le grand malentendu*, Sainte-Foy, Les Presse de l'Université du Québec.
Goldberg, Michael et John Mercer. 2011. *The Myth of the North American City: Continentalism Challenged*, Vancouver, UBC press.
Graham, B., Ashworth, G.J., et Tunbridge, J.E. 2000. *A Geography of heritage*, Londres, Arnold.
Gravari-Barbas, M. et Veschambre, V. 2003. « Patrimoine : derrière l'idée de consensus des enjeux d'appropriation de l'espace et des conflits ». In Melé, P. et al. (dirs.) *Conflits et territoires*, Tours, Presses Universitaires François Rabelais : 67-82.
Gérin-Lajoie, A. 1888. *Dix ans au Canada de 1840 à 1850 – Histoire de l'établissement du gouvernement responsable*, Typ. De L. J. Demers et frère, Québec.
Greenstein, Michael. 1989. *Third Solitudes: Tradition and Discontinuity in Jewish-Canadian Literature*, Montréal, McGill-Queen's University Press.
Gregory, Jenny et Jill L. Grant. 2014. « The Role of Emotions in Protests against Modernist Urban Redevelopment in Perth and Halifax », *Urban History Review / Revue d'histoire urbaine*, vol. 42, n°2 : 44-58.
Gross D. 2000. *Lost Time: On Remembering and Forgetting in Late Modern Culture*, University of Massachusetts Press, Amherst, MA.
Groulx, L. 1952. « Le choix de la capitale au Canada », in *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 5, n°4, pp. 521-530.
Guibord, André. 1973. « Le retour des "Acadiens" sera encore plus retardé », *Le Droit*, 1er mars : 3.
Guillaume, Marc. 1990. « Invention et stratégies du patrimoine », dans H.-P. Jeudy (dir.), *Patrimoines en folie*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'Homme : 13-20.
Hajnal, Zoltan L. 1995. « The nature of concentrated urban poverty in Canada and the United States », *Canadian Journal of Sociology*, vol. 20, n°4 : 497-528.
Halbwachs, Maurice. [1950] 1997. *La mémoire collective*, Paris, Albin Michel.
Harter, H. 2008. « La suburbanisation à Ottawa : une approche historique », dans Jaumain, S. et Lemarchand, N., *Vivre en banlieue, une comparaison France/Canada*, New York, Peter Lang.
Hartog, François. 2002. « Patrimoine et temps », dans F. Péron (dir.), *Le patrimoine maritime, construire, transmettre, utiliser, symboliser les héritages maritimes européens*, Rennes, PUR : 199-201.
Hartog, François. 2003. *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*, Paris, Seuil, coll. « Librairie du XXIe siècle ».
Harvey, David. [2012] 2015. *Villes rebelles. Du droit à la ville à la révolution urbaine*, Paris, Buchet Chastel.
Harvey, David. 1993. « Class relations, social justice and the politics of difference ». In Steve Pile et Michael Keith (éds.) 1997. *Place and the Politics of Identity*, Londres, Routledge : 3-29.
Harvey, David. 2005. « The Urban Process Under Capitalism: A Framework for Analysis », in Fyfe, N. R. et Kenny, J. T. (2005) (eds.) *The Urban Geography Reader*, New York, Routledge : 109-120.
Harvey, David. 2008. « The right to the city », New Left Review, n° 53 : 23-40.
Harvey, Fernand. 1992. *Médias francophones hors Québec et identité. Analyses, essais et*

témoignages, Institut québécois de recherche sur la culture.
Héritier, Stéphane. 2013, « Le patrimoine comme chronogenèse. Réflexions sur l'espace et le temps », *Annales de géographie*, n° 689 : 3-23.
Hoernig, H. et Zhuang, Z. 2010. « New Diversity: Social Change as Immigration », dans Bunting, T., Filion, P. et Walker, R. 2010. *Canadian cities in transition: new directions in the twenty-first century*, New York, Oxford University Press : 150-169.
Holland, Caroll. 1970. « The Old Ottawa is dead city writer finds on return », *The Ottawa Journal*, 1er septembre : 33.
Jane's Walk. 2015a. « Pourquoi la promenade de Jane » [En ligne], URL : http://www.janeswalkottawa.ca/fr/information/raison-detre, consulté le 10 juin 2015.
Janelle, D. G. 1977. « Structural dimensions in the geography of locational conflicts », *The Canadian Geographer / Le géographe canadien*, vol. 21, n°4 : 311-328.
Janelle, D. G. et Millward, H. A. 1976. « Locational conflicts pattern and urban ecological structure », *Tijdschrift voor Economish en Sociale Geografie*, vol. 67, n° 2 : 102-113.
Janes's Wak. 2015b. « Hommage à la Basse-Ville Est » [En ligne], URL : http://www.janeswalkottawa.ca/walks/149, consulté le 10 juin 2015.
Javeau, Claude. 2003. Sociologie de la vie quotidienne, Paris, PUF.
Jenks, M. 2000. « The Acceptability of Urban Intensification », dans Williams et al. (dir.) *Achieving sustainable urban form*, New York, E & FN Spon.
Joliveau, Thierry. 2001. « La participation à la décision territoriale : dimension socio- géographique et enjeux informationnels d'une question politique, *Géocarrefour*, vol. 76 n°3, 2001 : 273-279.
Juteau, Danielle. 1999. *L'Ethnicité et ses frontières*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
Kalman, Harold et John Roaf. 1983. *Exploring Ottawa: An Architectural Guide to the Nation's Capital*, University of Toronto Press, Toronto, Canada.
Kirby, D. A. 1979. *Slum housing and residential renewal : the case in urban Britain, Topics in applied geography*, London, Longman.
Kitch, Carolyn. 2005. *Pages from the past: History and memory in American magazines*. Chapel Hill, University of North Carolina Press.
Klemek, Christopher. 2011. *The Transatlantic Collapse of Urban Renewal: Postwar Urbanism from New York to Berlin*, Chicago, University of Chicago Press.
Kline, E. 1997. « Sustainable Community Indicators: how to Measure Progress », in Roseland, M. et *al.*, *Eco-city dimensions: healthy communities, healthy planet*, New Society Publishers.
Knight, D. 2007. « Une histoire alambiquée : comment Ottawa est devenue capitale du Canada », in *CCN, Conflits et Compromis*, brochure.
Kulyk, Volodymyr. 2011. « The media, history and identity: competing narratives of the past in the Ukrainian popular press », *National identities*, n° 3, vol. 13 : 287-303.
Lacoursière, J. 2008. *Histoire populaire du Québec*, vol. 3, Les Editions du Septentrion.
La Haye, Dominique, « La densification et le transport priorisés », *Le Droit*, 28 novembre 2008.
Lamizet, Bernard. 2002. *Politique et identité*. Lille, Presses universitaires de Lille.
Langston, Patrick. 2011. « Shifting gears; Claridge switches from soaring tower to 'small gem' in latest condo project », *The Ottawa Citizen*, 19 novembre : I5.
Lawson, Victoria. 2000. « Arguments within Geographies of Movement: The Theoretical Potential of Migrants' Stories », *Progress in Human Geography* vol. 24, n° 2 : 173-189.
Le Droit. 1964. « Une école secondaire bilingue réclamée dans l'est d'Ottawa », *Le Droit*, 31 janvier : 1.
Le Droit. 1965. « On aurait dû refuser les plans entre le pont et St. Patrick », *Le Droit*, 23 juillet : 5.
Le Droit. 1969. « Ottawa se demande si le fédéral gardera ses promesses », *Le Droit*, 21 mars : 3.
Le Droit. 1970a. « Projet de logements dans la Basse-Ville », *Le Droit*, 19 juin : 3.
Le Droit. 1975. « Basse-Ville : Les urbanistes d'Ottawa finiront le travail », *Le Droit*, 11 avril : 1.

Le Droit. 1975a. « Une centaine de maisons fpourraient être épargnées », *Le Droit*, 26 juillet : 3.
Le Droit. 1976. « Beausoleil obtient le feu vert », *Le Droit*, 17 décembre : 4.
Leclerc, Stéphane. 2014. « Une pétition pour sauver la façade de l'ancien Dworkin Furs » [En ligne], 12 mai, URL : http://ici.radio-canada.ca/regions/ottawa/2014/05/12/002-ottawa-sauver-dworkin-furs-patromoine.shtml, consulté le 10 juin 2015.
Lee-Momy, Doris. 1998. *Farewell, my bluebell: a vignette of Lowertown*, Ottawa.
Lees, Loretta. 2003. « Urban geography: 'New' urban geography and the ethnographic void », *Progress in Human Geography*, n°27, vol. 1 : 107-113.
Lefebvre, Henri. 1974. *La production de l'espace*, Paris, Anthropos.
Lefort, Bernard. 2001. *Une Europe inédite : documents des archives Jean Monnet*, Presses Universitaires du Septentrion, Fondation Jean Monnet pour l'Europe, Villeneuve d'Ascq.
Leniaud, Jean-Michel. 1992. *L'utopie française, essai sur le patrimoine*, Paris, Mengès.
Leroux, Patrick. 1999. « Préface », dans Yvan Bienvenue *et al.*, *Contes urbains : Ottawa*, Hearst, Le Nordir : 9-11.
Levine, Norman. 1973. « In Lower Town », *Encounter*, avril : 11-14.
Lévy, Bertrand. 2002. « La territorialité vécue. L'exemple du quartier », dans Hussy, C. *La territorialité. Une théorie à construire*, Colloque en hommage à Claude Raffestin, Genève, Université de Genève : 177-184.
Lévy, Bertrand. 2006. « Géographie et littérature. Une synthèse historique », *Le Globe*, vol. 146 : 25-52.
Lévy, Jacques et Michel Lussault. 2003. *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés,* Paris, Éditions Belin.
Ley, D. et Mercier, J. 1980. « Locational conflicts and the politics of consumption », *Economic Geography*, vol. 56, n°2 : 89-109.
Lochard, G. 1999. « La 'question de la banlieue' à la télévision française : mise en place et évolution d'un conflit de représentations », dans C. Delporte (dir), *Médias et Villes : XVIII^e^- XX^e^ siècle*. Centre d'histoire de la ville moderne et contemporaine, Tours, Publication de l'Université François-Rabelais : 209-222.
Logan, J.R. et Molotch, H.L. 1987. *Urban Fortunes. The Political Economy of Place*, Berkeley, University of California Press.
Loubet del Bayle, J-L. 1989. *Introduction aux méthodes des sciences sociales*, Toulouse, Privat.
Lowden, James David. 1970. *Urban renewal in Canada – A postmortem*, Mémoire de maîtrise en Aménagement communautaire et régional, University of British Columbia.
Lussault, Michel. 2007. *L'homme spatial : la construction sociale de l'être humain*, Seuil.
Ma Mung, Emmanuel. 1994. « Non-lieu et utopie : la diaspora chinoise et le territoire », *Espace géographique*, tome 23, n° 2 : 106-113.
Majerus, Benoît. 2009. *Dépasser le cadre national des « Lieux de mémoire » : innovations méthodologiques, approches comparatives, lectures transnationales*, Peter Lang, Berne.
Mander, M. S. 1999. *Framing Fiction. Media and Social Conflict*, Chicago, University of Illinois Press.
Margue, Michel. 2009. « Lieux de mémoire au Luxembourg, lieux de mémoire en Europe », dans Benoît Majerus, Sonja Kmec, Michel Margue et Pit Pétoré (dir.) *Dépasser le cadre national des « lieux de mémoire »*, Bruxelles, P.I.E. Peter Lang.
Mason, J. 1996. *Qualitative researching*, London, Sage Publications.
Mauz, Isabelle. 1997. *Bouquetin, Chamois et Territoires : Recherches sur le rôle du Bouquetin et du Chamois dans la configuration symbolique de l'espace en Vanoise*, Grenoble, Cemagref, Université Joseph Fourier, Mémoire de DEA.
McDowell, L. 1992. « Doing gender: feminism, feminists and research methods in human geography », *Transactions of the Institute of British Geographers*, n° 17 : 399-417.

McRobbie, Angela. 1994. *Postmodernism and Popular Culture*, New York, Routledge.
Melé, Patrice. 2005. *Conflits patrimoniaux et régulation urbaine*. ESO Travaux et Documents, *Espaces et Sociétés* : 51-57.
Mer, Emmanuelle. 2008. *Les différences de traitement des journalistes Canadiens anglais et Québécois francophones: le cas de la mission militaire canadienne en Afghanistan*, Thèse de maîtrise, Université d'Ottawa.
Mercier, Guy. 2006. « La norme pavillonnaire : mythologie contemporaine, idéal urbain, pacte social, ordre industriel, moralité capitaliste et idéalisme démocratique », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 50, n° 140 : 207-239.
Mercier, Guy. 2011. Géographie du patrimoine immobilier. In Étienne Berthold et Nathalie Miglioli (dir.) *Patrimoine et histoire de l'art au Québec : enjeux et perspectives*, Québec, Presses de l'Université Laval : 43-62.
Michaud, Bryan. 2011. « Dernier clou dans le cercueil de la maison Gauvreau » [En ligne], *L'Express Ottawa*, 25 août, URL : http://www.expressottawa.ca/Actualites/2011-08-25/article-2725178/Dernier-clou-dans-le-cercueil-de-la-maison-Gauvreau/1], consulté le 2 janvier 2014.
Middleton, Derek et David Edwards. 1990. « Conversational remembering : a social psychological approach », in Middleton, Derek et David Edwards (dirs.), *Collective remembering*, London, Sage Publications : 23-45.
Morange, Marianne et Fol, Sylvie. 2014. « Ville, néolibéralisation et justice », *justice spatiale | spatial justice*, n° 6, juin, [En ligne], URL : http://www.jssj.org/article/neoliberalisation-ville-et-justice-spatiale/.
Morisset, Lucie K. 1999. « Entre la ville imaginaire et la ville identitaire : de la représentation à l'espace », dans Lucie K. Morisset, Luc Noppen et Denis Saint-Jacques (dir.) *Ville imaginaire/Ville identitaire*. Échos de Québec, Nota Bene : 5-36.
Morris, Dave. 2014. « Canadian newspaper circulation » [En ligne], *The Globe and Mail*, URL : http://penny2.theglobeandmail.com/servlet/ArticleNews/story/gam/20141007/RBCDPOSTMEDIAGRAPHIC, consulté le 10 octobre 2014.
Murray & Murray. 1968. *Lower Town East. Urban renewal project,* Corporation of the City of Ottawa, Ottawa Planning Branch.
Newman, P. et Kenworthy, J. 1999. *Sustainability and Cities: Overcoming Automobile Dependence*, Washington, Island Press.
Neyret, R. 2004. « Du monument isolé au "tout patrimoine" », *Géocarrefour*, vol. 79, n°3 : 231-237.
Neyret, R. 2004. « Du monument isolé au "tout patrimoine" », *Géocarrefour*, vol. 79, n°3 : 231-237.
Nora, Pierre (dir.) 1984. *Les lieux de mémoire*, tome I, *La République : symboles, monuments, pédagogies, commémoration, contre-mémoire*, Paris, Gallimard.
O'Keeffe, Tadhg 2007. « Landscape and Memory: Historiography, Theory, Methodology », dans Niamh Moore et Yvonne Whelan, *Heritage, memory and the politics of identity: new perspectives on the cultural landscape*, Ashgate Publishing : 3-19.
Orfali, Philippe. 2011. « Vingt familles de la Basse-Ville perdraient leur chez-soi : une centaine de condos pourraient voir le jour à Ottawa », *Le Droit*, 9 juillet : 4.
Orfali, Philippe. 2013. « L'école Our Lady sera démolie » [En ligne], *Le Droit*, 1er octobre, URL : http://www.lapresse.ca/le-droit/actualites/ville-dottawa/201309/30/01-4694995-lecole-our-lady-sera-demolie.php, consulté le 12 juin 2015.
Osborne, Brian S. 1988. « Fact, symbol, and message: three approaches to literary landscapes », in *The Canadian Geographer/Le Géographe Canadien*, vol. 32, n°3 : 267-268.
Ottawa East News. 2012. « Lowertown primed for action on heritage » [En ligne], 13 septembre, URL : http://www.ottawacommunitynews.com/news-story/3968053-lowertown-primed-for-action-on-heritage/, consulté le 20 décembre 2015.

Ottawa Journal. 1968. « Rehabilitation favored over urban renewal », *The Ottawa Journal*, 18 octobre : 33.
Ottawa. 2003. *Plan pour le patrimoine 2020*, Ville d'Ottawa.
Ouellette, Michel. 2007. « Parcours sous influence », *Recherches théâtrales au Canada*, vol. 28, n°1 (printemps) : 54-66.
Palumbo, Berardino. 2000. « Poétique de l'histoire et de l'identité dans une ville de Sicile orientale », dans Daniel Fabre (dir.), *Domestiquer l'histoire, Ethnologie des monuments historiques*, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris : 33-57.
Patterson, Jeffrey. 1994. « Le logement et les politiques de développement communautaire ». In John R. Miron, *Habitations et milieu de vie : l'évolution du logement au Canada, 1945-1986*, Montréal, McGill-Queen's Press : 356-376.
Paulet, Jean-Pierre. 2009. *Manuel de géographie urbaine*, Paris, Armand Colin.
Peake, Linda et Brian Ray. 2001. « Racializing the Canadian landscape: whiteness, uneven geographies and social justice », *The Canadian Geographer / Le Géographe canadien*, vol. 45, n° 1 : 180-186.
Perron-Clow, Jonathan. 2011a. « Changements décevants sur la rue Bruyère » [En ligne], *L'Express Ottawa*, 15 août, URL : http://www.expressottawa.ca/Actualites/2011-08-15/article-2707507/Changements-decevants-sur-la-rue-Bruyere/1, consulté le 2 janvier 2014.
Perron-Clow, Jonathan. 2011b. « Michel Prévost est attristé par la décision » [En ligne], *L'Express Ottawa*, 18 août, URL : http://www.expressottawa.ca/Actualites/2011-08-18/article-2711044/-Michel-Prevost-est-attriste-par-la-decision/1, consulté le 2 janvier 2014.
Pile, Steve et Michael Keith (éds.). 1997. *Geographies of resistance*, New York, Routledge.
Piveteau, Jean-Luc. 1995. « Le territoire est-il un lieu de mémoire ? », *Espace géographique*, tome 24, n°2 : 113-123.
Prévost, M. 2007. « Un compromis royal : 150ème anniversaire du choix d'Ottawa comme capitale du Canada », in *CCN, Conflits et Compromis*, brochure.
Pritchard, David, et Florian Sauvageau. 1999. *Les journalistes canadiens: un portrait de fin de siècle*, Québec, Presses de l'Université Laval : 87-108.
Ramirez, Caroline et Anne Gilbert. 2013. « La rénovation urbaine de la Basse-Ville d'Ottawa: le réveil des citoyens », HistoireEngagée [En ligne], URL : http://histoireengagee.ca/la-renovation-urbaine-de-la-basse-ville-dottawa-le-reveil-des-citoyens/, consulté le 2 janvier 2014.
Ramirez, Caroline et Kenza Benali. 2012. « Les luttes patrimoniales à l'heure de la densification urbaine : le cas de la Basse-Ville Est d'Ottawa », *Canadian Journal of Urban Research / Revue canadienne de recherche urbaine*, vol. 21, n°1: 109-150.
Ramirez, Caroline. 2015. « Presse écrite et mémoire : une analyse comparative des articles francophones et anglophones documentant une mobilisation contre un projet d'aménagement urbain à Ottawa », dans Michelle Landry, Martin Pâquet et Anne Gilbert (dirs.) *Mémoires et mobilisations*, Presses de l'Université Laval, Collection Culture française d'Amérique : 79-102.
Rautenberg, Michel. 2003. *La rupture patrimoniale*, Bernin, À la croisée.
Ravault, René-Jean. 1992. « Le paradoxe de l'identité culturelle francophone dans les médias nord-américains », dans Fernand Harvey (dir.) *Médias francophones hors Québec et identité*, Institut québécois de recherche sur la culture, Québec : 37-58.
Ray, Michael D. 1976. *Canadian Urban Trends: Metropolitan Perspective*, Ottawa, Ministry of Supply and Services.
Raynaud, Joy. 2011. « Nouveaux territoires et nouvelles identités culturelles : revue des études sur la diaspora chinoise a l'ère d'Internet », *Netcom*, vol. 251, n°2 : 47-62.
Reevely, David. 2011. « The heritage value of the working class » [En ligne], *The Ottawa Citizen*, 15 août, URL : http://blogs.ottawacitizen.com/2011/08/15/the-heritage-value-of-the-working-

class, consulté le 2 janvier 2014.
Ricœur, Paul. 2000. *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil.
Rieffel, R. 2001. *Sociologie des médias*, Paris, Ellipses.
Riley, Susan. 1975. « Lower town plan 'in shambles' », *The Ottawa Journal*, 11 avril : 1.
Rioux-Hébert, Sophie. 2005. « Les lieux de culte, des repères identitaires locaux ? Le cas de Rosemont-La-Petite-Patrie », Colloque de la relève « Des collectivités durables », 2ème édition, Université Laval, Québec, 6 mai.
Robert, Lionel. 1972. « La rénovation urbaine et la stratégie fiscale des municipalités », *Sociologie et sociétés*, vol. 4, n°1 : 55-82.
Robineau, A. 2006. « Médias et défense du patrimoine urbain francophone en milieu minoritaire au Manitoba : le cas du "500 Taché" dans La Liberté ». *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 18, n°2 : 175-190.
Robinson, Guy M. 1998. *Methods and techniques in human geography*, John Wiley & Sons, Chichester.
Rocque, Louis. 1965. « Le visage de la Basse-Ville sera entièrement transformé. Un vaste projet de rénovation à l'étude pour ce secteur d'Ottawa », *Le Droit*, 4 novembre : 1.
Rocque, Louis. 1966. « La Basse-Ville a la part du lion en prévision du plan de rénovation urbaine », *Le Droit*, 1er mars : 1.
Rocque, Louis. 1966a. « Le quartier By demeure français: Ottawa approuve en principe le projet de la Basse-Ville », *Le Droit*, 22 mars : 1.
Rocque, Louis. 1966b. « La rénovation urbaine : La population du quartier By est fortement déçue », *Le Droit*, 15 juin : 1.
Rocque, Louis. 1966c. « La rénovation urbaine : Le maire d'Ottawa rencontre les citoyens du quartier By », *Le Droit*, 16 juin : 1.
Roncayolo, Marcel 1990. *L'imaginaire de Marseille : Port, Ville, Pôle*. Marseille : Chambre de commerce et d'industrie de Marseille.
Roy, Martin. 2012. « La fin d'une époque sur la rue Rideau [En ligne], *Le Droit*, 16 janvier, URL : http://www.lapresse.ca/le-droit/actualites/ville-dottawa/201201/15/01-4486074-la-fin-dune-epoque-sur-la-rue-rideau.php, consulté le 10 juin 2015.
Sabourin, Paul. 1997. « Perspective sur la mémoire sociale de Maurice Halbwachs », *Sociologie et sociétés*, vol. 29, n° 2 : 139-161.
Schein, Richard H. 1997. « The place of landscape: a conceptual framework for interpreting an American scene », *Annals of the Association of American Geographers*, n°87 : 660–680.
SCHL. 1999. *La densification résidentielle, Études de cas : Parkside Mews, Ottawa* [En ligne], URL : http://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/prin/dedu/amcodu/upload/Parkside-Mews-Ottawa-Ontario.pdf, consulté le 25 mars 2012.
SCHL. 2002. *La densification résidentielle, initiatives municipales – Études de cas : Exonération des droits d'aménagement, Ottawa, Ontario* [En ligne], URL : http://192.197.69.107/fr/prin/dedu/amcodu/upload/ExonÃ-ration-des-droits-d-amÃ-nagement-Ottawa-Ontario.pdf, consulté le 25 mars 2012.
SCHL. 2011. *Ensemble intercalaire de l'avenue Daly* [En ligne], URL : http://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/prin/celoab/pren/loader.cfm?csModule=security/getfile&pageid=200491, consulté le 25 mars 2012.
Schudson, Michael. 1997. « Lives, Laws and Language: Commemorative versus Noncommemorative Forms of Effective Public Memory », *Communication Review*, n° 1, vol. 2 : 3-17.
Scott, Joan W. 1998. *La citoyenne paradoxale : les féministes françaises et les droits de l'homme*, Paris, Albin Michel.
Searle, G. et Filion, P. 2011. « Planning Context and Urban Intensification Outcomes: Sydney versus Toronto », *Urban Studies*, vol. 48, n° 7 : 1419-1438.

Segev, Elad et Thomas Hills. 2013. « When news and memory come apart: A cross-national comparison of countries' mentions », *International Communication Gazette*, n°76, vol. 1 : 67-85.

Séguin, Marcel et *al*. 2013. *Ste-Anne d'Ottawa, une belle aventure humaine*.

Sénécal, G., Reyburn, S. et Poitras, C. 2005. « Métropole et développement durable : regard sur la programmation des villes canadiennes ». In Mathieu, N. et Guermon, Y. (éds) *La ville durable de la politique au scientifique*, Coll. Indiscipline, Editions INRA : 71-88.

Sgard, Anne. 2007. *Mémoires, lieux et territoires*, Presses universitaires de Rennes : 105-117.

Shepers, Nancy. 2013. « Rapport au Sous-comité du patrimoine bâti et au Comité de l'urbanisme : demande de démolition d'un édifice désigné et demande de nouvelle construction au 325, rue Dalhousie » [En ligne], URL : http://app05.ottawa.ca/sirepub/cache/2/iueuj2dv4hzqdzhtvfkcu3wc/707710630201511241466 4.PDF, consulté le 5 juin 2015.

Silverman, B. W. 1993. *Interpreting qualitative data*, Sage Publications, Londres.

Smith, Laurajane. 2006. *The Uses of Heritage*, Londres et New York, Routledge.

Smith, Laurajane. 2012. « Discourses of heritage : implications for archaeological community practice », *Nuevo Mundo Mundos Nuevos* [En ligne], Questions du temps présent, URL : http://nuevomundo.revues.org/64148, consulté le 20 février 2015.

Smith, Neil. 1996. *The new urban frontier – gentrification and the revanchist city*, Routledge.

Smith, Neil. 2005. « Gentrification, the Frontier, and the Restructuring of Urban Space », in Fyfe, N. R. et Kenny, J. T. (eds.) *The Urban Geography Reader*, New York, Routledge : 128-137.

Tanner, France. 1999. « Community service centres of Ottawa-Carleton : A history » [En ligne], URL : http://www.carlington.ochc.org/carlington/Portals/0/pdf/History_70%20pages.pdf, consulté le 2 janvier 2015.

Tassé, J. 1893. *Discours de Sir Georges Cartier*, Sénécal, Montréal.

The Ottawa Citizen. 2011a. « Claridge Lowertown proposal delayed », *The Ottawa Citizen*, 29 juin : C3.

The Ottawa Citizen. 2011b. « Saving old Bytown », *The Ottawa* Citizen, 5 juillet : A10.

The Ottawa Citizen. 2014. « The cost of neglecting properties » [En ligne], *Ottawa Citizen*, 11 avril, URL : http://ottawacitizen.com/news/local-news/editorial-the-cost-of-neglecting-properties, consulté le 12 juin 2015.

Thérien, Michel D. 2011. « Une insulte pour les citoyens de la Basse-Ville », *Le Droit*, 20 août : 19.

Thibeault, Rosalie. 2015. *Au lendemain de la gentrification : l'appartenance des francophones de la Basse-Ville d'Ottawa*, Thèse de maîtrise en géographie, Université d'Ottawa.

Tizon, Philippe. 1996. « Qu'est-ce que le territoire ? », in Di Méo, Guy, *Les Territoires du quotidien*, Paris, L'Harmattan : 17-34.

Todorov, Tzvetan. 1995. *Les abus de la mémoire*, Paris, Arléa.

Tomalty, R. 1997. *La métropole compacte : Gestion de la croissance et densification à Vancouver, Toronto et Montréal*, CIRUR.

Tomalty, R. et Alexander, D. 2005. *Smart Growth in Canada: Implementation of a Planning Concept*, Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL).

Tratnjek, Bénédicte. 2014. « Mémoricides dans les espaces post-yougoslaves : de la destruction de la mémoire à la réécriture d'une mémoire excluante », dans Grégory Cattanéo (dir.) *Guerre, mémoire, identité*, Nuvis [En ligne], URL : https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01054043/document, consulté le 16 juin 2015.

Trouillot, Michel-Rolph. 1995. Silencing the Past: Power and the Production of History, Boston: Beacon Press.

Trudelle, C. 2003. « Au-delà des mouvements sociaux : une typologie relationnelle des conflits urbains », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 47, n° 131 : 223-242.

Trudelle, C., Villeneuve, P. et Thériault, M. 2006. « Trois décennies de conflits urbains dans la région de Québec : visibilité de la participation des femmes entre 1965 et 2000 », *Recherches sociographiques*, vol. 47, n° 1 : 9-39.

Vachet, Benjamin. 2011. « Pertes et profits pour les Francophones » [En ligne], *L'Express Ottawa*, 29 décembre, URL : http://www.expressottawa.ca/Actualites/2011-12-29/article-2846226/Pertes-et-profits-pour-les-Francophones/1, consulté le 2 janvier 2014.

Valentine, G. 1993. « (Hetero)Sexing Space: Lesbian Perceptions and Experiences of Everyday Spaces » in McDowell, L. et Sharp, J. P. (1997), *Space, Gender, Knowledge – Feminist Readings*, Arnold, Londres : 284-300.

Verdier, Nicolas. 2009. « La mémoire des lieux : entre espaces de l'histoire et territoires de la géographie », dans Adam Takacs. *Mémoire, Contre mémoire, Pratique historique*, Equinter : 103-122.

Vermette, Marie-France et Joëlle Basque. 2013. « L'identité narrative comme processus de négociation des frontières entre groupes minoritaires et majoritaires », *SociologieS* [En ligne], Premiers textes, URL : http://sociologies.revues.org/4256, consulté le 18 novembre 2015.

Veronis, Luisa et Philippe Couton. À paraître. « Immigration francophone à Ottawa, 1981-2011 : Mobilités et transformations communautaires », dans Anne Gilbert, Michel Bock, Linda Cardinal, Lucie Hotte et François Charbonneau (dir.) *Ottawa, lieu de vie français*, Presses de l'Université d'Ottawa, collection Amérique française.

Veronis, Luisa. 1999. *Exploring the Margins: The Border Between Regent park and Cabbagetown*, Thèse de maîtrise, University of Toronto.

Veronis, Luisa. 2007. « Strategic spatial essentialism: Latin Americans' real and imagined geographies of belonging in Toronto », *Social & Cultural Geography*, vol. 8, n° 3 : 455-473.

Verret, Michel. 1995. *Chevilles ouvrières*, Paris, Les Éditions de l'Atelier/Éditions ouvrières.

Veschambre Vincent. 2007. « Patrimoine : un objet révélateur des évolutions de la géographie et de sa place dans les sciences sociales », *Annales de géographie*, vol. 4, n° 656 : 361-381.

Veschambre, Vincent. 2008. *Traces et mémoires urbaines. Enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la démolition*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

Veschambre, Vincent. 2009. « Entre luttes identitaires et instrumentalisation consensuelle », *Géographie et cultures*, vol. 72 : 63-79.

Ville d'Ottawa. 1966. *Lowertown East Neighbourhood Study*, Planning Branch, Ottawa.

Ville d'Ottawa. 1966. *The Renewal of Lower Town East*, Ville Ottawa.

Ville d'Ottawa. 1968. *Lower Town East Urban Renewal Scheme Application*, février, Planning Branch, City of Ottawa.

Ville d'Ottawa. 2002. *Le centre-ville d'Ottawa : Une place capitale où vivre*. Brochure.

Ville d'Ottawa. 2004. *Programme de désignation des ressources du patrimoine* [En ligne] URL : http://www.ottawa.ca/residents/planning/built_heritage/designation/index_fr.html, consulté le 25 mars 2012.

Ville d'Ottawa. 2006. « Ottawa compte » [En ligne], URL : http://ottawa.ca/city_services/statistics/counts/intensification/index_fr.html, consulté le 20 mars 2012.

Ville d'Ottawa. 2006a. *Stratégie résidentielle d'Ottawa 2006-2031* [En ligne], URL : http://ottawa.ca/doc_repository/reports/residential_land_strategy_fr.pdf, consulté le 25 mars 2012.

Ville d'Ottawa. 2007. « Demande de démolition de l'immeuble situé aux 72-80, rue Bolton » [En ligne], URL : http://www.ottawa.ca/calendar/ottawa/citycouncil/occ/2007/02-23/pec/ACS2007-PTE-APR-0047.htm, consulté le 12 juin 2015.

Ville d'Ottawa. 2008. « La densification, un investissement solide » [En ligne], URL : http://ottawa.ca/fr/hotel-de-ville/urbanisme-et-amemagement/que-se-passe-t-il-dans-votre-quartier/la-densification-un, consulté le 30 avril 2012.
Ville d'Ottawa. 2008a. *Residential Intensification in Ottawa, 2001-2006* [En ligne], URL : http://ottawa.ca/calendar/ottawa/citycouncil/ec/2008/09-09/Residential%20Intensification%202001-2006%20Colour%20Maps.pdf, consulté le 20 juin 2012.
Ville d'Ottawa. 2010. *Plan pour les arts et le patrimoine. Rapport quinquennal, avril* [En ligne], URL : http://ottawa.ca/cs/groups/content/@webottawa/documents/pdf/mdaw/mdyy/~edisp/con052130.pdf, consulté le 15 avril 2012.
Ville d'Ottawa. 2011. *Plan officiel : orientations stratégiques, gestion de la croissance* [En ligne], URL :http://www.ottawa.ca/city_hall/ottawa2020/official_plan/vol_1/02_strategic_directions/index_fr-02.html, consulté le 25 mars 2012.
Ville de Montréal. 2010. *Le plan de développement durable de la collectivité montréalaise, 2010-2015* [En ligne], Ville de Montréal, URL : http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/pahe/pes_publications_fr/publications/plan_2010_2015.pdf, consulté le 28 décembre 2011.
Ville de Vancouver. 2010. *Chinatown Revitalization Program* [En ligne], Ville de Vancouver, URL : http://vancouver.ca/commsvcs/planning/chinatown/program/residential.htm, consulté le 28 décembre 2011.
Ville Ottawa. 2006b. Stratégie résidentielle d'Ottawa 2006-2031 [En ligne], URL : http://ottawa.ca/doc_repository/reports/residential_land_strategy_fr.pdf, consulté le 22 mars 2012.
Villeneuve, P. et Côté, G. 1994. « Conflits de localisation et étalement urbain : y a-t-il un lien ? », *Les Cahiers de géographie du Québec*, vol. 38, n°105 : 397-412.
Villeneuve, P. Trudelle, C. Pelletier, M et Thériault, M. 2009. « Les conflits urbains : une approche analytique », *Environnement Urbain / Urban Environment*, vol. 3 : d-1-d-8.
Villeneuve, P. Trudelle, C., Pelletier, M. et Thériault, M. 2006. « Acteurs urbains en conflit, Québec, 1965-2000 : essai d'analyse statistique », *Géocarrefour*, vol. 2, n°81.
Wallez, P. 2006. « Développement durable et logement social, une tension dialectique autour de la qualité ». *Pensée plurielle*, vol. 12, n°2 : 35-43.
Williams, K., Burton, E. et Jenks, M. (éds) 2000. *Achieving Sustainable Urban Form*, New York, E. & F. N. Spon.
Willing, Jon. 2013a. « Heritage panel approves 'gift' to developer in schoolhouse fracas » [En ligne], *Ottawa Sun*, 30 septembre, URL : http://www.ottawasun.com/2013/09/30/heritage-panel-approves-gift-to-developer-in-schoolhouse-fracas, consulté le 12 juin 2015.
Willing, Jon. 2013b. « Mayor blasts developer for 'intimidation' tactics » [En ligne], *Ottawa Sun*, 7 mars, URL : http://www.ottawasun.com/2013/03/07/mayor-blasts-developer-for-intimidation-tactics, consulté le 12 juin 2015.
Woodbury, Patrick. 2014. « Dénouement dans l'affaire Our Lady » [En ligne], *Le Droit*, 22 novembre, URL : http://www.lapresse.ca/le-droit/actualites/ville-dottawa/201411/22/01-4821551-denouement-dans-laffaire-de-lecole-our-lady.php, consulté le 12 juin 2015.
Woods, S. E. 1980. *Ottawa, The Capital of Canada*, Doubleday.
Woods, Michael. 2014. « Last-ditch bid to save 19th century Rideau Street home might fall short » [En ligne], *Ottawa Citizen*, 20 mai, URL : http://ottawacitizen.com/news/local-news/last-ditch-bid-to-save-19th-century-rideau-street-home-might-fall-short, consulté le 10 juin 2015.
Wylie, John. 1971. « 65-Unit Lower Town Co-op Planned for Leased Land », *The Ottawa Journal*, 21 juillet.

Young, Iris Marion. 1990. *Justice and the Politics of Difference*, Princeton, Princeton University Press.
Zandberg, Eyal. 2010. « The right to tell the (right) story: journalism, authority and memory », *Media Culture Society*, n° 1, vol. 32 : 5-24.

Annexe 1 – Liste des publications, communications scientifiques et autres activités de rayonnement sous-jacentes à la thèse de doctorat

Publications

2015 Ramirez, Caroline « Presse écrite et mémoire: une analyse comparative des articles francophones et anglophones documentant une mobilisation contre un projet d'aménagement urbain à Ottawa ». Dans Michelle Landry, Martin Pâquet et Anne Gilbert (dir.) *Mémoires et mobilisations*, Culture française d'Amérique, CEFAN, Presses de l'Université Laval : 79-102.

2014 Ramirez, Caroline et Kenza Benali. « Ottawa, une identité urbaine en mal de définition : analyse des représentations médiatiques de la capitale canadienne », *The Canadian Geographer / Le Géographe Canadien*, vol. 58, n°4 : 443-456.

2013 Ramirez, Caroline et Anne Gilbert. « La rénovation urbaine de la Basse-Ville d'Ottawa: le réveil des citoyens », Actes de colloque, *HistoireEngagée*, [En ligne], [http://histoireengagee.ca/la-renovation-urbaine-de-la-basse-ville-dottawa-le-reveil-des-citoyens/].

2013 Gilbert, Anne, Kenza Benali et Caroline Ramirez. « *Le Droit* et la rénovation de la Basse-Ville d'Ottawa : les balbutiements d'un journalisme engagé dans le dossier de l'aménagement », in Laporte, Dominique (dir.) *Les journaux des communautés francophones minoritaires en Amérique du Nord,* Francophonies d'Amérique, n°35 : 117-139.

2012 Benali, Kenza et Caroline Ramirez. « Le plan de Jacques Gréber pour la Capitale Nationale : un héritage urbanistique décrié », *Cahiers de Géographie du Québec*, vol. 56, n°157, avril: 51-80.

2012 Ramirez, Caroline et Kenza Benali. « Les luttes patrimoniales à l'heure de la densification urbaine : le cas de la Basse-Ville Est d'Ottawa », *Canadian Journal of Urban Research / Revue canadienne de recherche urbaine*, vol. 21, n°1: 109-150.

Présentations

2015 Ramirez, Caroline. « La plume, la pierre et le sablier : différents récits pour un même traumatisme territorial urbain. Le cas de la Basse-Ville Est, Ottawa », colloque international *Littérature et Géographie : l'écriture de l'espace à travers les âges*, 12-13 mars, IETT, Université Jean Moulin, Lyon 3.

2014 Ramirez, Caroline. « Chronique de la résistance d'un bastion francophone face au bulldozer municipal », *Les rendez-vous du Centre de recherche en civilisation canadienne-français*, 27 novembre, Université d'Ottawa.

2013 Ramirez, Caroline et Anne Gilbert. « *Le Droit* face à la rénovation urbaine de la Basse-Ville d'Ottawa : De simple spectateur à véritable acteur », communication dans le cadre du colloque du CRCCF, *Les médias et la francophonie canadienne : quel passé, quel présent, quel avenir?*, 27 mars, Université d'Ottawa.

2013 Benali, Kenza et Caroline Ramirez. « Les médias face au projet de densification urbaine dans la Basse-Ville Est : plaidoyer en faveur d'un patrimoine francophone matériel et immatériel », communication dans le cadre du colloque du CRCCF, *Les médias et la francophonie canadienne : quel passé, quel présent, quel avenir?* : 27 mars, Université d'Ottawa.

2012 Gilbert, Anne et Caroline Ramirez. « La rénovation urbaine de la Basse-Ville : le réveil des citoyens », communication dans le cadre du colloque du groupe HistoireEngagée, *Indignation et engagement social, d'hier à aujourd'hui*, 6 octobre, Université d'Ottawa.

2012 Ramirez, Caroline et Kenza Benali. « La mémoire francophone de la Basse-Ville d'Ottawa », communication dans le cadre du Congrès du *Conseil International d'Études Francophones* (CIEF) : 10-17 juin, Thessalonique, Grèce.

Transfert des connaissances avec les milieux pratiques, d'intervention ou d'élaboration de politiques

2014 Ramirez, Caroline. « La rénovation urbaine de la Basse-Ville Est d'Ottawa », 22 octobre, Muséoparc Vanier, Ottawa.

2013 Témoin expert lors de l'audition de la Cour des affaires municipales de l'Ontario concernant la démolition et le remplacement du bâtiment de l'Union du Canada, 9-10 septembre.

2013 Organisation de l'atelier « Construction de la mémoire » du Chantier Ottawa, réunissant une dizaine de spécialistes des enjeux mémoriels communautaires, 28 novembre, Université d'Ottawa.

2012 Ramirez, Caroline. « Un partenariat à définir: le Centre de Recherche en Civilisation Canadienne Française et l'association *King Edward Avenue Task Force* – Les ponts entre l'activisme et l'académie », communication dans le cadre du 15ème colloque interdisciplinaire de l'Association des étudiants diplômés de l'Université d'Ottawa (GSAÉD), « Futurs Proches », 26-28 mars, Université d'Ottawa.

Interventions dans les médias

2015 Rossignol, Michel. « Le grand dérangement de la Basse-Ville », *L'Écho de la Basse-Ville*, février-mars, vol. 6, n° 1 : 11.

2014 Invitée de l'émission « Entre Nous » de TV Rogers, câble 23 pour y discuter de « La rénovation urbaine de la Basse-Ville Est d'Ottawa : chronique de la résistance d'un bastion francophone face au bulldozer municipal », 11 décembre.

2014 Diffusion sur TV Rogers, Câble 23, de la présentation « La rénovation urbaine de la Basse-Ville Est d'Ottawa », 27 novembre.

2013 Bonneau, Marc-André. « Ville d'Ottawa : Conflit autour du bâtiment Union du Canada », *La Rotonde, le journal indépendant de l'Université d'Ottawa*, 30 septembre, [en ligne], http://www.larotonde.ca/ville-dottawa-confit-autour-du-batiment-union-du-canada/.

2012 Ramirez, Caroline. « Défense du patrimoine : deux maisons de la Basse-Ville préservées », *La Rotonde, le journal indépendant de l'Université d'Ottawa*, 29 octobre, [en ligne], http://www.larotonde.ca/defense-du-patrimoine-deux-maisons-de-la-basse-ville-preservees/.

2012 Invitée de l'émission « Coups Francs », diffusée sur TV Rogers, câble 23, Université d'Ottawa, 9 octobre.

Annexe 2 – Guide d'entretien aux habitants de la Basse-Ville des années 1960 et 1970

Le protagoniste

- Est-ce que vous êtes né(e) dans la Basse-Ville ? Quand et où ? Si non, où êtes-vous né(e) ? Quand ?
- Vos parents sont-ils nés dans la Basse-Ville ? Où ? Si non, où sont-ils nés ?
- Quel(le) est/était votre emploi/occupation ? Quel(le) était l'emploi/occupation de vos parents ?
- Aviez-vous des frères et sœurs ? Combien ?
- Aviez-vous de la famille dans la Basse-Ville en dehors de vos parents et de vos frères et sœurs ?
- Depuis quand habitez-vous dans la Basse-Ville ? Y a-t-il eu des interruptions ? Si vous n'habitez plus dans la Basse-Ville, depuis quand ?
- Où habitez-vous/avez-vous habité dans la Basse-Ville ?
    - rue
    - type d'édifice
    - location ou propriété
- Êtes-vous bilingue ? Vos parents étaient-ils bilingues ?

La situation initiale (« l'avant »)

- À quoi ressemblait la Basse-Ville avant la rénovation urbaine ? Et quels étaient les temps forts d'une année dans la Basse-Ville ?
    - sur le plan physique (voies de communication, édifices)
    - sur le plan économique (aisance des populations)
    - sur le plan ethnique (différentes nationalités et lieux de regroupement)
    - sur le plan religieux (existence et fonctionnement des paroisses)
    - sur le plan communautaire
    - sur le plan associatif et culturel (quels services ?)
    - en termes de réseau d'amitiés
- Étiez-vous membre d'une association à l'époque ? Si oui, en quoi consistait votre investissement ?
- À l'époque, débattiez-vous des préoccupations et des droits des francophones ? Si oui, en quels termes ?
- Comment considériez-vous l'autre Basse-Ville (celle de l'Ouest si l'interrogé est de l'Est, celle de l'Est si l'interrogé est de l'Ouest) ?

L'élément déclencheur (annonçant la modification de la situation initiale)

- Quand avez-vous appris qu'un programme de rénovation urbaine était lancé dans la Basse-Ville ?
    - annonce officieuse – par une association, par une connaissance ?
    - annonce officielle – par la municipalité ?
- Vous souvenez-vous d'indices précurseurs, annonçant cette rénovation ?
- Quels ont été votre ressenti, votre réaction à cette annonce ? Quels ont été ceux de vos proches, de vos amis, de vos connaissances ?
- En quoi consistait le projet de rénovation urbaine ?
- Estimez-vous avoir été bien informé ?

La situation intermédiaire (« le pendant »)

- Quelles ont été, pour vous, les dates importantes de la rénovation urbaine (destructions, constructions, départs de populations…) ?
- Pouvez-vous me parler de la réalisation du pont Macdonald-Cartier et de ses conséquences sur la Basse-Ville ?
- Pouvez-vous me parler de la modification de l'avenue King Edward et de ses conséquences sur la Basse-Ville ?
- Pouvez-vous me parler des démolitions et de leurs conséquences sur la Basse-Ville ?
- Avez-vous entendu parler des comités de citoyens, constitués sur demande de la ville d'Ottawa, pour informer la population et lui permettre de réagir à la rénovation ? Si oui, que pensiez-vous des comités citoyens ? Quel était leur rôle ?
- Quelle a été votre réaction et celles de vos connaissances face aux différentes étapes de la rénovation urbaine ?
- Avez-vous perçu une différence dans le traitement de la Basse-Ville de l'Ouest et dans celui de la Basse-Ville de l'Est ?
- La rénovation a-t-elle poussée certaines de vos connaissances ou vous-mêmes à intégrer une association ou un comité de citoyens ? Si oui, laquelle ou lesquelles ? En quoi consistait leur ou votre investissement ? Quand se sont-ils ou vous êtes-vous engagé ?
- Si vous vous êtes engagé dans un mouvement/association, pourquoi ? Est-ce que des raisons particulières vous ont incitées à vous joindre à un mouvement/association ? Comment aviez-vous entendu parler de ce mouvement/association ?
- Avez-vous l'impression d'avoir participé à un mouvement/association qui a eu un impact durable sur l'Ontario français ou, en tout cas, sur la vie française à Ottawa ?
- Quels étaient les objectifs à court terme et à long terme du mouvement/association que vous aviez intégré ?
- Quels étaient la stratégie et les moyens employés par le mouvement/association afin de réaliser ses objectifs ? Quels étaient ces objectifs ?
- Si vous avez quitté la Basse-Ville, pourquoi et quand ? Quelles étaient les contreparties ?
- Avez-vous des connaissances qui ont quitté la Basse-Ville ? Si oui, pourquoi et quand ? Quelles étaient les contreparties ?

La situation finale (« l'après »)

- À quoi ressemble la Basse-Ville, après la rénovation urbaine ?
    - sur le plan physique (voies de communication, édifices)
    - sur le plan économique (aisance des populations)
    - sur le plan ethnique (différentes nationalités et lieux de regroupement)
    - sur le plan religieux (fonctionnement des paroisses)
    - sur le plan communautaire
    - sur le plan associatif et culturel (quels services ?)
    - en termes de réseau d'amitiés
- Comment considérez-vous aujourd'hui l'autre Basse-Ville (celle de l'Ouest si l'interrogé est de l'Est, celle de l'Est si l'interrogé est de l'Ouest) ?

Annexe 3 – La rénovation urbaine de la Basse-Ville d'Ottawa : le réveil des citoyens

Ramirez, Caroline et Anne Gilbert. 2013. « La rénovation urbaine de la Basse-Ville d'Ottawa : le réveil des citoyens », HistoireEngagee.ca, 29 octobre, [en ligne], http://histoireengagee.ca/?p=3719, consulté le 10 décembre 2015.

Introduction

Avec l'approbation du projet de rénovation de la Basse-Ville Est par le Conseil de la Ville d'Ottawa le 21 mars 1966, s'amorça dans le cœur francophone de la capitale une ère de transformations majeures. Le quartier fut en grande partie rasé et, du fait du retard dans la reconstruction et de la désorganisation de la Ville dans le relogement des habitants, la population se déplaça en grand nombre vers d'autres quartiers ottaviens ou traversa la rivière des Outaouais pour rejoindre Hull et Gatineau, du côté québécois. Les institutions autour desquelles s'articulait la vie communautaire furent pour certaines démembrées, les autres déplacées et isolées par un réaménagement routier qui fit de ce lieu de la vie française à Ottawa une zone de passage plutôt qu'un point d'ancrage de la communauté.

Les oppositions au projet furent pourtant nombreuses. Un mouvement de citoyens pour la défense du quartier s'organisa ainsi à partir de 1969, près de trois ans après le début de la rénovation. Appuyé au départ par les autorités municipales qui devaient s'assurer de mécanismes pour faire le lien avec les résidents du quartier, il s'en distança progressivement pour devenir leur porte-parole et agir comme le défenseur de leurs droits. Ses appels à la préservation de l'esprit du quartier et à la défense de son patrimoine sont évocateurs d'une prise de conscience par les francophones du rôle joué par la configuration du cadre de vie sur la cohésion communautaire.

À partir des archives du Comité du réveil de la Basse-Ville conservées au Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa, plus précisément du dossier C57, nous avons reconstruit la trame des événements entourant la création du comité et l'évolution de son action jusqu'à sa dissolution discrète en 1978. Nous avons ainsi mis en lumière le changement de perspective du comité, depuis l'accompagnement des résidents en quête d'un dédommagement avantageux pour la perte de leur foyer jusqu'à la proposition d'une vision de la Basse-Ville comme milieu de vie particulier car canadien-français, dont les institutions populaires doivent être défendues. Ce déplacement de la revendication de l'espace privé à l'espace public témoigne du « réveil » des francophones d'Ottawa à la question urbaine. Le Comité du réveil de la Basse-ville leur aura en effet

permis de fourbir leurs armes dans ce dossier qui deviendra un enjeu important de la lutte pour la consolidation de lieux de vie français dans une ville appelée à de nombreuses autres transformations.

1. Le programme de la Ville d'Ottawa et la création du comité

Publiées au mois de février 1958, les *Urban Renewal Notes* du Ministère canadien de l'Aménagement et du Développement ont été utilisées comme un outil de référence par les responsables du Département de l'aménagement de la Ville d'Ottawa qui s'apprêtaient alors à déposer, auprès des instances fédérales, une demande de financement pour réaliser une étude qui définirait les espaces devant être ciblés prioritairement par la rénovation urbaine. Concept alors peu connu et mal maîtrisé par les municipalités, la rénovation urbaine est définie dans ce document comme « une tentative de corriger certaines erreurs du passé » (p. 1, traduction des auteures). Plus précisément, cette intervention consiste à « renouveler les communautés urbaines pour un meilleur cadre de vie » et constitue « un processus qui implique la coopération du gouvernement aux trois niveaux (groupes communautaires, hommes d'affaires et citoyens privés) ». La rénovation urbaine implique ainsi « l'intérêt citoyen et la participation par l'intermédiaire de groupes locaux, de clubs d'intérêt, des contribuables, des églises, etc. » (p. ii, traduction des auteures).

Malgré ce positionnement très clair en faveur de la participation citoyenne dès 1958, ce n'est qu'en 1969, soit plus de dix ans plus tard, que le Ministère des Affaires municipales de l'Ontario assujettit clairement le financement des projets municipaux de rénovation urbaine à la preuve de l'existence d'une participation citoyenne. Le 27 août 1969, alors qu'est entamé depuis près de trois ans un projet de rénovation d'envergure impliquant expropriations et démolitions dans le quartier de la Basse-Ville Est, la Ville d'Ottawa accorde pour la première fois un financement à un partenaire social, en l'occurrence le *Social Planning Council of Ottawa* (SPC), pour mener à bien une mission de mobilisation citoyenne. Dans le certificat d'approbation du Bureau des commissaires, instance supra-décisionnelle de la municipalité, on peut lire (traduction des auteures) :

> *Plus tôt cette année le Ministre des Affaires municipales a envoyé une directive aux municipalités impliquées dans des projets de rénovation urbaine dans laquelle il indiquait que "la participation citoyenne doit être reconnue comme une part intégrale de la rénovation urbaine et pratiquée par les municipalités comme une affaire de politique publique". La directive se poursuit jusqu'à affirmer qu'une "municipalité doit montrer de manière à satisfaire la province qu'un programme de participation citoyenne existe". Afin de satisfaire ces nouvelles exigences de la province en lien avec la participation citoyenne, et parce qu'il est déjà convenu qu'il s'agit là d'un impératif si l'on souhaite mener à bien un projet satisfaisant, des discussions ont eu lieu avec le SPC autour de la possibilité d'utiliser leurs compétences. Suivant ces discussions, le SPC, sur une base expérimentale et sans aucun engagement en*

termes de partage des coûts, a placé un travailleur à temps plein dans la zone de rénovation et, en guise de résultat, un comité de citoyens a été formé.

Mais ce comité de citoyens, créé un peu avant l'intervention du SPC mais consolidé grâce à elle, n'est pas le premier à avoir été créé dans la Basse-Ville de l'Est. En 1966, la Ville d'Ottawa avait en effet déjà mandaté officiellement un groupe de citoyens, afin de répondre aux craintes des habitants et échanger des informations sur le processus de rénovation. Ce comité était toutefois composé d'élites éduquées et aisées, et certains de ses membres n'habitaient même pas la Basse-Ville bien qu'ils y entretenaient des intérêts d'affaire et de commerce. Quoique concernés par la préservation de la communauté, ils n'étaient pas, pour plusieurs, représentatifs de la population du quartier. Dans un article du journal *Le Droit* paru le 31 mars 1969 et intitulé « Le réaménagement de la Basse-Ville : une non-participation de la masse ! », il est justement reproché à la Ville d'avoir créé ce premier comité de citoyens tardivement, en même temps qu'elle validait le projet de rénovation, ne laissant de fait aucune place à un véritable travail de concertation préalable avec les habitants. Peu investi dans le processus de rénovation et ne présentant aucune organisation formelle qui aurait pu satisfaire la nouvelle requête de la province quant à la participation citoyenne et assurer le maintien du financement à la Ville d'Ottawa, ce comité formé de toutes pièces par la municipalité allait disparaître deux ans après sa mise sur pied pour laisser place à un nouveau comité de citoyens, beaucoup plus engagé dans sa communauté.

Avant même que la Ville ne finance les services du SPC pour répondre aux exigences du Ministère des Affaires municipales, un autre comité de citoyens avait en effet vu le jour dans la Basse-Ville, dénonçant l'immobilisme du premier. Le 23 septembre 1968, dix citoyens de la Basse-Ville s'étaient en effet rencontrés à la Salle Ste-Anne, espace communautaire central du quartier, se proposant de devenir un groupe-conseil pour les habitants confrontés à la rénovation de leur quartier et aux avis d'expropriation. Le comité définissait son rôle comme suit, dans le compte-rendu de la réunion : « Les gens qui ont des "troubles" avec la ville ne savent pas où aller pour chercher conseil. Un comité comme le nôtre pourrait défendre les intérêts de ceux qui sont mal pris. » C'est le 6 novembre 1968 qu'est officiellement créé le Comité du réveil de la Basse-Ville Est (CRBVE). Trente personnes sont présentes à la réunion, parmi lesquelles environ deux tiers de propriétaires, ainsi qu'un avocat et un évaluateur à titre de conseillers. Le but du comité est redéfini : il cherche à « grouper le plus grand nombre possible de citoyens propriétaires et locataires qui sont prêts à donner de leur temps et leurs énergies pour protéger leurs intérêts ainsi que ceux de tous les citoyens. »

Avec la création du comité se multiplient les rencontres entre les représentants municipaux et les citoyens, comme en témoignent les documents d'archives du Bureau des commissaires et de la

correspondance des maires. D'abord portant sur des bâtiments ou des rues en particulier, les revendications du comité s'inscrivent, avec les années, de plus en plus dans un objectif de véritable changement social, défendant désormais un projet communautaire et non plus seulement les droits de quelques individus, généralement propriétaires. Comment s'est effectué ce changement de paradigme ? Pourquoi et comment le comité est-il parvenu à se positionner comme le défenseur de la communauté et de ses institutions ? Dans ses interactions avec la Ville d'Ottawa et ses rapports avec les politiques mises place, le comité passe en effet d'une position relativement passive d'intervention, où il se contente de répondre aux « offensives » municipales, à celle d'un véritable « groupe de pression » – pour reprendre la typologie de Barthélémy (1994:87-114), citée par Boudesseul (2005:183) –, avançant des contre-propositions élaborées, dépassant les plans initiaux des aménageurs pour le quartier.

2. Mobilisation initiale autour d'un enjeu au niveau individuel : le logement

2.1 Informer les propriétaires et les locataires

Lors de sa deuxième rencontre, le 30 octobre 1968, le groupe de citoyens, qui allait former une semaine plus tard le Comité du réveil de la Basse-Ville Est, identifie trois enjeux auxquels il se propose de répondre : informer les citoyens, guider les propriétaires n'ayant pas encore vendu, et accompagner les démarches des locataires déplacés. Toutefois, les personnes présentes étant pour la majorité propriétaires dans la Basse-Ville, le comité compte se concentrer en priorité sur la défense des intérêts de ces derniers et encourage les locataires à se regrouper de leur côté. Le 6 novembre 1968, date officielle de la création du Comité du réveil de la Basse-Ville Est, le débat tourne cette fois autour de l'estimation de la valeur des propriétés. Doit-on faire confiance aux évaluations de la Ville ? Vaut-il mieux vendre ou attendre de se faire exproprier ? Lors de cette réunion, on propose par ailleurs de diviser le comité en plusieurs sous-comités spécialisés (propriétaires, locataires, diffusion de l'information, griefs, etc.).

À ses débuts, le comité s'attache ainsi très clairement à la défense des intérêts privés des citoyens. Il répond aux inquiétudes immédiates des résidents autour de l'achat par la Ville des propriétés et de la question du relogement. Aucune réflexion n'est à ce moment entamée à l'échelle du quartier et de sa communauté. Le comité ne se perçoit pas comme le défenseur d'une minorité francophone et des lieux de sa vie quotidienne. Il agit pour des résidents aux prises avec un problème bien particulier, celui de devoir se reloger à un prix acceptable et de négocier au mieux les conditions de leur départ. S'il cherche à bien les informer et les sensibiliser, à leurs donner les ressources pour

qu'ils jouent un rôle actif dans la définition des enjeux et la quête de solutions, il ne s'aventure pas encore au-delà de la défense de leur espace privé.

2.2 Prendre en main le relogement : créer une coopérative d'habitations

Pour pouvoir dépasser son rôle d'antenne d'information et assurer un accompagnement plus poussé des habitants, le Comité entame une réflexion sur les conditions du relogement et envisage de devenir un véritable acteur dans ce domaine, et non plus un simple intermédiaire.

Ainsi, le 20 novembre 1968, alors qu'il se réunit en prévision de la rencontre avec M. Burns, directeur du Département de la rénovation urbaine à la Ville, le comité envisage pour la première fois la possibilité de former une coopérative d'habitations. L'objectif général du comité reste toutefois assez limité, consistant encore, tel qu'écrit dans le compte-rendu de la rencontre, à « protéger les propriétaires et locataires dans leurs relations avec les représentants de l'Hôtel-de-Ville ». Les questions qui seront posées aux fonctionnaires municipaux traduisent également un souci constant autour des droits des propriétaires et des locataires du quartier : les inquiétudes portent sur les raisons des expropriations des maisons récentes et en bon état, sur les critères d'évaluation des maisons par la mairie, sur le délai d'attente avant la vente, sur la priorité de relogement des anciens habitants dans le secteur exproprié, et sur l'accès à une maquette du plan.

Le projet de coopérative d'habitations n'en est qu'à ses débuts et il restera en suspens pendant plusieurs années, laissant le temps aux citoyens du comité de se former à la question et d'entamer les démarches règlementaires auprès de la Ville – qui ralentira d'ailleurs considérablement les démarches du comité par sa lenteur administrative. Toutefois, assurer la réalisation et la gestion d'un ensemble de logements dans la Basse-Ville traduit une prise de conscience de l'importance de reloger les habitants dans le quartier en même temps qu'une volonté de ne pas laisser à la Ville seule la tâche de la reconstruction. Face à la transformation rapide du quartier, aux expropriations qui se multiplient, au retard dans la construction des nouveaux logements, à l'inadaptation de leur taille et de leur mode d'attribution, aux locations de courte durée entretenant les perceptions de dégradation et d'instabilité sociale, le comité comprend qu'il doit prendre en main une partie des changements de la Basse-Ville Est.

3. Changement de paradigme : le comité au secours de sa communauté et de ses institutions

3.1 Un souci communautaire et identitaire naissant

Le 8 janvier 1969, soit un peu moins de cinq mois après la première rencontre du groupe de citoyens, le comité étudie les plans proposés par la Ville et s'accorde en particulier autour d'un projet : celui d'une école polyvalente dans le quartier, dont la construction débuterait en janvier 1970. C'est la première fois que les discussions portent sur la réalisation d'un bâtiment public, pouvant servir l'ensemble de la communauté, et non pas sur la défense des propriétaires face aux expropriations de maisons individuelles. D'ailleurs, les expropriations et démolitions qui permettraient la réalisation de l'édifice sont perçues comme une nécessité qui contribuera au bien-être de la communauté. On voit dans l'école une future source de fierté pour la communauté et l'occasion pour les francophones de s'épanouir.

Un autre sujet de préoccupation du comité, lors de la réunion du 22 janvier 1969, est révélateur d'une prise en considération nouvelle des intérêts de la communauté dans son ensemble et de l'importance de lutter non plus seulement pour les droits des propriétaires et locataires, mais également pour le maintien de ces derniers dans le quartier. On s'inquiète ainsi de l'inscription des lettres « O-C », pour « Ottawa City », en rouge, sur les façades des maisons expropriées et appartenant désormais à la Ville. Ces lettres, censées faciliter la livraison d'huile, constituent également, d'après les membres du comité, un incitatif à la vente pour les autres propriétaires puisqu'ils rendent directement visibles, dans l'espace quotidien du quartier, le départ des habitants – ces inscriptions seront enlevées en avril 1969 après la plainte des citoyens. Lors de la réunion, on qualifie ces inscriptions de démoralisantes, d'irrespectueuses et même de véritable atteinte à la dignité humaine. L'un des membres les voit même comme une insulte aux Canadiens français. Cette théorie du complot à l'égard des francophones est partagée par plusieurs des habitants. Déjà le 31 décembre 1968, Mgr. Charles-Auguste Demers, curé de la paroisse Ste-Anne, correspondant au territoire de la Basse-Ville Est, soupçonnait la municipalité, dans un article du journal *Le Droit*, de vouloir détruire le caractère « canadien-français » du quartier.

3.2 Une préoccupation sociale

Peu à peu, le comité développe un véritable argumentaire autour de la nécessité de défendre les résidents les plus durement affectés par la rénovation et les institutions du quartier. Le 3 mars 1969, un texte est réalisé par le comité, intitulé « Le Réveil des citoyens de la Basse-Ville Est – Conseils à

tous les citoyens touchés par le projet de rénovation urbaine ». Le document est divisé en différentes sections, s'adressant tour à tour aux propriétaires, aux locataires, aux personnes âgées, et aux commerçants. Les préoccupations sociales y occupent une place importante : les locataires gagnant entre 5000 et 8000 $ par an y sont présentés comme les plus fragilisés par le projet de rénovation. On évoque par ailleurs la difficulté des personnes âgées à quitter non seulement une maison, mais aussi une vie et des souvenirs. Le mémoire fait usage du « nous » et adopte un ton fédérateur.

La vocation sociale et le souci du comité de défendre la communauté s'accentuent. Le 9 juillet 1969, à l'occasion d'une assemblée extraordinaire du comité, on exprime ainsi des doutes quant à la possibilité du Patro de poursuivre son action auprès de la jeunesse du quartier, s'il est relocalisé tel que le prévoient les plans de rénovation urbaine. Édifié à la fin des années cinquante sous l'égide de l'Église, il offre alors un éventail d'activités sportives, récréatives, éducatives, voire pastorales. Animé par de nombreux bénévoles, et soutenu par les élites du quartier, le Patro est un haut-lieu de la vie du quartier. Or l'espace qu'on lui réserve est nettement trop petit pour le maintien de tous ses programmes. Le dossier est fédérateur. Et il servira de bougie d'allumage pour la mobilisation du comité autour d'autres enjeux que le logement.

L'année 1970 en est une de transition pour le comité : la Ville le dote de locaux et d'un financement, toujours dans le but de satisfaire les exigences de la province. Dans un rapport du conseil municipal du 4 mai 1970, on considère ainsi qu'il est important qu'ait lieu un travail concerté entre le Département de la rénovation urbaine et le comité de citoyens « à la fois par choix car il semble important d'avoir un dialogue continu avec ceux directement affectés par la rénovation urbaine, et également parce que la province requiert une participation citoyenne active contre sa participation à hauteur de 25% au financement du projet ». Cette année-là, le comité se consacre essentiellement à la finalisation d'un projet de coopérative d'habitations, délaissant les autres causes jusqu'au début de l'année 1971. Offrir à la population des logements à bas prix est en effet urgent : les expropriations et les démolitions se poursuivent, et les habitants les plus pauvres s'avèrent incapables de se reloger dans le quartier.

3.3 La défense des institutions

C'est au début de l'année 1971 que le comité prend véritablement en main la défense des institutions de la Basse-Ville Est et que son discours devient plus agressif. Le 8 février 1971, lors d'une rencontre rassemblant acteurs associatifs et institutionnels de la Basse-Ville Est ainsi que les responsables municipaux de la rénovation urbaine, le groupe de citoyens recommande que le terrain

qui avait été réservé par la Ville à la construction de l'aréna accueille en fait un centre communautaire comportant éventuellement une piscine intérieure. Le comité exprime son inquiétude face à l'intention de la Ville de démolir la piscine du Patro dès l'été 1971, avant même d'avoir une date pour la construction de la nouvelle : le Patro se retrouverait alors sans structure pour que ses jeunes pratiquent la natation.

Le 24 mars 1971, il est cette fois question de la discontinuité des services de pré-maternelle, dispensés depuis décembre 1969 dans les locaux du Patro suite à la pression des mères de la Basse-Ville qui avaient constaté qu'aucun service de ce type n'était disponible pour les familles francophones et défavorisées du quartier. Les activités destinées aux personnes âgées inquiètent tout autant. La mobilisation se fait particulièrement forte en septembre 1971, alors qu'une polémique se développe autour de l'achat, par la municipalité d'Ottawa, de deux patinoires situées à proximité du Patro. Perdant l'accès à ces patinoires, les résidents locaux, soutenus par le comité, s'insurgent, exprimant également leur frustration face aux retards dans les différentes constructions prévues par le projet de rénovation, les qualifiant de véritables nuisances au fonctionnement de la vie communautaire dans la Basse-Ville Est.

Le 17 octobre 1972 signe une victoire du comité puisque, lors d'une assemblée publique en présence du maire, la Ville d'Ottawa entérine les choix des citoyens de la Basse-Ville quant à la localisation des différentes institutions destinées à la communauté : le centre communautaire, auquel on adjoindra le Patro, les services sociaux et la clinique Ste-Anne resteront dans la Basse-Ville et l'aréna sera localisée dans un quartier voisin, celui de la Côte-de-Sable.

4. Vers une véritable revendication du contrôle du milieu de vie

4.1 La réévaluation du plan de rénovation

Fort de ses dernières réussites, le comité n'hésite plus à s'opposer frontalement aux décisions du conseil municipal. Ainsi, il ne lui faut que quelques jours pour réagir suite à l'annonce, le 8 février 1973, par le directeur adjoint du Département des services communautaires de la Ville d'Ottawa, que la construction de la nouvelle rue St-Patrick déplacerait 80 familles, alors que les logements actuellement disponibles dans le quartier ne peuvent en accueillir que 36. Le 12 février 1973, le comité envoie une lettre au maire, exigeant que la réalisation de l'artère soit retardée d'un an, afin que soit terminée la construction d'un bloc d'habitations qui permettrait d'éviter le départ des familles devant être expropriées. Devant l'absence de réponse de la municipalité, le comité écrit au journal *Le*

Droit, dénonçant l'indifférence du maire et indiquant son intention d'engager un avocat pour défendre les intérêts des citoyens.

Le 30 mars 1973, le maire fait une sortie publique contre le comité après que celui-ci ait été mandaté par 125 citoyens réunis lors d'une assemblée le 29 mars pour se doter des services d'un avocat et entreprendre une poursuite judiciaire contre la Ville qui ne respectait pas ses engagements d'aide au relogement des habitants expropriés. Les tensions s'apaisent enfin le 18 avril 1973, suite à une rencontre entre le comité et le responsable du Département des services communautaires : il y est décidé que le plan de rénovation sera gelé le temps qu'il soit réévalué par les citoyens. Les travaux déjà en cours se poursuivent mais plus aucun logement n'est exproprié le temps qu'un accord soit trouvé sur une alternative au plan actuel.

4.2 Les contre-propositions du comité

De concert avec le comité, les services de la Ville doivent donc travailler à un plan amélioré de rénovation urbaine. Le 4 mars 1974, le directeur de l'aménagement communautaire annonce toutefois que les travaux pour l'un des blocs d'habitations, qui auraient permis d'accommoder les habitants devant être déplacés par la réalisation de l'artère St-Patrick, connaissent un important retard. Il en va de même pour le centre communautaire : les bâtiments de l'ancien Patro ayant déjà été démolis, ses services doivent se reloger temporairement dans une synagogue de l'avenue King Edward. De fait, les perspectives sociales du comité se heurtent à un constat : le plan est déjà bien avancé et il sera difficile de faire valoir les intérêts de la communauté et de moduler la vision de la Ville, d'autant plus que de nombreux habitants ont déjà quitté le quartier.

Ce constat n'empêche pas les citoyens de camper sur leurs positions. Le 12 décembre 1974, le président du comité refuse, au nom des habitants du quartier, les quatre alternatives présentées par la firme Murray & Murray, chargée de la rénovation urbaine. Mais le comité ne se présente pas seulement comme une simple force d'opposition : il formule en effet des contre-propositions, définissant enfin une vision complète pour le quartier. Les 19 propositions de changement recommandées par les citoyens consistent, entre autres, à n'implanter aucune ambassade dans le secteur, à créer une coopérative d'alimentation, à s'assurer que les marchands locaux seront prioritaires pour s'installer dans le futur centre d'achat, que les citoyens garderont une marge de contrôle sur l'aspect de leur futur environnement résidentiel et sur la détermination des critères de démolition ou de préservation des maisons et, enfin, que priorité sera donnée aux gens de la Basse-Ville pour le relogement dans les nouvelles habitations du quartier. Surtout, les citoyens désirent

préserver le caractère francophone et ouvrier de leur Basse-Ville. Ils invitent la Ville à poursuivre seulement l'aménagement des terrains vagues, qui sont nombreux après les démolitions. Ainsi, de l'urbanisme jusqu'à la gestion du cadre de vie, le comité parvient à se positionner comme un véritable vecteur de changement, affirmant sa capacité subversive.

4.3 Un bilan amer

Dans une lettre datée du 24 janvier 1975, Ginette Gagnon-Ouellette, vice-présidente du comité, s'inquiète de voir que les propositions et demandes des citoyens n'ont toujours pas été intégrées aux plans des urbanistes-architectes Murray & Murray, pourtant présents à de nombreuses consultations avec les habitants au cours des quatre derniers mois. Cette lettre exprime le profond sentiment de frustration des citoyens et du comité, qui ne se sentent toujours pas entendus, et qui se posent en victimes d'un véritable « massacre urbain » et « d'erreurs monumentales ». Un passage en particulier est très représentatif du sentiment que l'expertise citoyenne semble méprisée par la municipalité et Murray & Murray :

> Quand les spécialistes reconnaîtront-ils qu'il existe dans la Basse-Ville une sagesse populaire qui fait appel au gros bon sens et non à des traites d'urbanisme ? [...] On est pas des architectes mais on sait ce qu'on veut, [...] on leur a assez dit. Et nous crirons (sic) à qui veut l'entendre que l'assaut bulldozzers versus la Basse-Ville a non seulement été un massacre urbain, mais une trahison à la morale des bonnes gens de la Basse-Ville, nous irions jusqu'à dire meurtre social. C'est dommage de ne pas reconnaître le moment opportun de transformer un désastre urbain en réussite urbaine ! Il est encore temps de finir en beauté, les lots vacants y sont, les maisons ne sont pas toutes démolies et les citoyens sont prêts à rebâtir mais avec des planificateurs qui comprennent et respectent notre culture et qui donnent priorité aux citoyens plutôt qu'à un esthétique sophistiqué (sic).

L'appel des citoyens n'a donc pas été entendu, ou très mal et trop tard. Le 26 avril 1976, à l'occasion d'une rencontre avec le nouveau maire Lorry Greenberg, aux idées progressistes à l'égard du patrimoine et très conscient de la nécessité de ménager la communauté de la Basse-Ville Est, déjà très éprouvée, le comité n'a plus qu'à tirer le bilan de six ans de lutte pour les citoyens du quartier. On recommande simplement que soit assurée la participation des habitants pour la mise en oeuvre des futurs plans, que l'on permette à deux représentants des citoyens de rencontrer régulièrement le responsable de la rénovation urbaine, qui tire à sa fin, et d'attendre une réinspection des maisons avant d'envisager de mener à bien les dernières démolitions prévues.

Le dernier rapport du comité à être publié est celui du 25 janvier 1978. La Ville est alors depuis plusieurs années entrée dans une phase d'aménagement plus respectueuse des acquis physiques du passé, en lien avec le financement des niveaux provincial et fédéral qui se sont déplacés vers les actions de restauration et de réhabilitation à partir de 1974, délaissant les interventions de type

rénovation urbaine qui ont rarement fait leurs preuves. Le rapport se contente d'énumérer les différentes actions entreprises pour aider à l'évaluation des maisons du quartier qui pourraient bénéficier d'un financement pour les embellir et les conserver.

Conclusion

Placé face au délitement et à la fuite de la communauté qu'il avait cherché à défendre, le Comité du Réveil de la Basse-Ville Est connaîtra un essoufflement progressif à la fin des années 1970, faute de causes à défendre et usé par l'indifférence de la municipalité. Véritable porte-parole de citoyens d'abord assez amorphes face à un projet qui les dépassait et qu'ils ne comprenaient pas, le comité, tout en étant conscient de l'enjeu linguistique de sa lutte, n'est pas parvenu à se positionner comme véritable agent de changement social, se perdant dans des revendications trop souvent ponctuelles et s'avérant incapable de formuler un programme communautaire large, servant des perspectives à long terme. Il faut toutefois saluer le caractère novateur de la démarche du comité :

> Le Comité du Réveil de la Basse-Ville d'Ottawa, créé au cours des années 60 pour donner une voix à la population majoritairement francophone de la Basse-Ville, confrontée à la démolition de son quartier dans le contexte d'un projet de rénovation urbaine, offre un des premiers exemples de mobilisation communautaire ponctuelle. [...] Comme d'autres créés à l'époque, ce comité appartient au mouvement communautaire plus large que Bagaoui et Dennie associent au « type de syndicalisme du cadre de vie » (1999:80). Tout en exerçant des pressions auprès des gouvernements pour réclamer des équipements et des services collectifs pour la population de leur quartier, ces comités de citoyens francophones s'élargissent à de nouveaux champs d'intervention, qui marquent une rupture avec les pratiques traditionnelles, en se situant « hors de la seule logique de l'Église catholique et des écoles » (Coderre et Dubois, 2000:63).

L'éveil de la conscience citoyenne permise par le comité, qui contribua à mettre à jour les droits des habitants et les devoirs de la Ville à leur égard, ne résista toutefois pas aux nombreux départs et aux démolitions. Privée de son cadre physique, la communauté n'avait plus de raison d'être. Il persiste, aujourd'hui, chez les anciens habitants, la mémoire d'une grande injustice. Car, si les habitants ont parfois été gagnants au niveau individuel, ils sont incontestablement perdants au niveau collectif : plusieurs infrastructures communautaires leur ont été enlevées et la mixité sociale et l'unité identitaire du quartier ont disparu.

Bibliographie

Bagaoui, Rachid et Donald Dennie. 1999. « Le développement économique communautaire : nouveau départ pour le mouvement associatif franco-ontarien », *Reflets : revue d'intervention sociale et communautaire*, vol. 5, n° 1 : 55-94.

Barthélémy, Martine. 1994. « Le militantisme associatif ». Dans Pascal Perrineau (dir.) *L'engagement politique. Déclin ou mutation ?* Paris, Presses de la FNSP : 87-114.

Boudesseul, Gérard. 2005. *Écologisme et travail : usages de l'espace vécu chez les militants Verts.* Paris, L'Harmattan, coll. « Sociologies et environnement ».

Coderre, Cécile et Madeleine Dubois. 2000. « Solidarité et citoyenneté : initiatives pour contrer la pauvreté chez les francophones dans Ottawa-Carleton », *Reflets : revue d'intervention sociale et communautaire*, vol. 6, n° 2 : 61-86.

Annexe 4 – Le Droit et la rénovation de la Basse-Ville d'Ottawa : les balbutiements d'un journalisme engagé dans le dossier de l'aménagement

Gilbert, Anne Kenza Benali et Caroline Ramirez. 2013. « Le Droit et la rénovation de la Basse-Ville d'Ottawa : les balbutiements d'un journalisme engagé dans le dossier de l'aménagement », in Laporte, Dominique (dir.) *Les journaux des communautés francophones minoritaires en Amérique du Nord*, Francophonies d'Amérique, n°35 : 117-139.

Introduction

Le 21 mars 1966, le conseil municipal d'Ottawa approuve pour la Basse-Ville Est, principal quartier francophone de la capitale, le plus vaste projet de rénovation urbaine jamais entrepris au Canada. Le journal *Le Droit* l'en félicite aussitôt, tout en souhaitant que le projet se concrétise rapidement (Bernier, 1966a). Selon le quotidien, « la vie sera plus agréable dans des logements pour le moins convenables, dans un paysage plus joli, avec des parcs et des commodités récréatives, sans oublier le domaine scolaire ». A peine deux ans plus tard, le journal se montre déjà plus circonspect envers le projet, s'interrogeant sur la nécessité de « tout détruire, simplement pour le fait de répondre aux demandes d'un plan d'ensemble » (Béland, 1968a). Le journal finira par critiquer la rénovation de plus en plus vigoureusement, jusqu'à dénoncer « les lenteurs et les erreurs des saltimbanques municipaux » (Ouimet, 1977a).

La capacité d'évaluer directement sur le terrain les effets de la rénovation sur le paysage et sur les changements de population dans le quartier (Brunet, 1973a, 1973b, 1973c) explique en partie que la position du journal se soit modifiée : aucun observateur ne peut nier que la communauté ait été fragilisée. *Le Droit* s'interroge même sérieusement dès le tournant des années 1970 sur la rôle de la Ville dans le dossier : aurait-elle « failli à ses obligations » (Dugas, 1972)? Mais d'autres facteurs, qui relèvent davantage de la pratique journalistique que des réalités du terrain, influencent aussi le positionnement du journal dans le dossier de la rénovation urbaine de la Basse-Ville. C'est la thèse que nous explorons ici, par l'analyse de contenu du journal sur une période de près de 15 ans.

Il existe un certain nombre d'études consacrées à l'analyse des pratiques journalistiques en milieu minoritaire francophone au Canada (Watine, 1993 ; Corriveau, 1998 ; Fabris et Beauchamp, 2002 ; Beauchamp et Watine, 2006 ; Bernier, 2010). Elles attestent toutes, sans exception, du militantisme des journalistes qui travaillent dans la presse écrite ou encore dans les médias électroniques au Canada français, soumis comme ils le sont à ce que Bernier (2010) nomme la

« pression communautaire » en milieu minoritaire. Celle-ci se manifesterait surtout lors des interactions des journalistes avec leurs sources, au sein desquelles les leaders institutionnels et les porte-paroles officiels occupent une place importante. De l'avis des journalistes qui ont participé à la recherche menée par Papillon Fabris et Michel Beauchamp sur la pratique journalistique en Ontario français, les leaders communautaires s'attendraient à bénéficier de la meilleure couverture médiatique possible et à voir leurs opinions reprises par les journalistes (Fabris et Beauchamp, 2002). Ces derniers ont ainsi en majorité le sentiment d'être les relayeurs d'information des chefs de file francophones de leur milieu. La popularité des dossiers reflète les liens étroits qu'entretiennent les journalistes œuvrant en milieu minoritaire avec l'*establishment* local : ces dossiers se répartissent selon trois champs d'intérêt, soit la langue, la politique et l'éducation, dans lesquels les organismes franco-ontariens, par exemple, se sont le plus investis historiquement et ont mené les luttes les plus vigoureuses.

Alors que s'entame le projet de rénovation de la Basse-Ville Est, la ville et son aménagement ne font pas partie des préoccupations de la communauté franco-ontarienne. Les rues, les maisons, les commerces, les institutions, les parcs et autres éléments constituant le cadre de vie physique des habitants retiennent moins l'attention que les connaissances tissées au fil du quotidien et les activités scandant le rythme des semaines et des saisons[172]. Les enjeux municipaux se limitent alors aux questions d'aqueduc et d'égout, de collecte des déchets, etc. Les taxes étant peu élevées, on vote davantage pour les candidats que l'on connaît et dont on apprécie la personnalité qu'en fonction de leur capacité à prendre des décisions face à ces différents enjeux. Confrontés à la rénovation urbaine de la Basse-Ville, les journalistes, parmi lesquels ceux du *Droit*, seul quotidien de langue française de l'Ontario, ont donc peu d'expérience en matière d'urbanisme. Ce manque d'expertise s'avèrera problématique lorsqu'il conviendra d'identifier les principales sources d'information pour documenter le dossier. Si les journalistes peuvent, dans certains cas, se replier sur des contacts personnels, tels les échevins ou maires de langue française qu'ils connaissent, ils doivent le plus souvent avoir recours aux sources officielles, comme celles qui émanent du directeur du réaménagement urbain. Leur logique d'action traditionnelle est ainsi modifiée, du moins dans les premières années du projet. Ce changement transparaît dans la couverture des événements et la ligne éditoriale du journal. La création du Comité du Réveil de la Basse-Ville Est en 1968 viendra changer la donne, les journalistes trouvant dans l'organisme un interlocuteur capable de les renseigner et de les aider à développer une opinion différente de celle véhiculée par la Ville d'Ottawa et ses

[172] L'ouvrage produit à partir des témoignages de résidents de la Basse-Ville en 1977, intitulé La *Basse-Ville Ouest c'était…*, le démontre (Bonin et *al.*, 1977).

partenaires des gouvernements provincial et fédéral. Le journal deviendra en quelque sorte le relai du comité de citoyens, comme il l'était déjà pour divers organismes franco-ontariens dans d'autres dossiers. La nomination de courriéristes municipaux, qui développeront une expertise en urbanisme, aura aussi un impact sur la position du *Droit*.

Notre objectif est d'analyser la couverture de la rénovation urbaine de la Basse-Ville Est d'Ottawa telle qu'offerte par le *Droit*, depuis la naissance du projet au milieu des années soixante jusqu'aux derniers commentaires du journal en 1978. Quelque 85 articles ont été utilisés, sélectionnés parmi une collection de plus de 420 articles sur le quartier constituée par nos soins[173]. Jugés particulièrement représentatifs de la position du *Droit*, seuls les articles figurant à la une du journal, les éditoriaux, les textes accompagnés de photographies ainsi que les grands dossiers ou reportages produits sur le sujet ont été retenus aux fins de cette étude. Nous avons consigné les grandes idées du contenu dans un tableur, avec une attention particulière aux acteurs cités et à leur vision du quartier et des enjeux entourant ses transformations, telle que relayée par le journal. Nous avons procédé à une classification des articles, selon qu'ils se positionnaient pour ou contre le projet de rénovation urbaine ou tentaient d'adopter un ton neutre. Nous présentons les résultats de la recherche de façon chronologique, en nous attachant d'une part à la façon dont le journal présente la rénovation urbaine de la Basse-Ville Est – au « cadrage » qu'il lui donne, pour reprendre un terme cher aux études sur les médias (Gilbert et Brosseau, 2002) – et, d'autre part, au vocabulaire utilisé pour traiter du grand « chambardement humain » qu'a causé le réaménagement du quartier (Bernier, 1966c). Trois grandes étapes sont distinguées : celle de l'appui du *Droit* au projet, celle de sa remise en question et, enfin, celle de sa véritable critique, avec pour chacune d'entre elles le recours à des sources passablement différentes. La position du *Droit* sera présentée à l'aide d'articles choisis, illustrant ces trois « moments » de la couverture des événements reliés à la rénovation de la Basse-Ville Est.

1. Le Droit 1965-1968 : l'écho des urbanistes municipaux

« Le visage de la Basse-Ville sera entièrement transformé. Un vaste projet de rénovation [est] à l'étude pour ce secteur d'Ottawa » révèle la une du *Droit*, le 4 novembre 1965 (Rocque, 1965).

[173] Une lecture systématique des microfilms du *Droit* a été menée pour la période 1960-1967. Les autres articles ont été tirés des revues de presse réalisées par le Comité du Réveil de la Basse-Ville et conservées dans ses archives au Centre de recherche en civilisation canadienne-française (CRCCF). Nous remercions Dany Boutin, Kayla Cloutier, Kathleen Goulet, Laurence Côté-Roy et Jacob Sammon pour leur appui dans ce travail ainsi que le Programme d'initiation à la recherche au premier cycle (PIRPC) de l'Université d'Ottawa qui l'a permis pour trois d'entre eux. Caroline Ramirez a assuré la coordination de la recherche.

« Donnera-t-elle un souffle de vie nouveau à la Basse-Ville ou la conduira-t-elle à la disparition? », s'interroge ensuite le journaliste, faisant écho aux propos tenus par l'échevin Jules Morin, avant d'ajouter aussitôt que celui-ci n'est pas « contre le projet » à moins qu'il n'implique le déplacement contre son gré de la population du quartier. Suit un ensemble d'informations sur l'étude, les premières recommandations et l'accord de principe de la Ville au projet. Le texte présente la liste exhaustive des mesures préconisées par les « spécialistes » à ce stade, mesures portant essentiellement sur le réaménagement du réseau routier et la réfection des infrastructures. L'article évoque aussi le projet de construction d'une école secondaire. Enfin, sont nommés des organismes du quartier qui participent à l'étude. L'article se veut informatif : le propos est neutre. La notice de la photo d'un taudis qui l'accompagne, indiquant que « ceci disparaîtrait avec la rénovation urbaine », ne laisse aucun doute toutefois quant à l'appui du journal au projet, ce dont témoignent les trois premiers éditoriaux qui porteront sur la rénovation urbaine. Le 23 mars 1966, Gérard Bernier affirme que « notre journal ne peut que féliciter les édiles d'avoir approuvé ce vaste programme et souhaite qu'il se concrétise complètement » (Bernier, 1966a). Le projet « a d'autant plus de mérite qu'il a tenu compte de la démographie, ainsi que du caractère résidentiel et commercial de cette partie de la ville ». Le surlendemain, il souligne le potentiel de transformation sociale du quartier par la construction d'une école secondaire (Bernier, 1966b). Et, le 20 juin, il conclut en soutenant que le projet « est en soi une amélioration considérable pour la ville et les premiers intéressés » (Bernier, 1966c).

Le journaliste est toutefois catégorique : *Le Droit* n'appuiera le projet de réaménagement de la Basse-Ville d'Ottawa qu'à la « condition *sine qua non* que l'on respecte intégralement l'entité sociale propre à ce secteur » (Bernier, 1966a). Gérard Bernier le rappellera une nouvelle fois dans son éditorial du 20 juin, avant d'inviter les autorités municipales à prendre certaines précautions pour éviter un exode massif de la population du quartier (Bernier, 1966c). Il évoque alors aussi la menace à l'égard du caractère français et catholique du territoire que constituerait la construction d'une école secondaire de langue anglaise dans le secteur.

Le ton est ainsi donné aux textes que publiera *Le Droit* sur la question durant les deux années suivantes, soit jusqu'à la mise en chantier du projet à l'été 1968 et la mobilisation citoyenne qu'elle engendrera. Les quelque 25 articles « substantiels » publiés sur la question durant cette courte période, parmi lesquels cinq éditoriaux et une invitation au débat[174], adoptent en effet sensiblement la même position : celle de l'appui à la rénovation urbaine, quoique conditionnel au respect de la volonté des résidents de demeurer dans le quartier. Et ils s'abreuvent aux mêmes sources, parmi

[174] Le texte est placé sous la rubrique « Question du jour ».

lesquelles les autorités municipales tiennent le haut du pavé. Ainsi, *Le Droit* tient ses lecteurs informés de la progression du dossier : entre autres, il se concentre sur les études et plans (Rocque, 1966a ; Béland, 1967 et 1968b[175]), les projets immobiliers (Le Droit, 1968a), le projet d'école (Le Droit, 1966a, 1966b et 1967c), les engagements financiers de la Ville (Béland, 1968d) les subventions de la Société centrale d'hypothèques et de logement (Béland, 1968b), les achats et expropriations (Rocque, 1967), les programmes d'aide aux propriétaires déplacés (Le Droit, 1967a), et les logements sociaux (Le Droit, 1967b). On y donne quantité d'informations sur les échéanciers et les aménagements visés, reprenant les déclarations du maire, des commissaires, du directeur du service d'urbanisme, et de Peter Burns, directeur du réaménagement urbain. Le propos est résolument positif.

Un texte publié le 12 mars 1968 constitue un très bon exemple du type d'articles publiés au cours de la période (Béland, 1968b). « Le grand plan de réaménagement urbain de l'est de la Basse-Ville sera enfin réalisé. Dès cet été, la ville d'Ottawa sera dotée de plusieurs autres logements publics », y souligne *Le Droit*, tout en rappelant les importantes contributions financières des gouvernements fédéral et provincial au projet. Les sous-titres, ainsi que la notice de la photo qui accompagne l'article, sont particulièrement évocateurs de l'enthousiasme du journal pour la rénovation qui s'annonce. Guy Béland, auteur de l'article, rappelle les soirées d'information : « Les résidents de la Basse-Ville seront renseignés sur toutes les phases et les détails du projet de réaménagement ». Il souligne que l'aspect physique du quartier ne sera pas modifié et que les familles pourront y demeurer, comme elles le souhaitent en grande majorité. Le journaliste rappelle également les propos tenus par Peter Burns : les familles à faible revenu pourront se prévaloir des logements à loyer modique qui seront construits dans le secteur. L'article présente les pronostics établis par le directeur du réaménagement urbain quant à l'offre et la demande de logements sociaux et relaie son commentaire, assurant que l'espace nécessaire à leur construction est prévu par le plan.

Le Droit n'exprime ses réserves par rapport au projet qu'à de rares occasions. L'épisode au cours duquel quelque 500 résidents signent une lettre remettant en question l'approche choisie en matière de logement a été marquant à cet égard (Rocque, 1966b). Ces propriétaires, réunis au sein d'un comité présidé par Pierre Mercier, s'érigent alors contre l'absence de terrains réservés pour la construction de maisons individuelles ou de duplex et déposent une lettre de protestation auprès des instances municipales, un événement largement couvert par *Le Droit*. Mais le journal s'empresse dès le lendemain de souligner que le dialogue a été rétabli entre les citoyens du secteur et l'administration municipale (Rocque, 1966c). Le maire Don Reid n'aurait « jamais eu vent des doléances des

[175] Nous faisons référence aux articles les plus représentatifs du cadrage utilisé pour présenter le dossier.

contribuables du secteur ». Gérard Bernier, dans un éditorial paru quelques jours plus tard, qualifiera d'ailleurs la situation d'« imbroglio », provenant de l'importance attachée « aux conditions spéculatives » (Bernier, 1966c). Le journaliste n'en conclut pas moins son texte en invitant les citoyens à être vigilants. « Il n'y a pas de fumée sans feu. Il ne faudrait pas croire que ce dernier ne couve pas encore sous la cendre… Il y aura une assemblée, à la salle Ste-Anne, mardi soir, à 8h. Que toute la population concernée et nos représentants à l'hôtel de Ville répondent avec empressement à cette invitation. Il y va de leur propre intérêt et de celui de l'élément francophone en général ».

Une autre controverse à laquelle *Le Droit* s'intéresse est celle qui oppose Mgr. Charles-Auguste Demers, curé de la paroisse Ste-Anne, à Peter Burns quant au choix de la Ville de privilégier la construction de logements à loyer modique. Le premier demande qu'on ne néglige pas les propriétaires plus fortunés, grâce auxquels s'est édifiée la paroisse, bien qu'il reconnaisse la très grande vulnérabilité socioéconomique d'une forte proportion de familles du quartier. Le second défend son intention de favoriser le logement social. Le journal tentera d'afficher une certaine neutralité dans ce débat, soulignant au passage les compromis que la Ville accepterait de faire afin « d'accommoder ceux qui ne veulent pas rester en appartement » (Béland, 1968c). *Le Droit* adopte aussi un ton assez conciliant pour la Ville dans l'éditorial qu'inspirent les événements, rédigé le 19 mars 1968 par Marcel Gingras (Gingras, 1968a). Tout en reconnaissant la justesse des propos de Mgr. Demers, celui-ci souligne le souci de la Ville de donner une priorité aux habitants du secteur, lorsque sera venu le temps de le repeupler. Marcel Gingras rédigera un autre éditorial sur la question le 1er juin (Gingras, 1968b). Puisant cette fois à même le contenu d'un numéro spécial du périodique *Le Carrefour*, journal local de la Basse-Ville, il invite les résidents à la vigilance et à exiger que l'on construise suffisamment de logis pour les familles nombreuses. Le journaliste conclut en revanche en soutenant que, dans ce contexte de « grand dérangement », « les avantages de l'entreprise l'emportent sur les désavantages ».

Au cours de la période, un seul article détonne par son propos, nettement plus vindicatif. Il est signé par Guy Béland et titre, le 27 janvier 1968 : « Le quartier By demeurera-t-il français »? (Béland, 1968a). Son auteur n'hésite pas à soutenir que les plans initiaux, visant à maintenir la population dans le quartier, ne sont pas respectés. De nombreuses familles qui ont vendu leur propriété à la Ville ont déménagé ailleurs, en attendant que soient construits les logements promis. Or, « ces personnes seront si bien installées, qu'elles ne voudront probablement pas revenir ». Ce constat nourrit la crainte de voir le caractère français du quartier sérieusement compromis à long terme. Le texte s'appuie sur les allégations de Mgr. Demers, selon lequel le projet « risque d'amener l'élimination de ce bastion canadien-français qu'est le secteur de la Basse-Ville ». L'article remet par ailleurs en question

l'ampleur du projet. Tout en reconnaissant l'état de délabrement du quartier, on se demande s'il faut « tout détruire, simplement pour le fait de répondre aux demandes d'un plan d'ensemble ». Guy Béland adoptera le même ton dans une série de quatre articles, qui paraîtront entre le 31 mars et le 3 avril de l'année suivante à la une du journal (Béland, 1969a, 1969b, 1969c et 1969d). Ces textes donneront le coup d'envoi à une prise de position beaucoup plus nuancée du *Droit* à l'égard de la rénovation urbaine.

2. Le Droit 1968-1973 : la voix des citoyens

Le Comité du Réveil de la Basse-Ville Est est mis sur pied le 28 novembre 1968. Le même jour, en une, *Le Droit* salue avec enthousiasme la formation de ce nouvel organisme « unique en son genre », dont ni la direction ni les projets « ne dépendront d'aucun corps politique, administratif ou religieux. Ce sont les résidents eux-mêmes qui seront invités à faire part de leurs problèmes et exprimer leurs opinions sur la manière d'envisager la réalisation de ce projet qui changera complètement la face de la Basse-Ville » (Le Droit, 1968b). Le journal publie dès le lendemain un article particulièrement étoffé sur les questions débattues lors de la rencontre d'inauguration du comité, au cours de laquelle plusieurs acteurs municipaux ont pris la parole. L'article fait ressortir jusque dans son titre à quel point le projet est source de « grandes préoccupations » pour les résidents du quartier (Le Droit, 1968c). Il présente les enjeux soulevés par Robert Lachaîne, président du nouveau comité : il y est notamment question du périmètre touché par la rénovation, de l'ampleur de la démolition, des normes régissant les coûts d'achat des propriétés, du processus d'évaluation, mais également des droits des résidents à être traités avec justice et humanité. Un éditorial signé par Louis Rocque le 13 mars 1969 fait état des mêmes controverses, tout en évoquant aussi la question de l'échelle de loyers proposée par la ville pour les logis subventionnés (Rocque, 1969).

Les débats qui opposeront les autorités municipales aux résidents dans les années qui suivront sont ainsi annoncés. Parmi les sujets qui feront la manchette du *Droit* dans la trentaine d'articles[176] – incluant cinq éditoriaux – que nous avons analysés pour la période qui va de l'automne 1968 jusqu'à l'été 1973, on trouve : les expropriations (Rocque, 1969), les compensations versées par la Ville aux propriétaires délogés (Le Droit, 1968c ; Guibord, 1972c), la construction de logements publics (Béland, 1969a), le projet de coopérative d'habitations du Parc Beausoleil (Demers, 1972 ; Guibord, 1972b), le besoin d'un centre communautaire (Béland, 1971), etc. L'attention du journal se déplace

[176] Il y a très peu d'articles datant de 1970 et 1971 dans les dossiers du Comité du Réveil de la Basse-Ville, période durant laquelle il n'y a apparemment pas eu de revue de presse systématique. Certains articles substantiels pourraient donc avoir été omis.

ainsi de le technicité du plan d'urbanisme vers les résidents et leur expérience. Le ton employé par *Le Droit* change : après avoir appuyé jusqu'ici le projet, il se fait maintenant plus critique. Il évoque le droit du citoyen à l'information, ainsi que sa nécessaire participation à la prise de décision quant à l'aménagement du territoire qu'il occupe. De nombreux textes portent sur la mobilisation des résidents du quartier et sur leurs relations avec les élus et les fonctionnaires. C'est donc dans une toute autre perspective, et en s'appuyant sur des sources différentes que dans la période précédente, que le journal aborde désormais le dossier.

Soucieux de répondre aux « nombreuses demandes de renseignements au sujet du projet de réaménagement urbain de l'est de la Basse-Ville », *Le Droit* publie une série de quatre articles sur le dossier au printemps 1969. Il y est particulièrement sévère à l'égard du processus de rénovation, suite à une enquête menée auprès des responsables du projet ainsi qu'auprès « de ceux intimement touchés par ses effets ». Guy Béland, auteur des textes, rappelle l'exaspération des résidents alors que « rien ne bouge encore… après trois ans » (Béland, 1969a). Il relate à cet effet, en couverture du journal, la rencontre qu'il a eue avec Peter Burns, et les explications que ce dernier lui a fournies. L'opposition des citoyens serait responsable des retards, soutiendra le directeur du réaménagement urbain. Pierre Mercier, ancien président du défunt comité des résidents allèguera au contraire que cette participation était nécessaire pour donner au projet sa dimension humaine. Ce deuxième article donne aussi la parole à Gérard Lévesque, éditeur du *Carrefour*. Celui-ci insiste sur la nécessité de fournir aux citoyens une « information permanente » (Béland, 1969b). Le troisième article porte cette fois sur l'absence de communications entre les technocrates et les résidents. De l'avis de Guy Béland, les deux groupes seraient favorables au projet, mais n'auraient pas eu l'occasion de se le dire, vu l'absence de participation des citoyens au projet. Le comité mis en place par la Ville au début du projet n'aurait pas eu la représentativité attendue. Le Comité du Réveil, créé l'année précédente, n'aurait quant à lui pas les moyens de ses ambitions, ne faisant que « réagir aux décisions déjà prises » (Béland, 1969c). *Le Droit* donne toutefois encore une chance au projet de réussir : « Malgré tous ces tâtonnements, ces tiraillements, ces dérangements et ces craintes, le projet de réaménagement communautaire de la Basse-Ville reste une très belle expérience humaine », de déclarer d'entrée de jeu Guy Béland dans le 4^{e} et dernier article de la série (Béland, 1969d). Il invite les fonctionnaires, les politiciens et les citoyens à agir de concert, afin que tous puissent bénéficier du projet.

Le Droit est donc toujours en faveur du projet de rénovation urbaine de la Basse-Ville Est, porté par la ville. Pour Guy Béland, le plan revu et adopté par le conseil municipal le 8 avril 1969 après trois ans de discussion entre les citoyens et les fonctionnaires, répondra aux besoins communautaires des Canadiens français du quartier notamment par la construction d'une école

secondaire française, d'une salle paroissiale et du Patro (Béland, 1969e). Il précise que « tous les résidents du quartier pourront rester dans la Basse-Ville s'ils le désirent. Toutefois, il est clair que ces derniers devront demeurer dans des maisons en rangée ou dans des immeubles résidentiels ». Selon le journaliste, ce plan diffère très peu du premier qui avait été présenté en 1966.

C'est un des derniers articles du *Droit* à adopter un ton positif à l'égard de la rénovation urbaine de la Basse-Ville Est. A partir de 1969, le journal se fait plus critique, emboitant ainsi le pas aux reproches de plus en plus virulents des représentants de la population. De nombreux articles font état de leur absence de participation à la prise de décision et de leur frustration devant le manque d'information. Les titres utilisés par le journal pour faire état de la tension ne laissent aucun doute quant à ses allégeances : « Reid sommé de rencontrer les citoyens de la Basse-Ville » (Levesque, 1969), « Sentiment de frustration chez les citoyens » (Guibord, 1972a), « Le comité de citoyens dénonce la bureaucratie » (Guibord, 1972b), « Les citoyens mettent en doute la logique du maire Benoit » (Le Droit, 1973b). *Le Droit* se fait par ailleurs l'écho des revendications des citoyens pour ce qui touche les espaces de la vie communautaire : entres autres, le maintien du Patro dans le secteur et la construction d'une piscine extérieure. La controverse autour de l'aréna lui fournit l'occasion de se positionner dès novembre 1970 aux côtés des résidents du quartier. « Une aréna, oui, mais pas chez nous », peut-on lire dans un article titrant : « Les gens de la Basse-Ville savent ce qu'ils veulent » (Béland, 1970). Le journal continuera de jouer le rôle de porte-parole de la communauté dans ce dossier, documentant par exemple le rejet immédiat par les citoyens du projet de la Ville de construire une aréna dans le quartier, considérant que « les priorités de 1972 devaient être la coopérative Beausoleil et la construction du centre communautaire » (Guibord, 1972a). L'article est accompagné d'une photo du conseiller Pierre Benoit, las et déstabilisé par une telle réaction. Un éditorial, daté du 18 septembre 1972 et rédigé par Marcel Gingras, considère comme « d'excellentes nouvelles pour la Basse-Ville » l'émission prochaine du permis de construction de la coopérative du Parc Beausoleil et le fait que Pierre Benoît, devenu maire, « consultera les intéressés afin de savoir d'eux-mêmes où ils désirent voir s'élever l'aréna. [...] Voilà ce que l'on nomme de la démocratie de participation. Les citoyens participeront à la prise de décision » (Gingras, 1972). L'auteur conseille au maire de poursuivre dans cette voie, qui « lui évitera de nombreux ennuis ». Il ajoute toutefois : « Il ne faut pas se méprendre. Il peut arriver et arrivera probablement que, même après consultation, M. Benoit devra prendre des décisions qui déplairont à quelques-uns ou même à plusieurs. Élu pour gouverner, un conseil municipal doit assumer ses responsabilités, même au risque de se rendre impopulaire à certains moments ». *Le Droit* se réserve ainsi la possibilité d'appuyer ce maire francophone, le temps venu.

Ce qu'il fera dans une série d'articles parus quelques mois plus tard, faisant état des « tiraillements » entre les représentants de la population et la Ville. Après avoir rappelé l'engagement du maire Benoit, assurant que « de la rénovation avec les bulldozers, il n'y en aura plus », le journal lui offre son soutien : « Le maire a donné libre cours à son amertume mardi » devant les critiques répétées des « leaders populaires » (Landry, 1973a). Le 3 avril 1973, « le maire soulign[e] de nouveau les problèmes occasionnés par la multiplicité des porte-paroles dans la Basse-Ville » ainsi que leurs incessants volte-face (Le Droit, 1973a). *Le Droit* présente divers exemples utilisés par le maire pour étayer ses propos et reprend également ses déclarations selon lesquelles les « dits » représentants de la Basse-Ville se servent des médias pour alimenter la bisbille : « Ils nous parlent continuellement par l'entremise des journaux. Ça me fend la face » (Le Droit, 1973a). L'éditorial publié le même jour et intitulé « Une saine colère du maire Benoit » (Gingras, 1973c), confirme la position du journal : « La colère du maire s'explique donc. Elle se comprend et on l'approuve », de déclarer Marcel Gingras, auteur du texte. Il s'empresse d'ajouter toutefois : « En approuvant sa colère, nous ne retirons nullement l'appui accordé au projet d'action juridique des citoyens de la Basse-Ville contre la municipalité ». Reprenant les propos mêmes du maire selon lequel la rénovation n'aurait jamais dû se faire telle qu'elle s'est faite et que, dans plusieurs cas, « il aurait fallu restaurer et non démolir et reconstruire », le journal soutient qu'une telle action judiciaire aurait même dû être exercée plus tôt, soit dès l'annonce de la rénovation du secteur. « La rénovation s'imposait dans le secteur, c'est indiscutable, mais on aurait dû y procéder avec plus d'égards à l'endroit des personnes touchées » (Gingras, 1973b).

3. Le Droit 1973-1978 : la parole des journalistes

Le discours du *Droit* se durcira encore, avec la rentrée 1973. Deux séries d'articles, signés par Gilbert Brunet et annoncés en une du journal, donneront le ton. La première présente le fruit d'une enquête menée par un groupe d'étudiants de la région et rendus publics en septembre (Brunet, 1973a ; 1973b ; 1973c). La seconde, publiée en octobre, fait cette fois état des réactions du maire Benoit, de Lorry Greenberg, commissaire responsable de la rénovation urbaine, et de Douglas Wurtele, directeur du service d'aménagement communautaire, confrontés à ces résultats (Brunet, 1973d ; 1973e). *Le Droit* dresse ainsi le portrait de la population du quartier, telle qu'issue de l'étude. Il fait état de la diminution de la population et de son vieillissement, de la proportion élevée de locataires, ainsi que du taux élevé de chômage. On met de l'avant le problème de l'anglicisation des résidents. Cette première série d'articles insiste également sur le lien direct entre la rénovation urbaine et

l'appauvrissement du secteur : « Les travaux de rénovation du secteur Est ont provoqué le départ de plusieurs résidents qui avaient un revenu élevé : notamment, certains propriétaires des maisons expropriées, la fermeture des boutiques et autres services commerciaux, le départ de plusieurs locataires, etc. » (Brunet, 1973b). Si Gilbert Brunet affirme se distancer de certains liens de causalité suggérés par les auteurs de l'étude, il n'en reproduit pas moins leurs propos : « La rénovation urbaine a eu pour effet de remplacer de vieilles habitations par une grande quantité de logements à loyer subventionné ». Il rapporte qu'on n'entretiendrait plus guère de relations de voisinage dans le quartier, et qu'on n'y aurait plus recours aux organismes communautaires. Dans la deuxième série d'articles, le journaliste insiste sur le fait que les responsables municipaux utilisent des verbes conjugués au conditionnel pour répondre aux problèmes soulignées par l'étude : « Cette situation serait en voie d'amélioration et la communauté qui vit dans le secteur serait sur le point de refaire surface » (Brunet, 1973d). Il fait état de leur promesse d'une renaissance communautaire mais rapporte leurs propos quant à la difficulté d'arriver à un meilleur équilibre dans la stratification sociale (Brunet, 1973e).

Par la suite, *Le Droit* consacrera encore plusieurs articles au dossier de la rénovation urbaine de la Basse-Ville. Nous en avons analysé plus de trente, pour la période allant de l'été 1973 à 1978, parmi lesquels les deux séries d'articles évoquées plus haut, mais aussi quatre éditoriaux et quatre « analyses » de Michel Gratton et de Pierre Ouimet, courriéristes municipaux. Les projets de logement (Landry, 1974 ; Gauthier, 1974a ; Gratton, 1976a ; Ouimet, 1977b), l'artère St-Patrick (Bergeron, 1976b ; Gratton, 1976c), le centre commercial (Ouimet, 1977c), le centre communautaire et, plus largement, la reconstruction du quartier et de la vie communautaire (Gauthier, 1974b et 1975 ; Bergeron, 1976a) sont les principaux sujets abordés. Les relations avec les autorités municipales reviennent encore une fois sur le tapis. On reproche toujours aux élus et fonctionnaires leur manque d'attention aux demandes des citoyens, leurs décisions unilatérales, voire leur mutisme (Degarie-Degani, 1974 ; Gratton, 1976b). Le ton est toutefois moins vindicatif que dans la période précédente, sans doute en lien avec l'ouverture de la Ville à la participation des citoyens à la révision du plan de rénovation. Michel Gratton reconnaît d'ailleurs sans ambages cette évolution dans la position de la municipalité (Gratton, 1977). Toutefois, la déception et l'amertume ont remplacé l'appel à la mobilisation. L'engagement du *Droit* se fait maintenant plus visible, alors que les journalistes prennent plus librement la parole sur la rénovation urbaine, agissant comme de véritables acteurs dans le dossier[177]. S'ils s'abreuvent toujours aux mêmes sources – le maire et les conseillers municipaux,

[177] C'est la thèse que nous défendions dans la communication que nous avons livrée lors du colloque « Les médias et

les urbanistes, le Comité du réveil de la Basse-Ville, – ils n'hésitent plus à les blâmer indifféremment pour mieux développer leur propre analyse, le contenu « éditorial » étant de plus en plus présent.

La saga du Patro fera couler beaucoup d'encre en 1973. Pour cette année seulement, une dizaine d'articles lui seront consacrés à la une ou dans des textes accompagnés de photos, parmi lesquels trois éditoriaux. En mars 1974 et en mars 1975, deux importants reportages occuperont plusieurs pages du journal (Lemery, 1974a et 1974b ; Timmerman, 1975). Le torchon brûle entre la direction du Patro et le diocèse d'Ottawa, qui possède les édifices où loge l'organisme communautaire depuis sa création 15 ans plus tôt par la congrégation de Saint-Vincent-de-Paul. Or le diocèse refuse de remettre au Patro la somme que lui a versée la Ville pour l'expropriation de ses édifices, rue St-Patrick. *Le Droit* fait grand état de la querelle, reproduisant les propos de l'un et de l'autre, au grand dam de l'archevêque d'Ottawa, Mgr. Joseph-Aurèle Plourde qui, comme le maire l'avait fait quelques années plus tôt, déplore que la voix des journaux ait été préférée à celle du dialogue (Guibord, 1973a, 1973b et 1973c ; Martel, 1973 ; Landry, 1973b). Pris entre l'arbre et l'écorce, le journal tente toutefois d'ouvrir le débat, dans un éditorial publié le 24 mars : « Si le Patro fait face aujourd'hui à des difficultés financières, il les doit à la rénovation urbaine et il serait injuste de lui faire porter et de faire porter à la Corporation épiscopale un fardeau plus lourd que celui qui écrase l'un et l'autre présentement. La municipalité doit prendre à sa charge l'excédent de poids » (Gingras, 1973a). Le message aura visiblement été entendu, car une entente est ratifiée : la Ville d'Ottawa assumera la coordination et la construction d'un centre communautaire qui abritera le Patro gratuitement pendant 10 ans (Tremblay, 1973). Pierre Tremblay, qui signe l'éditorial, attribue le règlement du conflit au maire Benoît, tout en concluant que si d'aucuns voient dans la future construction un certain opportunisme de la municipalité, il préfère « croire qu'il s'agit d'une véritable préoccupation du mieux-être pour la population du quartier ».

Les critiques du *Droit* envers la rénovation urbaine se feront dès lors de plus en plus acerbes. Elles sont à peine voilées dans la plupart des articles publiés par le journal sur l'un ou l'autre aspect du projet. La question du logement s'y prête plus particulièrement. « Si c'était à recommencer, construirait-on encore les deux tours? » se demande Michel Gratton, dans une analyse parue le 24 janvier 1976 (Gratton, 1976a). Remarquant que très peu de résidents de la Basse-Ville se sont installés dans les deux tours nouvellement construites « dans le fameux Bloc D[178] », l'auteur critique sans hésitation ni demi-mesure les choix architecturaux de la Ville : les appartements de ces tours de

---

la francophonie canadienne : Quel passé? Quel présent? Quel avenir? », organisé par le CRCCF de l'Université d'Ottawa en mars 2013. Le présent article s'inspire de cette communication, intitulée « *Le Droit* face à la rénovation urbaine de la Basse-Ville d'Ottawa : de simple spectateur à véritable acteur ».

[178][178] On se rappellera que le quartier a été divisé en blocs pour les fins de la rénovation urbaine.

béton d'une autre époque ne se prêtent pas à l'accueil de familles. Il met aussi à jour le fait que les promesses d'y assurer un certain équilibre entre les logements subventionnés et ceux qui ne le sont pas n'ont pas été tenues, au grand regret des citoyens. Dans ce texte particulièrement incisif, il reprend les propos de l'un des urbanistes de la Ville d'Ottawa, considérant que « la meilleure chose à faire avec cet édifice-là, ce serait de le raser au sol ».

Le litige qui oppose la Ville et les citoyens à propos d'un projet de construction de quelque 120 unités de logement offre un autre exemple de la perspective offerte par *Le Droit* sur le dossier. Forts d'une expertise développée grâce aux coopératives Beausoleil et Brébeuf, les citoyens refusent en effet que le projet soit confié à la Société de logement à but non lucratif d'Ottawa plutôt qu'à une coopérative dont ils seraient responsables. Michel Gratton publie le 25 juin 1977 une analyse sur cet enjeu, fustigeant l'intention de la Ville de « faire vite » pour « atteindre ses objectifs, fixés arbitrairement » (Gratton, 1977). « Devra-t-on pour cela sacrifier l'avenir d'une communauté qui désire prendre son destin en main? », s'inquiète le journaliste. Publié le même jour, un éditorial signé par Guy Lacombe prend nettement le parti du Comité du réveil de la Basse-Ville dans ce dossier, en concluant que : « La Basse-Ville a déjà assez souffert depuis une dizaine d'années de décisions maladroites du conseil de Ville sans qu'il soit nécessaire de détériorer davantage la situation » (Lacombe, 1977). Clinton Archibald prendra à son tour la plume un mois plus tard dans un éditorial, invitant les uns et les autres au dialogue (Archibald, 1977). La réalisation du pont St-Patrick, évoquée dans le bilan que fait Michel Gratton des dossiers traités par l'hôtel de Ville d'Ottawa au cours de l'année 1976, essuie des commentaires négatifs (Gratton, 1976c) : ses six voies ne feront qu'encourager l'élargissement subséquent de la rue St-Patrick, ne comptant que quatre voies, ce que la Basse-Ville, « déjà massacrée par les démolitions des années 60 », ne souhaite absolument pas. À mots à peine couverts, plusieurs articles font ainsi allusion à l'échec cuisant qu'a été le projet.

Le journal agit quelquefois de manière encore plus directe. Un article publié le 28 mars 1977 a attiré notre attention à cet égard. Sous le titre « Ottawa a son village fantôme – La Basse-Ville 1976. Une scène du Far West en plein milieu de la capitale nationale » et accompagné de photos on ne peut plus évocatrices de la désolation du paysage, l'article s'interroge sur le destin d'une trentaine de maisons placardées, pour certaines expropriées, pour d'autres visiblement abandonnées par leurs propriétaires (Le Droit, 1977). Cet article ne semble lié à aucun événement particulier ayant marqué l'actualité dans les jours qui précèdent, à aucune intervention de l'un ou l'autre des protagonistes dont le journal relate habituellement les actions. Comme si *Le Droit* n'avait plus besoin d'incitatifs pour prendre la parole dans le dossier, de son propre chef.

Conclusion

Dans l'ouvrage collectif de Lévêque et Ruellan (2010), plusieurs auteurs s'interrogent sur la tension existante entre engagement et distanciation dans la pratique journalistique. Ils y révèlent, à travers de nombreux exemples internationaux, les ambivalences de définitions dans lesquelles sont pris les journalistes, taraudés entre le journalisme qui se veut « libre de toutes attaches, rapporteur des faits bruts et de la réalité » et celui qui se proclame « auxiliaire de la démocratie, défendant un projet de société, bref un journalisme de combat, chargé d'éclairer le peuple y compris en défendant ses propres idées ». Cette question de la frontière entre objectivité et militantisme est un thème récurrent dans la littérature. En effet, de nombreuses études se sont penchées sur le rapport qu'entretiennent les journalistes avec leurs sources d'informations, la fabrication de l'actualité et la promotion de certains évènements : le journalisme est ainsi tantôt considéré comme un moyen de diffusion neutre de l'information, un simple miroir de la vie sociale, un médiateur objectif exposant l'opinion publique, tantôt comme un instrument idéologique versé dans la propagande, voire le prosélytisme (Gilbert et Brosseau, 2002).

Ce dilemme entre engagement et mise à distance constitue un défi encore plus aigu pour les journalistes œuvrant en milieu minoritaire, par exemple dans les communautés francophones du Canada anglais. Dans un débat organisé autour du thème *Indépendance, engagement et journalisme*, Pierre Sormany, journaliste à Radio-Canada, affirmait qu'il était difficile de faire preuve d'objectivité dans une situation minoritaire : « C'est très difficile de choisir des faits », quand on réalise que « la grille d'analyse d'une minorité est [...] forcément biaisée » (Van Vliet, 2013). Cette idée vient conforter la thèse de nombreux auteurs qui avancent que le journalisme en milieu minoritaire francophone au Canada est inéluctablement un journalisme engagé, où le devoir moral de soutien à la minorité implique souvent de se positionner en marge des canons déontologiques.

Si le journalisme franco-ontarien a souvent donné lieu à ce qu'Ignacio Ramonet (1999) appelle, dans son fameux livre *La Tyrannie de la communication*, le « journalisme de révérence », à savoir un journalisme trop partisan, il semble qu'il n'en a pas été toujours le cas dans le chapitre de l'aménagement. Le positionnement initial du *Droit* dans le dossier de la rénovation urbaine de la Basse-Ville Est a ainsi connu des moments de dérogation à la règle. En effet, au moment de l'annonce du projet en 1966, *Le Droit* afficha sans fard un enthousiasme débordant, épousant pratiquement tous les arguments de la municipalité qui présentait ce projet urbanistique comme une opération de modernisation et d'embellissement du centre-ville d'Ottawa et une nécessité au nom des impératifs de salubrité. Si le projet bénéficia au départ d'un engouement certain, voire d'une véritable

euphorie, il faudra attendre plusieurs années, lorsqu'une grande partie du plan aura été réalisée, pour assister à un revirement de position de la part du *Droit*. Ce changement d'attitude se produisit toutefois graduellement. C'est à partir de la deuxième année du projet (coïncidant avec la fondation du Comité du réveil de la Basse-Ville par des citoyens engagés qui deviendront des interlocuteurs précieux pour les journalistes), que *Le Droit* se montra beaucoup plus critique. Le discours de mobilisation, largement indexé sur celui des habitants exaspérés, portera moins sur le contenu du projet en lui-même – sa dimension matérielle –, que sur la manière de faire – sa dimension procédurale. Le journal reprochera alors aux responsables du projet le manque de consultation publique, les décisions hâtives ne faisant pas l'objet d'un débat démocratique local en amont ainsi que l'occultation des revendications citoyennes. Si les années 1970 sont marquées par l'essoufflement de la mobilisation citoyenne, elles constitueront, pour *Le Droit*, l'heure d'une prise de position radicale des journalistes eux-mêmes face à un bilan lourd sur le plan social, économique et morphologique : diminution de la population originaire et remplacement par une population largement locataire, chômage, vieillissement, anglicisation, disparition des liens communautaires, déstructuration du tissu urbain.

Ainsi, une fois passée l'euphorie de la rénovation, on assiste à une reprise en main du militantisme en faveur de la minorité francophone. Ce basculement peut être attribué à la confiance ébranlée dans les décisions de la Ville d'Ottawa, ayant commis plusieurs faux-pas. Cependant, comme nous l'avons évoqué en introduction, d'autres facteurs, qui relèvent davantage de la pratique journalistique que des réalités du terrain, ont concouru à tempérer l'enthousiasme du *Droit* dans le dossier de la rénovation urbaine de la Basse-Ville. Les revers positionnels du journal traduisent en fait le manque d'expertise des journalistes et leur méconnaissance, à l'époque, des enjeux propres à l'aménagement urbain. L'épisode de la rénovation de la Basse-Ville peut être alors appréhendé comme le premier laboratoire d'un nouveau type de journalisme : un journalisme engagé socialement dans la planification urbaine, plus connu dans le monde anglo-saxon sous le concept d'*advocacy planning*. Les leçons tirées de cette expérience auront des effets durables puisque, lorsque la Ville envisagera au cours des années suivantes d'autres transformations dans les milieux francophones de la capitale fédérale (tels que la Côte-de-Sable, la Basse-Ville Est et Ouest, Vanier, ou encore les Plaines LeBreton), *Le Droit* se posera immédiatement comme un ardent défenseur de leurs patrimoines matériels et immatériels (Ramirez et Benali, 2012 ; Benali, 2013a et 2013b). Fort des connaissances acquises lors de l'expérience de la rénovation urbaine, le journal s'affirmera dès lors comme un joueur essentiel des questions d'aménagement, faisant preuve d'une compréhension fine des logiques des projets urbanistiques et s'avérant capable d'en jouer. Le chapitre de la rénovation

urbaine de la Basse-Ville a ainsi constitué un moment charnière dans l'histoire du *Droit*, où les incertitudes et confusion initiales en matière d'urbanisme ont fait place à une certaine détermination dans les positions des journalistes, forts d'une nouvelle expertise.

Bibliographie

Archibald, Clinton. 1977. « Coopérative ou cooptation? », *Le Droit*, 27 juillet : 6.

Beauchamp et Watine (dir.). 2006. *Médias et milieux francophones*, Presses de l'Université Laval.

Béland, Guy. 1967. « Le conseiller Jules Morin en a par dessus la tête du Service de l'urbanisme », *Le Droit*, 6 septembre : 4.

Béland, Guy. 1968a. « Question du jour : Le quartier By demeurera-t-il français? », *Le Droit*, 27 janvier : 14.

Béland, Guy. 1968b. « La rénovation urbaine: travaux dès cet été », *Le Droit*, 12 mars : 4.

Béland, Guy. 1968c. « Inquiétudes de Mgr C. A. Demers: La Basse-Ville perdra t-elle son caractère français? », *Le Droit*, 14 mars : 1.

Béland, Guy. 1968d. « Réaménagement de la Basse-Ville – Dépense de 9,786,800 $ pour la première phase », *Le Droit*, 19 mars : 1.

Béland, Guy. 1969a. « Le réaménagement de la Basse-Ville (1) : Rien ne bouge encore… après trois ans », *Le Droit*, 31 mars : 1.

Béland, Guy. 1969b. « Le réaménagement de la Basse-Ville (2) : Le gros problème : les communications », *Le Droit*, 1e avril : 1.

Béland, Guy. 1969c. « Le réaménagement de la Basse-Ville (3) : Une non-participation de la masse ! », *Le Droit*, 2 avril : 1.

Béland, Guy. 1969d. « Le réaménagement de la Basse-Ville (4) : Malgré tout… une belle expérience », *Le Droit*, 3 avril : 1.

Béland, Guy. 1969e. « Accord du Conseil à la rénovation de la Basse-Ville », *Le Droit*, 9 avril : 1.

Béland, Guy. 1970. « Les gens de la Basse-Ville savent ce qu'ils veulent – « Une aréna, oui, mais pas chez nous », *Le Droit*, 13 novembre : 1-2.

Béland, Guy. 1971. « Soirée d'information sur le centre communautaire - Quand les gens de la Basse-Ville rencontrent des hommes politiques », *Le Droit*, 1er octobre : 11.

Benali, Kenza. 2013a. « La densification urbaine dans le quartier Vanier : germe d'un renouveau urbain ou menace pour le dernier îlot francophone de la capitale canadienne? », *Cahiers de Géographie du Québec*, vol. 57, no 160 : 41-72.

Benali, Kenza. 2013b. « Le réaménagement des Plaines LeBreton: une occasion de 'rendre justice' à la communauté francophone d'Ottawa? » *Recherches sociographiques*, vol. LIV, no 1 : 29-57.

Bergeron, Pierre. 1976a. « Le Conseil adopte le plan de réaménagement de la Basse-Ville Est », *Le Droit*, 3 février : 4.

Bergeron, Pierre. 1976b. « Le pont St. Patrick : Six voies », *Le Droit*, 10 juin : 1.

Bernier, Marc-François. 2010. « Les enjeux éthiques du journalisme en milieu minoritaire au Canada », Colloque *Les journalistes : réalités plurielles, éthique commune?*, 8 mai.

Bernier, Gérard. 1966a. « Le réaménagement de "By" », *Le Droit*, 23 mars : 6.

Bernier, Gérard. 1966b. « La revalorisation de "By" », *Le Droit*, 25 mars : 6.

Bernier, Gérard. 1966c. « À la population de "By" », *Le Droit*, 20 juin : 6.

Bonin, Normand, Caroline Andrew, Carole Bourgeois et Robert Denis. 1977. *La Basse-Ville Ouest c'était*, Archives du CRCCF, Pamphlets MRT 01-CRC 1977-13.

Brunet, Gilbert. 1973a. « Qui est le résidant de la Basse-Ville? (1) », *Le Droit*, 25 septembre : 3.

Brunet, Gilbert. 1973b. « Qui est le résidant de la Basse-Ville? (2) La Basse-Ville se vide et s'anglicise », *Le Droit*, 26 septembre : 3.
Brunet, Gilbert. 1973c. « Qui est le résidant de la Basse-Ville? (3) Une vie communautaire diminuée », *Le Droit*, 27 septembre : 3.
Brunet, Gilbert. 1973d. « La Basse-Ville au creux de la vague (1) : Benoit et Greenberg promettent une renaissance », *Le Droit*, 23 octobre : 5.
Brunet, Gilbert. 1973e. « La Basse-Ville au creux de la vague (2) : Depuis la rénovation, la Basse-Ville s'anglicise », *Le Droit*, 23 octobre : 6.
Corriveau, Claire. 1998. *Pratiques journalistiques en milieu minoritaire : le cas du Manitoba francophone*, Essai de maîtrise, Québec, Université Laval.
Degarie-Degani, Reine. 1974. « Basse-Ville : Les fonctionnaires ne sont pas les interlocuteurs désirés », *Le Droit*, 25 janvier : 5.
Demers, Edgar. 1972. « La coopérative d'habitation Parc Beausoleil – Un projet original pour les citoyens de la Basse-Ville », *Le Droit*, 30 juin : 13.
Dugas, Norman. 1972. « La ville d'Ottawa a-t-elle failli à ses obligations? », *Le Droit*, 17 janvier : 3.
Fabris, Papillon et Michel Beauchamp. 2002. « La pratique du journalisme en milieu monoritaire canadien : le cas de l'Ontario français », *Les Cahiers du journalisme*, n°10, printemps-été.
Gauthier, Claude. 1974a. « La Basse-Ville est devra devenir un quartier de maisons de rapport », *Le Droit*, 7 décembre : 3.
Gauthier, Claude. 1974b. « Basse-Ville Est : Les citoyens reprennent en main le plan de rénovation », *Le Droit*, 13 décembre : 3.
Gauthier, Claude. 1975. « Basse-Ville : le plan d'aménagement est approuvé », *Le Droit*, 16 décembre : 5.
Gilbert, Anne et Marc Brosseau. 2002. « Le journal, acteur urbain? *Le Droit* et la vocation du centre de Hull », *Recherches sociographiques,* vol. XLIII, no 3 : 517-548.
Gingras, Marcel. 1968a. « La Basse-Ville d'Ottawa et les francophones », *Le Droit*, 19 mars : 6.
Gingras, Marcel. 1968b. « La rénovation de la Basse-Ville », *Le Droit*, 1er juin : 6.
Gingras, Marcel. 1972. « D'excellentes nouvelles pour la Basse-Ville », *Le Droit*, 18 septembre : 6.
Gingras, Marcel. 1973a. « Le Patro, œuvre de suppléance », *Le Droit*, 24 mars : 6.
Gingras, Marcel. 1973b. « Traiter les humains en humains », *Le Droit*, 2 avril : 6.
Gingras, Marcel. 1973c. « Une saine colère du maire Benoit », *Le Droit*, 3 avril : 6.
Gratton, Michel. 1976a. « Basse-Ville: si c'était à recommencer construirait-on encore les deux tours ? », *Le Droit*, 24 janvier : 15.
Gratton, Michel. 1976b. « Plan de réaménagement de la Basse-Ville Est – Le conseiller Bédard est furieux du mutisme de la bureaucratie municipale », *Le Droit*, 19 octobre : 8.
Gratton, Michel. 1976c. « 1976 à Ottawa – Plusieurs projets sont mis de l'avant et les nouveaux conseillers acquièrent de l'expérience », *Le Droit*, 27 décembre : 3.
Gratton, Michel. 1977. « Basse-Ville: la chicane reprend entre la ville et les citoyens », *Le Droit*, 25 juin : 8.
Guibord, André. 1972a. « L'aréna de la Basse-Ville – Sentiment de frustration chez les citoyens », *Le Droit*, 18 février : 3.
Guibord, André. 1972b. « Coopérative d'Habitation du Parc Beausoleil – Le comité de citoyens dénonce la bureaucratie », *Le Droit*, 14 septembre : 3.
Guibord, André. 1972c. « Basse-Ville: Des dédommagements peu équitables », *Le Droit*, 13 octobre : 5.
Guibord, André. 1973a. « Centre communautaire de la Basse-Ville – Le conseiller Morin n'en sait pas plus long que les citoyens », *Le Droit*, 13 février : 2.
Guibord, André. 1973b. « Patro : Plourde s'en prend aux "semeurs de zizanie" », *Le Droit*, 24 mars : 1.

Guibord, André. 1973c. « Le "scandale" du Patro – Attaque contre le diocèse? », *Le Droit*, 30 mars : 2.
Lacombe, Guy. 1977. « Sursis à la Basse-Ville », *Le Droit*, 25 juin : 6.
Landry, Philippe. 1973a. « Dans la Basse-Ville : Benoit en a assez des "tiraillements" », *Le Droit*, 28 mars : 3.
Landry, Philippe. 1973b. « "Je ne connais pas les demandes… ils ne me les communiquent pas" – Basse-Ville : Benoit en a "plein le casque" », *Le Droit*, 31 mars : 5.
Landry, Philippe. 1974. « La rénovation prendra fin deux ans plus tôt », *Le Droit*, 4 mars : 3.
Le Droit. 1966a. « Rénovation de la Basse-Ville: Un manque de dialogue entre deux commissions », *Le Droit*, 5 juillet : 1.
Le Droit. 1966b. « Prêt à construire une école dans la Basse-Ville », *Le Droit*, 6 juillet : 1.
Le Droit. 1967a. « À la suite de la rénovation urbaine: Aide accrue de l'Ontario aux proprios déplacés », *Le Droit*, 11 septembre : 1 et 2.
Le Droit. 1967b. « De la place pour tout le monde dans la Basse-Ville », *Le Droit*, 19 octobre : 1.
Le Droit. 1967c. « Le réaménagement urbain: La Basse-Ville sera dotée d'une école polyvalente », *Le Droit*, 20 octobre : 1.
Le Droit. 1968a. « Promesse d'avenir pour le secteur commercial de la rue Rideau: un premier gratte-ciel va s'élever dans la Basse-Ville d'Ottawa », *Le Droit*, 3 mai : 4.
Le Droit. 1968b. « Un rendez-vous important: Toute la Basse-Ville doit être là! », *Le Droit*, 28 novembre : 1.
Le Droit. 1968c. « Un bombardement de questions: La rénovation urbaine de la Basse-Ville cause de très grandes préoccupations », *Le Droit*, 29 novembre : 4 et 11.
Le Droit. 1973a. « "Finie la rénovation urbaine avec des bulldozers" – Benoit », *Le Droit*, 3 avril : 1.
Le Droit. 1973b. « Rénovation dans la Basse-Ville – Les citoyens mettent en doute la logique du maire Benoit », *Le Droit*, 26 avril p. 5.
Le Droit. 1977. « La Basse-Ville 1976 – Ottawa a son village fantôme. Une scène du Far West en plein milieu de la capitale nationale », *Le Droit*, 28 mars : 8.
Lemery, Marthe. 1974a. « En 1957, le Patro naissait dans un champ de patates », *Le Droit*, 9 mars : 13-14.
Lemery, Marthe. 1974b. « Le Patro d'Ottawa – De la rénovation à la mobilisation », *Le Droit*, 9 mars : 15.
Levesque, Gérard. 1969. « On désire participer aux décisions – Reid sommé de rencontrer les citoyens de la Basse-Ville », *Le Droit*, 24 juillet : 4.
Lévêque, Sandrine et Denis Ruellan. dir.). 2010. *Journalistes engagés*, Presses Universitaires de Rennes, coll. « Res Publica ».
Martel, Jacques. 1973. « Basse-Ville: Les citoyens passent à l'action », *Le Droit*, 23 mars : 1.
Ouimet, Pierre. 1977a. « Les lenteurs et les erreurs des saltimbanques municipaux », », *Le Droit*, 20 janvier : 3.
Ouimet, Pierre. 1977b. « Projet de $ 39 millions – Début de la construction dans la Basse-Ville d'Ottawa », *Le Droit*, 28 avril : 11.
Ouimet, Pierre. 1977c. « Centre commercial de la Basse-Ville Est – Les travaux débuteraient à l'automne », *Le Droit*, 21 juillet : 5.
Rocque, Louis. 1965. « Le visage de la Basse-Ville sera entièrement transformé. Un vaste projet de rénovation à l'étude pour ce secteur d'Ottawa », *Le Droit*, 4 novembre : 1.
Rocque, Louis. 1966a. « Le quartier By demeure français: Ottawa approuve en principe le projet de la Basse-Ville », *Le Droit*, 22 mars : 1.
Rocque, Louis. 1966b. « La rénovation urbaine : La population du quartier By est fortement déçue », *Le Droit*, 15 juin : 1.

Rocque, Louis. 1966c. « La rénovation urbaine : Le maire d'Ottawa rencontre les citoyens du quartier By », *Le Droit*, 16 juin : 1.
Rocque, Louis. 1967. « La rénovation urbaine débutera incessamment dans la Basse-Ville », *Le Droit*, 7 avril : 1 et 2.
Rocque, Louis. 1969. « Prudence dans les expropriations », *Le Droit*, 13 mars : 6.
Timmerman, Darquise (1975) « Le Patro pour toute la famille », *Le Droit*, 29 mars : 19.
Tremblay, Pierre. 1973. « Le Patro, carré Anglesea », *Le Droit*, 19 décembre : 6.
Van Vliet, Simon. 2013. « Un débat à poursuivre : Indépendance, engagement et journalisme », *Ensemble*, 27 mars.
Watine, Thierry. 1993. *Pratiques journalistiques en milieu minoritaire : la sélection et la mise en valeur des nouvelles en Acadie*, Thèse de doctorat, Lille, Université de Lille III.
Ramonet, Ignacio. 1999. *La Tyrannie de la communication*, Éditions Galilée.
Ramirez, Caroline et Kenza Benali. 2012. « Les luttes patrimoniales à l'heure de la densification urbaine : le cas de la Basse-Ville Est d'Ottawa ». *Canadian Journal of Urban Research / Revue canadienne de recherche urbaine*, vol. 21, n^{o} 1 : 109-150.

Annexe 5

Ottawa Citizen, November 19th, 1965

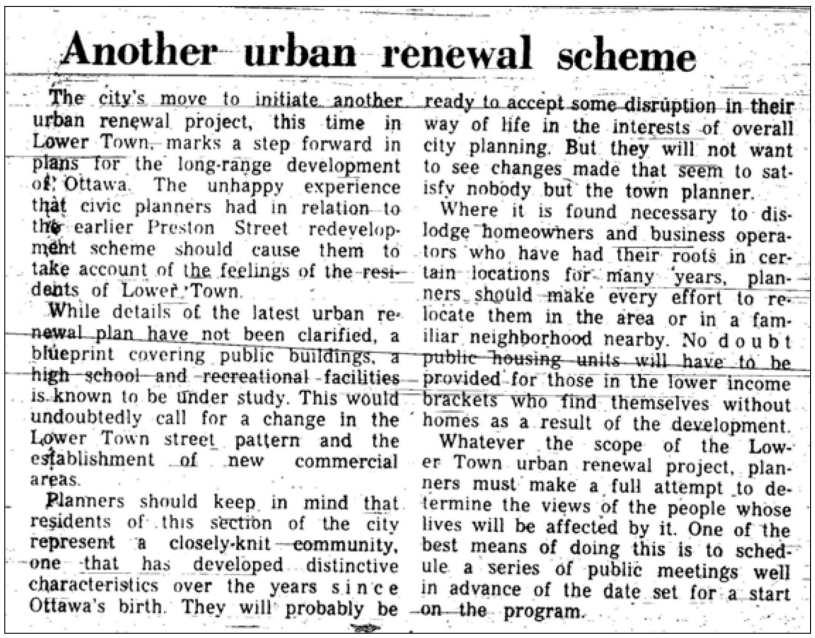

Another urban renewal scheme

The city's move to initiate another urban renewal project, this time in Lower Town, marks a step forward in plans for the long-range development of Ottawa. The unhappy experience that civic planners had in relation to the earlier Preston Street redevelopment scheme should cause them to take account of the feelings of the residents of Lower Town.

While details of the latest urban renewal plan have not been clarified, a blueprint covering public buildings, a high school and recreational facilities is known to be under study. This would undoubtedly call for a change in the Lower Town street pattern and the establishment of new commercial areas.

Planners should keep in mind that residents of this section of the city represent a closely-knit community, one that has developed distinctive characteristics over the years since Ottawa's birth. They will probably be ready to accept some disruption in their way of life in the interests of overall city planning. But they will not want to see changes made that seem to satisfy nobody but the town planner.

Where it is found necessary to dislodge homeowners and business operators who have had their roots in certain locations for many years, planners should make every effort to relocate them in the area or in a familiar neighborhood nearby. No doubt public housing units will have to be provided for those in the lower income brackets who find themselves without homes as a result of the development.

Whatever the scope of the Lower Town urban renewal project, planners must make a full attempt to determine the views of the people whose lives will be affected by it. One of the best means of doing this is to schedule a series of public meetings well in advance of the date set for a start on the program.

Ottawa Citizen, February 28th, 1967

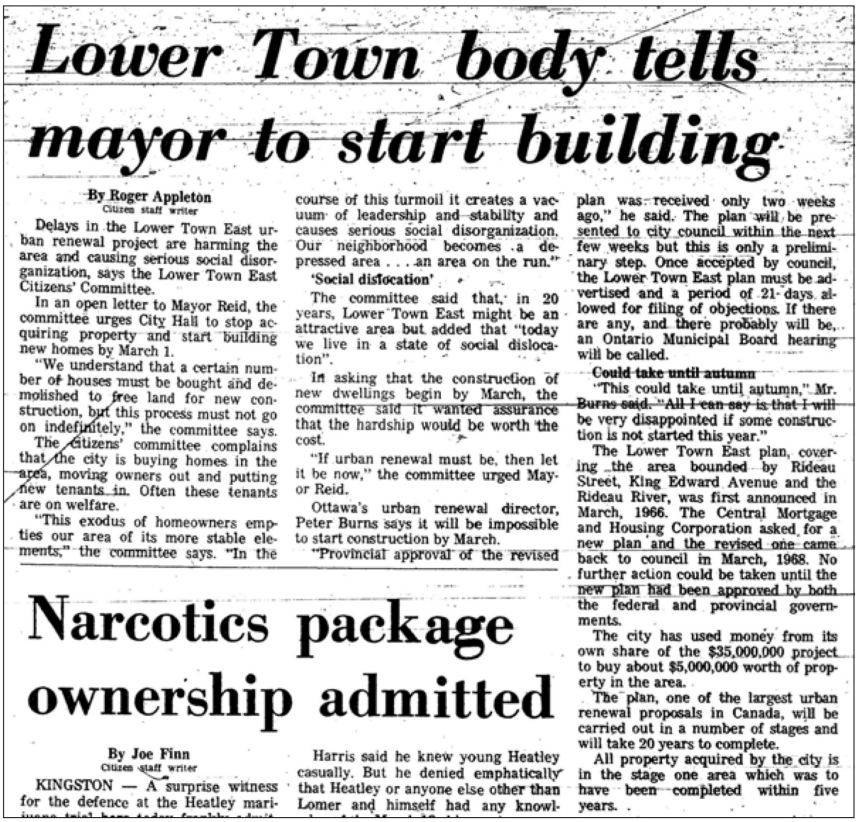

Lower Town body tells mayor to start building

By Roger Appleton
Citizen staff writer

Delays in the Lower Town East urban renewal project are harming the area and causing serious social disorganization, says the Lower Town East Citizens' Committee.

In an open letter to Mayor Reid, the committee urges City Hall to stop acquiring property and start building new homes by March 1.

"We understand that a certain number of houses must be bought and demolished to free land for new construction, but this process must not go on indefinitely," the committee says.

The citizens' committee complains that the city is buying homes in the area, moving owners out and putting new tenants in. Often these tenants are on welfare.

"This exodus of homeowners empties our area of its more stable elements," the committee says. "In the course of this turmoil it creates a vacuum of leadership and stability and causes serious social disorganization. Our neighborhood becomes a depressed area . . . an area on the run."

'Social dislocation'

The committee said that, in 20 years, Lower Town East might be an attractive area but added that "today we live in a state of social dislocation".

In asking that the construction of new dwellings begin by March, the committee said it wanted assurance that the hardship would be worth the cost.

"If urban renewal must be, then let it be now," the committee urged Mayor Reid.

Ottawa's urban renewal director, Peter Burns says it will be impossible to start construction by March.

"Provincial approval of the revised plan was received only two weeks ago," he said. The plan will be presented to city council within the next few weeks but this is only a preliminary step. Once accepted by council, the Lower Town East plan must be advertised and a period of 21 days allowed for filing of objections. If there are any, and there probably will be, an Ontario Municipal Board hearing will be called.

Could take until autumn

"This could take until autumn," Mr. Burns said. "All I can say is that I will be very disappointed if some construction is not started this year."

The Lower Town East plan, covering the area bounded by Rideau Street, King Edward Avenue and the Rideau River, was first announced in March, 1966. The Central Mortgage and Housing Corporation asked for a new plan and the revised one came back to council in March, 1968. No further action could be taken until the new plan had been approved by both the federal and provincial governments.

The city has used money from its own share of the $35,000,000 project to buy about $5,000,000 worth of property in the area.

The plan, one of the largest urban renewal proposals in Canada, will be carried out in a number of stages and will take 20 years to complete.

All property acquired by the city is in the stage one area which was to have been completed within five years.

Narcotics package ownership admitted

By Joe Finn
Citizen staff writer

KINGSTON — A surprise witness for the defence at the Heatley mari-

Harris said he knew young Heatley casually. But he denied emphatically that Heatley or anyone else other than Lomer and himself had any knowl-

Ottawa Citizen, January 14th, 1969

Renewal review wanted

Ald. John Powers has called for a re-examination of the $35,000,000 Lower Town East urban renewal proposal.

Ald. Powers is concerned because the Hellyer task force on housing was critical of large urban renewal projects involving heavy demolition.

"This is exactly the type of development the Hellyer group dislikes," Ald. Powers says. "To me, that's good enough reason to take a fresh new look at what we plan to do."

Ald. Powers noted that the Lower Town East proposal is divided into four phases. Each phase is to take five years.

The city already has spent $4,000,000 to acquire property, mainly in the phase one area. But some money is now being spent to obtain property that will not be used until phase two.

"I think this is a mistake," Ald. Powers said. "We have no choice but to go ahead with phase one now. But we should stop there, until we are sure the rest of the project is in the best public interest."

Brazil's squad strikes again

SAO PAULO (AP) — Brazilian police said Sao Paulo's Death Squad apparently struck again during the weekend, killing two petty criminals with long records. The squad, believed composed of off-duty police and former military men dedicated to killing criminals, now is reported to have executed 30 persons.

Ottawa Citizen, June 7th, 1978

Archives rouse memories of wasted heritage

By Martha Scott

The Ottawa City Archives is holding an exhibition of photos and memorabilia related to the French Canadians of Lower Town, in the Archives building at 174 Stanley Avenue.

The exhibition, which continues through the summer, is a fascinating one, thoughtfully compiled. It is also a sad one, because the community elements that are illustrated have largely been destroyed by the bulldozer and the developer.

A comprehensive catalogue accompanies the exhibition, and the introduction to this work is most ironic. Titles such as *Let's Preserve Our Heritage* and *History Was Made Here*, show a sense of hope that a trip through the historic neighborhood would defy. St. Patrick Street has been replaced by a highway and most of the old houses have been demolished, and the beautiful Rideau Street convent is also long gone, replaced by a shopping centre.

The current exhibition consists of an intriguing collection of old photographs, not only of buildings from the area, but of classes in the school, football teams, First Communions, and some family groupings.

The scenes of buildings are particularly poignant. Here were tree-lined streets, wide lawns, and horse-drawn carriages. The corner stores that have been demolished somehow look wholesome and community spirited.

The exhibition includes several furniture groupings from houses and a school. Here the atmosphere that is transmitted by the photographers is reinforced. The worn desks and benches from the school room, complete with quill pens and ink wells, are reminiscent of time when schools were small, classes small, and when there was a stronger feeling of community at school and home. A collection of old school books completes this scene.

A parlor scene complete with an ancient gramophone is also a part of this display. The archives have set up a tape of French-Canadian music, which appears to be coming from the gramophone. This detail in itself adds greatly to the overall display.

The archives display is a good one, for even if we are too late to save much of the destruction of this neighborhood, it does give viewers a clear understanding of what has been lost and a determination not to let such occurrences happen again. The show can be seen throughout the summer, and the archives are open daily at 4 p.m.

Aylmer Reporter

Mr. William J. Cavanagh, Publisher, regretfully announces that, for the first time in over fifteen years, The Aylmer Reporter will temporarily cease publication as a direct result of legal action instituted by the former Mrs. Virginia Cavanagh.

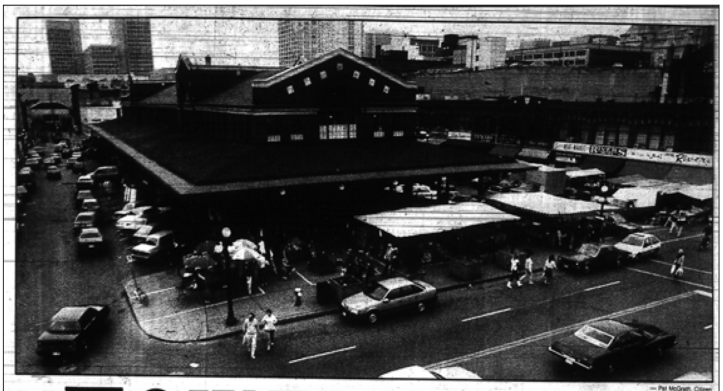

LOWERTOWN

A community still trying to regroup after urban renewal

In the neighborhood

A city is the sum of its parts, and those parts are called neighborhoods. Today the *Ottawa Citizen* begins a series that will look at Ottawa-area neighborhoods and the people who live there. The stories will run once a month.

By Steven Mazey
Citizen staff writer

On a sunny afternoon in early fall, Albertine Therien sits on her tiny front porch and tries to describe how her neighborhood used to be, before city planners, wrecking balls and bulldozers changed it forever.

Therien, 84, has lived her entire life in Lowertown, Ottawa's oldest neighborhood. She grew up there, and after her husband died, she worked 15-hour days as a seamstress to support herself and her children in their modest home.

"The houses weren't fancy, that's for sure," Therien says.

"But the people were nice. We worked hard. We did the best we could. I had so many friends."

She sighs, shakes her head.

"But they went away. They wanted to stay, but they couldn't. It was sad. They went away and then everything changed."

And remaining residents like Therien were left with only scrapbooks and memories.

As she scans nearby Cobourg Street, Therien sees nothing to remind her of the neighborhood she used to know. Aside from historic St. Anne's Church around the corner and the lushly treed park up the hill, almost everything around her has been there less than 20 years.

Today, the eastern part of Lowertown where Therien lives is row after row of drab, box-like low-income housing, row after row of box-like, slightly less drab co-operative housing and clusters of box-like high-rise buildings that are home to the

LOWERTOWN NOW AND THEN

Above, a row of townhouses characteristic of the new housing that has been built in Lowertown; right, the neighborhood as it looked in 1966.

From left, seniors chat on a

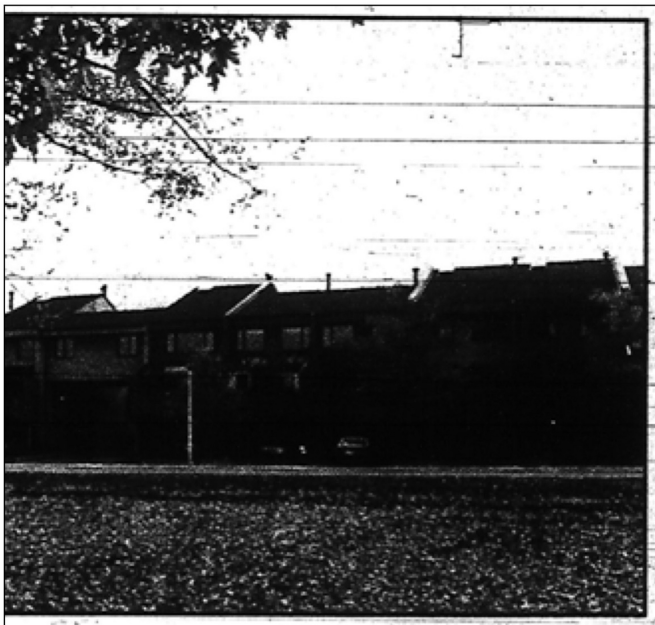

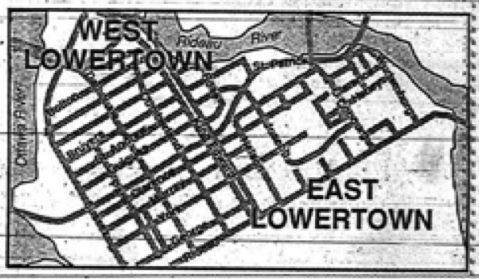

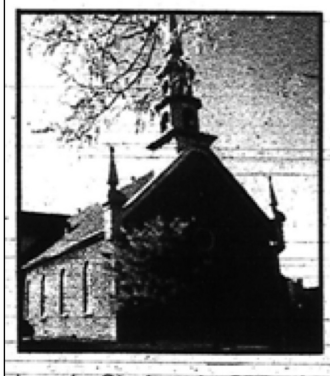

bench; St. Anne's Church; a boarded-up building

area's thousands of senior citizens.

It all seems a world away from the other Lowertown, across King Edward Avenue — the Lowertown most Ottawa residents know.

There, like a magnet, the Byward Market draws huge crowds to its scores of restaurants, singles' bars and expensive shops. There, streets are still lined with century-old homes, giving a sense of history that is all but gone east of King Edward Avenue.

In Lowertown East, almost all of the original homes were wiped away by a $40-million, 14-year urban renewal program for the area, bounded by King Edward Avenue, and Wurtemburg, St. Patrick and Rideau streets.

Though it started in 1968 and was officially declared complete in 1982, the program is still bitterly resented by long-time residents and community activists, who describe the results as a "disaster," a "fiasco," and the single most influential event in the history of Lowertown.

"You can't talk about Lowertown today without talking about that monumental mistake," says Marc Laviolette, who grew up in Lowertown and is now alderman for the area.

"The neighborhood you see today is not even a shadow of what used to be. The sense of community that was there when I was a boy was almost completely wiped out. We'd never do a plan like that today. We know better. Today we respect heritage and we don't try to destroy a milieu people are used to."

Even critics like Laviolette, however, admit that by the 1960s something needed to be done to help a neighborhood that had aged somewhat less than gracefully.

Lowertown was established in the 1820s by laborers, mostly French-speaking, who had come to Bytown to work on the Rideau Canal. Later, Irish and Jewish immigrants settled in Lowertown and further solidified the area's working-class character.

The homes, especially in Lowertown East, were modest when built and by the 1960s, the area had the highest concentration of substandard housing in Ottawa.

Forty per cent of the homes did not have central heating, 11 per cent did not have baths or showers

(Lowertown, page F12)

Lowertown

From page D1 story:
LOWERTOWN

and some didn't even have running water.

"There's no question that some of the houses really were slums and shacks," says Laviolette.

"But the planners could have been more selective in what they tore down instead of demolishing everything. There were some solid old homes in there too that could have been saved and restored."

At the time, however, the urban renewal movement was sweeping North America.

Its proponents felt the best way to revitalize decaying inner-city neighborhoods was to evict residents from their aging, substandard homes, demolish everything and create a pleasant new community of modern row housing set aside specifically for the low-income residents who had traditionally made up the neighborhood.

About 1,400 families, including Laviolette's, were evicted from their homes. Planners thought they would relocate in the neighborhood when it was rebuilt. Some families, like Therien's, did just that, but many, like Laviolette's, left and did not return.

Before the urban renewal, Lowertown East's population had risen to 10,000. Afterward, it dropped to about 6,000.

"Many families saw their neighborhood being slowly destroyed and just decided to get out," says Laviolette.

"It was like a mass exodus. Many families resettled in Alta Vista and Overbrook, which is why those areas have fairly large French populations today."

Laviolette says the French-

French populations today."

Laviolette says the French-speaking segment of Lowertown, once estimated at more than 90 per cent of the population, has declined to about 65 per cent.

"When you walk along Dalhousie Street and see all the stores with French first on their signs, there's no doubt that there's still a heavy French population.

"But it's not the way it used to be, when you walked down the street and heard nothing but French spoken. You really felt part of a community then."

An area that was once dominated by large families now has one of the highest concentrations of senior citizens in Canada — Laviolette estimates seniors make up about half of the population. The remainder are mostly low-income families living in non-profit housing.

Three housing co-operatives are home to the area's small middle-class population.

Along with the new houses some residential streets were closed and traffic patterns were changed to create quiet, uncongested streets.

To accommodate the diverted traffic, King Edward Avenue and St. Patrick Street were widened into major arterials that further divided the neighborhood.

"When I was a boy, people on the west side and people on the east side used to intermingle," says Laviolette.

"We'd cross back and forth between the two areas. Today, people stay to themselves. They've each got their own community centres and their own concerns. People living there don't cross those huge busy streets."

But the two areas are divided by more than a traffic-filled street.

The western area of Lowertown, bordered by King Edward, Boteler, Sussex and Rideau, was not included in the urban renewal program and therefore has developed into an entirely different community.

While Lowertown East's population is now made up largely of senior citizens and low-income families, Lowertown West is on its way to becoming one of the most expensive residential areas in Ottawa.

Since about 1980, developers have been slowly purchasing the old homes there, renovating and reselling them at much higher prices, a process known by real estate agents as whitepainting, or gentrification.

"Houses that were selling for $50,000 in 1980 were selling for four times that a few years later," says Laviolette.

The new immigrants to the neighborhood are largely upper-income, English-speaking, two-career couples who are attracted by the amenities of the Byward Market, with its fresh fruit and vegetable stands, its trendy restaurants and boutiques, and the convenience of living downtown.

"It's the ideal place to live," says Lin Baxter, president of the Lowertown West Community Association. He has lived near the market since 1980.

"It's nice not having to drive the Queensway every day, and we like being close to the centre of the city. There's excitement and character in Lowertown that you don't find in the suburbs. There's a nice mix of English- and French-speaking people."

Today, prices for homes in the area vary widely because there are still a lot of houses that have not been renovated. But a renovated, basic brick three-bedroom home with two bathrooms would sell for about $170,000, while both units in a renovated duplex would go for about $250,000, says Royal Lepage agent Jo Brodie.

Brodie, who has sold homes in the area and lives there herself, says the purchase-renovate-and-resell trend in Lowertown will continue, although at a slower rate than it did in areas like Centretown and the Glebe.

"It will probably take another 10 years or so before the Market area is truly considered fashionable and a desirable place to live," she says.

"A lot of people who grew up in Ottawa still tend to think of Lowertown as a lower-class area that isn't respectable."

Ottawa Police say Lowertown also has one of the highest crime rates in Ottawa.

And Brodie says the area's image problem will persist because "you've got things like the Salvation Army and soup kitchens and a lot of vagrants there."

As the market has become more and more popular as a magnet for Ottawa area residents who want to wine, dine and shop, traffic has also become a problem.

"On weekends and nights, a lot of people can't find parking spots in the market, so they park on streets in the residential areas and block people's driveways. When the new National Gallery opens (in May 1988) I can only see that problem getting worse. Something will have to be done about that."

Baxter agrees.

He says traffic is even more of a concern for residents than the occasionally highly-visible prostitutes, who have lined certain market streets for years.

Prostitutes, he says, tend to stay in the commercial area and don't cross into the residential areas much.

"They're more of a problem for store owners than residents," says Brodie.

Despite the drawbacks to the neighborhood, she says the revitalization will continue.

"Eventually, the market will probably be as fashionable and trendy as (Toronto's) Cabbagetown," she says.

Laviolette isn't sure if that's a good thing.

"I have nothing against the people who are moving to the market. Many of them have become strong community activists."

But he says the already-evident contrast between the two sections of Lowertown does not make for a healthy neighborhood mix.

"It's going to be a neighborhood of people at extreme opposite ends of the income scale, with very little room for middle-class families. The two sections have absolutely nothing in common."

The gap is demonstrated by concerns of community activists in the neighborhood's halves.

Baxter's community association is working actively on behalf of the estimated 5,000 residents in Lowertown West against such things as high-rise developments the residents say would destroy the personal scale of the area, and on ways to combat the heavy traffic flow.

In Lowertown East, meanwhile, the community association and residents of the three housing co-operatives work actively to improve the neighborhood. The Patro community centre provides extensive services and social and recreational activities for the area's residents.

"The Patro acts as a central core where all the residents can get together in different activities and feel at least some sense of community. The most we can do for the neighborhood now is maintain all the programs we have there," says Laviolette.

As for the future of the two Lowertowns, Laviolette predicts the gulf will widen.

"More and more professionals will move in and the poorer people will have to leave. It will just add to the distance in Lowertown between the well-off and the poor."

Next month: Carlington.